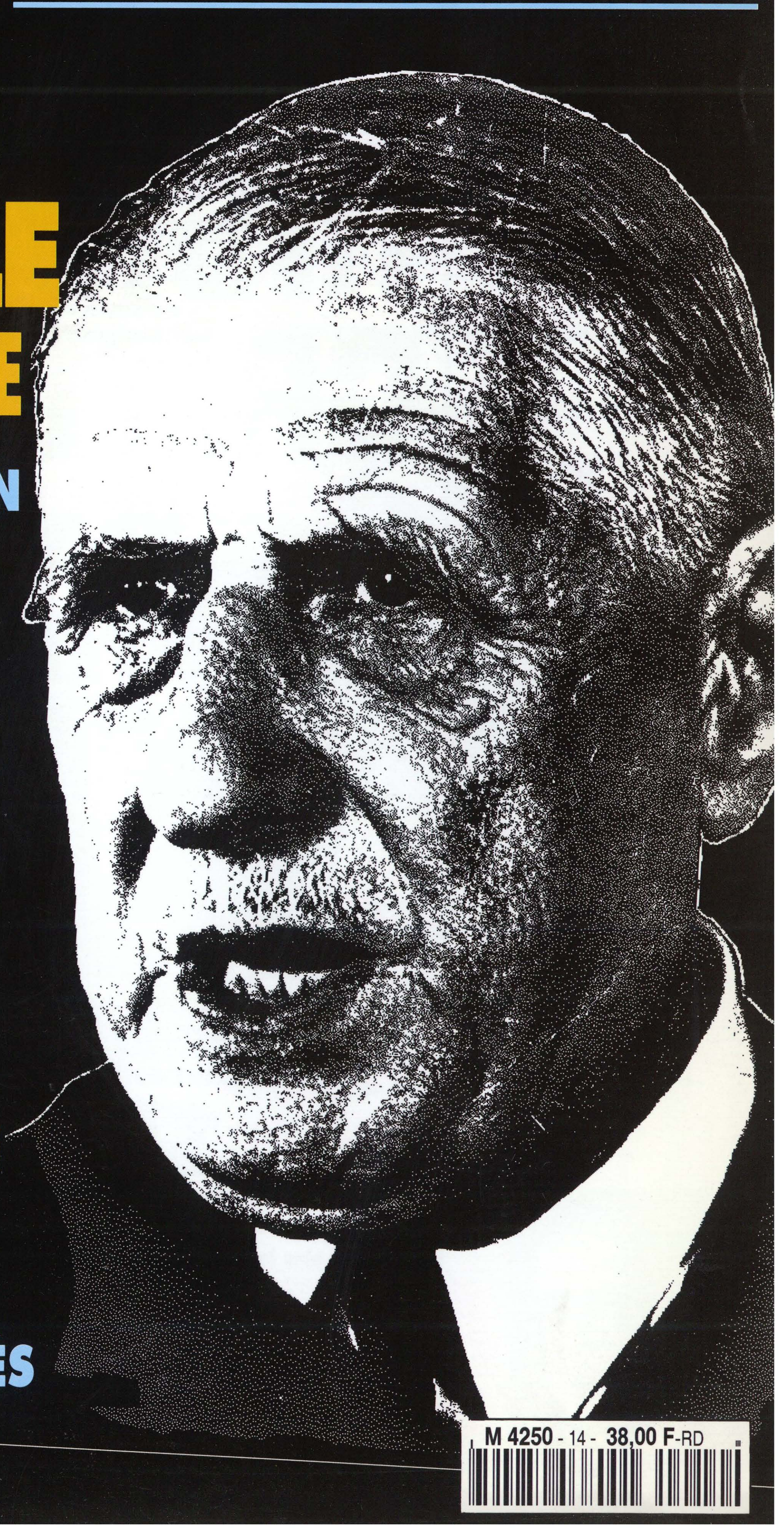
ENQUÊTE SUR
l'histoire
Trimestriel ▲ Été 95 ▲ N° 14 ▲ 38 F

ALAIN PEYREFITTE : LE NATIONALISME DU GÉNÉRAL



DE GAULLE ET LE GAULLISME

1940 : DE LA RÉBELLION AU POUVOIR
DOMINIQUE VENNER

1945 : RÉFORMES ET NATIONALISATIONS
FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS

1958 : COMPLOTS ET TRAGÉDIE ALGÉRIENNE
GUY CHAMBARLAC

1970 : LA RÉPUBLIQUE GAULLIENNE
GILBERT COMTE

1995 : OÙ SONT PASSÉS LES GAULLISTES ?
PHILIPPE DE SAINT ROBERT

M 4250 - 14 - 38,00 F-RD

S O M M A I R E

De Gaulle et le gaullisme



Le saint-cyrien

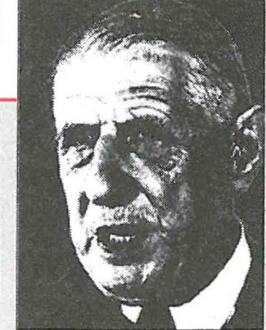


Winston Churchill



« Vive l'Algérie française ! »

En couverture : Le Général



Directeur de la Rédaction : Dominique Venner
Directeur de la publication et gérant : Gérald Penciolelli
Directrice artistique : Céline Puybareau-Manaud
Relations publiques : Véronique Villain

Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Paul Angelelli, Philippe Baccou, Philippe Barthelet, Guy Chambarlac, Gilbert Comte, Philippe Conrad, Éric Coutances, François-Georges Dreyfus, Jean-François Gautier, François Kersaudy, Jacques Laurent, Jean Mabire, Macha Manski, Fabien Quesnay, Philippe de Saint Robert, Paul Sérant, Frédéric Valloire, Éric Vatré, Charles Vaugeois, Dominique Venner, Pierre Vial, Henry de Wailly, Claude Wauthier.

Enquête sur l'histoire
est édité par la société EC2M,
Sarl au capital de 50 000 F. RC Paris B 385 099 528.
Siège social : 60, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : (1) 47.03.91.68.
Imprimerie Maulde et Renou.
N° de commission paritaire 80171. Dépôt légal à parution ISSN 1166-1232
Bulletin d'abonnement et Bon de commande encartés
non numérotés entre les pages 66 et 67.

Crédit photo : AFP, Associated Press, ECPA, Gamma, Giraudon, Keystone, J. Marquis, L. Monier, Musée de la Marine, Rapho, J. Ribière, RMN, Roger-Viollet, SIPA, Tallandier, Usis.

Actualité de l'histoire

INFORMATIONS

Des blasons ou des logos

La logomanie sévit chez nos contemporains. L'on ne compte plus les communes françaises qui abandonnent leurs armoiries séculaires pour un logo insipide. La ville de Limoges, qui pourtant pouvait s'enorgueillir depuis 600 ans d'un blason original, l'a troqué à son tour contre un logo bleu, vert, blanc interchangeable. Un universitaire de la capitale limousine, Alain Texier (auteur d'un ouvrage sur la noblesse paru chez Tallandier) s'en est ému et à la tête de l'association *Blason* est parti en campagne pour la sauvegarde de nos armoiries traditionnelles qui, rappelle-t-il, *« conjuguent la modernité de leur graphisme avec l'immémorialité de leur signification. »*
Blason. BP 1079, 87051 Limoges Cedex.

La Très Grande Bibliothèque de Charles V

Le déménagement de la Bibliothèque nationale dans les quatre tours du nouveau quartier Tolbiac engendre un bouleversement sans précédent. En six siècles d'existence, la vénérable institution fondée par Charles V n'en avait pas connu de semblable. À sa création, en 1368, elle occupait trois étages d'une tour du palais du Louvre, mais ne comptait que 917 manuscrits. Depuis 1724, la Bibliothèque amassait les collections rue de Richelieu. C'est François Ier qui instaura en 1537 le dépôt légal. La Bibliothèque devint ainsi le principal conservatoire du patrimoine national imprimé. Épargnée par le vandalisme pendant la Révolution, la bibliothèque doubla paradoxalement son fonds : confiscations et prises de guerre vinrent l'enrichir. Au XXe siècle, on assiste à une inflation de publications. Les collections deviennent trop volumineuses pour être conservées dans un lieu unique. Une part d'entre elles (livres, périodiques, audiovisuel) déménageront prochainement à Tolbiac. C'est la première fois que la Bibliothèque renonce à son principe de centralisation.

Légendes celtes

L'Université d'été de Bretagne a organisé à Lorient durant l'été deux semaines de rencontres autour de l'histoire du monde celtique – sa naissance, sa religion, ses survivances –, puis autour de la légende arthurienne – ses origines, sa symbolique.
Renseignements : BP 251, 56102 Lorient Cedex. Tél : (16) 97 64 19 90.

Nouvel Ouest

Une équipe de rédacteurs bretons entend proposer aux organes de presse des articles « clés en mains ». Les compétences de ces journalistes sont multiples : leurs reportages traitent tant d'économie, de culture, que de faits de société. Mais surtout, leur approche est originale : comme cette étude consacrée à une nouvelle variété de pomme de terre conçue en laboratoire, qu'ils relient astucieusement à sa lointaine aïeule, la parmentière, rendue célèbre par Louis XVI qui, en 1786, la veille de la Saint Louis, en arbora la fleur à sa boutonnière.
Nouvel Ouest. Jean-Pierre Le Marc, rue de Prat An Askel, Larvor, 29750 Loctudy. Tél : (16) 98 87 40 63.

Les plus anciennes peintures rupestres

Le soir de Noël 1994 des spéléologues amateurs découvraient sur les parois d'une grotte à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche) – baptisée depuis grotte Chauvet –, un exceptionnel bestiaire : plus de trois cents animaux dont certains jamais observés dans l'art préhistorique – hyènes, hiboux, panthères... Les analyses au carbone 14 réalisées sur des échantillons prélevés sur la grotte Chauvet font remonter l'origine des peintures à 30 000 ans avant notre ère. Elles se révèlent ainsi les plus anciennes peintures rupestres connues à ce jour. Le site orné de peintures rupestres le plus ancien était jusqu'à présent la grotte Cosquer, près de Marseille ; or le fameux dessin d'une main en négatif avait été daté de 27 000 ans avant notre ère. Les célèbres sites d'Altamira en Espagne et de Lascaux en France, qui remontent à 15 000 ans, sont ainsi largement dépassés. Une exposition consacrée à l'art préhistorique des gorges de l'Ardèche commémore la découverte.
Jusqu'au 15 septembre. Mairie de Vallon-Pont-d'Arc, 07150 Vallon-Pont-d'Arc. Tél : (16) 75 37 17 68.

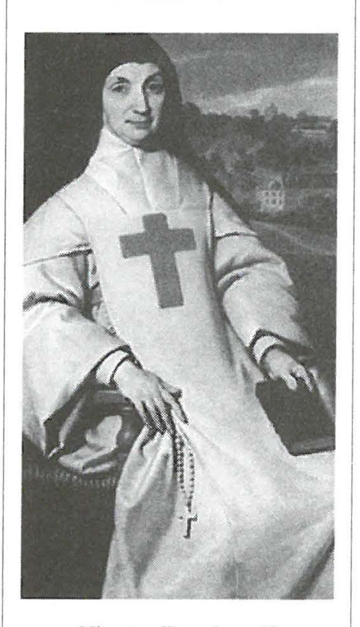
Le musée des Monuments français

Créé en 1792 pour sauver les sculptures des débordements révolutionnaires, le musée des Monuments français fut l'un des premiers musées de France. Les encombrantes et invendables œuvres de pierre et de bois, pour la plupart confisquées au clergé – les tombeaux des rois de France, aujourd'hui à Saint-Denis, faisaient partie du butin – avaient ainsi été recueillies par un passionné de muséographie qui avait entrepris de les mettre en scène. Sous Louis XVIII, le musée ferma ses portes, et l'ordre fut donné de restituer aux familles spoliées leurs monuments, et aux lieux de culte leurs statues et tombeaux. Rouvert pour l'Exposition universelle de 1878, le musée s'étendait aux deux ailes du palais du Trocadéro, et exposait des reproductions. En 1937, relogé dans le palais de Chaillot de Carlu, il devenait le musée des Monuments français. Un vaste projet le ranime aujourd'hui. Il va s'étendre en surface, chasser la fondation Danielle Mitterrand, la Cinémathèque, le musée du Cinéma, et intégrer à son domaine l'architecture et l'urbanisme – des temps modernes au milieu du XXe siècle. Le nouveau grand musée français de l'Histoire de l'architecture ouvrira ses portes en 1998.

Elections

M. Guy Pedroncini, professeur à la Sorbonne, spécialiste de la Première Guerre mondiale, a été élu président du Comité national du Souvenir de Verdun.
M. Michel Zink, spécialiste de la littérature médievale française a été élu au Collège de France.

Jansénisme



Mère Angélique Arnauld par Philippe de Champaigne

Succès de l'exposition Philippe de Champaigne et Port-Royal qui s'est tenue durant l'été au Musée national des Granges de Port-Royal en vallée de Chevreuse.
Philippe de Champaigne (1602-1674), peintre officiel de Louis XIII et du cardinal de Richelieu, auteur de quelques-uns des plus beaux décors de la moitié du XVIIe siècle, avait noué des liens étroits avec les religieuses de Port-Royal-des-Champs. Éprouvé dans sa vie familiale, il avait su trouver auprès d'elles le réconfort et leur avait confié l'éducation de ses filles – l'une d'elles y prit d'ailleurs le voile. Et lorsque débutèrent les persécutions, le peintre demeura l'allié fidèle des gens de Port-Royal. L'exposition a évoqué ces liens privilégiés à travers des tableaux que

l'artiste exécuta pour l'abbaye : des peintures sacrées, mais aussi les portraits des moniales, de leurs directeurs spirituels, ou des solitaires qui faisaient retraite aux Granges.

EXPOSITIONS

Filmer la guerre

L'Historial de la Grande Guerre ne pouvait manquer de célébrer le centenaire du cinéma. La guerre de 1914-1918 a suscité une grande diversité de productions cinématographiques : films d'actualité, de reportage, mais aussi films de fiction, de divertissement, de propagande... Pour la première fois le cinéma assurait la couverture médiatique d'un conflit. Lors de la grande bataille de la Meuse, en 1916, des images furent même tournées en première ligne. Au travers d'affiches, de photographies, de programmes de projection, d'extraits de films, l'exposition présente un panorama des différents types d'images proposées au public entre 1914 et 1918.

Filmer la guerre de 1914-1918. Jusqu'au 30 septembre. Historial de la Grande Guerre, Château de Péronne, BP 63, 80201 Peronne Cedex. Tél : (16) 22 83 14 18.

Au service de l'épopée

L'exposition retrace l'histoire de l'épopée napoléonienne à travers la faïence fine des grandes manufactures du XIXe siècle (Creil, Montereau, Gien...) Déjà utilisés sous le Consulat comme propagande, ces pièces de faïence populaires, essentiellement des assiettes, mais aussi des pichets, des bols, des sucriers, même des lavabos, connurent une grande vogue sous la Monarchie de Juillet et contribuèrent à répandre la légende napoléonienne. Elles reproduisent les effigies de Napoléon et Joséphine, le château de la Malmaison, les scènes des plus célèbres batailles, l'exil à Sainte-Hélène, ou le Retour des Cendres en 1840. Et parfois elles s'inspirent directement des tableaux des grands peintres, comme David ou Girard.

Des assiettes pour l'Empereur. Jusqu'au 2 octobre. Musée national des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau, avenue du Château de Malmaison, 92500 Rueil-Malmaison. Tél : (1) 41 29 05 55.

Musée Colette

Un musée littéraire consacré à Colette vient d'être inauguré dans l'Yonne, à Saint-Sauveur-en-Puisaye, le village natal de l'auteur de *Sido*. Souhaité dès 1974 par Colette de Jouvenel, surnommée Bel-Gazou, la fille de l'écrivain, ce musée aura mis vingt ans à voir le jour. Une première tentative, dans l'appartement de Colette au Palais-Royal, à Paris, avait échoué. En 1987, les héritiers de Colette firent don à la commune de Saint-Sauveur d'un ensemble de meubles, livres et objets qui lui avaient appartenu. Ils ont pris place dans une aile du château de Saint-Sauveur récemment restauré. Et de la fenêtre, on aperçoit le jardin de la maison natale de Colette.

Musée Colette. Château de Saint-Sauveur, 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye. Tél : (16) 86 45 61 95.

Templiers et hospitaliers

Dès le XIe siècle, les pays chrétiens d'Europe se couvrirent d'un réseau de domaines ruraux dont l'essentiel des revenus était destiné à soutenir la mission des ordres de moines-soldats qui à Jérusalem assuraient la protection des Lieux saints. À la tête de ces domaines, les Templiers et les Hospitaliers placèrent un commandeur, membre de l'ordre. Les lieux-dits « La Commanderie », « Le Temple », « L'Hôpital » marquent encore aujourd'hui cette survivance. L'exposition témoigne à travers les vestiges qui subsistent en Touraine de l'importance de ce mouvement.

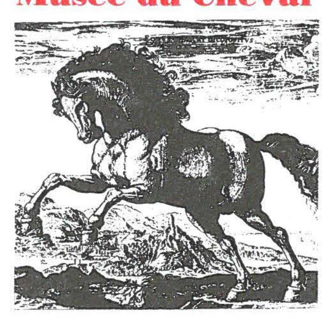
Les commanderies templières et hospitalières en Touraine. Jusqu'au 30 novembre. Hôtel Goüin, 25 rue du Commerce, 37000 Tours. Tél : (16) 47 66 22 32.

Les Bretons et la médecine

L'exposition présentée au château de Kerjean, une demeure seigneuriale du XVIe siècle, illustre quatre siècles d'histoire et de pratiques médicales en Bretagne. Fontaines guérisseuses, statues de saints réputés protecteurs, ex-voto peints ... témoignent d'un temps où la maladie était considérée comme un châtiment de Dieu. La reconstitution d'un jardin de plantes médicinales rappelle leurs vertus thérapeutiques. Des objets d'apothicaires, des instruments chirurgicaux anciens, des ouvrages médicaux d'époque illustrent les progrès d'une médecine qui devint dès le XIXe siècle plus rationnelle. Et bien sûr les travaux de prestigieux Bretons, comme Laennec, sont évoqués.

Les Bretons et leur santé : 1500-1900. Jusqu'au 31 octobre. Château de Kerjean, 29440 Saint-Vougay. Tél : 98 69 93 69.

Musée du Cheval



En 1719, Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, fit élever à Chantilly des écuries dignes de son rang. En 1982, à l'initiative d'Yves et Annabel Bienaimé, et ce sans la moindre subvention, ce fleuron de l'architecture du XVIIIe siècle a été aménagé en Musée Vivant du Cheval. L'univers du cheval et de l'équitation à travers les âges y est présenté. Les visiteurs peuvent découvrir des expositions aussi variées que le « Cheval et la soie », « le Cheval dans la mythologie ». Tous les premiers dimanches de chaque mois, de février à novembre inclus, les spectateurs peuvent, au cours du spectacle équestre, apprécier une quinzaine de tableaux, où tant la beauté et l'originalité des costumes que le travail équestre sont remarquables. A noter, le spectacle spécifique de Noël tous les dimanches de décembre et le premier dimanche de janvier.

Musée Vivant du Cheval, 60631 Chantilly. Tél : (16) 44 57 13 13, Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h 30 à 18 h 00

L'or des Sarmates

Les Sarmates étaient un peuple nomade venu des steppes d'Asie centrale qui au IIIe siècle avant notre ère franchirent la Volga, et, progressant vers l'Ouest, refoulèrent les Scythes, pour atteindre les portes des cités grecques de la mer Noire. Les 200 pièces réunies pour l'exposition – et provenant des musées d'Azov et de Rostov-sur-le-Don –, pointes de flèches, cruches d'argile, somptueux bijoux, revêtements d'armes... ressuscitent ces cavaliers casqués et cuirassés, armés de lances et d'épées, qui firent trembler l'Occident et dont les descendants, les Alains, se seraient fondus en Bretagne.

Entre Asie et Europe, l'Or des Sarmates. Jusqu'au 29 octobre. Abbaye de Daoulas, 29460 Daoulas. Tél : (16) 98 25 84 39.

Histoire militaire

Un château fort provençal datant du XIe siècle, acquis après la Révolution par la ville de Salon, abrite depuis une vingtaine d'années l'un des plus beaux musées militaires français. Le château de l'Empéri expose une collection d'armes et d'armures du XIVe au XVIIe. Le fleuron de ses collections est sans nul doute l'ensemble de 200 armes à feu qui retrace l'histoire de l'armement portatif français de 1650 à 1918. Dans les salles réservées à l'Empire, des mannequins revêtus de l'uniforme d'officier de hussard, de grenadier à pied de la garde, de sous-officier de chasseur... voisinent avec des souvenirs de l'Empereur et de ses maréchaux. Le musée évoque aussi la Grande Guerre : des débris, reliques percées, tordues et éclatées, ramassées sur le front, des écriteaux de tranchées, au côté d'un canon de 75 français, ne peuvent manquer d'émouvoir.

Musée de l'Empéri. Château de l'Empéri, 13300 Salon-de-Provence. Tél : (16) 90 56 22 36.

Les Normands aux XIe et XIIe siècles

L'époque romane a marqué l'apogée de l'histoire des Normands. Les héritiers du duché fondé par les Vikings deviennent des conquérants, fondateurs de nouveaux royaumes. Ils entreprennent la conquête de l'Italie méridionale. Sous leur emprise, le Mezzogiorno italien devient une puissance européenne. Une civilisation originale, à la croisée de l'Orient et de l'Occident, voit alors le jour entre Capoue et Palerme. À la même période, une nouvelle lignée, connue sous le nom de Plantagenêt, s'impose à la tête de l'empire anglo-normand. Ses terres s'étendent du nord de l'Angleterre à l'Aquitaine, mais sa prédominance ne durera pas.

Italie des Normands, Normandie des Plantagenêts. Jusqu'au 25 septembre. Musée de Normandie, salle de l'Echiquier et Eglise Saint-Georges du Château, 14000 Caen. Tél : (16) 31 86 06 24.

LIVRES ANNONCÉS

Essais, documents

L'Épopée des Croisades, par René Grousset (réédition).
En septembre, chez Perrin.

Libérer Jérusalem, la première croisade, par Jacques Heers.
En septembre, chez Perrin.

Histoire et dictionnaire de la France classique, par René Pillorget. En novembre, chez Laffont, collection Bouquins.

Cours au collège de France (1838-1851), deux tomes, par Jules Michelet.
En septembre, chez Gallimard.

Le Roi, mythe, symbole et réalité, par Jean-Paul Roux.
En septembre, chez Fayard.

La Grande histoire de la Seconde Guerre mondiale, mai 1945-septembre 1945, – tome 9 –, par Pierre Montagnon. En août, chez Pygmalion-Gérard Watelet.

Il y a cinquante ans, Pierre Laval, par Yves-Frédéric Jaffré.
En septembre, chez Albin Michel.

La Bataille d'Alger, par Pierre Pélissier.
En septembre, chez Perrin.

La Ve République 1958-1995 de De Gaulle à Chirac, par Arnaud Teyssier.
En septembre, chez Pygmalion-Gérard Watelet.

Le Secret des jours – une chronique sous la Ve République, par Philippe de Saint Robert.
En septembre, chez Lattès.

Le Dîner des Mousquetaires, trente ans de vie littéraire, – recueil d'articles et chroniques –, par Gabriel Matzneff.
En septembre, à la Table Ronde.

La Légion française des combattants (nouvelle édition), par Jean-Paul Cointet.
En octobre chez Albin Michel.

Dictionnaire historique, par Dominique Vallaud.
En septembre, chez Fayard.

Emil CIORAN (1911-1995)

Jeune écrivain roumain des années trente, Cioran vint à Paris peu avant la guerre. Il y resta toute l'occupation, et ce qu'il apprit sur ce qui se passait dans son pays ne l'incita pas à y rentrer : rebelle aux idéologies y compris au marxisme, il y aurait probablement perdu la vie.

Son exil fut une chance pour la France : il devint l'un des écrivains les plus audacieux et les plus profonds, après avoir décidé de poursuivre son œuvre directement dans notre langue, il vécut longtemps dans la précarité : quand je l'ai connu, il habitait un modeste hôtel du Quartier latin. Sa situation s'améliora progressivement grâce à son audience internationale et à ses travaux de traduction (c'était aussi un linguiste exceptionnel), mais il se tint toujours à l'écart des honneurs et des fonctions.

Je partageais son goût de la marche : nous nous sommes souvent promenés ensemble, surtout au Luxembourg. Il avait la simplicité des grands. Je ne me souviens pas qu'au cours de ces promenades, il ait fait une seule fois allusion à l'un de ses livres. Il parlait de ce qui confirmait son pessimisme, mais aussi de ce qu'il aimait : tel écrivain, telle rencontre, telle ville, tel pays. C'est pourquoi je ne peux pas le considérer exclusivement comme le philosophe du désespoir et du néant. Il a certes connu plus d'une fois la tentation du suicide, mais il est mort de mort naturelle. C'est qu'en dépit de tout ce qu'il rejetait, il avait un goût profond de bien des choses, et j'ai eu parfois l'impression qu'une sorte de pudeur l'empêchait d'avouer que son désespoir n'était pas total.

PAUL SÉRANT

Gallimard a réuni les *Œuvres* de Cioran en un volume de sa nouvelle collection « Quarto », 1 820 pages, 175 F.

Biographies

Hannibal, par Serge Lancel.
En octobre, chez Fayard.

Brunehilde, la première reine de France, par Roger-Xavier Lanteri.
En septembre, chez Perrin.

Réhabilitation de Jeanne d'Arc, la reconquête de la France, par Régine Pernoud. En septembre, au Rocher.

Marie de Médicis, par André Castelot. En septembre, chez Perrin.

Henriette d'Angleterre : duchesse d'Orléans, par Jacqueline Duchêne.
En octobre chez Fayard.

Christine de Suède, par Françoise Kermina. En septembre, chez Perrin.

Louis XI, par Emmanuel Bourassin.
En septembre, chez Tallandier.

Louise de Prusse, par Joël Schmidt.
En octobre, chez Perrin.

Chronique de la France de Louis XVI (1774-1789), par Pierre Rétat.
En octobre chez Fayard.

Bourdaloue, par Aimé Richardt. En octobre, chez In Fine.

Le Duc de Morny, par Jean-Marie Rouart. En septembre, chez Gallimard.

Desaix, le sultan de Bonaparte, par Gonzague Saint-Bris.
En septembre, chez Perrin.

Vivant Denon, le cavalier du Louvre, par Philippe Sollers.
En octobre, chez Plon.

Raspoutine, par Paul Mourouzy.
En septembre, au Rocher.

Albert Schweitzer, par Pierre Lassus.
En septembre, chez Albin Michel.

Un Français nommé Pétain, par Philippe Alméras. En octobre, chez chez Robert Laffont.

Jacques Soustelle, par Bernard Ullmann. En octobre, chez Plon.

Giono, l'Italien, par Claude Mourthé. En septembre, au Rocher.

Faulkner, par Edouard Glissant.
En septembre, chez Stock.

Jean Monnet, par Eric Roussel.
En septembre, chez Fayard.

Correspondances, mémoires

Journal (tome 1), par Léon Bloy.
En septembre, à L'Âge d'Homme.

Cher Maître – 300 lettres inédites à Charles Maurras – préfacé par Pierre-Jean Deschodt.
En septembre, chez Bartillat.

Le Combat d'une vie, par Hélie Denoix de Saint-Marc.
En octobre, chez Plon.

Contre les Galiléens, par l'empereur Julien, introduction et traduction de Christopher Gérard.
En septembre, aux Éditions Ousia (Bruxelles, distribution J. Vrin, Paris).

Le Voyageur entre deux mondes, par Walter Flex, introduction et traduction de Robert Steuckers.
En septembre, au Porte-Glaive.

Mythes et peuples

Dracula, collectif sous la direction de Charles Grivel.
En octobre, à L'Herne.

Contes et légendes de Flandres et Picardie, réunis et présentés par Marguerite Lecat et Eric Vanneufville.
En septembre, chez France-Empire.

Histoire des Goths, par Jordanes (traduit et présenté par Olivier Devilliers).
En septembre, aux Belles Lettres.

Histoire de l'Espagne, par Joseph Perez.
En septembre, chez Fayard.

Histoire des Arabes, sous la direction de Dominique Chevallier et André Miquel.
En septembre, chez Fayard.

Histoire de la Lorraine, des temps anciens à nos jours, par Jean-Marie Cuny. Editions Jean-Marie Cuny.
19 rue Saint-Michel, 54000 Nancy.

La France et l'Afrique, d'un Empire ruineux à une coopération inutile. In L'Afrique Réelle, n° 8-9, sous la direction de Bernard Lugan.
B.P. 6 - 03140 Charroux.

Pages réalisées par Macha Manski

Agenda de l'histoire

Juillet

1er juillet
1863 – Premier jour de la bataille de Gettysburg en Pennsylvanie entre les armées sudistes du général Robert E. Lee et les armées nordistes du général Meade. Contre leur attente, les Sudistes furent vaincus. Cette bataille marque le tournant capital de la guerre de Sécession qui se terminera deux ans plus tard par la victoire du Nord et l'écrasement du Sud.

2 juillet
1035 – Mort de Robert, dit le Diable ou le Magnifique, duc de Normandie, père de Guillaume le Conquérant.

3 juillet
323 – Constantin Ier remporte sur l'Empereur Licinius la bataille d'Andrinope (Hadrianapolis). Après le partage de 313, la partie orientale de l'Empire avait échu à Licinius dont la politique religieuse était hostile au christianisme. Constantin le fera étrangler en 325. La bataille d'Andrinople marque le triomphe du « parti chrétien ».

4 juillet
1904 – Vote à la Chambre des députés de la loi interdisant le droit d'enseigner aux congrégations religieuses.

5 juillet
1801 – Victoire de la flotte française à Algésiras sur la flotte anglaise.

6 juillet
1535 – Exécution de Thomas More, grand chancelier d'Angleterre. Par grâce spéciale du roi Henri VIII, la pendaison fut remplacée par la décapitation. Sa tête resta exposée quatorze jours sur le pont de Londres.

7 juillet
1614 – Mort de Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme. Ses écrits et biographies d'hommes et femmes célèbres ne furent publiés qu'après sa mort.

8 juillet
1797 – Proclamation de la république Cisalpine.

9 juillet
1762 – La future Grande Catherine est portée sur le trône par un coup d'État de la Garde, conduite par les frères Orlov qui assassinent le tsar Pierre III.



Le général Robert E. Lee, chef des armées sudistes

10 juillet
1637 – Enregistrement des lettres patentes portant création de l'Académie française.

11 juillet
1302 – Bataille de Courtrai, dite des Éperons d'or. Victoire des milices flamandes sur la chevalerie française conduite par Robert d'Artois. L'anniversaire est devenu la fête nationale flamande.

12 juillet
1790 – L'Assemblée Constituante vote la Constitution civile du clergé.

13 juillet
1946 – Condamnation à mort à Belgrade, par un tribunal titiste du chef nationaliste et monarchiste serbe Mikhailovitch, abandonné par l'Angleterre.

14 juillet
1920 – Promulgation de la Loi Maurice Barrès qui institue officiellement la fête nationale de Jeanne d'Arc.

15 juillet
1099 – Prise de Jérusalem par les Croisés de Godefroy de Bouillon.

16 juillet
622 – Mahomet, poursuivi par les magistrats de la Mecque, est obligé de se retirer à Médine. La date de ce départ appelée « hégire » (de l'arabe *hidjra*, expatriation) est le début de l'ère musulmane.

17 juillet
1676 – Exécution de la marquise de Brinvilliers. Les crimes de la Marquise (son père, deux de ses frères et une de ses sœurs étaient morts empoisonnés en quatre ans), furent découverts à la mort du sieur de Sainte-Croix qui lui avait appris l'art des poisons.

18 juillet
387 av. JC – Les Gaulois, sous le commandement de Brennus, s'emparent de Rome.

19 juillet
1896 – Obsèques du marquis de Morès au cimetière Montmartre. Saluant sa mémoire, Maurice Barrès déclara : *« Sur l'union de l'idée socialiste et de l'idée nationaliste, je ne crains jamais d'insister. Je crois que nous aurons servi la mémoire du héros que nous honorons si nous établissons fortement la puissance convergente des deux principes auxquels il dévoua ses efforts et sa vie. »*

21 juillet
1921 – Désastreuse défaite espagnole dans les défilés d'Anoual, au Maroc. Les dissidents rifains capturent 12 000 soldats espagnols.

22 juillet
1306 – Philippe le Bel ordonne l'expulsion des juifs et la saisie de tous leurs biens sur le territoire du royaume.

23 juillet
1945 – Ouverture à Paris du procès du maréchal Pétain, âgé de 89 ans. Il sera condamné à mort le 14 août. Sa peine ayant été commuée en détention à perpétuité, il mourra en 1951 sans avoir retrouvé la liberté.

24 juillet
1936 – Le colonel Moscardo, commandant l'école des cadets de Tolède, assiégée depuis le 22 juillet par les troupes du Front populaire, refuse de rendre l'Alcazar en échange de la vie de son fils pris en otage. La tragique conversation téléphonique entre le père et le fils est restée célèbre. Luis Moscardo sera fusillé le 14 août.

25 juillet
1524 – Mort au château de Blois de la reine Claude de France, première épouse de François Ier, son cousin. Elle était fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Elle laissa son nom à une prune.

26 juillet
1793 – Établissement des premières lignes télégraphiques par la Convention. La première expérience du télégraphe, conçu par Jean Chappe, avait eu lieu le 12 juillet 1793. Une dépêche avait été transmise à quarante-huit lieux de distance en treize minutes et quarante secondes.



Marie Thérèse d'Autriche

30 juillet
1683 – Mort de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France.
Fille de Philippe IV, roi d'Espagne et d'Élisabeth de France, elle épousa Louis XIV en 1660, conformément au traité des Pyrénées et contre sa renonciation au trône d'Espagne. Bossuet et Fléchier prononcent son oraison funèbre.

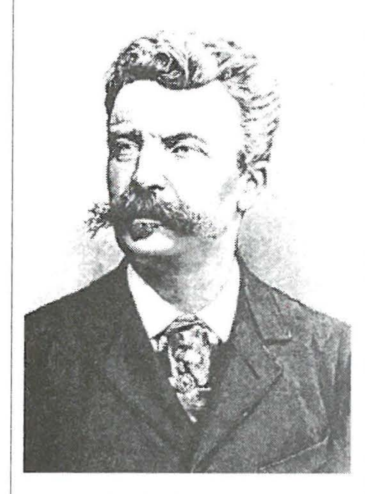
Août

1er août

1469 – Institution par Louis XI de l'ordre de Saint-Michel. Selon la tradition, toutes les fois que les Anglais s'approchaient du Mont Saint-Michel, des orages éclataient sur terre et sur mer.

2 août

1546 – Exécution d'Étienne Dolet, imprimeur accusé d'athéisme. Condamné une première fois par une *chambre ardente*, dont la mission était la condamnation au feu des hérétiques ou des protestants, il fut sauvé par François Ier qui lui accorda des lettres de rémission. Le 2 août, il fut repris, jugé, condamné au feu par un tribunal ecclésiastique et brûlé vif avec ses livres, place Maubert.



Guy de Maupassant

3 août

1919 – L'armée roumaine entre dans Budapest et met fin à la dictature communiste de Béla Kun qui s'enfuit en Russie. Accusé de « cosmopolitisme », il disparaîtra dans les grandes purges staliniennes et sera réhabilité par Khrouchtchev en 1958.

4 août

1922 – Mort d'Enver Pacha, chargeant seul, sabre au clair, une formation arménienne de l'armée rouge au Turkestan.

5 août

1850 – Naissance de Guy de Maupassant. Encouragé par son compatriote Flaubert, il devint célèbre à la publication de *Boule de suif* (1880).



Journée du 10 août 1792. Attaque des Tuileries et arrestation de la famille royale. À droite, on voit le massacre des gardes suisses.

6 août

1552 – Arrêt du Parlement de Paris frappant d'interdiction les « écoles buissonnières ». L'origine de cette expression remonte à l'époque où les luthériens craignant d'être découverts, allaient tenir leur cours d'enseignement dans la campagne.

8 août

1793 – La Convention décide la suppression des académies et des universités.

9 août

1945 – Lancement par les États-Unis de la deuxième bombe atomique sur la ville japonaise de Nagasaki.

10 août

1792 – À l'appel de Danton, la populace envahit le palais des Tuileries. Après le massacre des gardes suisses qui, sur ordre du roi, ont cessé le feu, Louis XVI et sa famille sont placés en état d'arrestation. Cette journée marque la fin de la monarchie.

11 août

1804 – François II, dernier empereur du Saint Empire romain germanique, renonce à son titre millénaire. Désormais, il sera appelé François Ier, empereur héréditaire d'Autriche. Le traité de Luneville en 1801 avait décidé la dissolution du vieil Empire germanique.

12 août

1687 – Deuxième bataille de Mohacs, revanche sur les Turcs qui avaient écrasé 160 ans plus tôt l'armée hongroise au même endroit (29 août 1526) et conquis la Hongrie.

13 août

1876 – Première représentation de la Tétralogie de Wagner au Festspielhaus de Bayreuth.

14 août

1844 – Bataille de l'Isly. Capture de la smala d'Abd-el-Kader par le duc d'Aumale et le général Bugeaud.

15 août

1947 – L'Empire des Indes cesse officiellement d'exister. Le 3 juin, Lord Mountbatten, vice-roi des Indes, avait annoncé à la radio que le gouvernement britannique avait accepté de considérer l'Inde comme indépendante.

16 août

1792 – Décret fixant la majorité des Français à 21 ans.

17 août

1987 – Mort par strangulation, à la prison de Spandau de Rudolf Hess. Son fils accusera les autorités anglaises de l'avoir fait assassiner.

18 août

1847 – Assassinat de la Duchesse de Choiseul-Praslin, née Fanny Sébastiani. Son mari Théobald, duc et pair de France, est soupçonné de lui avoir porté les 29 coups de couteau qui l'ont tuée. Malgré ses déclarations embarrassées et contradictoires, le Duc de Choiseul-Praslin nie toute responsabilité dans ce crime. Arrêté puis incarcéré, il s'empoisonne dans sa cellule le 21 août et meurt sans avoir parlé.

19 août

14 – Mort du premier empereur romain, Octave-Auguste.

20 août

1949 – Rakosi, secrétaire général du Parti communiste hongrois, proclame la « République populaire hongroise ». Les élections de novembre 1945 n'avaient donné que 17% des voix aux communistes. Mais la présence de l'Armée rouge imposera la prise de pouvoir par les seuls communistes quatre ans plus tard.

21 août

1922 – Michaël Collins, l'un des chefs de l'Ira, est tué au cours d'une embuscade dans la région de Cork.

22 août

1806 – Mort du peintre Nicolas Fragonard.

23 août

1914 – Bataille de Charleroi. Le caporal Pierre Drieu La Rochelle, du 5e RI est blessé à la tête par un éclat d'obus. Vingt ans plus tard, il publiera *La Comédie de Charleroi.*

24 août

1972 – Mort subite de Lucien Rebatet, écrivain de race, polémiste redoutable et fasciste littéraire nullement repenti.

25 août

1807 – Mort du comte de Portalis. Avocat renommé, il contribua à l'édification du Code civil napoléonien.

26 août

1232 – Les Mongols brûlent Moscou.

28 août

1789 – Dans le cadre de la discussion sur les futures institutions du royaume, l'Assemblée constituante aborde la question du veto royal. À droite du président de séance se regroupent les partisans du veto, à gauche ses adversaires. La division droite-gauche est née ce jour-là.

29 août

1825 – Reconnaissance par le Portugal de l'indépendance du Brésil.

31 août

881 – À Sancourt-en-Vimeu, Louis III (Ludwig), roi des Francs, inflige aux Vikings la seule défaite sérieuse qu'ils aient essuyée au cours de leur conquête. Ses soldats composeront sur le champ de bataille le *Ludwigslied*, dernier texte connu rédigé en francique.

Septembre

1er septembre
1785 – Bonaparte est nommé lieutenant en second. Cette date marque le début de la carrière militaire du futur empereur.

2 septembre
1898 – Bataille d'Omdurman au Soudan. Les forces anglo-égytiennes du général Kitchener écrasent les Derviches de Khalifa. Un lieutenant du 21e lancier, Winston Churchill, participa à la charge, l'une des dernières de l'histoire.

3 septembre
1783 – La France, l'Espagne, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique signent à Versailles le traité de paix qui reconnaît l'indépendance de ces derniers. L'Angleterre restitue à la France Tobago, Gorée et le Sénégal. Mais cette guerre a ruiné les finances de France, provoquant la Révolution. Elle a également suscité la haine inexpiable de l'Angleterre qui fera tout, jusqu'en 1815 et au-delà, pour prendre sa revanche.

4 septembre
1456 – Le prince hongrois Jean Hunyadi contraint les Turcs de Mohamed II à lever le siège de Belgrade après une résistance de 40 jours.

5 septembre
1661 – Arrestation par le chevalier d'Artagnan, capitaine des mousquetaires, du surintendant Fouquet, sur ordre du jeune Louis XIV. Il mourra incarcéré à Pignerol, le 23 mars 1680, victime de la vindicte royale et de la haine de Colbert.

6 septembre
1948 – Couronnement de la reine Juliana, à Amsterdam. Sa mère, la reine Wilhelmine, avait abdiqué en sa faveur à cause de son grand âge le 30 juin.

8 septembre
1380 – Première victoire des Russes sur les Tartares remportée par le grand-prince de Moscou Dimitri Donskoï sur la Horde d'Or à Koulikovo (champs des bécasses).

9 septembre
9 – Arminius (Hermann) défait l'armée romaine de Varus à Teutoburg.

10 septembre
1525 – Naissance de Pierre de Ronsard au château de la Possonnière, près de Vendôme.

11 septembre
1885 – Naissance à Eastwood dans le Nottinghamshire de l'écrivain David Herbert Lawrence, auteur de *L'amant de Lady Chatterley*. À sa publication en 1928, le roman fut interdit par la prude Angleterre.

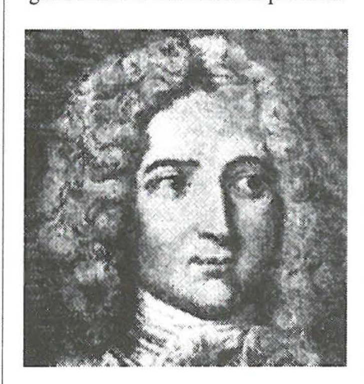
12 septembre
1764 – Mort du compositeur français, Jean-Philippe Rameau.

13 septembre
1515 – Bataille de Marignan. Les troupes du roi de France, François Ier, rencontrent les piquiers suisses dans cette petite ville proche de Milan. Après un essai de négociation, les Suisses attaquent. Le roi qui était à table, se lève et s'écrie *« Qui m'aime, me suive ! »* L'artillerie française aura raison des Suisses réputés invincibles. Le lendemain. François Ier est armé chevalier par Bayard sur le champ de bataille.

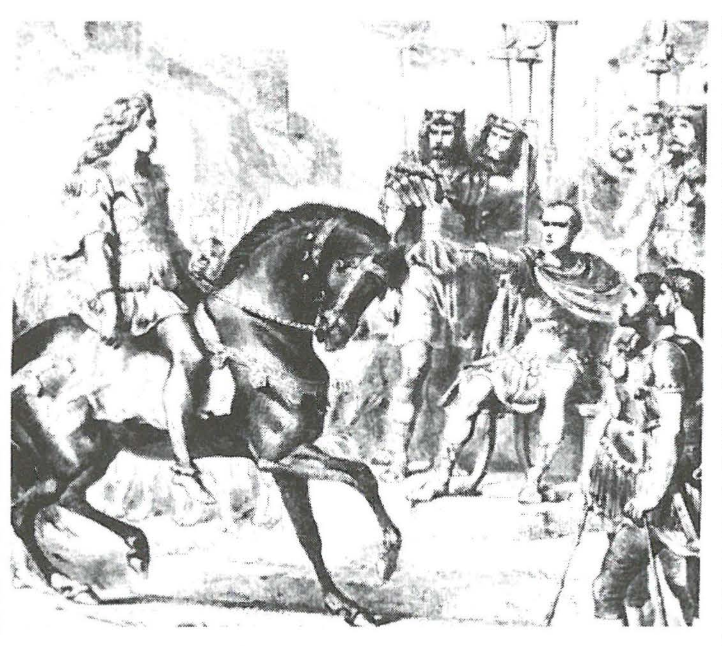
14 septembre
1792 – Philippe, duc d'Orléans, cousin de Louis XVI dont il avait voté la mort, s'affuble du nom de Philippe-Égalité et baptise ses jardins du Palais-Royal « Jardin de la Révolution ». Il sera guillotiné le 6 novembre 1793.

15 septembre
1943 – Proclamation par Mussolini de la République sociale italienne en Lombardie.

16 septembre
1809 – Les 11 officiers du corps-franc du major von Schill, capturés peu avant, sont fusillés par les Français à Wesel. Leur exemple galvanisera le nationalisme prussien.



Duguay-Trouin



Vaincu à Alésia, Vercingétorix se rend à César.

17 septembre
1665 – Mort de Philippe IV d'Espagne. Ce sera la cause de la guerre de Dévolution. Louis XIV réclame pour sa femme Marie-Thérèse, fille aînée du défunt, les provinces flamandes et la Franche-Comté. Cette guerre prend fin à la paix d'Aix-La-Chapelle, le 2 mai 1668. Louis XIV restitue la Franche-Comté mais conserve une partie de la Flandre espagnole.

19 septembre
1919 – Traité de Saint-Germain imposant le dépeçage de l'Autriche des Habsbourg et de la Hongrie.

20 septembre
1703 – Déposition de Mustapha II, empereur ottoman. Son frère, Achmet lui succéda.

21 septembre
1832 – Mort du romancier écossais, Sir Walter Scott. Magistrat de profession, il avait écrit *Quentin Durward* en 1823, créant le genre nouveau du roman historique.

22 septembre
1253 – Mort de Wenceslas III, roi de Bohême, à la suite d'un accident de chasse. Il avait déjà perdu un œil au cours d'une partie de chasse précédente...

24 septembre
1715 – Mort à l'abbaye de Hautvilliers, près d'Épernon, du moine bénédictin Dom Pérignon, inventeur du procédé de champagnisation.

25 septembre
1902 – Naissance à Kiel de l'écrivain Ernst von Salomon. Sa mère était née en Russie, son père en Angleterre. Un de ses ancêtres français, Louis-Frédéric Cassian de Salomon avait participé au complot de Pichegru contre Napoléon.

26 septembre
52 – Vaincu à Alésia, Vercingétorix se rend à César. La Gaule tombera pour longtemps sous l'influence de Rome et de l'Orient.

27 septembre
1736 – Mort de Duguay-Trouin, marin français. La hardiesse et le courage de ce malouin firent de lui une des figures de la marine française. À sa mort, il était chef d'escadre, commandeur de l'ordre de Saint Louis et lieutenant-général.

29 septembre
1820 – Naissance du duc de Bordeaux, futur comte de Chambord, fils posthume du duc de Berry et petit-fils de Charles X.

30 septembre
1928 – L'Anglais Alexander Fleming découvre la pénicilline.

Pages réalisées par Éric Coutances

Une destinée

Après l'avoir beaucoup brocardé, critiqué, combattu, admiré aussi de son vivant, les Françaisen sont venus à chérir la figure posthume de l'homme intraitable que ne cesse de grandir la comparaison avec le temps présent. Quelle fut la vérité de ce personnage d'exception et quelle sera sa place dans l'Histoire ? N'est-il pas trop tôt encore pour répondre ?

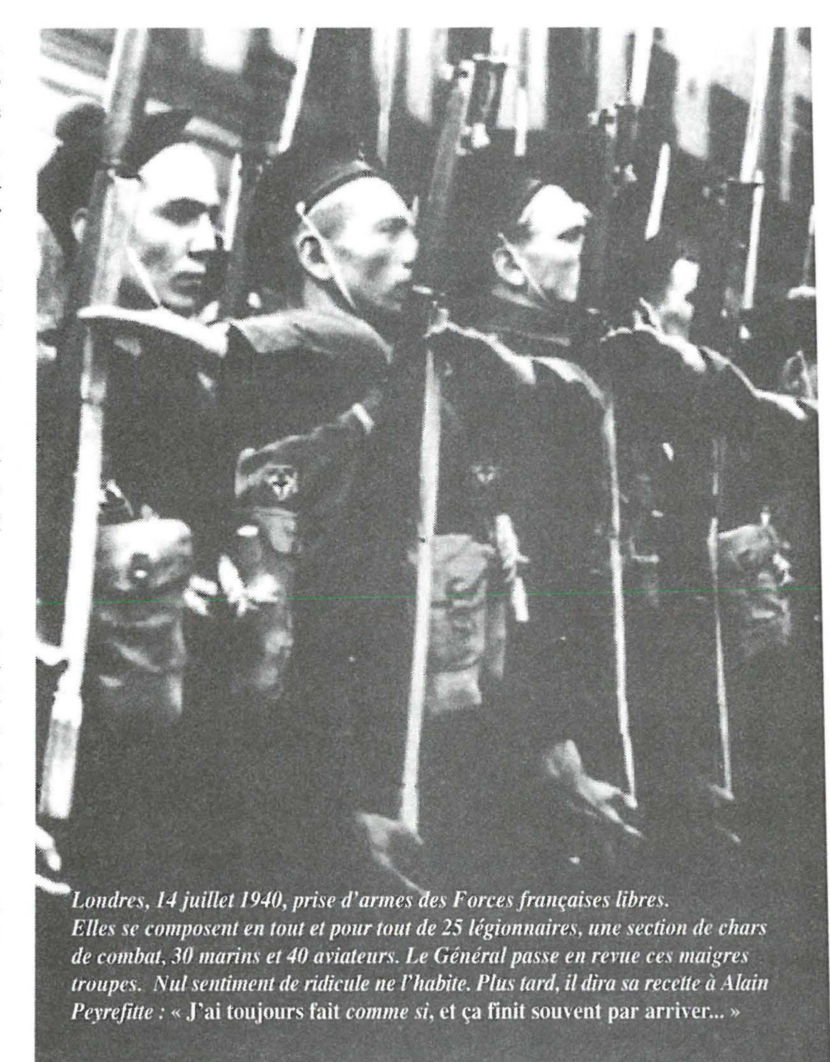
Le chef de bataillon de Gaulle avait quarante-deux ans, en 1932, quand il exaltait à la dernière page du *Fil de l'épée*, l'un des livres où il s'est le mieux livré, *« les ambitieux de premier rang* [...] *qui ne voient à la vie d'autre raison que d'imprimer leur marque aux événements et qui, de la rive des jours ordinaires, ne rêvent qu'à la houle de l'histoire »*. Mais il avait quinze ans quand, en 1905, au collège des jésuites de l'Immaculée-Conception, il consigna sur un carnet brun un récit d'anticipation dans lequel il se voyait déjà en *« général de Gaulle »* sauvant la France.

Bien d'autres adolescents ont ainsi rêvé de jouer un grand rôle. Mais lui réalisa ce rêve jamais abandonné. C'est toute la différence. Jamais il ne douta de ses talents supérieurs, tirant de cette certitude orgueilleuse une assurance, une autorité cassante, une suffisance même qui le rendirent souvent insupportable à ses camarades officiers et odieux à ses subordonnés (ceux, par exemple, de la 4e DCR).

Le général André Laffargue, qui fut le camarade du capitaine de Gaulle à l'École de Guerre en 1922, prit le parti d'en sourire : *« À la réunion d'ouverture, dans l'amphithéâtre des conférences, je vis un grand, très grand capitaine en bleu horizon descendre les gradins pour rejoindre sa place. Il marchait très droit, raide, grave, en se regorgeant, comme s'il déplaçait sa propre statue.* [...] *Je ne pus m'empêcher de m'écrier en moi-même :* "Eh bien, en voilà un qui ne se prend pas pour peu de chose !" »

Ce trait de tempérament, associé à un caractère profondément rancunier et vindicatif, mais aussi à des qualités rares, servit son étonnante carrière et soutint son intransigeance exemplaire face aux alliés. Malheureusement il fut également la cause de drames épouvantables.

Dès lors que, dans les premières semaines de l'été 1940, de Gaulle, par un effort héroïque, eut commencé de s'identifier à la France, toute contestation visant sa personne, ses propos ou ses actes, fut assimilée à une offense faite à la France même. Cette logique, inséparable de celle de la « légitimité », précipita les persécutions dont furent victimes, en 1944 et au-delà, tant de Français qui avaient eu le malheur d'être pétainistes.

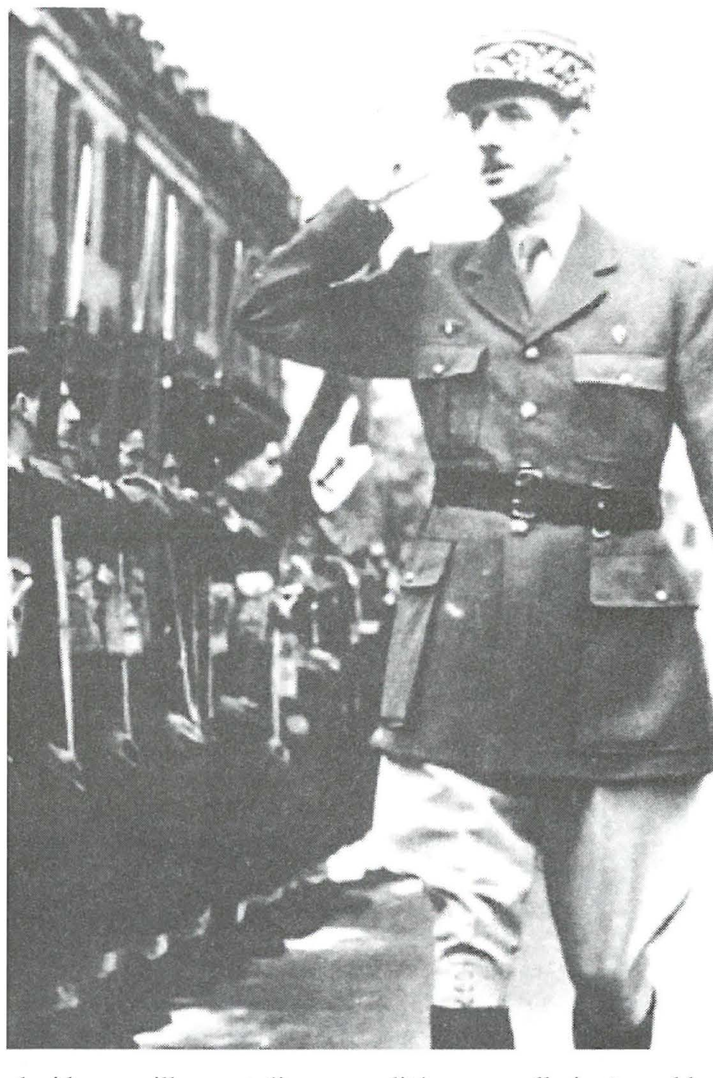


Londres, 14 juillet 1940, prise d'armes des Forces françaises libres. Elles se composent en tout et pour tout de 25 légionnaires, une section de chars de combat, 30 marins et 40 aviateurs. Le Général passe en revue ces maigres troupes. Nul sentiment de ridicule ne l'habite. Plus tard, il dira sa recette à Alain Peyrefitte : « J'ai toujours fait *comme si*, et ça finit souvent par arriver... »

Dix-huit ans après, la même logique nourrit une impitoyable vindicte contre les pieds-noirs, les officiers et tous ceux que révoltait la duplicité de la politique algérienne.

À moins de vingt ans de distance, les deux périodes de gouvernement du général de Gaulle furent ainsi marquées par ce qu'il faut bien appeler une guerre civile. Dans ces deux circonstances, une sorte de malédiction voulut qu'il s'opposât à des hommes appartenant à sa famille de pensée. Les traitant en ennemis, il s'appuya pour les vaincre sur les courants du *« relâchement et de la médiocrité »*. À deux reprises, il les brisa, ouvrant la voie sans le savoir aux germes putrides de la décadence et de la nuit. Un jour de mai 1968, apparut soudain à ses yeux stupéfaits et impuissants une *« chienlit »* dont il avait involontairement préparé le triomphe. Cet homme si

:ontradictoire



lucide par ailleurs et d'une moralité personnelle inattaquable, n'avait pas entendu l'avertissement d'Henry de Montherlant dans *La Guerre civile*, pièce donnée à Paris en 1965 : *« Qui a ouvert l'égout, périra par l'égout... »*

Vingt-cinq ans après la mort du Général, le temps ayant fait son œuvre, la cruauté des conflits entre frères ennemis s'est estompée. Subsiste la trace d'une philosophie politique, nationale et nietzschéenne, opposée aux miasmes de l'époque. Et les disciples actuels de cette pensée sont souvent les cadets ou les fils d'hommes qui avaient le plus violemment combattu le fondateur de la Vᵉ République à l'époque de l'Algérie.

Charles de Gaulle était un homme de droite issu d'une famille légitimiste proche de l'Action française. Lui-même avait été fortement marqué par l'enseignement maurrassien, la critique des sophismes idéologiques, le primat de l'intérêt national, le « politique d'abord ». Il s'en distingua cependant par une vision beaucoup plus ouverte, barrèsienne en quelque sorte. Celle d'une histoire nationale unitaire, acceptant la République comme un fait acquis. Plus tard, il y ajoutera la perception d'une communauté de destin européenne ancrée sur un môle franco-germanique.

Dès les années trente, de Gaulle a déjà placé ses ambitions bien au-delà de sa carrière militaire. Celle-ci est un tremplin, pas le but. Ce qui l'attire est d'ordre politique. Dans *Le Fil de l'épée*, le portrait qu'il dresse de l'ambitieux de haute stature n'est pas seulement celui d'un soldat. C'est celui d'un soldat qui prend en charge les affaires de la nation, un Louvois ou un Carnot. Et il souligne : *« On ne fait rien de grand sans de grands hommes, et ceux-ci le sont pour l'avoir voulu. »* Proposition plus proche de la philosophie mussolinienne que de la vulgate démocratique telle qu'on la professe alors sur les bords de la Seine ou de la Garonne.

Bien entendu, le lieutenant-colonel de Gaulle n'est pas fasciste. Sa vision des choses n'est pas celle d'un révolutionnaire. Il est conscient des graves défaillances de la IIIᵉ République, mais il ne songe pas à la renverser, tout au plus à la réformer. Il ne rêve pas à la dictature, mais à un grand ministère placé sous son autorité, qui coifferait à la fois la Guerre et dans une certaine mesure les Affaires étrangères, le futur « domaine réservé » du président de la Vᵉ République.

Dans cet espoir, il multiplie les contacts avec les hommes politiques capables de lui ouvrir les portes du gouvernement. Ce que fera, finalement, son protecteur, Paul Reynaud, dans les dramatiques circonstances de juin 1940.

Tel il se définit lui-même dans ses livres, tel il apparaîtra bientôt sous les projecteurs. De Gaulle n'est pas un idéologue. C'est un homme d'action prêt à faire son miel de tout. Son ambition n'est pas de changer le monde, mais d'utiliser les courants qui le font changer.

Sa vision machiavélienne de l'État lui interdit de voir au-delà. De voir qu'en ce siècle il n'y a pas de redressement national sans pédagogie nationale. Ce qu'il veut, c'est le pouvoir, la maîtrise de l'État, un État stable et fort pour exercer la grande politique à laquelle il se sent destiné. Être la France dans le jeu des puissances, ce qu'il appelle *« la grandeur »* voilà son ambition et ses limites. Mais, contrairement à tant de velléitaires ou d'ambitieux médiocres, le général de Gaulle possède les qualités de ses ambitions. Ce qui, plus tard, fascinera tant André Malraux.

DOMINIQUE VENNER

UNE CHRONOLOGIE

Charles de Gaulle 1890-1970

PAR PHILIPPE CONRAD

22 novembre 1890. Naissance à Lille de Charles, André, Joseph, Marie de Gaulle, fils de Henri de Gaulle et de son épouse Jeanne, née Maillot.

1896-1900. Le jeune Charles effectue ses études primaires à Paris, à l'école Saint-Thomas-d'Aquin.

Octobre 1900-juin 1907. Études secondaires à l'école libre de l'Immaculée Conception de Paris-Vaugirard.

1907. Charles s'inscrit en classe préparatoire à l'École centrale à l'école libre du Sacré-Cœur d'Antoing, en Belgique.

Octobre 1908. Il entre au collège Stanislas de Paris, en classe préparatoire au concours de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

1909. Reçu 119e à Saint-Cyr, il rejoint le 33e régiment d'infanterie cantonné à Arras.

1910. Il entre comme élève officier à l'École spéciale militaire au sein de la promotion « Fez ».

1911. Il est promu, le 1er octobre, au grade de sous-lieutenant.

1912. Il sort de Saint-Cyr en octobre, au treizième rang sur une promotion de 211 élèves officiers. Il est affecté au 33e régiment d'infanterie que commande alors le colonel Philippe Pétain.

1913. Il est promu au grade de lieutenant.

1914. Il est blessé à Dinant, le 15 août, alors que va s'engager la bataille des frontières.

1915. Décoré de la croix de guerre en janvier, il est blessé à la main dans la Somme au cours du mois de mars et se retrouve promu au grade de capitaine le 3 septembre.



Saint-cyrien en 1910

1916. Il est blessé et fait prisonnier le 2 mars à Douaumont. Il sera détenu en Allemagne pour la suite de la guerre. Il est enfermé successivement à Osnabrück, Neisse, Ingolstadt, Rosenberg, Passau et Wurtzburg. Sa captivité durera trente-deux mois au cours desquels il tentera à cinq reprises de s'évader.

Avril 1919. Le capitaine de Gaulle est détaché près de l'armée polonaise et chargé de cours à l'École d'application de l'infanterie de Rembertov.

30 juillet-20 août 1920. Il participe aux opérations engagées par l'armée polonaise sur la Vistule pour contenir l'Armée rouge qui a envahi la Pologne.

1921. Il est affecté à Saint-Cyr comme professeur d'histoire en février puis épouse le 6 avril Yvonne, Charlotte, Anne-Marie Vendroux, née en 1900, fille d'un industriel de Calais.

28 décembre 1921. Naissance d'un fils prénommé Philippe en l'honneur du maréchal Pétain.

1922. Il entre en novembre à l'École supérieure de Guerre.

1924. Il publie un premier ouvrage, *La Discorde chez l'ennemi*, qui rend compte des derniers mois de la guerre mondiale dans le camp allemand.

15 mai 1924. Naissance d'une fille, Élisabeth.

Octobre 1924. Il sort de l'École supérieure de Guerre avec mention « Bien ».

1925. Stagiaire au 4e bureau de l'état-major de l'armée du Rhin, il est détaché en juillet à l'état-major du maréchal Pétain, alors vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, en tant qu'« officier de plume ».

1927. En présence du maréchal Pétain qui l'a imposé, il présente à l'École de Guerre trois conférences remarquées, respectivement intitulées « L'action de guerre et le chef », « Du caractère » et « Du prestige ». Il est promu en septembre au grade de chef de bataillon et part

prendre le commandement du 19e bataillon de chasseurs en garnison à Trèves.
1928. Naissance de sa fille Anne, qui restera handicapée.
1929. Il part pour l'armée du Levant, où il servira aux 2e et 3e bureaux.
1931. Il publie, avec le chef de bataillon Yvon, une *Histoire des troupes du Levant*. Il est nommé en novembre à la 3e section du secrétariat général de la défense nationale.
1932. Publication du *Fil de l'épée*.
Décembre 1933. Il est promu au grade de lieutenant-colonel.
1934. Publication en mai de *Vers l'armée de métier*. Acquisition à Colombey-les-Deux-Églises, en Haute-Marne, de la propriété de La Boisserie. Première rencontre en décembre avec Paul Reynaud qui se fera devant la Chambre le porte-parole des thèses défendues par de Gaulle.
1936. Il est affecté, comme chargé de cours, au Centre des hautes études militaires. Il explique sans succès en octobre au président du Conseil Léon Blum l'urgence de la création d'une armée blindée et mécanisée mais il n'est pas entendu.
1937. Affecté en juillet au 507e régiment de chars de Metz, il est promu au grade de colonel en décembre.
1938. Publication de *La France et son armée*, ce qui va le brouiller définitivement avec le maréchal Pétain.
1939. Il est nommé commandant par intérim des chars de la Ve armée, à la veille de la déclaration de guerre.
Janvier 1940. Il rédige un mémorandum consacré à l'*Avènement de la force mécanique* qu'il fait parvenir à des parlementaires à et diverses personnalités.
26 avril 1940. Commandant par intérim de la 4e division cuirassée de réserve.
17 au 30 mai 1940. La 4e DCR est engagée contre les forces allemandes qui débouchent de la trouée de Sedan, à Montcornet (17 mai), à Crécy-sur-Serre (19 mai), enfin à Abbeville (à partir du 27 mai). Le 25 mai, le colonel de Gaulle est nommé général de brigade à titre temporaire.
5 juin 1940. Devenu président du Conseil le 19 mars précédent, Paul Reynaud remanie son ministère et nomme de Gaulle sous-secrétaire d'État à la Guerre.
9 juin 1940. De Gaulle se rend à Londres et y rencontre Churchill, mais n'obtient pas les renforts anglais espérés.
14 juin 1940. Nouvelle mission à Londres pour obtenir des Britanniques les moyens navals de continuer la lutte en Afrique du Nord.
16 juin 1940. De retour à Bordeaux, il apprend la démission de Paul Reynaud et la constitution imminente d'un cabinet Pétain.
17 juin 1940. Il quitte Bordeaux pour Londres en compagnie du général Spears. Il est reçu par Winston Churchill.
18 juin 1940. Il lance son premier appel sur les ondes de la BBC.
22 et 24 juin 1940. Signatures à Rethondes et à Rome des armistices conclus avec l'Allemagne et l'Italie.
28 juin 1940. Le gouvernement britannique reconnaît de Gaulle comme « *chef des Français libres* »

DE GAULLE ET PAUL REYNAUD



Récemment promu général de brigade à titre temporaire, de Gaulle entre dans le gouvernement Paul Reynaud (deuxième en partant de la gauche) le 5 juin 1940 en qualité de sous-secrétaire d'État à la Guerre. De ce modeste portefeuille ministériel, il fera, grâce à un drame national exceptionnel, le piédestal de son ascension future.

C'est le 5 décembre 1934 que le lieutenant-colonel de Gaulle rencontre pour la première fois Paul Reynaud, l'un des leaders de l'Alliance démocratique qui, député de Paris, a été ministre des Finances en 1930. L'auteur de *Vers l'Armée de métier* sait qu'il ne peut guère attendre de la haute hiérarchie militaire la mise en œuvre de ses projets de force mécanisée. Il suscite généralement chez ses supérieurs la méfiance, voire l'irritation. C'est tout naturellement sur un leader politique apparemment plein d'avenir qu'il reporte ses espoirs, au moment où Hitler s'apprête à réarmer l'Allemagne. Le jour même où le chancelier du Reich annonce sa décision, Reynaud défend devant la Chambre et contre l'avis du commandement le projet de formation d'un corps de bataille cuirassé fort de sept divisions, directement inspiré des théories de De Gaulle. Le futur général entretient des relations régulières avec son interlocuteur privilégié dans le milieu politique. Il se sent proche de cette personnalité atypique de la droite libérale, hostile à l'Italie mussolinienne puis aux accords de Munich. En mai 1936, de Gaulle félicite Reynaud pour le succès qu'il vient de remporter à l'occasion des élections qui ont vu la victoire du Front populaire : *« C'est avec une joie profonde que je vous adresse mes respectueuses félicitations pour votre victoire remportée dans la plus difficile conjoncture qu'on puisse imaginer. Veuillez me tenir, Monsieur le Ministre, demain comme hier, pour résolu à vous servir. »* Le 16 juillet il adresse à Reynaud un argumentaire qui doit lui permettre de défendre devant Daladier, ministre de la Défense nationale, le projet de corps cuirassé. Un mois plus tard, il présente sa candidature à un portefeuille ministériel : *« La France n'a pas un jour à perdre pour entreprendre une politique militaire nouvelle. Qui lui donnera le ministre assez clairvoyant pour comprendre, assez hardi pour entreprendre, assez ferme pour exiger ?... »* Deux ans plus tard, en pleine crise tchécoslovaque, une semaine avant la signature des accords de Munich, flatteur et empressé, de Gaulle affirme à Paul Reynaud *« voir venir, sans nulle surprise, les plus grands événements de l'Histoire de France et je suis assuré que vous êtes désigné pour y jouer un rôle prépondérant. Laissez-moi vous dire qu'en tout cas je serai, à moins d'être mort, résolu à vous servir, s'il vous plaît. »* Devenu président du Conseil le 21 mars 1940, Reynaud s'attribue le ministère de la Défense nationale et de la Guerre à partir du 18 mai et fait entrer le 5 juin dans son gouvernement le colonel de Gaulle, qu'il nomme général de brigade à titre provisoire...

Ph. C.



Le général de Gaulle, à Londres, au micro de la BBC.

3 juillet 1940. Attaque anglaise contre Mers el-Kébir, 1 300 marins français sont tués. Le lendemain, à la BBC, de Gaulle justifie cet acte de guerre.

Juillet-août 1940. Ralliement à la France libre des Nouvelles-Hébrides, de Tahiti, du Tchad, du Cameroun, du Congo et de l'Oubangui-Chari.

2 août 1940. De Gaulle est condamné par contumace à la peine de mort et à la dégradation militaire par un tribunal militaire français présidé par le général Frère.

7 août 1940. Accord de Gaulle-Churchill consacrant la reconnaissance de la France libre par l'Angleterre et assurant son financement.

23-25 septembre 1940. Échec de l'opération franco-britannique contre Dakar où le gouverneur Boisson, fidèle à Vichy, résiste victorieusement.

24 septembre 1940. Ralliement à la France libre de la Nouvelle-Calédonie.

24 octobre 1940. Entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler.

9 novembre 1940. Ralliement du Gabon.

17 novembre 1940. Institution de l'ordre de la Libération.

1er janvier 1941. Arrestation par les Anglais de l'amiral Muselier.

1er mars 1941. Prise de Koufra (Libye) par la colonne Leclerc.

LE PROCÈS DE 1940

Le 4 juillet 1940, un tribunal militaire formé de sept généraux convoqués à Toulouse *« en tenue de campagne et casque »* condamne le colonel de Gaulle (il est cassé de son grade de général de brigade à titre provisoire depuis le 22 juin) à quatre ans de prison et cent francs d'amende. On lui reproche d'avoir quitté la France pour l'Angleterre sans autorisation et d'avoir invité les militaires à la désobéissance. Une condamnation jugée insuffisante après l'affaire de Dakar et la « dissidence » de plusieurs colonies d'AEF. Un nouveau procès est donc organisé le 3 août à Clermont-Ferrand, suite à la manifestation de « faits nouveaux». Le rebelle de Londres est désormais accusé de trahison, d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État et de désertion en temps de guerre. Autant de chefs d'accusation dont la gravité justifie la condamnation à mort de l'intéressé par un tribunal militaire convoqué par le général de Lattre de Tassigny et présidé par le général Frère, futur héros de la Résistance qui mourra au camp de concentration du Struthof. Une condamnation à mort que les partisans du régime de Vichy présenteront après coup comme symbolique et simplement destinée à tromper les Allemands quant aux intentions du Maréchal d'appliquer les clauses de l'armistice. Le chef de l'État a même joint une note manuscrite suffisamment explicite au dossier, mais on ne sait s'il le fit tout de suite après le jugement ou plus tard, peut-être en 1943. Elle était rédigée en des termes qui ne pouvaient prêter à équivoque : *« Le jugement du général de Gaulle s'est imposé : 1°) par une nécessité de discipline militaire, 2°) comme valeur d'exemple afin d'arrêter un mouvement d'exode d'officiers français vers l'étranger, 3°) il est évident que ce jugement par contumace ne peut être que de principe. Il n'a jamais été dans ma pensée de lui donner une suite, 4°) je suis prêt au contraire à m'associer aux actes qui faciliteront le retour de l'ordre en France et l'union des cœurs entre tous les Français... »*

Ph. C.

ÉCHEC DEVANT DAKAR

Les 7 et 8 juillet 1940, les appareils du porte-avions britannique « Hermès » avaient attaqué Dakar et endommagé le cuirassé « Richelieu ». Il s'agissait pour les Anglais – comme à Mers el-Kébir – d'écarter tout danger de mainmise des forces de l'Axe sur les navires de guerre français. Moins de trois mois plus tard, une nouvelle opération est lancée contre le grand port français d'Afrique occidentale. Les Anglais veulent s'emparer de cette position stratégique. Ils convoitent des installations précieuses pour le ravitaillement et les réparations des navires empruntant la route du Cap. Pour de Gaulle, il s'agit avant tout de donner à la France libre une véritable base territoriale, au moment où quatre des cinq colonies d'Afrique équatoriale l'ont déjà ralliée. Accessoirement, de Gaulle ne pouvait ignorer la présence à Dakar de l'or de la banque de France ainsi que celle de l'or polonais et belge mis à l'abri outre-mer au moment de l'invasion. Ce qui ne devait être, dans l'esprit des Français libres, qu'une simple formalité allait toutefois très mal se terminer. La flotte de l'amiral Cunningham se présenta devant Dakar à l'aube du 23 septembre mais les diverses actions envisagées aboutirent toutes à des échecs : le petit groupe chargé du coup de main contre l'aéroport de Ouakam se retrouva en prison. Les Français libres débarqués sur la plage de Rufisque furent repoussés. Boislambert, qui devait rallier des sympathisants dans Dakar fut lui aussi arrêté, enfin Thierry d'Argenlieu, envoyé en parlementaire, ne put débarquer et essuya même des tirs au moment de son repli. Pour la France libre, c'était l'échec total mais les Anglais décidèrent alors de prendre l'affaire en mains. Ils n'eurent pas plus de chance, perdirent plusieurs avions torpilleurs de l'Ark Royal, le cuirassé « Resolution » fut gravement endommagé par un sous-marin et les salves du « Richelieu » contraignirent le « Barham » à la retraite. L'amiral Cunningham dut admettre son échec et replier sa force « M ». Pour de Gaulle l'échec se révélait particulièrement cinglant. On dit même qu'il aurait songé un instant au suicide. Sa « légitimité » se trouvait toujours limité aux colonies d'importance secondaire d'Afrique centrale et du Pacifique.

Ph. C.

L'AFFAIRE DE SYRIE

Après l'échec de Dakar, le général de Gaulle espère un ralliement du Levant à sa cause car il mesure l'intérêt que présentent les forces militaires non négligeables qui s'y trouvent concentrées. Mais les efforts de De Gaulle et ceux du général Catroux, promu au rang de haut-commissaire pour l'Orient restent sans résultats. L'armée française du Liban et de Syrie demeure loyale au gouvernement du maréchal Pétain. Les Anglais ne sont guère enthousiasmés par les projets gaullistes dans la mesure où ils ont déjà fort à faire en Méditerranée orientale et où ils craignent les réactions d'un monde arabe travaillé par la propagande de l'Axe. C'est la révolte déclenchée en Irak par Rachid Ali qui va les convaincre de s'engager, pour protéger Suez. En effet, les Allemands utilisent brièvement certains aérodromes français de Syrie pour ravitailler les rebelles irakiens et cette intervention peut bouleverser l'équilibre proche-oriental au moment de l'invasion des Balkans et de la prise de la Crète par les parachutistes du Reich. L'accord anglo-gaulliste pour l'action contre le Levant qui va se déclencher dans la nuit du 7 au 8 juin 1941 est lourd de sous-entendus puisque les Anglais annoncent leur intention d'accorder l'indépendance à la Syrie et au Liban sous caution britannique. De Gaulle entend pour sa part maintenir la souveraineté française. Ce sera la source d'un grave conflit avec Churchill. La rivalité féroce qui a opposé Français et Anglais en Orient, pendant et après la Première Guerre mondiale, est toujours vivace. Les 20 000 hommes engagés par le général Wavell et la 1re Division Française Libre du général Legentilhomme vont se heurter à une farouche résistance des Français du Levant demeurés fidèles à Vichy, sous l'autorité du général Dentz. Il faudra l'engagement d'importants renforts pour que Dentz, isolé, coupé de tout ravitaillement, consente finalement, avec l'accord de Vichy, à demander un armistice, signé à Saint-Jean-d'Acre le 12 juillet. À la grande colère du général de Gaulle, les Anglais réservent les droits de Vichy sur les territoires concernés et les troupes vichystes reçoivent les honneurs de la guerre. Des volontaires pourront rallier la France Libre, (3 000 sur 35 000), les autres étant rapatriés sur des navires français. Ils seront salués à leur arrivée à Tunis, le 12 octobre 1941 par le général de Lattre de Tassigny : *« Rapatriés de Syrie, regagnez vos foyers, confiants dans les destinées de la France, et portez vos regards vers l'image sereine et magnifique du maréchal Pétain, notre guide et notre sauveur... »* Emprisonné à la Libération dans des conditions épouvantables, le général Dentz mourra de froid dans sa cellule le 13 décembre 1945.

Ph. C.

Juin 1941. Les forces anglo-gaullistes pénètrent en Syrie et au Liban restés fidèles à Vichy. La campagne se termine avec l'armistice de Saint-Jean d'Acre, conclu entre les Anglais et les autorités fidèles à Vichy, accords rejetés par de Gaulle qui se méfie des tentatives de mainmise britannique sur le Levant français. Grave conflit avec Churchill. Dix jours plus tard, les accords de Gaulle-Lyttleton reconnaissent les droits de la France libre au Levant, mais l'indépendance de la Syrie et du Liban est proclamée quelques semaines plus tard par le général Catroux, délégué de De Gaulle.

24 décembre 1941. Ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France libre : début de la tension avec le gouvernement américain.

Janvier 1942. Jean Moulin est chargé par de Gaulle de coordonner en zone libre l'action des différents mouvements de résistance.

5 mai 1942. Débarquement des Anglais à Madagascar.

26 mai-11 juin 1942. Bataille de Bir Hakeim.

10 juin 1942. *« J'ai la charge des intérêts et du destin de la France,* déclare-t-il à Winston Churchill. *C'est trop lourd et je suis trop pauvre pour me coucher. »*

9 juillet 1942. Le Comité national français est reconnu par les États-Unis comme symbole de résistance française à l'Axe.

14 juillet 1942. La France libre prend le nom de France combattante.

28 septembre 1942. L'URSS reconnaît la France combattante et le Comité national français qui la dirige.

8 novembre 1942. Débarquement anglo-américain en Afrique du Nord. De Gaulle, qui n'a pas été averti, confie au colonel Billotte : *« J'espère que les gens de Vichy vont les foutre à la mer. »*

11 novembre 1942. Discours de l'Albert Hall au cours duquel de Gaulle dénonce les négociations entre Darlan et les Américains.

24 décembre 1942. Assassinat de l'amiral Darlan, remplacé par le général Giraud.

23 janvier 1943. De Gaulle rencontre, à la conférence d'Anfa, Churchill, Roosevelt et Giraud.

27 mai 1943. Première réunion du CNR (Conseil national de la Résistance) à Paris sous la présidence de Jean Moulin. Dans une motion, le CNR reconnaît l'autorité du général de Gaulle à l'exclusion de tout autre.

L'ASSASSINAT DE DARLAN

La présence fortuite de l'amiral Darlan à Alger au moment du débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 avait créé une situation inattendue. Si l'Armée d'Afrique, foncièrement pétainiste, et l'opinion algérienne étaient disposées à accepter l'autorité de l'Amiral soutenu par les Américains, divers clans lui étaient radicalement hostiles. Le « Groupe des Cinq », qui avait collaboré à la préparation du débarquement allié et comptait sur le général Giraud. Le comte de Paris, qui rêvait, depuis le Maroc espagnol, à une possible restauration. Les milieux gaullistes, qui refusaient pour leur part d'entendre parler d'un homme issu du régime de Vichy. On imagine aisément que l'assassinat de l'amiral, perpétré le 24 décembre 1942 par le jeune Fernand Bonnier de la Chapelle – exécuté lui-même moins de quarante-huit heures plus tard – allait ouvrir la voie à de multiples hypothèses quant aux commanditaires et aux bénéficiaires de cet attentat. L'affaire est maintenant bien connue dans ses grandes lignes. Bonnier de la Chapelle a prétendu avoir agi seul mais ce jeune exalté s'est ouvert de ce projet en confession à l'abbé Cordier, lui-même officier de renseignement et proche d'Henri d'Astier de la Vigerie, l'un des leaders du « groupe des cinq ». Le jeune homme va tomber sous l'influence de cet abbé Cordier qui croit lui-même agir au bénéfice du comte de Paris, arrivé à Alger au début du mois de décembre. On promet en tout cas au jeune assassin qu'il pourra s'enfuir et bénéficier d'une totale impunité. Or, Henri d'Astier a un frère, le général François d'Astier de La Vigerie, émissaire gaulliste, qui arrive à Alger le 19 décembre et y rencontre le comte de Paris avant de déclarer au président du conseil général d'Oran que Darlan *« va disparaître physiquement »*. Le 21 décembre, le comte de Paris demande à ses partisans (Henri d'Astier et l'abbé Cordier) d'éliminer l'amiral. Le 22, le même abbé Cordier confie à Mario Faivre, l'un des jeunes acteurs du complot, que c'est François d'Astier qui a transmis l'ordre d'en finir avec Darlan. On connaît la suite et la justice expéditive voulue par le général Giraud, soucieux de faire un exemple. Désabusé, Henri d'Astier pouvait tirer un peu plus tard la leçon de l'affaire : *« De Gaulle s'est servi de l'un pour abattre l'autre »*.

Ph. C.

L'AMIRAL MUSELIER, L'INVENTEUR DE LA CROIX DE LORRAINE

Ancien des combats de l'Yser et de Champagne, Émile Muselier est un marin atypique à beaucoup d'égards. C'est un « politique » qui a servi au cabinet de Painlevé et de Clemenceau et ses pairs de la Royale lui reprochent une sensibilité « républicaine » très marquée. Il a commandé dans les années trente les forces navales de Tunisie puis une division de croiseurs mais la guerre est à peine commencée, quand sa promotion au grade de vice-amiral est immédiatement suivie de sa mise à la retraite. Il refuse l'armistice de juin 1940 et rejoint Gibraltar, puis Londres où, dès le 1er juillet, de Gaulle le nomme commandant des maigres forces navales de la toute jeune France libre. C'est alors qu'il imagine de frapper ses pavillons de la Croix de Lorraine. Bientôt, celle-ci sera adoptée par de Gaulle comme emblème de la France libre. L'agression anglaise contre la flotte de Mers el-Kébir ne facilite guère le ralliement des officiers de marine. D'un caractère ombrageux, Muselier entre rapidement en conflit avec de Gaulle quand il décide de négocier directement des accords navals avec les Britanniques. Ses rapports avec ces derniers sont également difficiles puisqu'il est même incarcéré quelque temps sous le soupçon (injustifié) d'avoir informé Vichy des préparatifs de l'expédition anglaise contre Dakar. S'il parvient à doter la France libre d'un embryon de marine de guerre, il n'entend pas se limiter à cette fonction militaire et souhaite la mise en place d'un système constitutionnel qui limiterait l'autorité de son chef. C'est l'occasion d'un conflit ouvert qui éclate en septembre 1941 mais de Gaulle impose finalement sa volonté et la tentative de soustraire les forces navales à son autorité fait long feu. Muselier n'en réunit pas moins autour de lui une coterie qui constitue un ferment de dissidence et au sein de laquelle on remarque notamment André Labarthe qui, compagnon de route des Soviétiques, deviendra après la guerre un chroniqueur scientifique écouté. Il exécute en décembre 1941 le débarquement à Saint-Pierre-et-Miquelon mais démissionne en mars 1942 du Comité national tout en prétendant conserver le commandement des Forces navales françaises libres. De Gaulle le met alors à la retraite d'office. Parti pour l'Algérie en 1943, il se range dans le camp du général Giraud et poursuit de sa vindicte ses anciens amis gaullistes. Après la victoire, des déboires électoraux scellent en 1946 la fin de ses ambitions militaires et politiques.

Ph. C.



Au lendemain de la libération de Paris, le 26 août 1944, descente des Champs-Élysées, sous les acclamations de la foule. Le Général a fait reculer d'un pas Georges Bidault (à droite), président du CNR, et André Le Troquer (à gauche), délégué à l'administration des territoires libérés.

30 mai 1943. De Gaulle arrive à Alger.
3 juin 1943. Constitution à Alger du Comité français de libération nationale, coprésidé par de Gaulle et Giraud.
21 juin 1943. Arrestation de Jean Moulin à Caluire.
12 septembre 1943. Débarquement français en Corse.
3 octobre 1943. De Gaulle seul président du CFLN. Giraud définitivement écarté de toutes fonctions politiques.
3 novembre 1943. Séance inaugurale de l'Assemblée consultative provisoire.
9 novembre 1943. Remaniement du CFLN dont Giraud, entre-temps blessé lors d'un mystérieux attentat, a du se retirer.
30 janvier 1944. Ouverture de la conférence de Brazzaville. Discours d'ouverture du Général, qui annonce l'autonomie future des colonies françaises.
1er février 1944. Création des Forces françaises de l'intérieur.
20 mars 1944. Exécution « pour raison d'État » de Pierre Pucheu.
4 avril 1944. Entrée des communistes au CFLN.
21 avril 1944. L'ordonnance sur l'organisation des pouvoirs publics en France après la libération prévoit d'accorder le droit de vote aux femmes.
3 juin 1944. Le CFLN prend le nom de Gouvernement provisoire de la République française.
6 juin 1944. Débarquement allié en Normandie. De Gaulle a été tenu hors du secret.
14 juin 1944. De Gaulle débarque pour quelques heures près de Courseulles, prononce à Bayeux son premier discours sur le sol de France libérée et met en place le premier commissaire de la République, ce qui fait échec au plan américain de placer la France sous une administration militaire d'occupation (Amgot).
26 juin 1944. Ordonnance créant les cours de justice de l'Épuration pour juger les faits postérieurs au 18 juin 1940.
5-12 juillet 1944. Voyage aux États-Unis et au Canada. Il est reçu par Roosevelt.
15 août 1944. Débarquement de Provence. Développement de l'épuration sauvage.
25 août 1944. De Gaulle arrive à Paris dont la garnison allemande vient de déposer les armes.
26 août 1944. Descente des Champs-Élysées envahis par la foule.
9 septembre 1944. Installation à Paris du premier gouvernement provisoire constitué sur le sol métropolitain.
30 septembre 1944. Ordonnance créant la Sécurité sociale.
28 octobre 1944. Dissolution des milices (principalement FTP) constituées au cours de l'été, qui imposaient leur loi en plusieurs régions de France. Un voyage du Général dans le Midi permet d'y rétablir progressivement l'autorité de l'État. Contacts difficiles



Devant une énorme foule massée à Mostaganem, le 6 juin 1958, le Général s'écrie : « Vive l'Algérie française ! »

avec les résistants locaux qui n'apprécient pas les manières hautaines du général.

18 novembre 1944. Institution de la Haute Cour qui doit juger les responsables du gouvernement de Vichy.

23-25 novembre 1944. Libération de Strasbourg par la 2e DB de Leclerc.

1er-11 décembre 1944. Voyage à Moscou en compagnie de Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères. Signature d'un traité d'alliance franco-soviétique.

23 décembre 1944. Nationalisation des usines Renault, dont l'ancien patron, Louis Renault, a été semble-t-il assassiné en prison.

4 février 1945. Ouverture de la conférence de Yalta, d'où la France est absente.

22 février 1945. Ordonnance instituant les comités d'entreprise.

7-8 mai 1945. Capitulation allemande signée à Reims et à Berlin.

26 juin 1945. Ordonnance nationalisant les transports aériens.

23 juillet 1945. Ouverture du procès du maréchal Pétain.

2 août 1945. Fin de la conférence de Potsdam complétant les accords de Yalta. La France en a été exclue.

21-30 août 1945. Voyage aux États-Unis où de Gaulle rencontre Truman.

9 octobre 1945. Création de l'École nationale d'administration.

15 octobre 1945. Création du Commissariat à l'énergie atomique.

21 octobre 1945. Référendum et élections à la première Assemblée nationale constituante.

13 novembre 1945. De Gaulle est élu à l'unanimité président du Gouvernement provisoire par les députés de la Constituante.

19 novembre 1945. Formation d'un gouvernement tripartite comprenant des socialistes SFIO, des communistes et des démocrates-chrétiens du MRP.

2 décembre 1945. Nationalisation de la Banque de France et des grandes banques de dépôt.

20 janvier 1946. Dans l'impossibilité de gouverner face aux partis, de Gaulle quitte le pouvoir.

5 mai 1946. Le projet de constitution voté par la Constituante est rejeté par référendum.

16 juin 1946. Le discours de Bayeux précise les conceptions de De Gaulle en matière constitutionnelle.

13 octobre 1946. Le deuxième projet de constitution est accepté par référendum, contre l'avis de De Gaulle, à une faible majorité lors d'un scrutin marqué par une forte abstention.

16 janvier 1947. Vincent Auriol est élu premier président de la IVe République.

30 mars 1947. De Gaulle prononce le discours de Bruneval pour appeler les Français au rassemblement. Propos confirmés à Strasbourg une semaine plus tard.

7 avril 1947. Création à Strasbourg du Rassemblement du Peuple Français (RPF).

19 et 26 octobre 1947. Raz de marée RPF aux élections municipales (environ 40 % des voix et la plupart des grandes villes).

Février 1948. Mort d'Anne de Gaulle.

17 juin 1951. Le RPF obtient 118 sièges de députés sur 625 lors des élections législatives mais il est largement défavorisé par la loi des apparentements. Lors de réunions publiques, le Général a proclamé que c'était *« une honte »* de laisser mourir en prison le maréchal Pétain.

21 décembre 1951. De Gaulle rejette la Communauté européenne de défense (CED) et prend position contre la Ceca.

6 juin 1952. Nouvelle dénonciation de la CED.

6 juillet 1952. Exclusion des 26 députés RPF qui ont voté la confiance à Antoine Pinay lors de la formation de son gouvernement.

6 mai 1953. De Gaulle met un terme à l'aventure du RPF.

Mars 1954. Création du groupe des Républicains sociaux composé d'anciens du RPF qui acceptent de participer à divers gouvernements de la IVe République.

9 mai 1954. De Gaulle est à l'Arc de Triomphe pour rendre hommage aux défenseurs du camp de Diên Biên Phu qui vient de tomber.

28 août 1954. Rejet définitif par l'Assemblée du projet de CED.

Octobre 1954. Publication du premier tome des *Mémoires de guerre*.

Janvier 1956. Les Républicains sociaux issus du RPF n'obtiennent que 4,7 % des voix aux élections législatives qui voient la victoire du Front républicain (socialistes et radicaux).

13 mai 1958. Soulèvement d'Alger, création d'un Comité de salut public qui pousse le général Salan au pouvoir. Celui-ci fait appel à de Gaulle.

19 mai 1958. Tandis que gonflent les menaces d'une intervention des paras, conférence de presse au cours de laquelle le Général précise qu'il ne reviendra au pouvoir que dans la légalité.

29 mai 1958. De Gaulle est reçu par le président René Coty, qui lui demande de constituer un gouvernement.

1er juin 1958. L'Assemblée nationale investit son gouvernement par 329 voix sur 553 votants.

2 juin 1958. L'Assemblée lui accorde le pouvoir de proposer aux Français une nouvelle Constitution, qui sera soumise à référendum.

3-7 juin 1958. Voyage en Algérie où de Gaulle s'engage en faveur du maintien de la présence française.

BASTIEN-THIRY



« L'action dont nous répondons aujourd'hui devant vous présente un caractère exceptionnel et nous vous demandons de croire que seuls des motifs, également exceptionnels, ont pu nous déterminer à l'entreprendre...

Nos motifs d'action sont liés au danger que court actuellement ce pays, par suite des conditions dans lesquelles a été obtenu ce qu'on a osé appeler *« le règlement du problème algérien »* ; des principes et des lois qui sont, ou qui devraient être, à la base de la vie nationale ont été mis en question... Le danger que court le pays ne vient pas d'un risque de destruction physique ou matériel : il est plus subtil et plus profond car il peut aboutir à la destruction des valeurs humaines, morales et spirituelles qui constituent le patrimoine français...

Nous n'avons pas transgressé les lois morales ni les lois constitutionnelles, en agissant contre un homme qui s'est placé lui-même hors de toutes les lois...

Le pouvoir de fait a la possibilité de nous faire condamner, mais il n'en a pas le droit. Les millions d'hommes et de femmes qui ont souffert dans leur chair, dans leurs cœurs, et dans leurs vies, de la politique abominable et souverainement injuste qui a été menée, sont avec nous dans ce prétoire pour dire que nous n'avons fait que notre devoir de Français. Devant l'histoire, devant nos concitoyens, et devant nos enfants, nous proclamons notre innocence, car nous n'avons fait que mettre en pratique la grande et éternelle loi de la solidarité entre les hommes. »

Extraits de la déclaration du colonel Jean-Marie Bastien-Thiry à son procès devant la Cour militaire de justice, le 28 janvier 1963.



Les négociateurs des accords d'Évian (18 mars 1962). De gauche à droite : Robert Buron et Louis Joxe avec Michel Debré, Premier ministre, et Jean de Broglie.

20-29 août 1958. Voyage en Afrique noire et à Madagascar pour y présenter le projet de la Communauté.
4 septembre 1958. Discours de la place de la République au cours duquel de Gaulle présente le projet de constitution.
28 septembre 1958. Le projet est approuvé lors du référendum par 80 % des Français. Outre-mer, seule la Guinée de Sékou Touré rejette le projet de Communauté appelée à se substituer à l'Union française.
3 octobre 1958. Création de l'Union pour la nouvelle république (UNR).
30 novembre 1958. Les formations qui soutiennent l'action du gouvernement de Gaulle obtiennent la majorité absolue lors des élections législatives.
21 décembre 1958. De Gaulle est élu président de la République et de la Communauté française par 78,5 % des grands électeurs.
1er janvier 1959. Entrée en vigueur du Marché commun.
8 janvier 1959. Michel Debré est nommé Premier ministre.
6 mars 1959. La scolarité obligatoire est prolongée jusqu'à 16 ans.
7 mars 1959. Les forces navales françaises de la Méditerranée sont soustraites au commandement intégré de l'Otan.
16 septembre 1959. Discours présentant aux Français la politique « d'autodétermination » désormais voulue par de Gaulle en Algérie.
4 janvier 1960. Mise en circulation du nouveau franc (Pinay).
24 janvier-2 février 1960. Semaine des barricades à Alger.
13 février 1960. Explosion de la première bombe atomique française à Reggane au Sahara.
23 mars-3 avril 1960. Voyage officiel en France de Khrouchtchev.

LE MASSACRE DES HARKIS

En 1960, j'avais le commandement militaire et j'exerçais les pouvoirs de préfet à Sétif ; peu après, j'ai été nommé à Orléansville. Partout où je suis passé, où j'ai commandé, j'ai, sur ordre, rallié les populations.

L'inspecteur régional de Constantine m'a même dit que j'étais épatant. Parce que j'ai obéi, tous les harkis, tous les notables que j'ai approchés, ont été massacrés par le FLN dès les accords d'Évian signés. À Ouarza, à Sélika, à Serara, à Ferraoun, je buvais le thé de la paix. Tous, tous ont été égorgés. Dans l'Orléansvillois, actuellement, Si-Hassène fait la loi. J'ai dans mes dossiers une photo de lui en train de couper à l'un de ses frères la langue avec une paire de ciseaux ! Les journalistes nous le présentent aujourd'hui comme l'un des hommes forts de l'Algérie nouvelle, et homme, je le connaissais comme l'un des pires bourreaux de la rébellion.

GÉNÉRAL CAZENAVE
Déposition au procès de Bastien-Thiry.

DISSUASION ET ARME NUCLÉAIRE

Le 13 février 1960, la première bombe atomique française a explosé à Reggane, au Sahara ; puis une autre le 1er avril, alors que Nikita Khrouchtchev est en visite officielle en France. En 1962, l'Armée française dispose d'une première arme opérationnelle. La Ve République met alors méthodiquement en œuvre la réalisation d'un système de dissuasion rendu possible par l'effort scientifique entamé dès les lendemains de la Libération. Pour le général de Gaulle, *« il n'y a pas d'indépendance imaginable pour un pays s'il ne dispose pas d'un armement nucléaire car, s'il n'en a pas, il est forcé de s'en remettre pour sa sécurité et par conséquent pour sa politique à un autre qui en a »*. Une justification présentée à l'École de Guerre en février 1963, qui reprend les arguments du discours prononcé à Strasbourg le 2 novembre 1961 devant plusieurs milliers d'officiers réunis pour reprendre en main une armée gravement traumatisée par l'issue de la guerre d'Algérie. Le général avait alors expliqué qu'il était nécessaire *« de posséder des projectiles nucléaires stratégiques et tactiques et des engins pour les lancer »*. L'analyse gaullienne repose sur la certitude qu'il est impossible de s'en remettre pour la sécurité de la France et de l'Europe au parapluie nucléaire américain, les États-Unis ne pouvant accepter de risquer New-York pour Hambourg ou Paris (ce que reconnaîtra d'ailleurs clairement Henry Kissinger dix ans plus tard). Une force de dissuasion nationale est d'autant plus indispensable que le *« pouvoir égalisateur de l'atome »* interdit toute agression d'une superpuissance telle que l'Union soviétique, menacée de destructions insupportables que ne saurait compenser une « victoire » aux allures de semi-suicide. De Gaulle entend également prendre ses distances vis-à-vis du « protecteur » américain et échapper ainsi à une sujétion qui condamne toute liberté d'action pour une France bien décidée à revenir au premier plan dans le concert des nations. Enfin celui qui a prévu dans les années trente la guerre mécanique à venir entend également doter la France des armes décisives de la seconde moitié du siècle. En trouvant peut-être là le moyen de régler ses comptes avec une armée de terre jugée insoumise.

Ph. C.

16-17 mai 1960. Conférence de Paris réunissant les « quatre Grands », Eisenhower, Khrouchtchev, Macmillan et de Gaulle, mais les Soviétiques exploitent l'affaire de l'avion d'observation américain U2 abattu au-dessus de leur territoire pour faire échouer la Conférence.

25-29 juin 1960. Entretiens de Melun avec les représentants du FLN algérien.

29 juillet 1960. Entretiens de Gaulle-Adenauer à Rambouillet, à propos des questions européennes.

4 novembre 1960. Au cours d'une allocution télévisée, de Gaulle emploie le terme d'*« Algérie algérienne »*.

8 janvier 1961. Les Français approuvent par référendum, à 75 % des voix, le principe de l'autodétermination en Algérie.

22 avril 1961. Tentative de putsch à Alger, qui échoue quelques jours plus tard, avec la reddition des généraux Challe et Zeller. Le général Salan décide de poursuivre le combat dans la clandestinité avec le général Jouhaud.

20 mai-1er juin 1961. Première conférence d'Évian avec le FLN qui a constitué un Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

19-22 juillet 1961. Affrontements sur la base de Bizerte entre Tunisiens et Français.

8 septembre 1961. Échec de l'attentat de Pont-sur-Seine, préparé par des militants de l'OAS.

14 janvier 1962. Extension du Marché commun aux produits agricoles.

8 février 1962. Manifestations anti-OAS à Paris. 8 morts au métro Charonne.

12-18 février 1962. Pourparlers franco-algériens aux Rousses.

7 mars 1962. Ouverture de la seconde conférence d'Évian, qui aboutit à l'accord de cessez-le-feu du 18 mars.

26 mars 1962. À Alger, l'armée tire sur une manifestation pacifique des Européens : 63 morts et 200 blessés.

8 avril 1962. 90 % des Français approuvent par référendum les accords d'Évian (abandon de l'Algérie).

14 avril 1962. Démission de Michel Debré. Georges Pompidou Premier ministre.

20 avril 1962. Arrestation du général Salan à Alger.

3 juillet 1962. De Gaulle reconnaît l'indépendance de l'Algérie, tandis qu'augmente le flot des rapatriés qui fuient les tueries, les enlèvements sans que l'armée intervienne pour les défendre. Massacre des harkis.

22 août 1962. De Gaulle échappe à l'attentat du Petit-Clamart.



En 1962, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer célèbrent l'amitié franco-allemande.

12 septembre 1962. Annonce d'un référendum portant sur l'élection du président de la République au suffrage universel.

5 octobre 1962. Motion de censure contre le gouvernement de Georges Pompidou qui propose sa démission le lendemain. Le 10 octobre, le président de la République dissout la Chambre des députés.

22-28 octobre 1962. À l'occasion de la « crise des fusées » à Cuba, de Gaulle apporte son soutien au président Kennedy.

28 octobre 1962. Le référendum sur l'élection du président au suffrage universel donne 62,25 % de oui à de Gaulle qui l'emporte ainsi contre un « cartel des non » qui va de l'extrême gauche aux tenants de l'Algérie française.

18-25 novembre 1962. Élections législatives. Majorité absolue pour l'UNR et ses alliés républicains indépendants regroupés autour de Valéry Giscard d'Estaing.

28 novembre 1962. Georges Pompidou confirmé au poste de Premier ministre.

19 décembre 1962. Création de la Cour de sûreté de l'État.

14 janvier 1963. Conférence de presse au cours de laquelle le Général explique son refus de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et son rejet du projet américain de force multilatérale.

22 janvier 1963. Signature du traité d'amitié et de coopération franco-allemand.

11 mars 1963. Le colonel Bastien-Thiry, chef des conjurés du Petit-Clamart est fusillé au fort d'Ivry.

Août 1963. De Gaulle refuse d'associer la France au traité soviéto-américain interdisant les expériences nucléaires dans l'atmosphère.

DE GAULLE ET ISRAËL LA CRISE DE 1967

Après les accords d'Évian (1962) et la fin de la guerre d'Algérie, la politique d'indépendance du général de Gaulle à l'égard des deux blocs le pousse à adopter une position de stricte neutralité dans les conflits du Proche-Orient. Le 2 juin 1967, au plus fort de la crise qui précède la guerre des six jours, il s'engage à condamner l'agresseur. Ce qu'il fera en dénonçant, à travers le mythe de *« David contre Goliath »*, Israël *« peuple d'élite, sûr de lui et dominateur »*. Dans une lettre à David Ben Gourion en décembre 1967, il justifie ainsi sa politique : *« Je ne conteste aucunement que le fâcheux blocus du golfe d'Aqaba était unilatéralement dommageable à votre pays et je ne méconnais pas que celui-ci eût lieu de se sentir menacé, étant donné la tension où était plongée la région palestinienne par suite du flot d'invectives prodiguées à l'encontre d'Israël en même temps que le sort lamentable des Arabes réfugiés en Jordanie ou relégués à Gaza. Mais je demeure convaincu qu'en passant outre aux avertissements donnés, en temps voulu, à votre gouvernement par celui de la République française, en entamant les hostilités, en prenant, par la force des armes, possession de Jérusalem et de maints territoires jordaniens, égyptiens et syriens, en y pratiquant la répression et les expulsions qui sont inévitablement les conséquences d'une occupation dont tout indique qu'elle tend à l'annexion, en affirmant devant le monde que le règlement du conflit ne peut être réalisé que sur la base des conquêtes acquises et non pas à condition que celles-ci soient évacuées, Israël dépasse les bornes de la modération nécessaire. Je le regrette d'autant plus que, moyennant le retrait de ses forces, il apparaît qu'une solution comportant la reconnaissance de votre État par ses voisins, des garanties de sécurité de part et d'autre des frontières qui pourraient être précisées par arbitrage international, un sort digne et équitable assuré aux réfugiés et aux minorités, la libre navigation pour tous dans le golfe d'Aqaba et le canal de Suez, serait aujourd'hui possible dans le cadre des Nations unies, solution à laquelle la France est éventuellement disposée à concourir, non seulement sur le plan politique, mais encore sur le terrain »*.



Mai 1968 à Paris. La « chienlit ».

27 janvier 1964. Annonce de l'établissement prochain de relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine.

15-24 mars 1964. Voyage au Mexique et aux Antilles.

20 septembre-16 octobre 1964. Voyage en Amérique du Sud.

19 décembre 1964. Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon.

4 février 1965. De Gaulle suggère le retour à l'étalon-or.

30 juin 1965. En conflit avec ses partenaires européens, la France entame sa politique de la « chaise vide ». Elle ne renouera avec les cinq qu'après la conclusion, le 29 janvier 1966, du compromis de Luxembourg qui exclut l'application, au sein de la CEE, de la loi de la majorité.

12 juillet 1965. Vote d'une loi prévoyant la participation des salariés aux bénéfices des entreprises.

29 octobre 1965. Enlèvement, à Paris, de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka qui ne sera jamais retrouvé.

26 novembre 1965. Mise en orbite du premier satellite artificiel français.

5 décembre 1965. Face à François Mitterrand, à Jean Lecanuet et à Jean-Louis Tixier-Vignancour (avocat du général Salan), de Gaulle est mis en ballottage au premier tour des présidentielles, en n'obtenant que 44,6 % des voix.

19 décembre 1965. Il est réélu président de la République contre François Mitterrand, avec 54,5 % des suffrages.

8 janvier 1966. Formation du troisième gouvernement Pompidou.

7 mars 1966. De Gaulle annonce par lettre au président américain Lyndon B. Johnson sa décision de retirer la France de l'Otan.

11 mai 1966. Un accord intervient à Bruxelles sur la politique agricole commune.

20 juin-1er juillet 1966. Voyage en Union soviétique.

1er septembre 1966. Discours de Phnom Penh critiquant l'intervention américaine au Viêt-nam.

11 septembre 1966. De Gaulle assiste à Mururoa à l'explosion d'une bombe atomique.

5 et 12 mars 1967. Élections législatives. L'alliance de l'UNR et des républicains indépendants conserve de justesse la majorité.

29 mars 1967. Lancement à Cherbourg du premier SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins), le « Redoutable ».

7 avril 1967. Quatrième gouvernement de Georges Pompidou.

13 avril 1967. Lancement du « plan calcul » qui vise à donner à la France son indépendance dans le domaine de l'électronique.

2 juin 1967. De Gaulle décrète l'embargo sur les exportations d'armes en direction du Proche-Orient et condamne par avance tout pays agresseur. Évoquant Israël, il parle d'*« un peuple d'élite, sûr de lui et dominateur »*, ce qui soulève une vive indignation dans les milieux juifs.

15-26 juillet 1967. Voyage officiel au Québec, au cours duquel il lance, à Montréal, le fameux *« Vive le Québec libre ! »*, ce qui l'oblige à écourter son séjour du fait des réactions du gouvernement fédéral canadien.

18 août 1967. Promulgation de l'ordonnance relative à la participation des salariés aux bénéfices des entreprises.

19 décembre 1967. La France rejette de nouveau la candidature britannique à l'adhésion au Marché commun.

27 janvier 1968. De Gaulle parle de *« stratégie tous azimuts »* à ses auditeurs du Centre des hautes études militaires.

2-30 mai 1968. « Événements de mai » qui voient la révolte des étudiants gauchistes de Nanterre se transformer en une crise générale du système universitaire, puis en une vaste explosion sociale qui paralyse le pays, tandis que le pouvoir politique semble anéanti.

29 mai 1968. De Gaulle se rend à Baden-Baden, au QG des Forces françaises en Allemagne pour s'assurer de la fidélité des militaires.

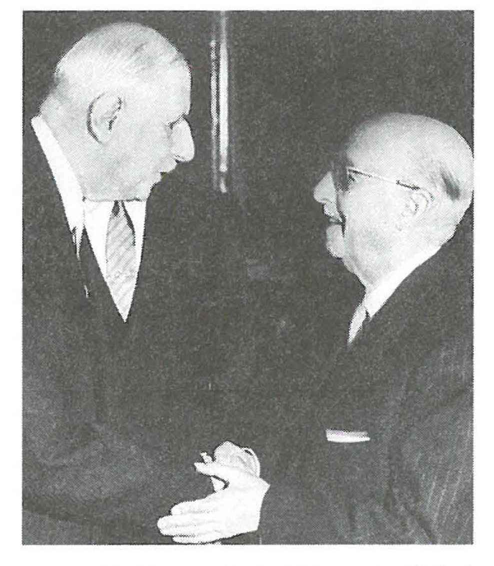
30 mai 1968. Il annonce la dissolution de l'Assemblée nationale alors que ses parti-

L'ÉQUIPÉE DE BADEN

En pleine émeute, alors que le pouvoir s'évanouissait, pendant quelques heures, au cours de la journée du 29 mai 1968, on a pu penser que l'aventure gaullienne était en train de se terminer sur une fuite vers l'étranger assimilée à celles des derniers monarques chassés par l'émeute. Alors que le conseil des ministres qui devait se tenir le matin à l'Élysée a été reporté, on apprend que le général parti *« prendre l'air »* a disparu entre Paris et Colombey. À l'Élysée comme à Matignon, c'est l'affolement. En fin d'après-midi, on apprend que le général s'est rendu à Baden, au quartier général du corps d'armée d'Allemagne que commande le général Massu. Dès qu'elle est connue, la nouvelle fait le tour de Paris et suscite de multiples interprétations. Prélude à un abandon du pouvoir, appel à l'Armée dans la perspective d'un recours à la force, souci d'échapper à la colère du peuple insurgé... Toutes ces hypothèses sont émises pour rendre compte de l'énorme effet de surprise causé par cette extraordinaire escapade à l'étranger... Pour la plupart des observateurs, de Gaulle, fatigué et déprimé, aurait finalement songé à partir. Le général Massu l'aurait dissuadé de recourir à une telle extrémité, obtenant, dit-on, la promesse d'une libération des prisonniers de l'OAS encore détenus à l'époque. C'est bien décidé à réagir que le Général aurait regagné Paris pour y lancer l'appel radiophonique qui, combiné avec la grande manifestation rassemblant ses fidèles aux Champs-Élysées, allait renverser la situation. Dans son *Histoire de la République gaullienne*, Pierre Viansson-Ponté a présenté une toute autre hypothèse, qui apparaît solidement argumentée.
À aucun moment de Gaulle n'aurait perdu les pédales et le secret entourant le départ pour Baden n'aurait eu pour but que de créer la dramatisation nécessaire au sursaut gaulliste du jeudi 30 mai.

Ph. C.

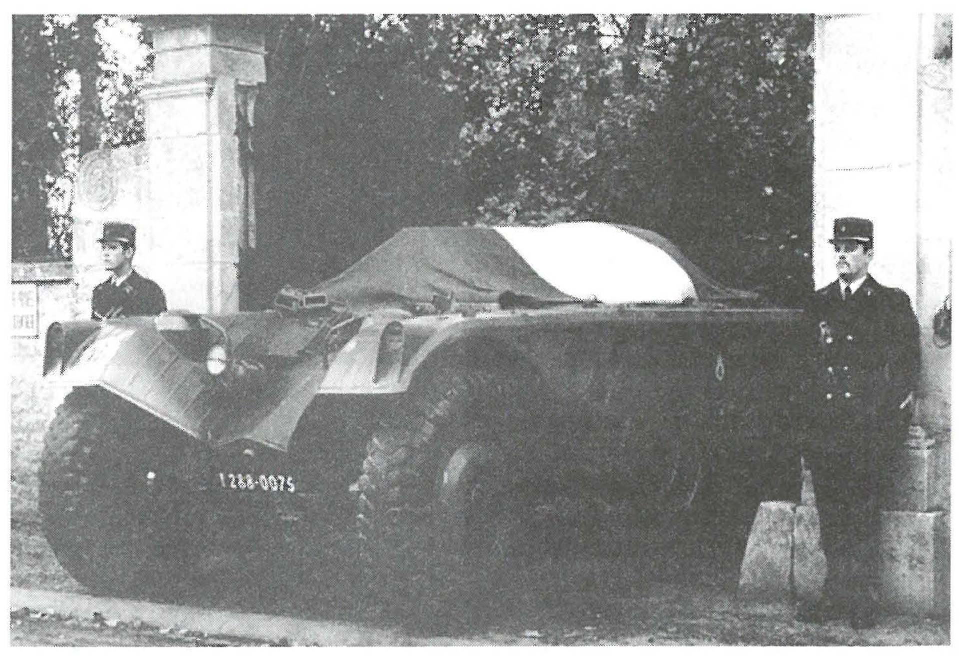
sans envahissent les Champs-Élysées à l'appel des comités de défense de la République.
3 et 30 juin 1968. Les élections législatives donnent à l'UDR 293 sièges sur 485.
10 juillet 1968. Maurice Couve de Murville devient Premier ministre. Titulaire du portefeuille de l'Éducation nationale, Edgar Faure introduit une réforme de l'Université et de l'enseignement inspirée par les « idées de mai 68 ».



De Gaulle reçu à Madrid par le général Franco en juin 1970.

21 août 1968. De Gaulle condamne l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.
24 août 1968. Explosion de la première bombe H française en Polynésie.
11 octobre 1968. L'Assemblée nationale adopte à l'unanimité des votants la loi Edgar Faure relative à l'enseignement supérieur.
23 novembre 1968. La mise en œuvre d'une politique de rigueur budgétaire et d'un strict contrôle des changes vise à empêcher une dévaluation du franc.
3 janvier 1969. À la suite d'un raid israélien contre l'aéroport de Beyrouth, de Gaulle décide un embargo total sur les ventes d'armes à Israël.
2 mars 1969. Premier vol de « Concorde » à Toulouse-Blagnac.
27 avril 1969. Le référendum portant sur la réforme du Sénat et sur la décentralisation régionale se solde par un échec pour le général qui n'obtient que 47,6 % de oui. Dès que cet échec est confirmé, il annonce dans un communiqué qu'il cesse d'exercer ses fonctions de président de la République et se retire immédiatement.
10 mai-19 juin 1969. Un voyage privé en Irlande l'éloigne de France pendant toute la campagne électorale présidentielle qui verra finalement, le 15 juin, l'élection de Georges Pompidou.
Avril-septembre 1970. Publication des *Discours et Messages* suivie en octobre de celle des *Mémoires d'espoir*.
Juin 1970. Durant un séjour privé en Espagne, de Gaulle est reçu au Prado par le général Franco qu'il décrit comme *« un homme intelligent, d'un esprit très fin »*. Protestations de Mauriac et de Malraux.
9 novembre 1970. Le général s'éteint à 19 h 30 à La Boisserie.
12 novembre 1970. Cérémonie officielle à Notre-Dame et obsèques à Colombey-les-Deux-Églises.

PHILIPPE CONRAD



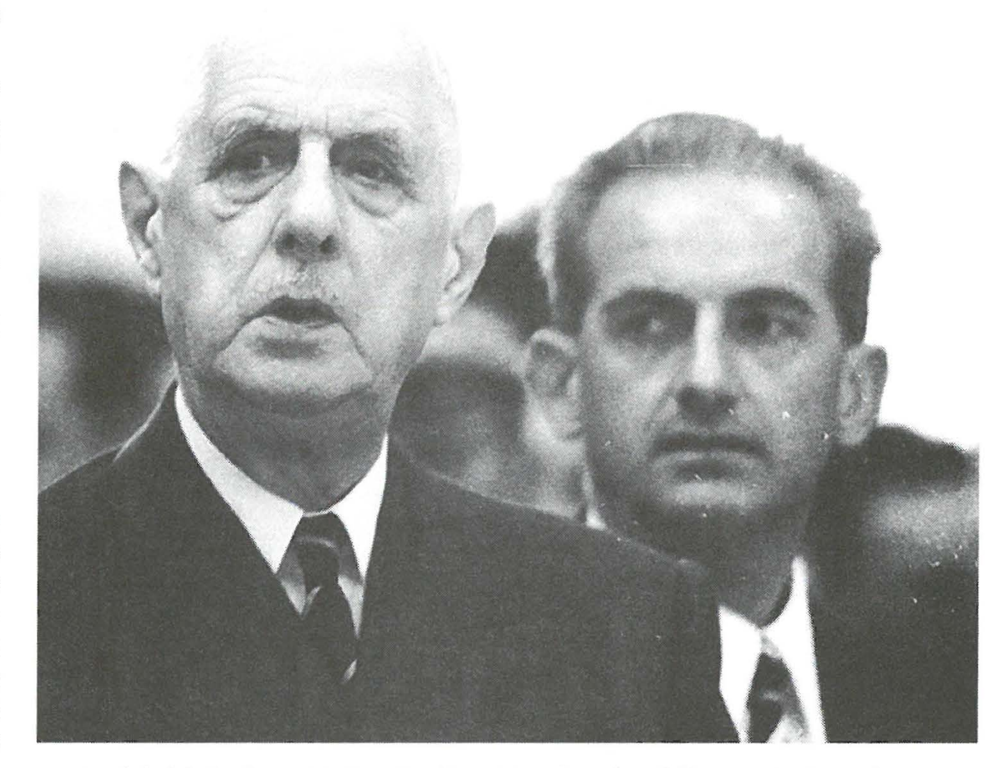
Porté par une auto-mitrailleuse, le cercueil du général de Gaulle quitte la Boisserie pour le cimetière de Colombey-les-Deux-Églises.

ENTRETIEN AVEC ALAIN PEYREFITTE

Le nationalisme du Général

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC VATRÉ

Alain Peyrefitte fut député gaulliste à 33 ans. En tant que ministre ou comme porte-parole, entre 1959 et 1969, du général de Gaulle, il eut avec ce dernier trois cents entretiens en tête-à-tête. Questions à un témoin exceptionnel.



Le général de Gaulle et Alain Peyrefitte. En politique étrangère, révèle ce dernier, le premier principe du Général était moins le nationalisme qu'un pan-nationalisme applicable à tous les pays.

Enquête sur l'histoire : *Votre livre* C'était de Gaulle *qui rapporte au jour le jour les paroles et les actes du général de Gaulle dont vous avez été l'interlocuteur privilégié, constitue une sorte de « bréviaire » du gaullisme. En publiant ce document unique en son genre, n'y a-t-il pas une intention pédagogique à l'usage des politiques qui se réclament du gaullisme sans avoir été marqués par l'empreinte de celui qui s'est voulu le « sculpteur de l'État » ?*

Alain Peyrefitte : Je n'ai pas du tout la prétention de faire la leçon à des hommes politiques. Mais il est vrai que, comme la plupart de ceux qui ont été les intimes du général de Gaulle et ont eu droit à ses confidences, je suis pris entre deux devoirs. Le premier, un devoir de reproduction de la pensée – ce que les Chinois appellent la transmission de la lampe, celle que le maître passe à son disciple et que celui-ci, à son tour, passe à d'autres. Le second devoir, celui de la réserve, car on ne peut pas tout dire tout de suite. En effet, on trouvera des choses rudes dans ce livre, notamment en ce qui concerne la tragédie algérienne et les pieds-noirs, que je ne pouvais rendre publiques sur le moment. J'ai donc tenu à laisser passer trente ans, durée qui est habituellement considérée dans les démocraties occidentales comme le temps du secret des archives. Il reste que la substance de l'ouvrage est tirée de mes archives personnelles et que les seules limites que je me suis assignées sont celles de ma conscience. En un mot, je n'ai rien censuré, sinon les jugements à l'emporte-pièce que

le Général portait volontiers sur les hommes, notamment de son entourage. Il pouvait avoir la dent dure...

– Le général de Gaulle était hostile à l'idée d'un « programme politique ». En revanche, il estimait indispensable d'avoir des principes et des objectifs. S'agissant de la « grande politique », c'est-à-dire de la politique étrangère qui, selon ses vues, devait permettre à la France de renouer avec sa grandeur et de jouer un rôle dans le monde, pouvez-vous nous rappeler quels en étaient les grands principes ?

– Au premier rang, le principe des nationalités. Lequel s'applique à la France comme aux autres pays et ne se confond pas avec le nationalisme – on pourrait parler, en revanche, de pan-nationalisme, puisqu'il s'applique à tous les pays.

La France, aux yeux du général de Gaulle, n'était déjà plus indépendante depuis bien longtemps. Elle n'avait pas les coudées franches entre les deux guerres, car sa politique étrangère était inféodée à celle de la Grande-Bretagne – ainsi, lorsqu'Hitler décida de réarmer, la France voulut s'y opposer mais Londres était d'avis contraire, aussi nous sommes-nous abstenus ; quand Hitler réoccupa la rive gauche du Rhin, le président Albert Sarraut, malgré qu'il en eût, ne bougea point, car Londres était résolu à ne pas bouger ; nous consentîmes aux accords de Munich, à contre-cœur, car Lord Chamberlain les voulait. Bref, nous n'avions pour politique étrangère que celle du gouvernement britannique.

Depuis son départ du pouvoir, en janvier 1946, le Général estimait que la politique étrangère de la France se plaçait dans l'étroite dépendance de Washington. Nous étions devenus un protectorat américain, comme tous les pays membres de l'Otan. Cette situation, le Général entendit y mettre fin. Aussi adressait-il à Washington et à Londres, en septembre 1958, un mémorandum aux termes duquel il préconisait la création d'un condominium à trois – États-Unis, Angleterre, France –, proposition dont il savait qu'elle entraînerait en toute probabilité le refus des Américains, mais présentant l'avantage de lui permettre de prendre progressivement ses distances avec l'organisation intégrée de l'Atlantique Nord.

Le deuxième principe gaullien voulait que cette indépendance que la France réclamait pour soi, elle eût à cœur de la respecter ou de la proclamer chez les autres. Ce qui impliquait une politique de décolonisation. Le Général invita donc nos anciennes colonies, notamment celles d'Afrique, à s'émanciper de la tutelle de la République française. Ce fut, entre autres, le cas du Gabon qui, au moment du référendum du 28 septembre 1958, ayant demandé à bénéficier du statut de département d'outre-mer, se vit opposer une fin de non recevoir.

Mais le plus difficile fut d'inscrire dans les faits l'indépendance de l'Algérie. Ce qui n'allait pas de soi, d'une part parce que les Français y vivaient très nombreux – c'était notre seule colonie de peuplement, où l'on comptait un million de ressortissants de souche européenne –, d'autre part parce que le

1967 : LE DÉFI DU « QUÉBEC LIBRE »

– « Je vais vous confier un secret que vous ne répéterez pas... Ce soir ici, et tout au long de ma route, je me trouvais dans une atmosphère du genre de celle de la Libération... »

Et le général de Gaulle, qui parle du balcon de l'hôtel de ville de Montréal ajoute aussitôt :

– « Vive Montréal ! Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! Vive le Canada français et vive la France ! »

La foule massée sur la place et dans les rues adjacentes lui répond par un tonnerre d'acclamations.

L'année précédente, le général de Gaulle avait fait savoir qu'il voulait visiter l'exposition universelle de Montréal en 1967. Le gouvernement canadien lui avait alors adressé une invitation officielle à venir au Canada. Quelque temps avant son départ, le général avait manifesté le désir de commencer sa visite par le Québec. Assez mécontent, le gouvernement canadien, qui l'attendait d'abord à Ottawa, la capitale fédérale, s'était quand même incliné.

Et voilà qu'après avoir tenu des propos déjà un peu surprenants lors de son voyage entre Québec et Montréal, il ose comparer la joie de la population québécoise à celle de la France libérée ! Voilà qu'il crie *« Vive le Québec libre »*, slogan du parti indépendantiste ! Ottawa est évidemment stupéfaite – et furieuse. Elle annonce dans un bref communiqué que, vu l'attitude *« inacceptable »* de De Gaulle, l'invitation qui lui avait été adressée pour venir au Canada britannique est annulée.

En 1940, de Gaulle avait lancé à la radio un appel aux Canadiens français : mais il n'avait pas été plus chaleureusement accueilli que dans son pays. C'est que, comme la majorité des Français eux-mêmes, la majorité des Canadiens français éprouvaient une vive admiration pour le maréchal Pétain. C'est dans la presse québécoise que Saint-Exupéry a publié ses articles appelant à la réconciliation des Français, qui provoquèrent ses ennuis ultérieurs à Alger. Et après la Libération, des éditeurs québécois ont accueilli des livres de Louis Rougier, Alfred Fabre-Luce et Gabriel Marcel, dont les positions « anti-épuratrices » effarouchaient les éditeurs parisiens...

Cette page est tournée, et c'est l'enthousiasme pour de Gaulle qui domine au Québec en cet été 1967.

Sans doute, en dépit des grands progrès du parti indépendantiste, la majorité des Québécois estime que l'appartenance de leur pays au Canada fédéral vaut encore mieux qu'une indépendance qui risquerait de les faire tomber sous la coupe des États-Unis. Mais, qu'ils soient indépendantistes ou fédéralistes, les Québécois sont passionnément attachés à leur identité, à leurs racines, à leur culture. Et ils comprennent que le défi lancé par de Gaulle à Ottawa renforce la position de leur pays.

Ottawa le comprend aussi. Le temps où un Québécois qui demandait du travail en français s'entendait répondre *« Speak White »* (parle comme un Blanc, pas comme un sauvage) est déjà révolu. Mais Ottawa veut aller plus loin, et, tout en accordant une considération accrue à la spécificité québécoise, il va favoriser l'application d'un bilinguisme souvent resté théorique dans l'ensemble du Canada (où l'on compte un million de francophones hors du Québec). De son côté, le gouvernement québécois adoptera une loi pour obliger les immigrés à faire apprendre en priorité le français (et non l'anglais) à leurs enfants.

Comme dira René Lévesque, président du Parti québécois (indépendantiste) et devenu Premier ministre du Québec en 1976 : *« avant de Gaulle, personne dans le monde ne savait qui nous étions. Maintenant on nous connaît partout »*.

La situation a également d'heureuses répercussions pour l'ensemble de la francophonie dans le monde. Pour les Français, pour les pays d'ethnie française hors de France, et aussi pour les pays qui ont adopté le français comme langue de culture. Tous comprennent qu'ils doivent resserrer leurs liens, s'ils veulent éviter que la langue française soit remplacée par le *« basic english »*.

PAUL SÉRANT



Image symbolique de la réconciliation franco-allemande voulue par le général de Gaulle, celui-ci passe en revue une garde d'honneur à Stuttgart, en compagnie du ministre-président du Bade-Wurtenberg, Kurt Georg Kissinger.

statut juridique stipulait que les départements d'Algérie faisaient partie intégrante du territoire national.

Un troisième principe était d'inciter les pays à prendre eux-mêmes en main leur indépendance et de former une société de nations affranchies des zones d'influence constituées par les Américains et les Soviétiques. En effet, la Guerre froide avait eu pour double conséquence non seulement de creuser un fossé entre l'Est et l'Ouest, mais de cimenter un bloc de l'Est face à un bloc de l'Ouest, au détriment de l'indépendance et même de l'identité des pays satellisés.

– Le Général s'est ouvert auprès de vous de la nécessité qu'il ressentait de la construction politique de l'Europe. Vous lui prêtez cette formule :* « L'Europe, c'est la façon de résister aux États-Unis. » *Que dirait-il aujourd'hui ?

– Eh bien, je suppose qu'il constaterait que ce qui se passe aujourd'hui confirme ce qu'il pensait alors : la France à elle seule, le franc à lui seul, ne peuvent faire échec à l'hégémonie américaine, ni à la puissance du dollar. En revanche, la monnaie unique européenne aurait une capacité de résistance à l'égard du dollar parce qu'elle serait de force équivalente. La monnaie américaine se trouve habituellement dans la situation paradoxale de vouloir être la devise internationale de référence, sans s'imposer en retour la moindre règle. Cet état de fait apparaît encore plus vivement aujourd'hui qu'au temps du Général. Car, à l'époque, les Américains s'obligeaient à la convertibilité du dollar et de l'or. Pourtant, le Général avait prévu qu'un jour viendrait où le billet vert ne serait plus convertible en or et créerait une situation spoliatrice à l'encontre du reste des monnaies.

– De Gaulle n'eût donc point marqué de réticence de principe face à la création de « l'écu » ou de toute autre monnaie européenne ?

– Je ne saurais vous répondre catégoriquement ; il ne faut pas faire parler les morts sur des situations qu'ils ne pouvaient pas connaître. De même, je ne puis affirmer qu'il eût accepté de signer les accords de Maastricht. La seule chose que je peux rapporter parce qu'il me l'a dite, c'est qu'à ses yeux l'Europe pouvait être pour la France un levier d'Archimède.

– Le général de Gaulle a déclaré en différentes circonstances que l'Europe ne pourrait prendre forme qu'autour d'un « noyau dur » formé par le couple France-Allemagne. Estimez-vous que ses successeurs ont partagé ce point de vue et qu'ils ont tenté de l'inscrire dans les faits – nonobstant les réticences marquées par François Mitterrand lors de la réunification allemande ?

– Qu'il s'agisse du couple franco-allemand ou du reste de la politique étrangère, le général de Gaulle a creusé le sillon si profond qu'il est difficile de s'en écarter. Ses successeurs, malgré divers effets d'annonce, n'ont pas touché aux fondements de la politique de la France, même s'il y a de grandes différences dans l'exécution.

Je crois que le couple franco-allemand est devenu une constante de la politique de la France. Ce que le général de Gaulle a voulu faire c'est, d'une part, provoquer une réconciliation en profondeur de ces deux peuples. Il aimait à dire que les Français et les Allemands devaient devenir frères, qu'ils ne sont pas des ennemis héréditaires – ils ne se sont combattus qu'en l'espace de trois guerres, étalées sur soixante-quinze ans. L'ennemi héréditaire de la France, c'était l'Angleterre, qui n'eut de cesse depuis le XIV[e] siècle jusqu'au XX[e] siècle, de guerroyer contre nous. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, Albion a fait prévaloir ses intérêts contre ceux de la France. Elle a, par exemple, entre les deux guerres, entravé nos tentatives de faire respecter le traité de Versailles. Lors de la dernière guerre, elle a mordu sur nos intérêts en Syrie et à Madagascar. Pour le Général, l'Angleterre privilégiait toujours le « Grand large » sur le continent européen ; tandis que l'Allemagne était contrainte par la géographie et l'histoire de s'entendre avec la France. Enfin, parce qu'il avait symbolisé la lutte contre l'Allemagne nazie, il se sentait désigné pour réconcilier les deux nations. D'où le traité franco-allemand de l'Élysée, de janvier 1963.

– Pouvez-vous rappeler quelle était la conception gaullienne d'une Europe politique ?

– Pour le Général, l'Europe politique ne pouvait être le résultat d'une construction technocratique de type supranational. Il était hors de question que le pouvoir d'un organisme apatride se substituât à celui des gouvernements légitimes. Il ne croyait donc qu'à l'Europe de nations souveraines, dont les chefs, responsables devant leur peuple, devaient se rapprocher de plus en plus en vue d'accéder à l'unité.

– Dans ses* Mémoires, *de Gaulle écrit :* « À mon sens, ce qui au fond domine surtout dans le comportement de Moscou, c'est le fait russe au moins autant que le fait communiste. » *Sans doute discernait-il en filigrane de la politique soviétique des constantes géopolitiques de la Russie éternelle, mais comment s'accommodait-il du totalitarisme communiste?

– Parmi les principes fondamentaux auxquels croyait de Gaulle, il y avait cette idée que les peuples sont immortels, inaltérables, incom-

parables. Le peuple russe constituait donc pour lui une donnée permanente, irrécusable, cependant qu'il tenait le communisme pour un avatar idéologique transitoire. Il ne croyait pas au triomphe final de l'« homo sovieticus », mais à celui de l'âme russe. Les cinq dernières années, depuis 1990, auront, me semble-t-il, confirmé la justesse de l'analyse, notamment par le regain manifeste des nationalités.

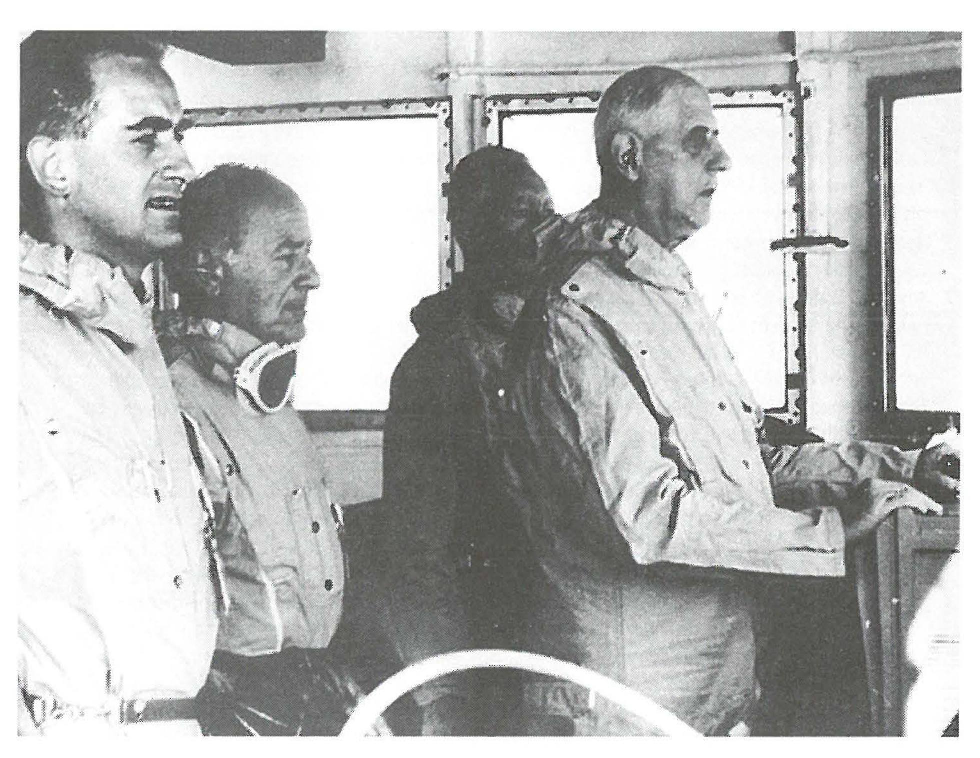
– Quelle eût été, à votre sens, la réaction du Général devant la dérive d'inspiration moralisatrice et américaine, imprégnée de l'idéologie des droits de l'homme, et revendiquant le droit d'ingérence humanitaire, à laquelle l'État français s'est prêté ces dernières années ?

– Cette dérive me paraît radicalement contraire à la pensée du Général. Il considérait qu'il n'y a pas d'ordre mondial possible sans respect de l'indépendance d'autrui. Or, ce n'est pas respecter cette indépendance que de s'arroger un droit d'ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État. Il aurait plutôt parlé, dans certains cas extrêmes, d'un « *devoir d'assistance à population en danger* ». Il parlait plus en termes de devoirs que de droits. Cela n'empêche évidemment pas les médias, les moralistes, les écrivains de stigmatiser tel ou tel pays pour le régime qu'il s'est donné ou telle exaction qui y est commise. Cependant, les États, ces monstres froids, n'ont pas vocation à porter des jugements moraux sur la nature du gouvernement des pays auxquels ils ont affaire.

– Que reste-t-il de la politique arabe voulue par le Général ? La contribution française à la guerre américaine menée contre l'Irak n'a-t-elle pas hypothéqué les ultimes possibilités d'application de cette politique?

– Je ne vois pas bien le Général s'engageant dans une opération sous commandement américain sans avoir la certitude que la France en tirerait un avantage important. Le président de la République d'alors, M. Mitterrand, expliqua que la France entrait dans la guerre du Golfe afin d'être présente dans la paix. Or, nous avons été proprement évincés des pourparlers de paix !

S'agissant de notre politique arabe – au centre de laquelle le Maroc jouait un rôle-clef – elle reposait sur la confiance mutuelle entre la France et les pays arabes. Depuis lors, je crains que nous ne nous soyons aliéné l'opinion de ces pays qui sont nombreux et en pleine phase d'émancipation.



Sur la passerelle du De Grasse *peu après la troisième explosion nucléaire française dans le Pacifique. À ses côtés, Alain Peyrefitte, le général Billotte et Pierre Messmer.*

– De Gaulle croyait en la nécessité d'établir des relations avec les Chinois afin, disait-il, de **« leur permettre de sortir de leurs murailles ».** ***Pensez-vous que le temps passé ait confirmé cette intuition? Les Chinois ont-ils « bu » le communisme?***

– Je crois que les Chinois, comme les Russes mais d'une autre façon, ont absorbé et digéré le communisme. En Russie, l'appareil du parti léniniste a disparu ; en Chine, le parti est l'unique reliquat de l'ère maoïste. Tout le reste a été dissipé, à commencer par le dogme selon lequel la Chine devait compter sur ses seules forces, et son économie être entièrement collectiviste. Depuis les dix dernières années, Deng Xiaoping a conduit le parti à s'ouvrir au monde, à se moderniser, partant à s'occidentaliser. De Gaulle trouvait souhaitable de ne pas laisser les Chinois « mijoter dans leur jus ». Malheureusement, on observe que nos gouvernements de gauche ont suivi une politique beaucoup moins favorable à ce pays de gauche, que ne l'était celle des gouvernements dits « de droite ». Car les relations franco-chinoises furent excellentes – malgré un léger froid lors de la Révolution culturelle – entre 1964 et 1981, puis se détériorèrent gravement après les événements de 1989, au point que nous fîmes un véritable renversement d'alliance en nous mettant à vendre des armes offensives à Taiwan. Nous étions en état de rupture de fait. Nous sommes heureusement sortis de cette impasse, grâce à l'action de M. Balladur.

– Quelle attitude, selon vous, eût adoptée le Général devant les conflits armés ethniques et nationaux nés de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie?

– La manière dont nous sommes intervenus en Bosnie me trouble. Je n'imagine pas le général de Gaulle se lançant dans une aventure pareille, lui qui répétait que, pour toute opération militaire, il importait de réunir trois éléments : un chef, une mission, des moyens. En Bosnie, il n'y a pas de chef – qui commande : l'Égyptien Boutros-Ghali, le Japonais ou l'Anglais ? Il n'y a pas de mission – le rôle des Casques bleus est de « *maintenir la paix* », alors que la guerre fait rage. Il n'y a pas de moyens – les Casques bleus, s'ils sont attaqués, n'ont pas les moyens ni même le droit de se défendre, à plus forte raison d'engager efficacement une contre-offensive. Insuffisance de réflexion à la base de la décision, caractère flou et anonyme des responsabilités, l'action hésitante du « *machin* » en Bosnie est le type même de l'opération qui eût provoqué la réprobation du Général.

– Quand comptez-vous publier le prochain volume de **C'était de Gaulle** ***?***

– Le deuxième volume – il y en aura un troisième – couvrira la période de 1963 à 1966. J'espère que ce livre paraîtra en 1996.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC VATRÉ

L'ouvrage d'Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle* est publié par les Éditions de Fallois/Fayard, 600 pages, 150 F.

BRÈVE ANTHOLOGIE GAULLIENNE

ALGÉRIE. « Qu'on ne se raconte pas d'histoires ! Les musulmans, vous êtes allé les voir ? Vous les avez regardés, avec leurs turbans et leurs djellabas ? Vous voyez bien que ce ne sont pas des Français ! Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri, même s'ils sont très savants. Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se sépareront à nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. (...)
Si nous faisions l'intégration, si tous les Arabes et Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, (...) mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Églises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées ! » (5 mars 1959).

ALLEMAGNE. « L'essentiel, c'est que les deux peuples (les Français et les Allemands), dans leurs profondeurs, exorcisent les démons du passé ; qu'ils comprennent maintenant qu'ils doivent s'unir pour toujours. (...) Les Français et les Allemands doivent devenir des frères. La fraternité des deux peuples, ça doit devenir quelque chose d'élémentaire. Le populo en est encore à voir dans les Allemands l'ennemi héréditaire. En réalité, les Allemands n'ont été vraiment nos ennemis que depuis 1870. Ça ne fait que trois guerres et trois quarts de siècles, pour les Germains et les Gaulois qui ont connu tant de guerres et tant de siècles. » (27 juin 1962).

AMÉRIQUE. « Tant que les Américains prétendent que le dollar et l'or c'est la même chose, il nous faut les prendre au mot. Nous échangerons nos dollars contre de l'or. Mais je suis sûr qu'un jour, ils mettront fin à ce mythe ; le dollar cessera d'être convertible en or. On verra alors que les Américains prétendront substituer l'étalon-dollar à l'étalon-or. On s'apercevra qu'ils veulent étendre leur hégémonie sur le monde entier. Le bandeau tombera des yeux des Européens. On verra la loi du plus fort s'imposer brutalement. Il dépend de nous, les Européens, que les Américains ne soient pas les plus forts. Encore faut-il qu'il y ait des Européens, et qu'ils soient décidés à ne pas se coucher. Ce qui n'est pas évident. » (19 décembre 1962).

ANGLETERRE. « Notre plus grand ennemi héréditaire, ce n'était pas l'Allemagne, c'était l'Angleterre. Depuis la guerre de Cent Ans jusqu'à Fachoda, elle n'a guère cessé de lutter contre nous. Et depuis, elle a bien du mal à ne pas opposer ses intérêts aux nôtres. » (27 juin 1962).

COLONISATION. « Nous avons fondé notre colonisation, depuis les débuts, sur le principe de l'assimilation. On a prétendu faire des nègres de bons Français. On leur a fait réciter : *« Nos ancêtres les Gaulois »* ; ce n'était pas très malin. Voilà pourquoi la décolonisation est tellement plus difficile pour nous que pour les Anglais. Eux, ils ont toujours admis les différences de races et de culture. Ils ont organisé le *self-government.* Il leur suffit de distendre les liens pour que ça fonctionne. Nous, nous avons nié ces différences. Nous voulions être une république de cent millions de Français interchangeables. Voilà pourquoi les Français vivent la décolonisation comme un déchirement. » (20 octobre 1959).

COMBAT. « Dites-vous que la faute, c'est celle des autres ! Si nous ne nous convainquions pas de cette vérité, nous serions sans cesse en train de nous frapper la poitrine. Nous n'oserions rien entreprendre ! Si nous n'avons pas confiance en nous-mêmes, comment voulez-vous que les Français aient confiance en nous ? (...) Il faut toujours avoir des adversaires pour pouvoir les combattre. Le combat, c'est la vie. On a besoin d'adversaires pour exister. » (23 mars 1963).

DÉMOCRATIE. « Les démocraties sont toujours plus ou moins fragiles. Tout le monde ne peut pas s'offrir le luxe d'un régime fragile. Ce genre de pays (le Maroc), il vaut mieux qu'ils ne cherchent pas à être trop démocratiques. L'important, c'est que le pouvoir y soit légitime, c'est-à-dire qu'il corresponde au sentiment profond du peuple. La démocratie et la légitimité ne vont pas forcément ensemble. » (5 juin 1963).

DISSUASION NUCLÉAIRE. « La force de dissuasion n'est pas faite seulement pour dissuader un agresseur. Elle est faite aussi bien pour dissuader un protecteur abusif. C'est pour ça qu'elle doit être tous azimuts.
D'ailleurs, on ne sait jamais d'où peut venir la menace, ni d'où peut venir le pression ou le chantage. Il ne faut pas que les esprits chavirent. Un jour ou l'autre, il peut se produire des événements fabuleux, des retournements incroyables. Il s'en est produit tellement dans l'histoire ! L'Amérique peut exploser du fait du terrorisme, ou du racisme, que sais-je, et devenir une menace pour la paix. L'Union soviétique peut exploser, parce que le communisme s'effondrera, que ses peuples se chamailleront. Elle peut redevenir menaçante. Personne ne peut dire d'avance où se situera le danger. Et comme il faut vingt ans pour se mettre en mesure d'y parer, alors nous prenons tout de suite nos dispositions. » (9 mai 1962).

ÉTAT. « La justification essentielle des États et par conséquent des gouvernements, c'est de défendre le pays dont ils ont la charge. » (11 juillet 1962).

EUROPE. « Il n'y a pas beaucoup de véritables Européens. Je me demande quelquefois si je ne suis pas le seul. Il y a des gens qui cherchent des places et des avantages (...) Tous, ils ne veulent de l'Europe que parce que ça arrange leurs petites affaires. Moi, je veux l'Europe pour qu'elle soit européenne, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas américaine. » (12 janvier 1960).

FRANCE. « C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne. » (5 mars 1959).

NATION. « Voyez-vous, l'Europe est composée de vieilles nations qui ont des siècles et des siècles derrière elles. Des langues différentes. Des cultures différentes. Les Italiens seront toujours des Italiens, les Allemands seront toujours des Allemands, les Polonais seront toujours des Polonais. Je veux dire : *« S'ils restent agglomérés. »* On peut assimiler un Polonais, une famille polonaise, quelques groupes de Polonais, on ne peut pas assimiler le peuple polonais. On ne peut pas assimiler le peuple allemand. C'est pourquoi j'ai encouragé les Allemands à être eux-mêmes ; à condition que les Allemands respectent le sentiment national des autres, c'est-à-dire respectent les autres nations. » (10 septembre 1962).

OTAN. « Les Américains s'obstinent à maintenir leur système d'intégration dans l'Alliance atlantique ; c'est-à-dire le système qui, sous une apparence de participation collective, laissait aux seuls Américains la responsabilité de la défense de l'Europe. Il se justifiait en 1949, quand ils jouissaient du monopole de la bombe. Il ne se justifie plus du tout. Depuis que la Russie comme l'Amérique sont capables de s'anéantir, les deux forces de dissuasion s'équilibrent et s'annulent. Vous pensez bien que les Américains ne vont pas risquer leur survie pour défendre l'Europe. Ils ne l'on jamais fait, ils ne le feront jamais. (...) Pourquoi voudriez-vous qu'ils acceptent d'être rayés de la carte, sous prétexte qu'un pays européen menacé par la Russie les appellerait au secours ? Jamais ils n'emploieront leurs bombes dans un cas pareil ! » (9 mai 1962).

PEUPLES. « Chaque peuple est différent des autres, incomparable, inaltérable. Il doit rester lui-même, tel que son histoire et sa culture l'ont fait, avec ses souvenirs, ses croyances, ses légendes, sa foi, sa volonté de bâtir son avenir. Si vous voulez que des nations s'unissent, ne cherchez pas à les intégrer comme on intègre des marrons dans une purée de marrons. Il faut respecter leur personnalité. Il faut les rapprocher, leur apprendre à vivre ensemble, amener leurs gouvernants légitimes à se concerter, et, un jour, à se confédérer, c'est-à-dire à mettre en commun certaines compétences, tout en restant indépendants pour tout le reste. C'est comme ça qu'on fera l'Europe. On ne la fera pas autrement. » (12 janvier 1960).

RUSSIE. « La Russie boira le communisme comme le buvard boit l'encre. » (10 septembre 1962).

■ Toutes ces citations sont extraites d'Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Editions de Fallois/Fayard, 1994. Elles rapportent à leur date les propos tenus à l'auteur par le général de Gaulle, dont il fut un interlocuteur privilégié.

Un imposteur génial

En 1965, renouant avec sa verve de polémiste exercée jadis aux dépens de Jean-Paul Sartre, Jacques Laurent publiait *Mauriac sous de Gaulle* (La Table ronde) en réponse à l'homélie dévote de l'auteur de *Génitrix*. Ce pamphlet valut à Jacques Laurent un procès et une condamnation pour offense au chef de l'État. N'ayant rien oublié ni rien pardonné, l'écrivain se souvient, persiste et signe.



PAR JACQUES LAURENT

J'admirais de Gaulle et son génie comme on peut admirer un imposteur s'il est génial. Aux yeux de ses compatriotes et même de l'opinion étrangère, il avait réussi à s'imposer comme une personnalité historique. Lorsque Mauriac écrivit sa biographie, il commença par énoncer comme une vérité première que si de Gaulle avait été tué à Douaumont au lieu d'être blessé, l'Histoire aurait été une autre histoire. Or, de Gaulle mort ou de Gaulle sauf, la guerre aurait fini le 11 novembre. De Gaulle mort ou de Gaulle sauf, le traité de Versailles eût porté les fruits que Jacques Bainville avait vus en 1920 et Hitler mené aussi vite sa carrière. Ensuite ? Ensuite c'est la même chose. On sait que de Gaulle a appris le débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord dans le journal et la crise de colère qui s'ensuivit. Que de Gaulle ait approuvé ou critiqué les modalités du débarquement allié en Europe, il eut lieu le jour choisi par Roosevelt et par Churchill. De Gaulle mort ou de Gaulle vivant, le premier coup de canon eût tonné au même instant en Normandie et l'accord de Yalta eût été signé le même jour.

L'Algérie et l'Afrique française auraient sans de Gaulle obtenu leur indépendance d'un Mollet, d'un Faure, d'un Gaillard, d'un Pinay ou d'un Mendès France, parce que la décolonisation se trouvait dans le courant suivi par les nations occidentales. À la veille du 13 mai 1958, la IVe République n'était plus à la recherche que des modalités d'une négociation, ce qui justement provoqua, pour y parer, le 13 mai et le retour de De Gaulle sous le régime duquel, on l'oublie, la guerre d'Algérie dura plus longtemps que sous la IVe République. Un Roosevelt, un Staline, un Hitler, un Churchill sont historiques parce qu'ils ont infléchi le mouvement de l'histoire – et même Pétain quand il prend le commandement au lendemain du Chemin-des-Dames. De Gaulle, non. La prospérité économique dont bénéficiait la France était le fruit d'un effort entrepris par la IVe République, elle était en outre commune à toute l'Europe de l'Ouest, elle ne devait rien à la réforme constitutionnelle de De Gaulle. De Gaulle était pour moi génial parce qu'il avait réussi à devenir historique sans modifier l'histoire ; en l'assaisonnant. Par exemple, en encourageant les préliminaires du 13 mai, en en exploitant l'explosion, en lançant des proclamations qu'il devait renier bientôt, il a contribué à entretenir chez les pieds-noirs et dans l'armée l'exaltation d'un espoir qui, déçu par celui-là même qui l'avait hypostasié, tourna à la révolte. Sans lui, la séparation de la France et de l'Algérie se serait sans doute déroulée dans un climat moins passionnel. Un Pinay ou un Mendès, il est imaginable de supposer que le style de leurs négociations aurait peut-être permis à bien des pieds-noirs de demeurer sur la terre qu'ils aimaient et qu'ils considéraient comme leur patrie, et à des harkis de survivre.

De Gaulle a assaisonné ces événements sans jamais les modifier en profondeur mais en leur donnant la saveur de guerre intestine qui convenait à sa gourmandise. D'emblée il avait compris que la France n'était plus une assez grande puissance pour remporter de véritables batailles ; il s'est spécialisé dans le triomphe intestin. Si on relit ses appels de 1944, on trouve souvent deux lignes contre Hitler et Mussolini, cent lignes contre Pétain. De préférence, il combattait ses collègues, ses cousins. Certes peu de généraux ont terrassé autant de chefs militaires que lui. Quand Mauriac le comparait à Napoléon, il avait raison mais il omettait un détail : la nationalité des vaincus. C'est sur son inspiration, avec sa collaboration ou son approbation que l'amiral Gensoul fut vaincu à Mers el-Kébir, le gouverneur général Boisson assailli à Dakar, le général Dentz écrasé en Syrie et réduit à périr sous les chaînes, que tomba l'amiral Darlan, que fut capturé l'amiral Decoux, que tant d'autres amiraux, Marquis, Laborde, Robert s'abîmèrent dans les bagnes, et un maréchal que le Kronprinz n'avait pu vaincre à Verdun ni Ludendorff dans l'Oise. Et les deux dernières victoires de De Gaulle frappèrent le général Challe et le général Salan.

Ce prétendu prophète des chars qui, au moment où le général Étienne édifiait la doctrine de leur emploi, défendait la thèse de la fortification à outrance, ce prétendu théoricien de la liaison aviation-char qui, pour le faire croire, a fraudé froidement en ajoutant un paragraphe à son livre *Vers l'armée de métier* dans une réédition postérieure aux événements, s'il n'a remporté qu'une prétendue victoire à Montcornet, il en a remporté de bien réelles, la première à Mers el-Kébir, dont il avait été l'un des inspirateurs, et la dernière rue de l'Isly. Mais toujours sur des Français. Et j'ignorais qu'il avait encore à livrer sa dernière bataille, celle du boulevard Saint-Michel, une bataille à la grenade lacrymogène, donc bien décevante, où il vit le signe de son déclin.

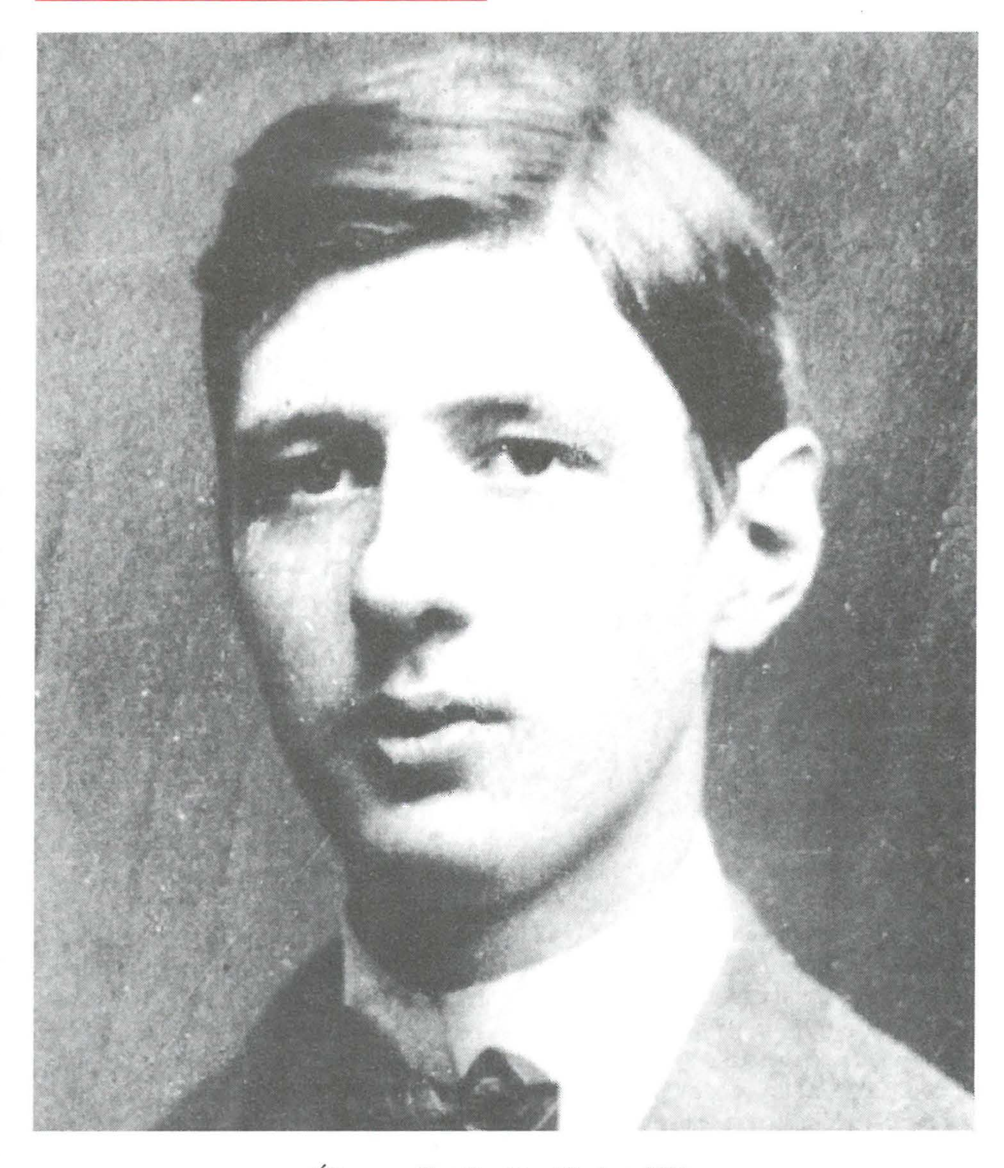
J. L.

UNE FAMILLE D'EUROPE

Aux origines de Charles de Gaulle

PAR PHILIPPE BACCOU

Travail, famille, religion, patrie, quatre valeurs inculquées dès l'enfance à Charles de Gaulle. Elles vont contribuer à faire de ce fils du Nord ce qu'il sera.



Élève au collège Stanislas à Paris en 1909.

De Gaulle : ce patronyme désormais associé, plus que tout autre au XXe siècle, à la destinée de la France, n'avait guère brillé dans l'histoire avant l'homme du 18 juin. Selon une ancienne tradition familiale, les premiers porteurs du nom auraient été normands. Un sire de Gaule, possessionné en pays de Caux, était gouverneur de Vire en 1417. Il tenta de repousser l'invasion des Anglais mais dut capituler avec sa garnison. Sommé de se rallier à Henri V d'Angleterre, il déclara rester fidèle au roi de France, fut aussitôt exilé et privé de tous ses biens. Un siècle plus tard réapparaissent en Bourgogne des *Gaules*, puis *de Gaules*, capitaines-châtelains de Cuisery, près de Louhans. De là, ils essaiment à Dijon où ils occupent des charges au Parlement.

Les généalogistes n'ont jamais pu établir la jonction entre ces petits seigneurs bourguignons et le premier ascendant prouvé du Général, un certain Jehan de Gaulle, bourgeois de Châlons-sur-Marne, cité dès 1643. Son fils Claude et son petit-fils Antoine furent tous deux marchands. À la génération suivante, la famille grimpe dans l'échelle sociale : Jean-



Mme Jeanne de Gaulle, née Maillot, le 28 avril 1860, mère de Charles de Gaulle.



M. Henri de Gaulle, né à Paris le 22 novembre 1848, père de Charles de Gaulle.

Baptiste de Gaulle vient s'installer comme avocat à Paris où il devient bientôt procureur au Parlement, laissant à sa mort une coquette fortune évaluée à 841 000 livres, soit 15 à 20 millions de nos francs actuels. De 1756 à 1768, il aura quatre enfants d'une Orléanaise, qu'il épousera en 1770. L'aîné d'entre eux, Jean-Baptiste-Philippe, est l'arrière-grand-père du Général. Ces de Gaulle champenois, puis parisiens n'eurent pas de lien particulier avec les pays de langue flamande : rien n'autorise à voir dans leur nom, comme certains l'ont cru, la francisation d'un hypothétique de Waulle ou van de Walle, *« du rempart »*.

La bourgeoisie urbaine et patricienne du Nord

Si sa lignée paternelle n'est point flamande, de Gaulle n'en reste pas moins profondément homme du Nord par sa généalogie. Les trois quarts de ses trisaïeux sont nés, ou ont vécu l'essentiel de leur vie à Lille, à Dunkerque et à Valenciennes. La liaison des de Gaulle avec cette région s'établit dès le début du XIX[e] siècle, époque à laquelle Auguste-Alexandre de Gaulle, arrière-grand-oncle du Général, devint garde-magasin des tabacs à Lille. Il entra en relation avec les frères Charles et Henri Maillot, de Dunkerque, issus d'une famille de négociants et eux-mêmes engagés dans l'administration des tabacs. Vers 1830, son neveu Julien-Philippe, grand-père de Charles de Gaulle, vint enseigner à Lille, puis dirigea un pensionnat à Valenciennes. Cet intellectuel, grand amateur d'archives, consacra l'essentiel de ses forces à des travaux d'érudition dont le plus connu, la *Nouvelle histoire de Paris*, parut de 1839 à 1842. Il épousa en 1835 Joséphine Maillot, fille de Charles, qui partageait sa passion d'écrire. Pour subvenir aux besoins du ménage, celle-ci devint femme de lettres. Polygraphe prolifique, journaliste, directrice de revue, elle produisit une impressionnante quantité de romans édifiants et d'opuscules religieux ou historiques parmi lesquels on distingue, outre *Adhémar de Belcastel*, qui fut un succès de librairie, des vies de saints et de personnages illustres comme Chateaubriand ou Daniel O'Connell, le libérateur de l'Irlande. Leur fils Henri prendra femme à son tour dans le même cercle en s'alliant à sa cousine issue de germains, Jeanne Maillot.

Ces mariages successifs rattachaient solidement les de Gaulle à la communauté des grandes familles du Nord, une bourgeoisie urbaine et patricienne, austère, pieuse, instruite et entreprenante, fondatrice de puissantes dynasties aux innombrables branches.

Parcourant l'arbre généalogique du Général, nous y voyons apparaître des Delannoy, présents à Lille dès le XVII[e] siècle, qui furent maître piqueur de grès, notaire, négociant et avocat réputé ; des Provoost, des Coisne et des Petit, tous marchands brasseurs, les premiers à Dunkerque, et les autres à Lille ; des Creuze, originaire de Quesques et Lottinghen en Boulonnais, brasseurs puis marchands de tabacs ; des Sagnier, autres Boulonnais, eux aussi tabaquiers. Très peu de paysans parmi tous ces noms : artisans, commerçants, entrepreneurs ou hommes de loi, les ancêtres flamands et picards de Charles de Gaulle, bien avant les migrations du XIX[e] siècle, occupaient déjà massivement le pavé des villes.

Descendant du fier clan McCartan

Cet enracinement dans les provinces du Nord n'excluait pas de temps à autre quelques alliances plus exotiques dont le souvenir demeura vivace dans la mémoire familiale des Delannoy et des Maillot, et qui apparentaient le futur chef de la France libre à plusieurs peuples d'Europe. Battus en 1690 par les troupes de Guillaume III d'Orange, les soldats catholiques irlandais restés fidèles à la cause des Stuarts s'enfuirent nombreux vers la France dans ce que l'on appela le *« vol des oies sauvages »*. L'un deux, le colonel de cavalerie John McCartan, s'engagea dans un régiment étranger du roi. Son fils Anthony, lui aussi militaire, est peut-être le même que cet *« Antoine Macartane »* qui, le 23 mars 1716, fit baptiser à Valenciennes le fils illégitime,

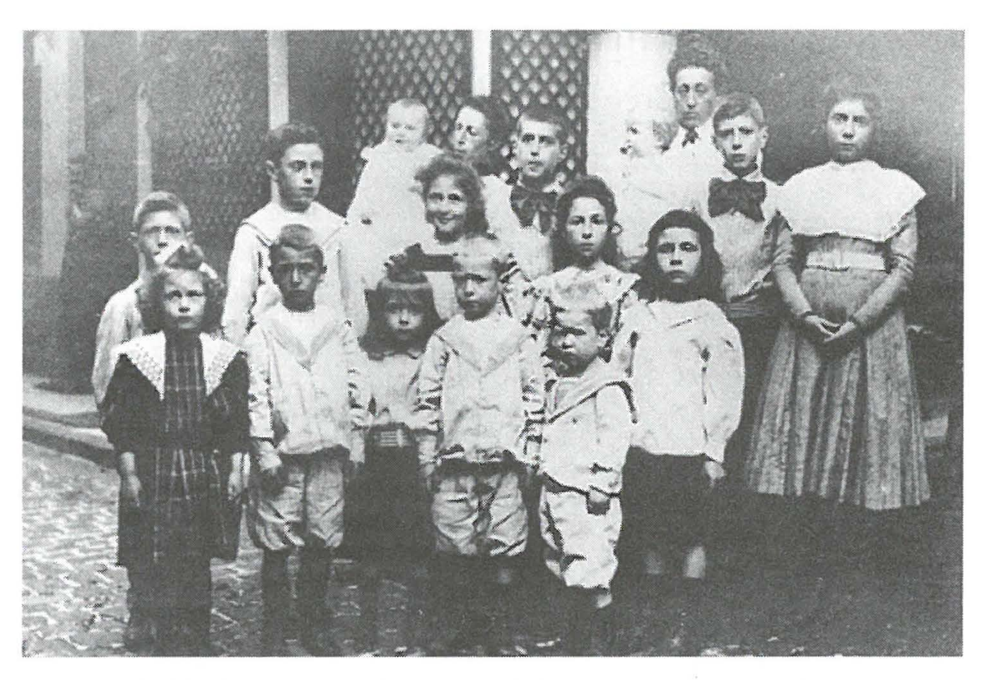
prénommé Antoine-Joseph, qu'il avait eu de Catherine Hayez. Cet enfant naturel engendra une dynastie de médecins. Son petit-fils Andronic Mac Cartan émigre à Londres sous la Révolution. Là, en 1798, lui naît une fille de Françoise-Anne Fleming, jeune protestante sans doute originaire d'Écosse, qu'il épousera civilement en 1813, après leur retour en France. Cet enfant, prénommée Marie-Angélique, sera plus tard l'épouse du bâtonnier Henri Delannoy et la bisaïeule du Général. Malgré les incertitudes qui subsistent sur la filiation, de Gaulle ne doutait pas de descendre du clan McCartan et, par là, de ce peuple irlandais comme lui catholique, orgueilleux et rebelle.

Les ancêtres allemands de Charles de Gaulle sont encore mieux connus. Pasteurs, chirurgiens, maîtres d'école mais aussi barbiers, cordonniers, bouchers et maçons, ils ont vécu de tout temps en pays de Bade et en Wurtemberg, autour de Karlsruhe, Pforzheim, Stuttgart et Tübingen. À la fin du XVIIIe siècle, le Badois Ludwig Kolb entre au service du roi de France dans le régiment des gardes suisses de Reinach. Devenu Louis-Philippe Kolb, il épouse en 1790, à Maubeuge, une demoiselle Nicot, fille d'un grenadier du même régiment. Pour obtenir la dispense du pape, le futur mari, resté luthérien, promit de laisser élever ses enfants dans la foi catholique. Louis-Philippe quitte bientôt l'armée, s'installe à Dunkerque où il entame une nouvelle carrière dans l'industrie des tabacs. C'est là qu'il connaîtra le régisseur Henri Maillot auquel il mariera sa fille Louise, arrière-grand-mère du Général. Devenu chef de l'État, l'illustre descendant du soldat Kolb saura tirer parti de l'histoire de son lointain aïeul quand sonnera l'heure de la réconciliation franco-allemande.

Des aïeux picards, irlandais et allemands

Attiré vers le Nord par ses racines familiales, de Gaulle y revint assez fréquemment dans son enfance pour que se grave en lui la marque d'une certaine façon de vivre et la mémoire de certains lieux. S'il est vrai, selon le mot d'Olivier Guichard, que la vraie patrie des enfants est celle des vacances heureuses, la terre d'élection du jeune Charles se situe sur la Côte d'Opale, quelque part entre Boulogne-sur-Mer et la Belgique, à Wimille, Wimereux, Malo-les-Bains et Rosendaël, près de ces immenses plages battues par les vents et de ces promontoires crayeux où le regard embrasse à perte de vue d'infinies perspectives. À la ville, plus que les domiciles parisiens de ses parents, son point d'ancrage demeura sa maison natale, la grande demeure lilloise du 9, rue Princesse aux six baies et aux douze fenêtres. On revenait à chaque occasion, vacances, fêtes, cérémonies familiales, parfois simples week-ends, fréquenter cette bâtisse acquise en 1872 par le grand-père Jules Maillot, alors fabricant de tulle, dans un quartier encore très populaire, traversé par le canal de la Basse-Deûle, où résonnaient le bruit des abattoirs et celui des péniches que l'on décharge, mêlés aux échos des estaminets. Là continuait d'habiter la grand-mère Maillot, en compagnie de l'une de ses filles, de son gendre Gustave de Corbie et de leurs enfants. En 1947, selon André Frossard, le Général aurait eu le projet de racheter cette demeure, mais il y aurait renoncé, faute d'argent. *« La conversation la plus émouvante que j'aie eue avec de Gaulle,* écrit-il, *est celle où j'ai su qu'il y avait, chez lui aussi, le souvenir d'une maison : la rue Princesse à Lille, le seul endroit du monde où il aurait peut-être recouvré ce droit d'être lui-même que sa fonction lui avait retiré, où il savait, me dit-il, qu'il ne retournerait jamais. »*

Les aïeux parisiens, picards, irlandais et allemands de Charles de Gaulle ne méritent pas seulement d'être cités par curiosité. Ces hommes et ces femmes, croyons-nous, ont constamment fait partie de l'imaginaire du Général. Ils ont peuplé son panthéon familial, piqué sa curiosité d'enfant, relié sa propre personne à tout un vaste réseau généalogique. Ses lettres et ses carnets témoignent de la connaissance étendue qu'il avait de son lignage et de l'intérêt qu'il porta toujours à ses parents, même éloignés. De Gaulle ne se distinguait pas en cela de cette bourgeoisie nordiste que l'on repère par ses noms à trait d'union, ses interminables faire-part et ses copieuses notices dans l'*Annuaire Ravet-Anceau.*



La famille de Gaulle réunie en 1904 dans la cour de la maison natale de Charles, 9, rue Princesse à Lille. Charles est l'avant-dernier à droite.

Une omniprésence de la guerre

Bon fils, bon père, bon mari, frère affectueux, cousin attentionné, on ne lui connaît, du moins dans sa jeunesse, guère d'amis : sa propre famille lui suffisait amplement. Et quelle famille ! Dans le monde urbain de la fin du XIXe siècle, où travaillaient déjà de puissantes forces de dispersion, la nombreuse parenté du Général resta étonnamment unie et solidaire. Elle le demeurera en se ralliant en masse, dès 1940, à l'homme du 18 juin.

Plus que beaucoup d'autres provinces, la Flandre, le Hainaut, l'Artois, le Boulonnais sont terres d'invasions et de combats. Romains, Francs, Saxons, Vikings, Anglais, Espagnols, catholiques et protestants, Hollandais, Autrichiens, Prussiens, Allemands les ont parcourues en tous sens, ravagées, rançonnées, assujetties tour à tour, laissant un chapelet de souvenirs funestes : Azincourt, le siège de Boulogne (1544), la ruine de Thérouanne (1553), Malplaquet (1709), les bombardements d'Arras, de Calais, de Lille, de Dunkerque... L'histoire de sa région natale enseignait à Charles de Gaulle l'omniprésence de la guerre. Son environnement familial et l'esprit du temps n'ont pu que renforcer cette vision. Patriotes fervents, les de Gaulle et les Maillot, s'ils n'ont point souvent pratiqué le métier des

armes, respectaient profondément la chose militaire. Le père, Henri de Gaulle, fut admissible à Polytechnique mais dut renoncer à sa vocation de soldat pour raisons financières. En juillet 1870, il est appelé comme garde mobile. Le manuscrit qu'il a rédigé sur l'histoire de sa famille garde la trace de ses souvenirs de guerre. Mal équipées, mal entraînées, les troupes de réservistes sont mobilisées dans le plus grand désordre. Le jeune homme assiste impuissant à l'effondrement de l'armée impériale. Nommé sous-lieutenant, il participe à la défense de Paris, subit le siège de la capitale et la honte de la capitulation, *« déguisée sous le nom d'armistice »*.

Ces événements, qui dataient tout juste de vingt ans à la naissance de Charles, continuaient de nourrir sans cesse les conversations familiales : *« Rien ne m'émouvait autant,* écrit de Gaulle au début de ses *Mémoires de guerre, que le récit de nos malheurs passés : rappel par mon père de la vaine sortie du Bourget et de Stains, où il avait été blessé ; évocation par ma mère de son désespoir de petite fille à la vue de ses parents en larmes :* "Bazaine a capitulé !" ». Il n'était pas difficile d'en tirer la leçon : vaincue par la défaillance de son armée, la France devait la reconstruire. Charles de Gaulle, avec toute sa génération, fut élevé dans cette idée-là. Garçon turbulent, adorant faire manœuvrer les soldats de plomb et mimer, avec ses frères et ses cousins, les grandes batailles du passé, le futur auteur du *Soldat* et du *Fil de l'épée* se pare dès son plus jeune âge de l'uniforme du combattant.

Si l'on croit à la vertu de l'exemple familial, ce militaire en herbe aurait pu devenir aussi bien homme d'Église. On gardait encore tout proche, dans les jeunes années du Général, le souvenir d'un arrière-grand-oncle maternel. Charles Kolb-Bernard (1798-1888), qui fut président de la chambre de commerce de Lille, député puis sénateur du Nord. Ce monarchiste et chrétien convaincu, bienfaiteur des écoles catholiques et fondateur, dans sa ville, de la société de saint Vincent de Paul, fut appelé de son vivant l'*« évêque laïc de Lille »*. Deux tantes religieuses, Marguerite et Marie Maillot, moururent en odeur de sainteté. Du côté paternel, on n'était pas loin non plus de tenir pour un saint l'oncle Charles (1837-1880), pauvre paralytique devenu éminent celtisan et poète breton, auteur d'un *Appel aux représentants actuels de la race celtique* et d'une *Pétition pour les langues provinciales*, et qui avait ramené à la pratique de la religion son propre père, l'érudit Julien-Philippe. Cette



Mariage du capitaine Charles de Gaulle et d'Yvonne Vendroux, le 7 avril 1921, en l'église Notre-Dame-de-Calais.

famille n'était pas insensible aux idées sociales et à un certain ouvriérisme, que justifiait la tradition de l'Église, hostile au libéralisme et à ce que nous appelons aujourd'hui la société marchande. Ce catholicisme social pèsera lourd dans la formation du fondateur de la Ve République.

L'influence forte du « père de Gaulle »

Puissante fut aussi l'influence du père. Catholique intransigeant, Henri de Gaulle consacra une bonne part de sa vie au service de l'école libre. On le trouve d'abord professeur, puis préfet des études au collège de l'Immaculée-Conception à Paris, professeur au collège Sainte-Geneviève, enfin fondateur et directeur du cours Fontanes, lorsque les congrégations subirent l'interdiction d'enseigner. Conservateur jusqu'au bout des ongles, adepte en toutes circonstances du chapeau haut-de-forme, farouche adversaire du *stylographe* et de l'*automobile*, mais aussi merveilleux pédagogue, le père de Gaulle, comme le surnommaient ses élèves, fut un personnage attachant. Cet homme qui, outre son propre fils, forma tour à tour Bernanos, le cardinal Gerlier et les futurs maréchaux Leclerc et de Lattre, aura peut-être exercé, grâce à quelques-uns de ses disciples, une emprise intellectuelle et morale hors du commun. Ce qu'enseigne le père de Gaulle dans ses conférences d'histoire, c'est avant tout la continuité de la France. Rien de plus étranger à l'esprit de ce monarchiste que l'idée de la Révolution qu'il juge, comme Joseph de Maistre, *« satanique dans son essence »*. Pour lui, au contraire, l'unité de la France résulte de la politique patiente, réaliste et pragmatique des Capétiens. Les ruptures, les clivages entre Français ne peuvent que l'affaiblir. À cinquante ans de distance, ce credo préfigure déjà les grands thèmes gaulliens.

Vers quinze ans, semble-t-il, nous voyons se fixer la personnalité du jeune de Gaulle. Cet adolescent sûr de lui-même et dominateur a paru jusque-là se chercher : il s'ennuie au collège, s'essaye à la poésie. C'est à ce moment que s'affirme sa vocation de devenir officier. On lui fait comprendre qu'il faut pour cela travailler. De Gaulle va tout à coup devenir un bûcheur aux brillants résultats. En 1905, il rédige un texte étonnant : *« En 1930,* imagine-t-il, *l'Europe, irritée du mauvais vouloir et des insolences du gouvernement, déclara la guerre à la France »*. Dans ce récit, tout proche des rêves et des jeux de l'enfance, s'entremêlent le souvenir de ses lectures d'histoire et la topographie de ses lieux de vacances. Là paraît pour la première fois un certain général de Gaulle, lequel, *« mis à la tête de 200 000 hommes et de 518 canons »*, va enfoncer les armées allemandes. Le personnage est déjà constitué. Reste à attendre que l'Histoire lui donne vie.

PHILIPPE BACCOU

Bibliographie :

– Joseph Valynseele et Nicole Dreneau, *La parentèle de Charles et Yvonne de Gaulle* (Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1990).

– Michel Marcq, *Charles de Gaulle, la légende du Nord* (Renaudot et Cie, 1988).

– Georges Cattaui, *Charles de Gaulle, l'homme et son destin* (Ch 1, *Les morts qui parlent*, Fayard, 1960).

– Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit* (Ch.1 et annexes, Plon, 1971).

– Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol. 1, *Le Rebelle* (Ch 1 et 8, Éd. du Seuil, coll. Points Histoire, 1990).

– *De Gaulle, fils du Nord*, I - *L'essor* (n° spécial de *Nord-Éclair* dirigé par André Caudron, 1986).

– Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets* (tome 1, 1905-1918, Plon, 1980).

ÉLÈVE DE BAINVILLE ET DE PÉGUY

Les années de formation

PAR FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS

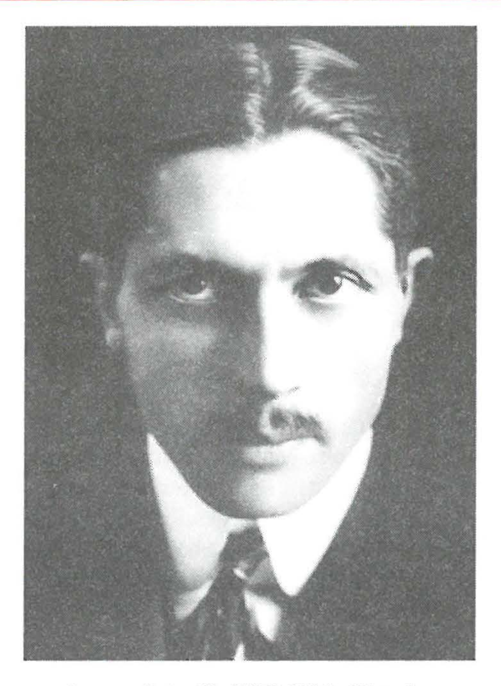
Homme de droite, de gauche ou du centre ? Nourri de la pensée maurrassienne et de la doctrine sociale chrétienne, le futur général s'imprégna aussi des idées de la « Révolution conservatrice » allemande et des non-conformistes français des années trente. Mais ce disciple de Bergson ne fut-il pas aussi celui de Nietzsche ?

On peut faire du général de Gaulle un homme de gauche (ce qu'a pensé Jean Lacouture), un homme de droite, ce qu'ont fait socialistes, communistes et radicaux, un homme du centre, ce à quoi nombre de gaullistes se sont attachés.

Disons simplement que le général de Gaulle a peut-être été tout cela en même temps.

Homme de gauche dans la mesure où il prône une troisième voie entre le marxisme et le libéralisme, où il préconise la participation, où il engage la France dans la politique des nationalisations.

Homme de droite, le Général le montre bien dans sa conception du pouvoir qui a peu à voir avec la tradition républicaine que défendit pendant un bon demi-siècle le philosophe Alain. C'est tout cela qui permet à de nombreux gaullistes de déclarer que le gaullisme allait bien au-delà du clivage gauche-droite.



Jacques Bainville (1879-1936). Historien par tempérament, il considérait le passé comme une expérience permettant d'entrevoir l'avenir. De 1908 à 1935, il donna presque quotidiennement un article à l'*Action française*, y gagnant une influence à laquelle ne devait pas échapper le jeune Charles de Gaulle.

En réalité la pensée gaullienne, en raison même de ses origines, est bien davantage une pensée de droite que de gauche : et cela demeurera jusqu'à sa disparition quoique puissent dire nombre de ses admirateurs ou de ses adversaires.

Les sources de la pensée politique du général sont multiples. Elles proviennent généralement de ce qu'il est convenu d'appeler la pensée de droite.

Il ne faut pas oublier tout d'abord que le général de Gaulle est un catholique, profondément marqué par l'enseignement de l'Église. Celle-ci, jusqu'à sa mort en tout cas, était plus à droite qu'à gauche. Il suffit de penser à l'influence qu'ont eu sur de Gaulle les idées institutionnelles de La Tour du Pin. Celui-ci proposait dès les années 1880 la création d'une seconde chambre à dominante socio-professionnelle, ce que le général suggérera dans le discours de Bayeux et tentera en vain de faire avaliser aux « parrains » de la constitution de 1958. Et l'on sait que c'est sur la réforme du sénat qu'achoppera le référendum du 27 avril 1969 qui amènera le général à démissionner.

Catholique, il a été certainement sensible à l'enseignement social de l'Église. *Rerum novarum* en 1891, *Quadragesimo Anno* en 1931, *Mater et Magistra* en 1961, ont incontestablement influencé, en particulier sur les rapports entre le capital et le travail, sa manière de voir les choses. Dès lors, il n'est pas étonnant que dans le tome 1 des *Mémoires de guerre* le Général fasse l'éloge des réformes économiques et sociales de Vichy, largement inspirées, elles aussi, par la pensée catholique. Le Général, lui, les récusant simplement parce qu'elles avaient été promulguées dans une France envahie.

Au reste c'est dans le catholicisme que le Général puise sa vision hiérarchique de la société, vision commune à l'Église et à l'Armée et c'est le gallicanisme qui inspire

visiblement son comportement à l'égard du Saint-Siège. À cet égard il est plus proche de Bossuet que de Fénelon.

Charles de Gaulle est né en 1890 : il se forme au temps de la splendeur de Barrès, au temps où Maurras tient dans l'intelligentsia française une place de premier ordre. Même si son père Henri de Gaulle est un catholique dreyfusard, la famille du Général est plus proche du nationalisme barresso-maurrassien que du radicalisme de la ligue des Droits de l'Homme. *« Toute ma vie je me suis fait une certaine idée de la France »* est une expression reprise à Barrès. Et le nationalisme de Charles de Gaulle ne se puise pas seulement chez Barrès, Bainville ou Maurras mais naturellement chez Péguy comme l'a très bien montré Alain Larcan. Après tout Péguy dans les dernières années des *Cahiers de la Quinzaine* développe plusieurs « idées forces » (pour reprendre une formule judicieuse d'Alain Peyrefitte) l'ordre, la liberté, la *« personne France »* qui se retrouvent continuellement dans les textes du général.

Outre Péguy, il y a aussi Maritain, le rénovateur du thomisme, l'un des maîtres à penser des « non conformistes des années trente ». En tout cas Péguy sous-tend son nationalisme par le socialisme proudhonien. Nationalisme péguiste et socialisme proudhonien conjugués conduisent, non pas au Roi comme le pensait Maurras, mais au refus de la République parlementaire : pensons au dialogue entre de Gaulle et Christian Pineau, en avril 1942, chef de « Libération Nord », : *« Ne me demandez pas d'approuver une République sans autorité, un régime de partis »* et de Gaulle réitère quand on lui demande d'affirmer sa fidélité à la République et à la démocratie : *« Pas n'importe lesquelles ! pas de retour à la licence d'avant-guerre. J'entends condamner le régime qui nous a amenés où nous sommes… »* Tout cela devient dans le message de juin 1942 à la Résistance : La III[e] République, *« un régime moral, social, politique* [qui] *a abdiqué dans la défaite après s'être lui-même paralysé dans la licence »*. Ne l'oublions pas les « non conformistes des années trente », Emmanuel Mounier, Robert Aron, Thierry Maulnier, Daniel-Rops sont à ce point pétris de la pensée de Barrès et de Péguy qu'ils préconisent un système politique antilibéral, antiparlementaire (pensons à ce qu'écrit Emmanuel Mounier après les journées de Février 1934 dans *Esprit*) plébiscitaire et régionaliste. Ils sont plus que réticents devant la société industrielle à l'exception de ceux qui se regroupent autour de la revue *Plans* : ce groupe, lui, récuse le malthusianisme de la République radicale, regarde avec faveur le progrès technique : et si parmi les hommes qui appartiennent à *Plans* on trouve des Vichyssois comme René Belin ou Yves Bouthellier, des collaborateurs comme Déat, on y rencontre aussi nombre de résistants qui auront une influence souvent considérable sur le Général, tels Philippe Lamour, Louis Vallon ou même Jules Moch. Les « non conformistes » ont des positions parfois divergentes, mais il y a consensus entre eux sur un certain nombre de thèmes que l'on retrouve chez le Général, qui a été en contact avec eux par son mentor le colonel Mayer. D'ailleurs *La France et son armée* est publié par Plon en 1938 dans une collection que dirige le « non conformiste » Daniel-Rops.

La « Révolution conservatrice »

On pourrait ajouter à ces éléments qui ont profondément marqué le Général, une source dont on ne parle guère : la « Révolution conservatrice » allemande. Ce mouvement d'idées est né dans le Reich vers 1910. Mais entre 1916 et 1918, époque où le général de Gaulle est en captivité et dépouille systématiquement la presse allemande, paraissent tour à tour l'essentiel de l'œuvre de Walter Rathenau contre le parlementarisme et sur la mécanisation du monde, les *Considérations d'un apolitique* de Thomas Mann, violente critique de la démocratie, *Le Style prussien* de Moeller van den Bruck. Or ces divers ouvrages des « doctrinaires de la Révolution allemande » glorifient la germanité, s'en prennent au libéralisme, récusent le capitalisme anglo-saxon, appellent à la régénération de l'Allemagne par le nationalisme, seul moyen de lutter contre la décadence.

On le voit, il y a aux origines de la pensée du Général des sources variées qui le conduisirent à exalter la nation, à y restaurer la liberté dans l'ordre et l'autorité, à tenter d'y instaurer une discipline fondée sur les valeurs traditionnelles dont les Écritures sont la source.

FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS

François-Georges Dreyfus est professeur à la Sorbonne (Paris IV) après avoir enseigné à l'Université des sciences juridiques politiques et sociales de Strasbourg. Auteur de nombreux ouvrages, il a notamment publié en 1982 *De Gaulle et le gaullisme : essai d'interprétation* (PUF). Il prépare actuellement une histoire de la Résistance.

UN BRÉVIAIRE NIETZSCHÉEN

■ Sans la force, pourrait-on concevoir la vie ? Qu'on empêche de naître, qu'on stérilise les esprits, qu'on glace les âmes, qu'on endorme les besoins, alors, sans doute, la force disparaîtra d'un monde immobile. Sinon, rien ne fera qu'elle ne demeure indispensable. Recours de la pensée, instrument de l'action, condition du mouvement, il faut cette accoucheuse pour tirer au jour le progrès. Pavois des maîtres, rempart des trônes, bélier des révolutions, on lui doit tour à tour l'ordre et la liberté. Berceau des cités, sceptre des empires, fossoyeur des décadences, la force fait la loi aux peuples et leur règle leur destin.

■ On ne fait rien de grand sans de grands hommes, et ceux-ci le sont pour l'avoir voulu. (…) Puissent être hantés d'une telle ardeur les ambitieux de premier rang, – artistes de l'effort et levain de la pâte, – qui ne voient à la vie d'autre raison que d'imprimer leur marque aux événements et qui, de la rive où les fixent les jours ordinaires, ne rêvent qu'à la houle de l'Histoire.

■ Il faut que les maîtres aient des âmes de maîtres, et c'est un calcul bien mauvais que d'écarter de la puissance les caractères accusés sous prétexte qu'ils sont difficiles.

■ L'homme d'action ne se conçoit guère sans une forte dose d'égoïsme, d'orgueil, de dureté, de ruse. Mais on lui passe tout cela et, même, il en prend plus de relief s'il s'en fait des moyens pour réaliser de grandes choses.

■ La passion d'agir par soi-même s'accompagne, évidemment, de quelque rudesse dans les procédés. L'homme de caractère incorpore à sa personne la rigueur propre à l'effort. Les subordonnés l'éprouvent et, parfois, ils en gémissent. D'ailleurs, un tel chef est distant, car l'autorité ne va pas sans prestige, ni le prestige sans éloignement. Au-dessous de lui, l'on murmure tout bas de sa hauteur et de ses exigences. Mais, dans l'action, plus de censeurs ! Les volontés, les espoirs s'orientent vers lui comme le fer vers l'aimant. Vienne la crise, c'est lui que l'on suit, qui lève le fardeau de ses propres bras, dussent-ils s'y rompre, et le porte sur ses reins, quand même ils en seraient brisés.

CHARLES DE GAULLE
Le Fil de l'épée, 1932

ÉCHEC DEVANT ABBEVILLE

Le mythe et la réalité

PAR HENRY DE WAILLY

De Gaulle aurait voulu laisser une trace dans l'histoire militaire, être le Rommel français. La bataille d'Abbeville lui en fournissait peut-être l'occasion. Histoire d'un échec oublié.



Le 23 octobre 1939, le président Lebrun visite la formation de chars commandé par le colonel de Gaulle. Celui-ci n'a pas encore subi l'épreuve du feu à la tête d'une unité blindée.

Lorsque le 10 mai se déclenche l'attaque allemande, la silhouette de De Gaulle est déjà nettement découpée : ce colonel a une image, une réputation, un style et de l'allant. Dans cette armée toute engoncée, encombrée de généraux cacochymes, ce chef de 49 ans apparaît comme un animateur. Dès le 12 il est convoqué à La Ferté où fonctionne le Grand Quartier et se voit confier la 4e division cuirassée de réserve, la 4e DCR. Doumenc, major général, a pour lui ce mot fameux :

« – Allez, de Gaulle ! Pour vous qui avez, depuis longtemps, les conceptions que l'ennemi applique, voilà l'occasion d'agir ! »

Du 12 mai au 5 juin, de Gaulle va commander la plus puissante des huit grandes unités blindées alliées. Il devient maître de ses décisions, sinon de ses approvisionnements et de ses équipements. C'est l'occasion : il va montrer ce qu'il faut faire.

De Gaulle soldat est exemplaire. Tout au combat, ne dormant pas, autoritaire, surgissant partout pour pousser les attaques, apparaissant là où on ne l'attend pas, il anime ses hommes. Du 12 au 31 mai il va faire montre d'un étonnant sang-froid, d'une impavidité au feu stupéfiante pour ses proches. Blessé en 1916, il sait que *« le feu tue »*, mais on le voit, comme Guderian, circuler derrière les chars presque au contact dans une berline Renault de tourisme non camouflée. Il ne peut pas être touché. Il se croit, dirait-on, entouré d'un cercle magique impénétrable aux balles et s'il porte quelquefois le casque, c'est sur l'insistance de ceux qui l'accompagnent. Spontanément il porte le képi. Seul geste de prudence, un soir qu'à Huppy, près d'Abbeville, le bombardement d'artillerie allemand sur son PC devient précis, il demande, restant assis, s'il y a une cave.

Les conditions d'engagement de la division devant Montcornet et Crécy-sur-Serre ne sont pas celles dont un chef peut rêver : le colonel de Gaulle n'avait ni l'initiative du moment, ni celle des moyens, à peine celle de sa propre organisation. Les chars allemands de Guderian, fonçant plein ouest, défilaient au nord devant lui. Il les attaqua de flanc, lançant ses unités au fur et à mesure qu'elles débarquaient des trains. Faisant pivoter, devant cette menace française, une force d'artillerie en flanc-garde et lançant des Stukas, Guderian, sans même ralentir ses chars, stoppera les Français, obligeant de Gaulle à se retirer derrière l'Aisne avec de très lourdes pertes. Montcornet, dont s'emparera la légende, on ne sait pourquoi, n'aura été à tout prendre qu'une

reconnaissance blindée très coûteuse et sans lendemain. Mais comment de Gaulle, dans de telles conditions de désordre et d'urgence, aurait-il pu développer *« les théories que l'ennemi appliquait »* ?

Réduite de moitié, la 4ᵉ DCR va être reconstituée à Pierrefonds. Elle va y être renforcée par des unités de cavalerie non entraînées, mais dotées d'excellents blindés, si bien que lorsqu'il s'avance le 27 mai vers Abbeville, le « groupement de Gaulle » constitue cette fois-ci un puissant ensemble, bien coordonné, de deux cents blindés accompagnés de leur infanterie, de leur artillerie, dépourvus pourtant de moyens aériens de reconnaissance ou d'appui, de Génie et de Transmissions. Sa mission consiste à détruire une large tête de pont installée par l'ennemi depuis une semaine au sud de la Somme et à saisir les ponts d'Abbeville, qu'elle protège : l'objectif est stratégique. Ces ponts – les derniers avant la Manche – commandent en effet les accès à la Normandie, face à l'Angleterre qu'Hitler compte attaquer après la France.

Une division blindée anglaise a essuyé hier, 27 mai, un cuisant échec en attaquant cette position mais les Français considèrent que le faible blindage des tanks britanniques suffit à l'expliquer. Les gros Bl-bis de 32 tonnes, les solides petits chars Renault, les Somua et les Hotchkiss de cavalerie résisteront mieux, c'est sûr. Cette attaque, dit l'état-major de l'armée, sera une promenade ! Dans la pensée du haut commandement, *« la réduction de la poche d'Abbeville n'est qu'une petite affaire, un simple aller et retour de la DCR »*. Mais l'ordre, qui vient du général Weygand, est impératif : *« Il faut réduire immédiatement les têtes de pont. Impossible d'accorder un délai à la division. »*

De Gaulle dispose, à la tête de sa grande unité, d'un chef d'état-major qu'il a choisi lui-même, le commandant Chomel. Arrivé sur le terrain avant son chef, Chomel a préparé un plan d'attaque : ayant lu de bons auteurs, il veut attaquer de vive force en groupant ses moyens.

« – J'avais prévu, dit-il, *un dispositif d'attaque sur l'axe de la principale pénétrante, la grand-route Rouen-Abbeville. »* Tous les chars, ainsi groupés, devaient forcer les défenses allemandes, roulant sur terrain plat, allant droit vers les ponts, évitant les vallées qui, à droite et à gauche, constituaient de larges fossés difficiles à traverser.

Le plan Chomel prévoit une attaque concentrée, puissante et brève. *« Nicht klekern, klotzen »* ne cesse de répéter, en face, Guderian : *« Ne pas s'éparpiller, faire bloc. »* C'est ce que fait Chomel.



Avance des Panzers suivant la méthode longuement expérimentée et mûrie par le général Guderian.

De Gaulle, pourtant, écartera ce plan, imposant une formule classique d'attaque char-infanterie. Disposait-il de renseignements particuliers, se demandera Chomel ? C'est possible. De Gaulle dira seulement, découvrant son plan :

« – Ce n'est pas cela du tout : on attaquera par l'Est. »

Une attaque à l'ancienne mode

De Gaulle dispose ses forces en trois faisceaux distincts et attaque de façon concentrique. Il ne fixe pas les ponts comme objectif mais la hauteur qui les protège, au cœur de la tête de pont. Division des forces, difficultés de progression sur un terrain difficile et non reconnu, coupé de bosquets et de talus, il multiplie les handicaps. Nul ne s'explique pourquoi le colonel de Gaulle n'applique pas les principes du commandant de Gaulle.

L'offensive rencontre d'abord un indiscutable succès : après de très vifs combats, les lignes allemandes sont bousculées, un matériel important est détruit, plusieurs centaines de prisonniers sont faits. De Gaulle, à la nuit, téléphone de son PC la nouvelle à Reynaud : il veut que le gouvernement apprenne le premier son succès. Son objectif est à Paris autant qu'ici.

Le mouvement, entamé en fin d'après-midi, est interrompu par la nuit. Le lendemain, 29, on reprend l'attaque. Devant la pression des Français l'infanterie allemande s'enfuit en panique, mais l'artillerie, continuant de tirer, masque leur fuite. Un régiment français – 1 200 dragons portés – attend en réserve qu'on l'engage mais, faute de transmissions sans doute, de Gaulle ignore la fuite allemande et ne saisit pas l'occasion. L'attaque commence à piétiner. En face, les 88 mm, redoutables canons antiaériens tirant à l'horizontale, ont stoppé les chars français. Le soir, on n'a pas pris les ponts, ni même conquis la position. Les Allemands, par petits groupes, commencent à contre-attaquer. Demain, on reprendra l'offensive. Même dispositif char-infanterie, même objectif, mêmes axes.

Facile à dire ! Les coloniaux ont perdu 600 hommes et la DCR ne dispose plus le 30 mai que de 8 chars lourds et de 90 légers. *« Cette division peut être considérée comme dépensée »*, estime le général Delestraint commandant l'échelon supérieur technique. Est-il encore possible de supprimer cette tête de pont qu'hier encore, beaucoup plus forts, on n'a pu prendre ? De Gaulle, qui a déjà donné ses ordres, estime que c'est possible, mais pour étudier cette nouvelle offensive, une conférence d'officiers supérieurs est organisée par l'armée.

Cette réunion est impromptue. Elle n'a pas été souhaitée par de Gaulle. Le chef de la 4ᵉ DCR, qui ne consulte personne, n'admet pas davantage les conseils, d'où qu'ils viennent. Abbeville, c'est son affaire. Or il a conçu son attaque. Qu'attendre de cette conférence ?

Le général Chanoine, commandant une division voisine, y participe. Ce cavalier

GUERRE MOTORISÉE ET AVIATION D'ASSAUT

L'écrasante victoire allemande de 1940 est le résultat d'un effort acharné entrepris dès le lendemain de la défaite de 1918 pour tirer les enseignements du conflit mondial en tenant compte des nouvelles armes, le char et l'avion. Les officiers d'état-major allemands eurent assez d'imagination, d'audace et de réflexion pour concevoir et mettre en forme une nouvelle formation de combat articulée sur des divisions blindées (*Panzer-divisionen*) appuyées par une imposante aviation d'assaut.

L'idée de telles formations motorisées, soutenues par un appui aérien, n'avait pas échappé aux Français. Dans une note pour les grandes unités datée du 13 février 1918, le général Pétain (commandant en chef) écrivait : « *L'action du canon sera prolongée par toute l'aviation disponible : à coups de bombes et de mitrailleuses, nos avions s'acharneront, de jour et de nuit, sur les colonnes en marche, les convois, les bivouacs et les parcs* [...] *La surprise tactique sera obtenue par la soudaineté du déclenchement de l'attaque, soit à la faveur d'une préparation par l'artillerie et par l'aviation de bombardement, aussi brève et aussi violente que possible, soit sans préparation, à la faveur de l'action de rupture des chars d'assaut ouvrant la voie à l'infanterie et à l'artillerie* [...] *Le rôle de l'aviation est de la plus haute importance.* »

Leçon vite oubliée après la victoire, les gouvernements successifs, qui décidaient de la politique militaire française, imposant, conformément au vœu de l'opinion, une stratégie purement défensive (ligne Maginot). Le général Estienne, « *le père des chars* » avait développé dès 1930 l'idée d'une armée blindée autonome de 100 000 combattants et de 4 000 chars. Peine perdue. Pourtant, dans ces mêmes années, la *Revue militaire française* publia plusieurs études fouillées sur les expériences anglaises en matière d'unités mécanisées autonomes, notamment sous la signature du capitaine Cammas et sous celle du capitaine Morel, futur résistant, mort au camp de Buchenwald. Les pages consacrées aux chars par le colonel de Gaulle dans son percutant essai, *Vers l'armée de métier* (1934), reprirent ces idées avec un talent littéraire qui déjà s'affirmait. Le colonel négligeait cependant le rôle essentiel de l'aviation d'assaut. Les lignes évoquant celle-ci ne figureront que dans les compléments de l'édition de 1943, soit longtemps après l'apparition des Stukas dans le ciel de France...

Contrairement à un pieux mensonge, le colonel de Gaulle ne fut pas le « *prophète des chars* », mais le compilateur de théories développées longtemps avant lui. Il s'efforça, en revanche, de sensibiliser le monde politique à la nécessité d'une armée motorisée.



Le général Heinz Guderian (1888-1954), théoricien et praticien génial de la guerre motorisée.

Les réflexions françaises ne devaient pas sortir du domaine des idées générales. Une fois le conflit de 1914-1918 terminé, la société dans son ensemble, épuisée par le carnage, aspirait à la paix. L'armée semblait devoir être reléguée parmi les anachronismes inutiles et dangereux. Maginot, ministre de la Guerre en 1929, fit adopter le projet de fortifications qui portera son nom (loi du 4 janvier 1930), préparé depuis 1925 par Painlevé. Ainsi, tandis que l'Allemagne, toute bruissante d'énergies travaillait en secret sur le concept offensif d'armée blindée, la France, elle, s'endormait à l'abri illusoire d'une « *imprenable* » ligne fortifiée.

Les premiers tanks, comme on les appelait alors, avaient été engagés par les Anglais à Flers, le 15 septembre 1916. Un an plus tard, ils avaient failli obtenir la décision lors de l'offensive de Cambrai, les 19 et 20 novembre 1917. Les Allemands ne devaient pas l'oublier. Une inspection des troupes automobiles fut constituée dès l'origine dans la Reichswehr, et on y affecta, le 1er avril 1922, un officier d'état-major, le capitaine Heinz Guderian. Celui-ci étudia attentivement les travaux des théoriciens anglais, Fuller, Martel et Liddell Hart qui avaient formulé très tôt le concept de grandes unités blindées. Les Allemands devaient y ajouter d'emblée une dimension essentielle : celle de l'aviation. Durant l'hiver 1923-1924, Guderian se vit confier par le lieutenant-colonel von Brauchitsch la direction d'un *Kriegspiel* sur l'emploi des unités motorisées en liaison avec l'aviation tactique. L'idée totalement nouvelle d'une organisation tactique bâtie autour du couple char-aviation était née. Elle reçut un début de confirmation pendant la guerre d'Espagne sous le commandement du général von Thoma, puis en Pologne en septembre 1939, sans ébranler pour autant les certitudes périmées des responsables français de la Défense.

Au sein du Haut Commandement allemand, les partisans de l'arme blindée et de l'aviation d'assaut avaient du reste eux-mêmes rencontré force oppositions. En 1935, le général Beck, chef d'état-major de l'armée allemande, concevait encore le char comme un engin d'accompagnement de l'infanterie. C'est Hitler qui fit la décision. À Kunersdorf, en 1935, au cours d'un exercice, il comprit immédiatement, avec son étrange intuition, la portée de l'arme nouvelle. Devant Guderian qui commandait la manœuvre, il laissa exploser son enthousiasme : « *C'est ce qu'il me faut !* »

L'arme blindée et l'aviation d'assaut coïncidaient en effet parfaitement avec le type d'homme que le national-socialisme avait porté au pouvoir. « *Ceux qui dirigent le Reich d'alors,* remarque Bertrand de Jouvenel, *sont d'anciens combattants, des aviateurs, des chefs de détachements d'assaut, des aventuriers. Ils connaissent la vertu de la surprise, du choc subit qui étourdit et paralyse l'ennemi.*

En 1940, l'irruption des *Panzerdivisionen* en longues colonnes savamment articulées, sur les routes des Ardennes, de Picardie et de Champagne, stupéfiera les généraux français. L'état-major allemand, stimulé par Hitler, a fait de la division blindée l'instrument destiné non seulement à opérer la rupture du front, chose relativement facile, mais aussi et surtout à exploiter stratégiquement cette rupture. C'est à elle qu'il a confié la mission d'opérer en profondeur et d'interdire toute réaction utile de l'adversaire en multipliant la surprise sur des points essentiels, en jetant le désordre sur les arrières, coupant les liaisons, semant la panique, étouffant dans l'œuf les contre-attaques.

CHARLES VAUGEOIS

connaît de Gaulle, qui fut son élève à l'École de Guerre, en 1922. Il s'exprime donc sans détour : la même attaque, prononcée selon les mêmes axes avec des forces inférieures conduira forcément à l'échec. Chanoine suggère une manœuvre différente : en quittant la plaine, en se glissant par la vallée, on masquera les canons ennemis et l'on coupera la tête de pont à sa racine.

De Gaulle a écouté, fermé dans son mutisme. Tous le regardent. Enfin il répond à Chanoine :

« – Mon général, mes ordres sont donnés : je n'y changerai rien. »

Tous restent cois. Aucun n'insiste : que pourrait être la suite d'un tel échange ? Il interdit toute discussion. L'attaque aura donc lieu comme de Gaulle l'a voulue, à peine modifiée par Delestraint. La DCR s'y épuise, laissant en plaine l'essentiel de ses derniers moyens. L'échec est sanglant. Ce soir, à 19 h 30, la X[e] armée, dont le secteur dépend, donne l'ordre de stopper l'offensive. De Gaulle, en l'apprenant, pousse une violente colère :

« – C'est maintenant, j'en suis certain, que les Allemands sont en train de repasser les ponts ! C'est maintenant qu'il faudrait y aller ! »

Son état-major le presse. Il refuse d'abord de donner l'ordre de décrochage et c'est « à force » qu'il se laisse persuader. Finalement, avec un geste d'impatience, il donne son accord à Chomel :

« – On s'en va ! »

Il se retire, très contrarié. L'échec est patent. S'il ne l'était pas, Weygand n'aurait pas relancé derrière de Gaulle une autre division cuirassée, la 2[e], pour finir la besogne, ce qu'elle ne réussira d'ailleurs pas.

La bataille perdue

31 mai. De Gaulle dort : depuis le 27 il ne s'est pas déshabillé. Dès qu'il est restauré il part pour Paris voir Reynaud, le politique. Weygand, le militaire, il ne le verra qu'ensuite. Abbeville, au regard de l'avenir du pays, n'est pour lui qu'un épisode. L'avenir est ailleurs. Qu'importe Abbeville et ses ponts ?

Qu'importe ? Mais la bataille continue ! D'autres assauts, au même endroit, se préparent ! Pour une raison que l'on ignore il n'y aura aucune liaison d'aucune sorte entre la division qui se retire et celle qui vient, sur le même terrain, reprendre le même effort. Les deux unités se succéderont sans contact et le prix à payer sera réglé en sang.



Au lendemain de son échec devant Abbeville, le général de Gaulle est appelé à siéger au sein du gouvernement comme sous-secrétaire d'État à la Guerre.

De Gaulle sait la bataille perdue. Il a dit de ses hommes :

« – Ce sont des braves, mais ce sont des couillons ! »

De Gaulle, soldat, aurait naturellement aimé laisser une trace dans l'histoire militaire, mais ce ne sera pas le cas. Le théoricien de *Vers l'armée de métier* n'aura pas été le Rommel français. D'ailleurs il n'y en eut aucun. Montcornet, comme Abbeville, montre un caractère, une puissante volonté, une ardeur exceptionnelle dans une armée qui se défait, mais à aucun moment le chef de la mieux équipée de nos unités n'aura montré ce qu'il aurait fallu en faire. Sans doute les circonstances ne s'y prêtaient-elles pas. Les troupes, courageuses, n'étaient pas entraînées. Il manquait à la DCR des moyens techniques essentiels, notamment des transmissions. Le temps, à l'évidence, avait manqué pour la former. Quand de Gaulle, le 5 juin, devient sous-secrétaire d'État à la guerre, *« il rejoint son emploi »*, écrit justement Jean Lacouture.

Lorsqu'il quitte son unité, il emmène Chomel. Privée d'un seul coup de son chef et de son chef d'état-major, la DCR est décapitée. Cette ultime entorse aux usages militaires surprend ses officiers. Si la plupart continueront la guerre, aucun ne rejoindra la France Libre.

La seconde personne qui l'accompagne était un journaliste. Le Général l'avait amené avec lui pour écrire, témoigner, assurer les liaisons avec Paris. Présent à Laon comme à Abbeville, ce témoin avait vécu tout près de lui un chapitre crucial de la carrière du grand homme. Quel privilège ! S'il n'a pas écrit, c'est probablement sur ordre. Sinon, pourquoi n'avoir pas raconté de Gaulle soldat au quotidien ? Sans doute Charles de Gaulle aura-t-il préféré parler soi-même de soi, rester maître de sa légende. Il donne dans l'Appel un éclairage favorable pour lui de la bataille. Il double les distances conquises, multiplie le nombre de prisonniers, donne son action en exemple. César en avait fait autant pour des raisons également politiques. Si le mémorialiste n'avait pas poursuivi l'œuvre du moraliste, de l'historien, du théoricien, qui aurait construit le mythe ?

HENRI DE WAILLY

Henri de Wailly est historien, auteur notamment de *De Gaulle sous le casque*, Perrin 1990. Il vient de publier *La Victoire évaporée, Abbeville 1940*, Perrin.

DE GAULLE-PÉTAIN

Les racines d'une grande querelle

PAR CHARLES VAUGEOIS

On connaît le mot tardif prêté à de Gaulle : « *Pétain était un grand homme : il est mort en 1925.* » Rien ne laisse supposer qu'en 1925 ni même dans les années suivantes le capitaine puis le commandant de Gaulle ait eu conscience d'une telle « *mort* ».

Le duel qui opposera le rebelle du 18 juin au Maréchal a fait oublier que ce dernier avait été en 1912 le premier colonel d'un jeune sous-lieutenant nommé de Gaulle et qu'il fut pendant vingt ans son modèle admiré et le protecteur actif de sa carrière, usant de son pouvoir, qui était grand après 1918, pour faire rectifier – contre tous les usages – les notes jugées injustes infligées à son protégé (en 1924), l'imposant – également contre les usages – comme conférencier à l'École de Guerre (en 1927), le faisant nommer (en 1931) au secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense nationale où le commandant de Gaulle pourra se familiariser avec les rouages de l'État et se faire d'utiles relations politiques. Entre-temps, une rupture irrémédiable s'est pourtant produite, dont les conséquences historiques seront incalculables. Elle est l'effet d'une querelle purement personnelle et pour tout dire assez mesquine.



En septembre 1927, à l'occasion d'une cérémonie franco-belge, le maréchal Pétain et son protégé, le capitaine de Gaulle. Cinq ans plus tard, ce dernier dédiera encore au chef admiré **Le Fil de l'épée.**

Appelé en 1925 auprès du Maréchal, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, en qualité d'« officier de plume », ce qu'en langage moins noble on appelle un « nègre », le capitaine de Gaulle est chargé de rédiger les articles, les discours et même un livre du chef vénéré. Ce sera la source du drame. Ce livre doit être une sorte d'histoire du soldat à travers les âges. Le capitaine de Gaulle va y travailler pendant deux ans à l'exclusion de toute autre tâche. Le Maréchal lit sa prose crayon en main, et, à son habitude, corrige. Cela, le capitaine ne va pas le supporter. Il est étonnant que Pétain, qui connaît les hommes et ne peut ignorer le caractère suprêmement orgueilleux de son jeune subordonné, n'ait pas senti le danger. Mais sans doute était-ce la première fois que se manifestait à son service une révolte due à la vanité d'auteur.

Écrire, pour qui sent en soi la vocation littéraire, est l'acte créateur et personnel par excellence. Et la création est unique. L'auteur tient à son œuvre plus qu'à sa vie, parce que c'est l'œuvre qui donne un sens à la vie. Dans l'acte d'écrire, il donne tout et en retour, il en attend l'essentiel, à savoir la flatteuse considération de ceux dont le jugement lui importe. Le drame a voulu que de Gaulle, en écrivant ce livre découvre sa vocation d'écrivain. Il découvrira aussi que Pétain, le chef tant admiré, et pour cette raison celui dont il attend le plus, a peu d'estime pour son œuvre. Ce sera la déception, la rupture, la rancune. Une rancune mortelle et jamais lassée, comme de Gaulle en aura le secret.

La rancune mortelle de la vanité froissée

Dans sa biographie louangeuse du général de Gaulle (Le Seuil, 1984), Jean Lacouture a fort bien décrit la naissance et l'évolution de ce conflit sur plusieurs années. Il a dit comment de Gaulle, avec amertume et colère, apprit, en 1928, que « son » travail avait été confié à un autre officier pour être remanié. Il a retracé la carrière de l'homme de lettres militaire qui s'ébaucha avec la publication de plusieurs ouvrages, dont le très machiavélien *Fil de l'épée* (Berger-Levrault, 1932) dédié au maréchal Pétain (« *car rien ne montre, mieux que votre gloire, quelle vertu l'action peut tirer des lumières de la pensée* »). Il a raconté enfin comment, en 1938, le lieutenant-colonel de Gaulle décida finalement, contre tous les usages et bravant résolument le vieux Maréchal, de publier le fameux manuscrit du *Soldat* mais sous sa propre signature et sous le titre *La France et son armée* (Plon, 1938).

Averti cavalièrement par l'intéressé quelques jours avant la publication, le Maréchal réagit pour le principe, s'attirant une réplique cassante dans laquelle de Gaulle signifie avec insolence à son ancien protecteur que l'ambition de l'écrivain efface la réserve de l'officier : « *Sans épiloguer sur les raisons qui vous firent, voici onze ans, mettre fin à ma collaboration, il ne vous échappera certainement pas qu'au cours de ces onze années, les éléments de cette affaire ont changé pour ce qui me concerne. J'avais trente-sept ans ; j'en ai quarante-huit. Moralement, j'ai reçu des blessures – même de vous, Monsieur le Maréchal –, perdu des illusions, quitté des ambitions. Du point de vue des idées et du style, j'étais ignoré, j'ai commencé à ne plus l'être. Bref, il me manque, désormais, à la fois la plasticité et « l'incognito » qui seraient nécessaires pour que je laisse inscrire au crédit d'autrui ce que, en matière de lettres et d'histoire, je puis avoir de talent* ».

Tout est dit. L'ancien disciple s'est émancipé. Le fils spirituel s'avance à pas rapides vers le « meurtre du père ». Les deux hommes que séparent désormais le dépit et l'amour-propre blessé, ne se reverront plus, brièvement, qu'en juin 1940. Ce sera cette fois à la veille d'un affrontement d'une autre ampleur. L'armistice de 1940 en sera la raison, sinon le prétexte.

CHARLES VAUGEOIS

Sur le sujet, voir aussi l'article de Jean-Jacques Mourreau publié dans le n° 4 (1992) d'*Enquête sur l'histoire* intitulé « *Pétain devant l'histoire* ».

DE GAULLE-PÉTAIN : LE GLAIVE ET LE BOUCLIER

Un soir d'hiver de l'année 1947, le général de Gaulle me fit l'honneur de me convier à dîner en sa compagnie et celle de son aide de camp Claude Guy à l'Hôtel La Pérouse. Il nous proposa en se levant de table une promenade sur l'avenue Foch. Pendant notre promenade, la conversation porta sur le mois de juin 1940, et le général de Gaulle m'entendit parler du maréchal Pétain avec une profonde amertume. S'arrêtant soudain dans sa marche, il posa sa main sur mon bras par un geste tout à fait inhabituel de sa part.

« *Voyez-vous Rémy !* dit-il. *Il faut que la France ait toujours deux cordes à son arc. En juin 1940, il lui fallait la corde Pétain, aussi bien que la corde de Gaulle.* »

La foudre fût tombée sur ma tête qu'elle ne m'aurait pas laissé plus étonné. Sans me laisser le temps de recouvrer mes esprits, le Général ajoutait déjà :

« *Je ne comprendrai jamais pourquoi le Maréchal n'est pas parti pour Alger au mois de novembre 1942. Les Français d'Algérie l'eussent acclamé, les Américains l'eussent embrassé, les Anglais auraient suivi, et nous, mon pauvre Rémy, n'aurions pas pesé bien lourd dans la balance ! Le Maréchal serait rentré à Paris sur son cheval blanc.* »

Le bouleversement que provoqua chez moi ce propos tenu par l'homme sous les ordres duquel j'avais la fierté de servir depuis le mois de juin 1940 allait modifier ma destinée. Ce qu'il venait de dire m'incita à réviser de près des notions qui me semblaient définitives. Révision déchirante, puisqu'elle me sépara d'un chef que j'admirais, en même temps que d'un bon nombre de camarades du combat clandestin qui m'étaient très chers.

Le 11 avril 1950 je rapportais les confidences du général de Gaulle dans l'hebdomadaire *Carrefour* sous le titre « *La justice et l'opprobre* ».

Chacun sait que je faisais partie de l'entourage immédiat du général de Gaulle, ce qui fit que mon article dans *Carrefour* connut un retentissement considérable. Il provoqua de la part du Général, dès le lendemain de sa parution, la diffusion d'un communiqué déclarant : « *Je ne puis admettre sur ce sujet l'opinion qu'exprime à présent le colonel Rémy...* »

Allant expliquer les raisons de mon action aux camarades du réseau que j'ai eu l'honneur de fonder en France au mois de novembre 1940, j'ai pu me convaincre, avant de les quitter, que le chemin qu'il faut frayer pour amener les Français de mon camp à fraterniser avec ceux de l'autre sera bien long, bien ardu, et bien difficile.

Je suis bien obligé de penser que cette sorte de passion furieuse qui les animait provenait d'une intoxication intellectuelle dont ils continuaient, à leur insu, de subir les effets. Il faut en rechercher l'origine dans une propagande qui ne saurait, aujourd'hui que la guerre est terminée, continuer à tenir lieu de parole d'évangile.

COLONEL RÉMY
Dans l'ombre du Maréchal,
Presses de la Cité, 1971

Gilbert Renault (« Rémy ») rallia le général de Gaulle à Londres dès le 18 juin 1940. Il devint le plus fameux des agents secrets de la France Libre. Compagnon de la Libération, il resta toujours fidèle au général de Gaulle, mais se consacra à partir de 1950 à la réhabilitation du maréchal Pétain.

De la rébellion à la légitimité

PAR DOMINIQUE VENNER

« Il faut qu'un maître apparaisse », écrivait le lieutenant-colonel de Gaulle en 1934. La guerre, la défaite, le choix rebelle du 18 juin, la lutte contre Vichy vont le révéler. Portrait d'un ambitieux qui avait les moyens de ses ambitions.

Le général de Gaulle n'a sans doute jamais nourri de grandes illusions sur le soutien que lui accorda Churchill. Dans ses *Mémoires de guerre*, il écrit en effet : *« Il m'avait soutenu aussi longtemps qu'il me prenait pour le chef d'une faction française qui lui était favorable et qui pouvait lui servir. »*

Appelé au gouvernement le 5 juin 1940 par Paul Reynaud comme sous-secrétaire d'État à la Guerre, l'ancien protégé de Pétain s'est envolé pour Londres le 17 juin, jour de la démission de Paul Reynaud et de la formation du gouvernement Pétain. Il voyage dans l'avion du général Spears, représentant personnel de Churchill, avec 100 000 F remis par Reynaud sur les fonds secrets. Le lendemain, 18 juin, il est autorisé par le cabinet britannique à lancer un appel à la radio. C'est le premier. L'histoire a retenu la date mais s'est trompée sur le texte.



L'Exode et la débâcle de juin 1940. Cinq millions de Français se sont jetés sur les routes, fuyant l'avance allemande dans une lamentable cohue. Près de deux millions de soldats ont déjà été faits prisonniers quand l'armistice est signé, qui met un terme à la chute vers l'abîme.

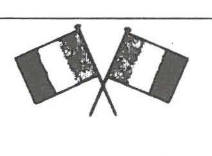
L'essentiel est dans la phrase finale : « *La flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.* » Le mot résistance est encore écrit avec une minuscule. Il est pris dans son sens courant. Et cette idée de résister passivement ou activement à l'ennemi vainqueur, elle ne sera pas le monopole de ceux qu'on n'appelle pas encore les « gaullistes ». Le 17 juin, jour de l'annonce de la demande d'armistice, *Le Petit Journal*, organe du PSF (Parti social français), a titré, lui aussi, sous la signature du colonel de La Rocque : *« Résistance ! »*

En ce 18 juin, le général de Gaulle ne parle pas encore en chef politique d'une « France libre » à venir. C'est un officier qui s'adresse à d'autres officiers afin de poursuivre le combat. Pourtant son appel le fait déjà basculer dans le rôle de grand rebelle qui va être le sien. Échappant à la norme commune, il se place dans une sorte d'absolu de l'honneur et de la grandeur. En invitant les officiers et les soldats à se joindre à lui, il brise avec la règle traditionnelle et fondamentale du fonctionnement des armées. Il introduit la notion « révolutionnaire » du droit au libre examen par opposition au devoir de discipline. Vingt ans plus tard, à la fin de la guerre d'Algérie, ce droit sera invoqué par les officiers et les soldats qui refuseront les choix à leurs yeux criminels du général de Gaulle devenu entre-temps président de la République. Mais ce dernier les fera alors condamner au nom de la règle traditionnelle de discipline qu'il avait en son temps transgressée.

Un ambitieux de premier rang

Au cours des années à venir, le chef des « Français libres » rencontrera des difficultés constantes dans ses relations avec ses protecteurs britanniques bien décidés à l'utiliser au mieux de leurs intérêts. Mais ce général au physique ingrat, quasi inconnu et désespérément seul en ces jours fatidiques de juin 1940, ne sera pas aussi facile à utiliser que l'imagine Churchill. C'est un être d'exception, ce que chacun va découvrir peu à peu. Un être d'exception mais certainement pas un modèle de vertu. C'est un personnage qui nourrit depuis longtemps sinon depuis toujours une immense et haute ambition. La défaite de son pays lui offrit soudain l'occasion imprévue et peut-être inespérée de la réaliser avec une audace dont il existe peu d'exemples.

En 1934, un an après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, le lieutenant-colonel de Gaulle publie



A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu !

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-la, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but !

Voila pourquoi je convie tous les Francais, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en peril de mort.
Luttons tous pour la sauver !

VIVE LA FRANCE !

GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER-GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.

Affiche placardée à Londres au mois d'août 1940 : « La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre ! » Contrairement à la légende, cette formule ne figurait pas dans l'appel du 18 juin.

Vers l'armée de métier, ouvrage-programme dans lequel il développe une thèse fracassante pour l'époque, se désignant lui-même pour une sorte de dictature de salut public : « *Il faut qu'un maître apparaisse, indépendant en ses jugements, irrécusable dans ses ordres, crédité par l'opinion. Serviteur du seul État, dépouillé de préjugés, dédaigneux des clientèles ; commis enfermé dans sa tâche, pénétré de longs desseins, au fait des gens et des choses du ressort ; faisant corps avec l'armée, dévoué à ceux qu'il commande, avide d'être responsable ; homme assez fort pour s'imposer, assez habile pour séduire, assez grand pour une grande œuvre, tel sera le ministre, soldat ou politique, à qui la patrie devra l'économie prochaine de sa force...* »

« Un maître... faisant corps avec l'armée... avide d'être responsable... assez fort pour s'imposer... ministre, soldat ou politique..." » Bigre ! tout cela sent furieusement son bonapartisme !

Pourtant, son rêve à l'époque n'est sans doute pas encore de s'emparer du pouvoir, mais d'y participer avec un rang exceptionnel, de devenir le Louvois ou le Carnot dont il pense que la France a besoin.

Dès ce moment de Gaulle a placé ses ambitions politiques au-dessus de sa carrière militaire. Celle-ci est un tremplin, elle n'est pas le but. Ce qui l'attire et vers quoi il se dirige, c'est une haute fonction gouvernementale, à la charnière de l'armée et de la politique.

Dans cet espoir, il multiplie les contacts avec des hommes politiques, de Léon Blum à Marcel Déat. Les étiquettes ne l'intéressent pas, ce qu'il veut, c'est atteindre au pouvoir, peu importe avec qui.

De Gaulle n'est pas un idéologue, c'est un homme d'action prêt à faire son miel de tout. Son ambition n'est pas de changer le monde mais d'utiliser les courants qui le font changer. Avec réalisme, il voit qu'en France, vieux pays bourgeois et formaliste, on doit respecter

UN ESPRIT MILITAIRE

Je crois que l'esprit militaire agissait sur lui d'une façon profonde et limitée : parce que l'armée, lorsqu'il y entra, était promise au combat et parce que cet esprit lui semblait suggérer des méthodes de gouvernement supérieures aux méthodes civiles. Organiser l'action est la première tâche de l'homme d'État, comme d'Alexandre ou de César. Les méthodes les plus efficaces, dans ce domaine, ont été celles de l'armée et de l'Église, reprises par les partis totalitaires, et même, à un moindre degré, par les grandes sociétés capitalistes et communistes. Mais Napoléon n'a pas fait gouverner la France par ses maréchaux, il a créé la plus forte administration civile que la France ait connue. Le général de Gaulle, en 1958 comme en 1944, voulait créer l'appareil qui servît la France dans la paix, comme une armée moderne l'eût servie dans la guerre. Sa pensée avait hérité, de sa formation militaire, d'autres caractères. D'abord, concevoir le gouvernement comme l'instrument d'un combat pour le développement de la France. S'il n'a jamais tenu celle-ci pour une caserne ou une armée, il a tenu les commissaires du Gouvernement provisoire, puis les ministres, pour un état-major et surtout, plus tard, son collaborateur direct, qu'on l'appelât directeur de son cabinet ou Premier ministre, pour un chef d'état-major général.

Autre caractère militaire : la certitude qu'une décision ne doit pas être différée. Parce que la promptitude fait partie de la décision, parce que le lièvre ne repassera pas, mais, d'abord, parce que la décision historique est inséparable du moment où elle a été prise...

ANDRÉ MALRAUX
***Antimémoires*, Gallimard, 1967**

les formes pour atteindre au pouvoir. Il sera toujours extrêmement attentif à couvrir d'apparences légales ses actes et ses décisions les moins orthodoxes. Son ralliement formel à la démocratie au temps de la France libre sera tardif. Il conservera toujours la plus grande répugnance pour le régime des partis et pour la *« chienlit »* parlementaire. Mais, comme Henri IV, il est convaincu que Paris vaut bien une messe. Que lui importe la messe démocratique si elle lui livre Paris ?

Dans le sillage de Paul Reynaud

En 1936, il rencontre Paul Reynaud. Rencontre décisive pour sa carrière et son destin. Depuis 1936, la guerre se dessine à l'horizon et Paul Reyaud fait figure en France d'homme de la guerre contre l'Allemagne, comme l'est Churchill en Grande-Bretagne.

De Gaulle va s'amarrer à cet homme comme plus tard il s'amarrera à Churchill. De 1936 à 1940, il lui écrira soixante fois, usant de flagornerie, lui soufflant des arguments à l'occasion des débats au parlement sur les questions militaires. Ainsi devient-il peu à peu son conseiller en la matière.

Appelé à diriger le gouvernement en pleine guerre, le 21 mars 1940, Reynaud ne perd pas de vue son conseiller militaire qui passera plus de temps à ses côtés qu'avec son régiment de chars en Basse-Alsace. Le colonel fait partie de l'entourage. Il participe aux dîners à trois ou quatre autour du président du conseil, donnant son avis sur tout, jusqu'à se rendre insupportable aux gens les mieux disposés, comme en témoignant les mémoires des proches de Paul Reynaud (1). On y découvre un autre de Gaulle sans ce masque de hauteur qu'on lui voit sur les photos et dans ses écrits. Toujours incroyablement sûr de lui, il se révèle à l'occasion mal embouché. Le 2 août 1940, quand Dominique Leca, chef de cabinet de Reynaud lui apprend l'accident dont vient d'être victime Mme de Portes, égérie de l'homme politique, il lance : *« J'espère qu'elle est crevée la salope ! »* Dans son livre, Leca a montré comme beaucoup d'autres témoins ce mépris des hommes qui n'abandonnera jamais de Gaulle, ne faisant que se renforcer dans les épreuves.

Le 25 mai 1940, Reynaud nomme son protégé général de brigade à titre temporaire à compter du 1er juin. Il lui a confié le commandement de la plus belle unité blindée française, la 4e DCR. Quelques jours plus tard, le 5 juin, il le fait entrer au gouvernement avec le portefeuille de sous-secrétaire d'État à la Guerre. Le rêve se réalise, mais dans quelles conditions !



Paul Reynaud (1878-1966). Partisan d'une guerre préventive contre l'Allemagne, il dirige le gouvernement quand la vraie guerre commence, en mai 1940. Démissionnaire le 16 juin pour ne pas supporter des responsabilités « trop lourdes pour ses faibles épaules », suivant le mot du général Weygand.

De Gaulle ne s'est pas trompé en plaçant son ambition sur le terrain politique. Là, il brillera de façon incomparable, alors que ses aptitudes militaires se sont révélées médiocres.

Pourtant son échec devant Abbeville (28 au 30 mai 1940) à la tête de la 4e DCR ne l'a pas atteint. Il n'a sans doute pas même conscience d'avoir échoué. Avec lui, par la magie de son imagination et de son verbe, un revers se transforme en succès. *« Nous n'avons pu liquider entièrement la tête de pont d'Abbeville »*, écrit-il dans ses *Mémoires de guerre*. De fait, elle n'a pas même été écornée...

Le 5 juin 1940, de Gaulle est donc appelé à Paris pour entrer au gouvernement. Il laisse sans regret le commandement de la 4e DCR. Aucun soldat, aucun sous-officier, aucun officier de cette unité ne le suivra et ne rejoindra par la suite la France libre. C'est un signe.

La suite, on la connaît. Au gouvernement, pendant quelques jours, il reverra le maréchal Pétain.

Un atout pour Churchill

Pétain et de Gaulle. Pour cette période on ne peut échapper à ces deux grandes figures, les deux faces du destin français. Longtemps, la carrière du futur général avait bénéficié, on le sait, de la protection affectueuse et tenace du Maréchal, son premier colonel au 33e d'infanterie à Arras en 1912, et auquel il a dédié et dédicacé tant de livres. Cela, jusqu'au jour où une querelle assez sordide d'homme de lettres a transformé l'admiration du cadet en haine inexpiable.

Quand il parle pour la première fois à la BBC, le soir du 18 juin 1940, de Gaulle se voit encore dans ce rôle de Louvois ou de Carnot du XXe siècle que, depuis longtemps, il avait l'ambition d'incarner. Son appel est celui d'un chef militaire s'adressant à d'autres militaires. Ce n'est pas encore le langage d'un chef politique. La mutation va s'effectuer très rapidement, durant ces quelques journées de la fin du mois de juin 1940 si dramatiques pour tous les Français. Des journées de désastre qui voient s'effondrer le monde dans lequel ils avaient jusqu'alors vécu.

Le Général désigne son ennemi

Dans cette mutation, Churchill a sa part. La constitution du gouvernement Pétain et l'annonce officielle, le 17 juin, d'une demande d'armistice par la France n'ont pas entraîné de la part des Anglais une rupture des relations diplomatiques. Néanmoins, Churchill a besoin de maintenir la fiction d'une France en lutte. Le 23 juin, il fait monter la tension. Dans une déclaration publique, il condamne le principe de l'armistice : *« Le gouvernement de Sa Majesté considère que les termes de l'armistice qui vient d'être signé, en violation des accords solennellement conclus entre les gouvernements alliés, placent le gouvernement de Bordeaux dans un état d'assujettissement complet à l'ennemi et le privent de liberté et de tout droit de représenter de libres citoyens français. »*

Toute la rhétorique future du général de Gaulle au cours de sa lutte contre le gouvernement et la personne du maréchal Pétain est là. Elle lui ouvre de nouvelles perspectives. Il écrit aussitôt à Churchill pour l'inciter à rompre les relations diplomatiques avec la France et à le reconnaître, lui, comme seul représentant des Français décidés à poursuivre la guerre avec l'Angleterre.

La proposition de ce général encore inconnu ne suscite aucun enthousiasme au sein du cabinet britannique. On aimerait attacher de plus gros poissons au navire solitaire de l'Angleterre...

Au cours des jours suivants, les émissaires britanniques, secondés par des missives du général de Gaulle, s'efforcent d'inciter les gouverneurs et chefs militaires des colonies françaises à refuser l'armistice et à mettre leurs ter-

ritoires à la disposition des forces anglaises contre l'Allemagne. Aucun ne donnera suite. Seul le silence répond aux efforts des envoyés de Churchill qui reviennent bredouilles.

L'échec de ces tentatives de débauchage conduira l'Angleterre à miser sur de Gaulle, faute de mieux.

Le soir du 26 juin, le cabinet britannique l'autorise à s'exprimer à la radio qui lui était interdite depuis une semaine. Il va reprendre l'argumentation anglaise du 23, mais dans des termes autrement durs et blessants. Ce soir-là, il a décidé une fois pour toutes de brûler ses vaisseaux. Ensuite, il ne lui sera plus possible de revenir en arrière. C'est une déclaration de guerre. Une guerre personnelle entre lui et le vieux maréchal.

Ce discours contient toute la thématique qui sera inlassablement reprise contre Vichy, non seulement jusqu'en 1944, mais au-delà.

D'emblée, de Gaulle vise la tête. Alors que les Français, dans leur quasi-unanimité, sont remplis de dévotion pour le vainqueur de Verdun qui semble les protéger de son prestige encore intact, c'est lui que de Gaulle dénonce, procureur impitoyable d'un futur procès, l'accusant même de complicité dans la défaite.

S'il est inutile de renouveler la discussion historique de l'Armistice, dont la nécessité, aujourd'hui, n'est plus sérieusement contestée, en revanche, il faut souligner l'audace de l'homme seul prophétisant une future victoire qui, dans le monde de 1940, apparaît des plus hypothétiques. Bien entendu, il y est encouragé par l'assurance dont font preuve les Britanniques, encouragés en sous-main par Roosevelt. Et il est plus facile de tenir un tel discours dans la sécurité insulaire de l'Angleterre que dans l'absolue précarité où la défaite a plongé la France. Malgré cela, il fallait un tempérament peu commun pour se lancer ainsi dans l'aventure.

Par sa déclaration du 26 juin et par la création du Comité national français, organisme gouvernemental en exil, le général de Gaulle nie la légalité et la légitimité du gouvernement formé à Bordeaux par le maréchal Pétain à la demande du président de la République et confirmé le 10 juillet par le vote régulier des deux Chambres réunies à Vichy. Il ne cessera plus de le faire. Pour que l'initiative du Général soit légale, il faut que soit illégal le gouvernement du Maréchal.

Démontrer juridiquement l'illégalité du gouvernement constitué à Bordeaux le 17 juin est impossible. Il faut donc que cette illégalité procède d'une infamie éclatante. De Gaulle ne



Le général Weygand avec le général Wavell en 1939. Appelé au commandement en chef (il a 73 ans) alors que la bataille de France est déjà perdue, il tente une ultime résistance sur la Somme et devant son échec recommande la recherche d'un armistice. Après la conclusion de celui-ci, à la tête de l'armée d'Afrique, il prépare la revanche tout en s'opposant aux gaullistes considérés comme des « rebelles ». Arrêté par les Allemands et déporté à la fin de 1942, il sera derechef arrêté sur ordre du gouvernement de Gaulle, en 1945, à son retour de déportation, puis il bénéficiera d'un non-lieu. À sa mort, en 1965, le général de Gaulle, devenu président de la République, refusera à sa dépouille les honneurs d'un service religieux à Saint-Louis-des-Invalides.

peut aller jusqu'à nier la réalité écrasante de la défaite. Il lui reste comme ressource d'affirmer, sinon de démontrer, la volonté du Maréchal de livrer la France *« pieds et poings liés »* à l'ennemi. Pour que de Gaulle soit légitime, il faut que le monde croit en la trahison de Pétain.

Ce sera la charte fondamentale de l'entreprise, le dogme politique qui lui servira d'assise. Une charte qui conduira inexorablement par voie de conséquence à la guerre civile de 1943-1944 et à la condamnation des présumés coupables. Elle sera le socle de la future épuration. Il se trouvera un juriste, le professeur de droit René Cassin, pour en rédiger l'acrobatique mise en forme juridique.

Pendant quatre ans, de Gaulle ne se trompera jamais d'adversaire. Il s'acharnera à démolir l'image de Pétain. Alors que d'autres s'en prennent à l'entourage, lui-même concentre ses accusations contre

LE GAULLISME VU PAR DRIEU LA ROCHELLE

En juillet 1943, Pierre Drieu La Rochelle note dans l'hebdomadaire parisien *Révolution nationale* que si le gaullisme s'est imposé à Alger, il a les mêmes faiblesses et les mêmes tares que Vichy :

« De même que Vichy a été éminemment parlementaire (et académique, ce qui est la même chose) sans Parlement, le gaullisme rassemble des Notoriétés, des Compétences, des Anciennes Figures, des Personnages Représentatifs, et naturellement autant d'anciens parlementaires qu'il se peut de la plus vieille droite comme de la plus vieille gauche, sans oublier les généraux, les académiciens, les évêques, les rabbins, les techniciens de tout acabit, pour savoir ce qu'on fera ou qu'on ne fera pas. Cela sent son Vichy à plein nez, et une effroyable odeur de Juin 40 circule entre Alger et les séances fort peu secrètes qui se multiplient en France en fonction des disputailleries d'Alger ».

Après avoir remarqué que, pour signifier qu'ils ne veulent ni de Giraud ni de De Gaulle, les communistes d'Alger ont adopté le slogan *« Ni Bazaine, ni Boulanger »*, Drieu ajoute : *« On voit déjà la belle campagne qui serait menée contre de Gaulle, peu de temps après son débarquement. Général fasciste ! Général fasciste ! Général fasciste ! cela volerait de bouche en bouche, cela s'étalerait bientôt sur tous les murs et dans toutes les colonnes de journaux ».*

De fait, avant même la fondation par de Gaulle du Rassemblement du peuple français (RPF) en 1947, de Gaulle devint pour les communistes et leurs alliés un *« général fasciste »*. Le PC fit même apposer lors d'une campagne électorale des papillons présentant de Gaulle comme *« le général à la croix gammée »*.

P. S.

POINT DE VUE D'UN RÉSISTANT

J'écris ce soir ces quelques pages parce que, pour la première fois, je me sens réellement menacé, et, qu'en tout cas, les semaines à venir vont apporter, sans doute au pays tout entier, et certainement à nous, une grande, sanglante et, je l'espère, merveilleuse aventure. Au cas où après la libération, je ne pourrais me faire entendre, je veux que ce papier apporte à quelques-uns le « point » de quelques-unes de mes réflexions récentes et actuelles [...]

C'est à la carence des services dont c'est la tâche n° 1, sinon la seule, qu'est due la chute d'amis ou de camarades nombreux que je n'énumérerai pas ici car la liste risque de s'allonger d'un jour à l'autre. C'est à cette carence qu'ont été dues mes principales difficultés [...]

Enfin, m'adressant à Charles (de Gaulle), je le mets en garde contre trois graves erreurs qui risquent de coûter cher, non seulement à lui (c'est son affaire) mais à la France qui espère en lui.

1° Contrairement à ce que pense de Gaulle, le choix des hommes a une importance extrême et ce bon choix, minutieux, révisable, patient, est le devoir n° 1 et la charge d'un vrai chef. Un homme n'en vaut pas un autre ! Tous ne sont pas également méprisables. La « fidélité » n'est pas toujours un signe de dévouement vrai.

2° On ne peut pas être novateur, « révolutionnaire », et être obnubilé par les titres officiels comme l'est de Gaulle. Un général, un évêque, un ambassadeur, un conseiller à la Cour des comptes, un ancien ministre... méritent tout au plus un préjugé favorable, et cela dans certains postes et pas dans tous.

3° Que de Gaulle ne se croie pas attendu comme le Messie. Certes, il sera, à juste titre, très bien reçu ici, et les espoirs de millions de Français et Françaises sont attachés à ce qu'il fera. Mais son crédit n'est pas illimité, loin de là. [...]

JACQUES BINGEN

Jacques Bingen, délégué général pour la zone sud, se savait menacé par les fautes des services secrets de Londres. Arrêté le 12 mai 1944, il se suicide aussitôt avec une pilule de cyanure pour ne pas parler. Un mois auparavant, il avait écrit cette lettre émouvante qui dit ses craintes pour l'avenir.



Débarqué le 14 juin 1944 en Normandie, le Général reçoit un accueil triomphal à Bayeux pour son premier contact avec la population française libérée.

l'homme qu'autrefois il avait immensément admiré, privilégiant les attaques personnelles volontiers insultantes, les accusations de sénilité. Vieillard et vieillesse, ces mots reviennent constamment dans ses discours pour déconsidérer le vieux Maréchal qui, en 1940, porte allégrement ses 84 ans.

Le discours du 18 juin 1941, pour l'anniversaire du premier appel, est un condensé de toutes les accusations qu'il affûte depuis un an contre les dirigeants de Vichy : *« Le 17 juin 1940, disparaissait à Bordeaux le dernier gouvernement régulier de la France. [...] Un vieillard de 84 ans, triste enveloppe d'une gloire passé, était hissé sur le pavois de la défaite pour endosser la capitulation et tromper le peuple stupéfait... etc. »*

Le test de Mers el-Kébir

À cette époque, la situation de la France libre a été depuis longtemps clarifiée avec le gouvernement britannique. Par l'accord des Chequers du 7 août 1940, de Gaulle a obtenu le concours financier de l'Angleterre sur des bases bien définies. Le 27 octobre, à la suite du ralliement ou de la saisie de plusieurs colonies (AEF, Océanie, Tchad, Nouvelle-Calédonie, Gabon), ces territoires sont placés sous l'autorité d'un Conseil de défense de l'Empire, dont il assume la présidence. L'appareil politique se renforce le 24 septembre 1941 par la création à Londres (4, Carlton Gardens) du Comité national, préfiguration d'un futur gouvernement. Le socialiste André Philip y entrera en juillet 1942 et le communiste Fernand Grenier, le 12 janvier 1943. Cet effort atteint son terme avec la création à Alger du Comité français de libération nationale (CFLN), le 3 juin 1943. À l'origine, de Gaulle en partage la présidence avec le général Giraud. Étant parvenu à évincer ce concurrent, il assurera seul la présidence de ce véritable gouvernement provisoire à partir du 9 novembre 1943.

Dès lors, la victoire sur l'Allemagne ne faisant plus de doute, la croix de Lorraine, emblème donné au mouvement gaulliste par l'amiral Muselier en 1940, est assurée de flotter un jour sur la France.

La longue marche de la France libre avec ces jalons brillants que sont la prise de Koufra par Leclerc (1er mars 1941) ou les combats de Bir-Hakeim soutenus par Koenig (mai-juin 1942), ne s'est pas faite sans de grandes difficultés internes ni échecs cuisants telle la tentative de débarquement à Dakar de septembre 1940, repoussée par les troupes françaises ou encore l'opération de Syrie en juillet 1941 qui se heurtera aussi à la résistance obstinée de l'armée du Levant. Cela ne s'est pas fait non plus sans conflits avec les Anglais. Ce sont pourtant ces derniers qui ont permis et favorisé son développement une fois que Churchill eut décidé d'accorder sa confiance à de Gaulle.

L'événement qui est à la source de cette confiance c'est le bombardement des navires français désarmés à Mers el-Kébir, le 3 juillet 1940. Cette affaire va modifier les rapports de force au sein du cabinet britannique et accorder un pouvoir illimité à Churchill. Mers el-Kébir est également un test de première grandeur pour mesurer la fiabilité du général de Gaulle. Test concluant qui permettra à Churchill de lui apporter son soutien.

Survenant deux semaines après son arrivée à Londres, l'affaire de Mers el-Kébir a placé le général de Gaulle dans une situation dangereuse qui le contraint à un choix déchirant. Il n'a été averti qu'après coup.

L'amiral Muselier a témoigné de l'intensité de son trouble : *« De Gaulle était effondré. Nous abordâmes immédiatement le problème qui se posait pour nous et nous envisageâmes de demander au gouvernement britannique de nous faire transporter dans une partie de l'empire français non soumis aux Allemands... »*

Mais le lendemain, de Gaulle annonce qu'il a décidé de rester dans la guerre avec l'Angleterre.

Le 8 juillet 1940, sur les ondes de la BBC, il va se livrer à ce qui sera sans doute l'un des exercices les plus difficiles et les plus controversés de sa carrière : justifier publiquement Mers el-Kébir. Il le fera en s'efforçant de rejeter la responsabilité sur le gouvernement français : *« En vertu d'un engagement déshonorant, le gouvernement qui fut à Bordeaux avait consenti à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi. Il n'y a pas le moindre doute que, par principe et par nécessité, l'ennemi les aurait un jour employés, soit contre l'Angleterre, soit contre notre propre Empire. Eh bien! je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits ».*

« Je suis trop pauvre pour me courber »

Le seul engagement jamais pris par le gouvernement français était justement de ne jamais livrer la flotte. Le général de Gaulle ne l'ignorait pas. Son approbation implicite de l'agression et de la mort froidement infligée à 1 297 marins français inspire plus que du malaise. Le moment venu, dans un an et plus, il sera tentant d'établir un parallèle avec les déclarations contrites du gouvernement de Vichy après l'exécution d'otages dont celui-ci s'indignera secrètement sans jamais pouvoir exprimer ouvertement sa réprobation.

Le parallèle est plus profond qu'il n'y paraît. Ce que fut la rage et le désarroi du général de Gaulle dans les instants qui ont suivi Mers el-Kébir, on peut les imaginer. Devant le colonel Passy, il s'insurge : *« Ces imbéciles d'Anglais, ces criminels! Ils font couler le sang français. Et ils trouvent encore le moyen d'apporter de l'eau au moulin de la capitulation ! Ils ne peuvent pas résister à l'envie d'abaisser la puissance maritime de la France ! »*

Le drame révélé par Mers el-Kébir c'est celui de la France et des Français de ce temps-là. La défaite les tiendra jusqu'à la fin à la merci de puissances étrangères plus ou moins hostiles ou indifférentes à leur sort.

De même que l'espace de liberté du gouvernement de Vichy sera restreint, de même celui du général de Gaulle restera étroit. Le gouvernement français vivra sous la menace permanente des représailles allemandes. De même la France libre vivra sous la menace permanente de son étranglement par les Britanniques qui ne se feront pas faute jusqu'à la fin, de le lui faire redouter. Du jour au lendemain Churchill peut lui couper les vivres, lui interdire la radio, lui refuser ses avions, interrompre ses communications avec la résistance intérieure.

« J'ai la charge, lui dit de Gaulle le 10 juin 1942, *des intérêts et du destin de la France. C'est trop lourd et je suis trop pauvre pour me courber. »* Il lui faudra pourtant s'incliner dans l'affaire de Syrie durant l'été 1941 et en d'autres occasions. Les difficultés avec Roosevelt, le moment venu, seront plus grandes encore. Le président américain éprouvera toujours aversion et méfiance à l'encontre du Général. Il ne verra en lui qu'un ambitieux sans scrupule, prêt à tout pour parvenir au pouvoir. C'est l'une des raisons qui pousseront de Gaulle à se tourner vers l'URSS dans l'espoir d'y trouver un appui capable de faire équilibre aux Anglo-Saxons. Ceux-ci ne manqueront pas jusqu'à la fin de lui faire sentir sa dépendance. Jamais il ne sera invité à prendre part aux grandes décisions. Il ne sera informé ni du débarquement de 1942 en Afrique du Nord, ni du débarquement de 1944 en Normandie. Il ne sera convié ni à la conférence de Yalta ni à celle de Potsdam. Toujours il sera tenu à l'écart, ce qui alimentera jusqu'à la fin de sa vie son ressentiment à l'encontre des Anglais et des Américains.

Lors du débarquement de Normandie, en juin 1944, le gouvernement américain avait prévu de traiter la France comme un territoire occupé soumis à une administration militaire, l'Allied Military Government of Occupied Territories (AMGOT). Il faudra alors tout le génie et l'audace du Général pour mettre en échec ce plan et imposer, contre la volonté de Roosevelt, un gouvernement français indépendant restauré dans ses droits souverains.

DOMINIQUE VENNER

Dominique Venner vient de publier *Histoire critique de la Résistance* (Éditions Pygmalion-Gérard Watelet).

DE GAULLE, LA RÉSISTANCE ET LE GAULLISME

Le général de Gaulle était entré quatre ans plus tôt dans l'histoire, ce qui était digne d'éloges, mais il était aussi entré dans nos mœurs, ce qui était inquiétant. À Londres, et à Alger, il s'était entouré d'une équipe attachée à sa personne et à ses pas *perinde ac cadaver.* Il n'avait confiance qu'en elle pour peu qu'il eût jamais fait confiance à personne.

Revenu à Paris, il avait pour règle d'écarter les dirigeants de la Résistance intérieure, jugés par lui peu sûrs pour avoir aimé et servi leur pays hors de son contrôle et sans sa permission. Rien de plus dangereux à ses yeux que le patriotisme non estampillé par la croix de Lorraine.

Le récit reste à écrire de la savante élimination de la Résistance intérieure par la Résistance de Londres et d'Alger. Il révélera comment le chef de la France libre parvint à confisquer le capital de sacrifices, de souffrances et de dignité amassé par le peuple obscur des soldats de la nuit. Le dictionnaire gaulliste, imitant en cela le dictionnaire stalinien, a regratté les pages qui racontaient la véritable histoire de la lutte contre l'ennemi et identifié les services rendus au général de Gaulle aux services rendus à la France, tandis que les services rendus à la France sans avoir contribué à la gloire du général de Gaulle ont été tenus pour négligeables, sinon suspects.

C'est ainsi qu'après avoir éliminé toute concurrence, le gaullisme put faire du patriotisme, érigé en monopole, un fonds de commerce florissant et qui a rapporté longtemps de solides bénéfices.

Mais le général de Gaulle valait bien son destin et beaucoup mieux que ses méthodes. Il avait eu l'honneur du premier refus, du premier cri d'espoir. Il avait arraché la France aux ambitions et aux dédains de ses alliés anglo-saxons. Il lui avait rendu ses chances et sa foi en elle-même. Grâce à lui, pour une large part, elle était vivante et présente au jour de la victoire. Il avait aimé le pouvoir avec assez de passion pour le prendre quand il n'était qu'épreuve et solitude, assez de passion pour le garder quand toute décision était hasard, tout acte piège, tout événement menace, assez de passion pour le rejeter quand l'heure était venue de tout perdre afin de le reconquérir.

FRANÇOIS MITTERRAND

***Ma part de vérité*, 1967**

LOGIQUE, AMPLEUR ET CONSÉQUENCES DE L'ÉPURATION

L'Épuration a des causes multiples. D'abord un désir légitime de vengeance à la fin d'une occupation toujours plus dure et brutale, dont les « collaborateurs » (ou supposés tels) furent tenus à tort ou à raisons pour complices. Ensuite le climat de guerre civile des années 1943-1944. Enfin la logique même de la rhétorique gaulliste qui, dès 1940, avait nié la légalité du gouvernement de Vichy et dénoncé comme traîtres ses dirigeants et ses partisans.

L'ÉPURATION SAUVAGE

Des résistants authentiques ne seront pas à l'abri des coups. Déjà, pendant les derniers mois de l'occupation, lorsque s'instaurait le climat pré-insurrectionnel, des heurts sanglants ont opposé les FTP communistes aux maquis de l'AS.
L'épuration sauvage ne revêt pas la même intensité dans toutes les régions. Le Midi et le Centre sont les plus touchés, le Nord et l'Est relativement épargnés. Mais il suffit de peu de chose pour que, dans une région calme, un maquis se transforme en bande de « chauffeurs », échappant à toutes les règles et à tous les interdits du droit et de la morale.
L'estimation des exécutions sommaires de 1943 à 1945 est impossible. Cinquante ans après les faits, la loi du silence et de la peur continue de sévir. Selon le colonel Passy, chef de la DGER (services spéciaux) en 1951, le ministre de l'Intérieur socialiste Adrien Texier, se basant sur les rapports des préfets, évaluait à 105 000 les exécutions sommaires commises entre juin 1944 et février 1945. Dans son *Histoire de l'Épuration*, Robert Aron estime ce chiffre excessif et le ramène à environ 40 000 exécutions.

Divers auteurs ont voulu le réviser encore à la baisse. Le Comité d'histoire du temps présent a entrepris une enquête qui reste partielle et ne tient pas compte des meurtres perpétrés par des « bandes » sans lien officiel avec la Résistance, ni des exécutions faisant suite aux jugements sommaires des cours martiales de la Libération, avant l'institution de tribunaux réguliers.
Au terme d'une analyse minutieuse et impartiale, Henri Amouroux parvient, par des voies différentes et en s'appuyant sur des documents plus sûrs, à une évaluation semble-t-il assez proche de celle faite en son temps par Robert Aron.

L'ÉPURATION LÉGALE

Le premier grand procès de l'Épuration fut organisé à Alger au début de 1944 par décision du général de Gaulle pour juger Pierre Pucheu, ancien ministre de l'Intérieur de Vichy, qui, après avoir tenté d'entraîner le maréchal Pétain, était venu volontairement en Afrique du Nord en 1943, avec un sauf-conduit du général Giraud, afin de s'engager dans une unité combattante. La forte personnalité de l'accusé et son indiscutable patriotisme ruinèrent le projet de faire de ce procès celui de Vichy. Condamné sans preuves, Pierre Pucheu fut exécuté le 20 mars 1944 par *« raison d'État »*, suivant la formule du général de Gaulle.
L'épuration légale, judiciaire et administrative fut instituée par l'Assemblée provisoire d'Alger lors de ses séances des 11, 12 janvier et 10 juillet 1944.
L'ordonnance signée par le général de Gaulle le 26 juin 1944 instituait déjà, au chef-lieu de chaque ressort de cour d'appel, des cours de justice ayant pour objet de juger les faits postérieurs au 16 juin 1940 et antérieurs à la Libération. Il pouvait s'agir de simples délits d'opinion ou d'actes ne relevant pas du droit courant.
L'épuration administrative fut réglée par les ordonnances des 27 juin et 28 novembre 1944 qui créaient des commissions d'épuration.
11 343 fonctionnaires feront l'objet de mesures disciplinaires allant jusqu'à la révocation sans solde.
De toutes les catégories professionnelles, c'est la presse qui sera le plus rudement frappée. La proportion d'écrivains et de journalistes fusillés, emprisonnés ou interdits d'exercer leur métier dépasse celle de toutes les autres catégories.



Pierre Pucheu (1899-1944)

LE CRIME D'INDIGNITÉ NATIONALE

Une ordonnance signée par le général de Gaulle, le 26 août 1944, institue rétroactivement un crime inédit, celui d'*indignité nationale*, et une sanction, la *dégradation nationale.* Cette loi légitime la répression non plus d'actes mais d'attitudes, d'adhésions, d'opinions manifestées *à partir du 16 juin 1940...*

Ses conséquences seront dramatiques pour l'honneur de quantité de braves gens et pour leur famille. La *dégradation nationale* prive le condamné de tout droit civique. Elle lui fait perdre son grade dans l'armée, le destitue ou l'exclut des emplois dans les offices publics et corps constitués ; le prive de la possibilité d'être juré, expert, arbitre, avocat, notaire, avoué, enseignant ou surveillant, directeur ou simple salarié d'une entreprise de presse, de radio ou de cinéma, journaliste, gérant ou dirigeant de société. Près de 50 000 « indignes nationaux », cela signifie 250 000 personnes directement touchées, réduites à la pauvreté, parfois à la misère, par la perte du travail de celui qui assurait leur subsistance.

STATISTIQUES DE L'ÉPURATION LÉGALE

Les statistiques de l'épuration légale sont mieux tenues que celles de l'épuration sauvage. Quand la dernière Cour de Justice cessa ses activités en 1951, le nombre d'affaires jugées s'élevait à 57 954, auxquelles il faut ajouter 69 797 autres réglées par les Chambres civiques ou qu'eut à connaître (membres du gouvernement et assimilés) la Haute Cour. Le bilan suivant ne tient pas compte des condamnations à mort prononcées par les cours martiales :

– Condamnations à mort
en présence des accusés : 2 853

– Condamnations à mort
par contumace : 3 910

– Condamnations à mort
suivies d'exécution : 767

– Travaux forcés à perpétuité : 2 777

– Travaux forcés à temps : 10 434

– Réclusion : 2 173

– Dégradation nationale : 49 723
(peine principale d'une cour de justice : 3 578 ; par Chambre civique : 46 145, dont 3 184 condamnés relevés)

De son côté, la Haute Cour a examiné 108 affaires, prononcé 8 condamnations à mort, dont 3 appliquées (Laval, Darnand, Brinon), 42 non-lieux, 17 peines d'emprisonnement, 14 peines d'indignité nationale, dont 7 relevées « pour services rendus à la Résistance ».
Ces statistiques ne tiennent pas compte des innombrables enfermement légaux ou illégaux en détention préventive, dans des locaux administratifs, dans des prisons privées ou dans des camps d'internement.
Au début de septembre 1944, les arrestations légales semblent toucher 100 000 personnes. Le maximum sera atteint au début de 1945 avec 200 000 internés. Il faut naturellement ajouter à ces chiffres ceux des arrestations illégales.
Dans sa *Lettre aux directeurs de la Résistance*, l'écrivain et ancien résistant Jean Paulhan écrit : *« Il n'est pas exagéré d'évaluer à 1 500 000 ou 2 000 000 de personnes le nombre de Français touchés d'une façon ou d'une autre par des crimes d'épuration. »*

DOMINIQUE VENNER

UNE ALLIANCE CONFLICTUELLE

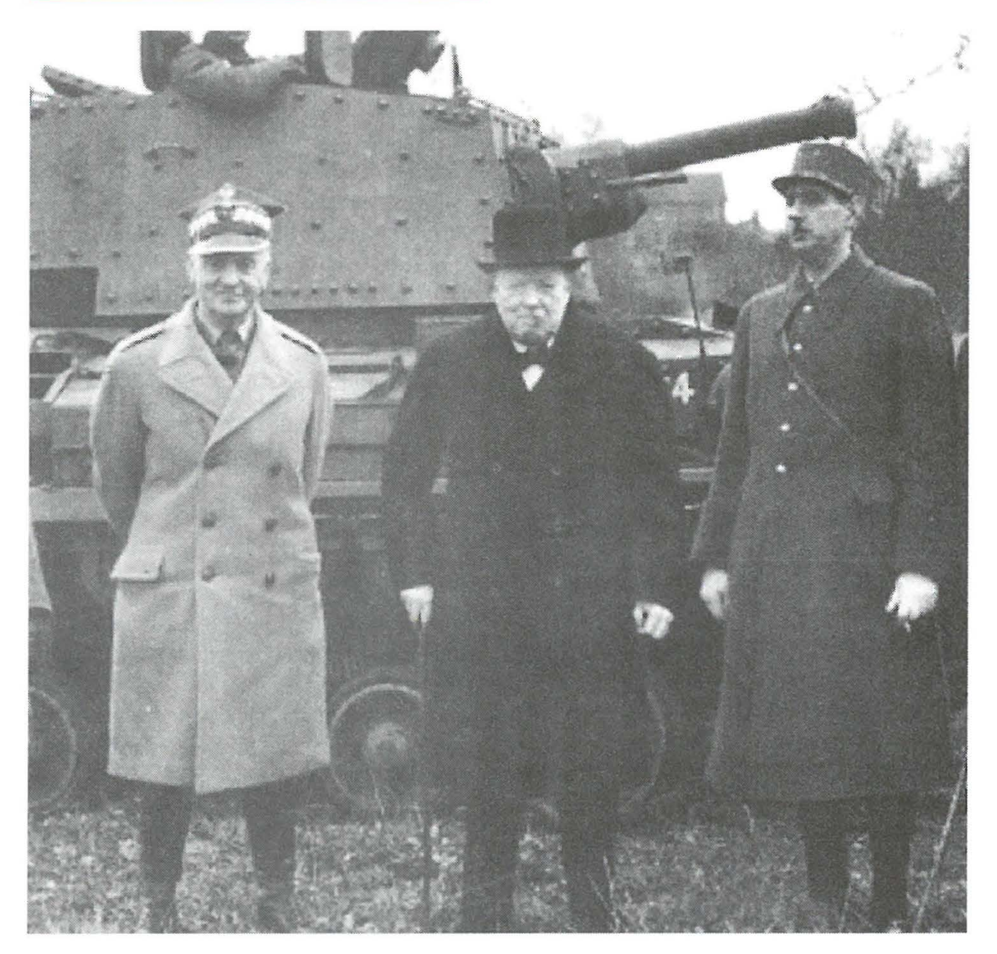
De Gaulle et Churchill

PAR FRANÇOIS KERSAUDY

Que pouvait faire de Gaulle sans l'Angleterre après 1940 ? Rien ou peu de chose. Mais Churchill lui-même n'avait-il pas besoin du Général ? Histoire d'un mariage orageux frisant souvent le divorce.

C'est un général bien solitaire qui brandit l'étendard de la France libre à l'été de 1940. Depuis une terre menacée d'invasion, de Gaulle défie à la fois l'Allemagne victorieuse et l'autorité d'un maréchal de France. Aucun politicien de renom ne s'est rallié à sa cause, et il n'a derrière lui que quelque 7 000 hommes mal équipés, recrutés à la hâte parmi les vainqueurs de Narvik et les vaincus de Dunkerque, une compagnie de chars, quelques navires et pratiquement pas d'avions.

Dans ces conditions, que pourrait faire le général de Gaulle sans l'aide de l'Angleterre ? Absolument rien, ainsi qu'il le reconnaîtra lui-même plus tard (1). Ni le War Office, ni l'Amirauté, ni même le Foreign Office n'étaient disposés à lui venir en aide. Mais Winston Churchill, politicien avisé et propagandiste de génie, a saisi d'emblée l'intérêt que représente pour l'Angleterre la présence du général de Gaulle : la capitulation de la France a été pour ses compatriotes un choc terrible ; en mettant en avant ce général énergique et résolu, Churchill peut en quelque sorte nier l'évidence : la France n'est pas vaincue, puisqu'en la personne du général de Gaulle, elle continue le combat aux côtés de l'Angleterre. Churchill a souvent pris ses désirs pour des réalités… Il s'est rarement trompé.



Churchill en décembre 1940, ayant à sa gauche le général de Gaulle et à sa droite le général Sikorski, chef du gouvernement polonais en exil. Ce dernier sera victime en 1943 d'un accident d'avion dont on a pu penser qu'il était le camouflage d'un assassinat.

CHURCHILL EN 1941: JE COMPRENDS LE MARÉCHAL PÉTAIN

Le 14 juin 1941, le colonel Groussard, envoyé secrètement à Londres par le général Huntzinger, ministre de la Défense de Vichy, avec l'assentiment du maréchal Pétain, est reçu par Winston Churchill qui lui déclare :

« Dites à ceux qui vous ont envoyé ici que je comprends la situation pénible qui est la vôtre, dans cette malheureuse France saignante, pressurée, coupée en deux... Je sais que la tâche de vos chefs est presque surhumaine ; je les approuve de vouloir protéger le plus possible la France et les Français : mais je leur demande de ne pas oublier que leurs Alliés continuent à se battre ; je leur demande d'avoir foi en l'avenir... Moi aussi, si je gouvernais votre pays, je ne dirais pas aux Allemands : "Je vous déteste !" parce qu'ils faut toujours éviter le pire, avec acharnement... Moi aussi je biaiserais, je chercherais à gagner du temps, à propos de tout : mais j'aiderais par tous les moyens possibles ceux qui restent mes compagnons d'armes... Dites à Vichy que je respecte profondément la personne du maréchal Pétain. Jamais je n'ai cru que cet homme puisse souhaiter la victoire allemande. »

Témoignage du colonel Georges Groussard, *Service secret 1940-1945*, La Table Ronde.

C'est ainsi que de Gaulle va pouvoir lancer son entreprise : l'Appel du 18 juin, la reconnaissance par la Grande-Bretagne comme chef des Forces françaises libres dix jours plus tard ; la propagande faite dans la presse britannique en faveur de son mouvement et de sa personne ; le recrutement de nouvelles troupes ; la collaboration des divers ministères britanniques ; rien de tout cela n'aurait pu se faire sans le soutien constant et les interventions répétées de Churchill. À quoi il faut ajouter qu'en vertu des accords Churchill-de Gaulle du 7 août 1940, les dépenses engagées pour la constitution et l'entretien des FFL seront *« à la charge des ministères intéressés du gouvernement de Sa Majesté »* (2). On dépend également de la bonne volonté des Anglais pour faire entrer des agents en France occupée et pour les en extraire, pour assurer les communications avec les fractions de l'Empire d'outre-mer ralliées à la France libre, et bien sûr pour permettre aux FFL de mener à bien les opérations de ralliement en Afrique et au Levant.

En conséquence, et considérant en outre l'extrême dénuement de la France libre comparé aux atouts décisifs d'autres gouvernements en exil à Londres – les Norvégiens et leurs mille navires marchands, les Polonais et leurs centaines de pilotes de chasse, les Hollandais avec le prestige de leur reine et les richesses des Indes néerlandaises – on est pleinement en droit de s'attendre à une certaine docilité de la part des Français exilés. Churchill ne l'entend pas autrement : l'Angleterre étant *de facto* à la tête de la coalition contre Hitler, Churchill est en droit d'exiger que toutes les forces en exil se subordonnent à l'autorité britannique. En tant que chef du gouvernement et ministre de la Défense de Sa Majesté, il s'attend tout aussi naturellement à ce que les chefs des gouvernements en exil acceptent en tout point ses directives. *« Tout ce que je demande*, a-t-il coutume de dire, *c'est qu'on se plie à ma volonté, après un temps de discussion raisonnable »*. À tout cela s'ajoute qu'ayant personnellement *« lancé »* de Gaulle et son mouvement à l'été de 1940, Churchill s'estime en droit d'attendre de son « protégé » un minimum de reconnaissance – et un maximum de subordination. D'autant que le Premier Ministre britannique a personnellement connu jusque-là des dirigeants français assez peu combatifs, comme Albert Lebrun ou Paul Reynaud, les généraux Gamelin, Georges ou Weygand.

De Gaulle menace de déclarer la guerre aux Anglais

Il ne faudra pas longtemps à Churchill pour constater qu'il a désormais affaire à une personnalité d'une toute autre envergure. D'une part, depuis juin 1940, de Gaulle ressent la défaite de la France comme une humiliation personnelle, et sa conception très particulière de l'honneur de la France lui fait considérer toute subordination de la France libre comme un scandaleux affront, et toute concession aux Britanniques comme un abaissement inacceptable. Et pourtant, ne faudrait-il pas tirer les conséquences politiques de l'état de faiblesse et de dépendance dans lequel se trouve la France libre ? À cela, de Gaulle répond invariablement par une phrase qui laissera Churchill sans voix : *« Nous sommes trop faibles pour faire des concessions ! »*.

C'est cette intransigeance peu commune, jointe à une sensibilité d'écorché vif, à un orgueil chatouilleux et à une profonde méfiance envers l'allié britannique, qui l'opposera constamment aux prétentions hégémoniques de Winston Churchill et à son attitude paternaliste, pour ne rien dire de son tempérament colérique et de sa propension légendaire à se mêler à ce qui ne le regarde pas...

Qu'on en juge. Si les premiers désastres – Mers el-Kébir et Dakar – n'ont en rien entamé la cordialité et la confiance mutuelle entre les deux grands hommes, si même les contacts initiaux de Churchill avec Vichy ne les ont pas affectés davantage, la tension va monter progressivement à partir du printemps de 1941. C'est que la campagne du Levant, et plus encore l'armistice de Saint-Jean-d'Acre qui y mettra fin, sont ressentis par le Général comme un impardonnable affront : les Anglais ont mené les opérations assez mollement, en faisant un minimum de place aux Français libres – et un maximum de concessions aux Français de Vichy lors des négociations d'armistice. À cela, de Gaulle réagit selon un mode qui va rapidement devenir familier : après avoir ruminé l'affront et s'être *« enveloppé de glace »* (3), il va prendre très rudement à partie les officiers britanniques, présenter aux diplomates et aux ministres de Sa Majesté des ultimatums et des mises en demeure assortis de menaces de rupture, et enfin prononcer des discours vengeurs pour prendre à témoin l'opinion publique. Le tout premier de ceux-ci sera diffusé à Brazzaville le 15 juillet 1941, accompagné d'une furieuse dénonciation de l'armistice de Saint-Jean-d'Acre et suivi d'une interview accordée à un correspondant américain, au cours de laquelle il déclare notamment : *« En fait, l'Angleterre a conclu avec Hitler une sorte de marché pour la durée de la guerre, dans lequel Vichy sert d'intermédiaire. »* (4)

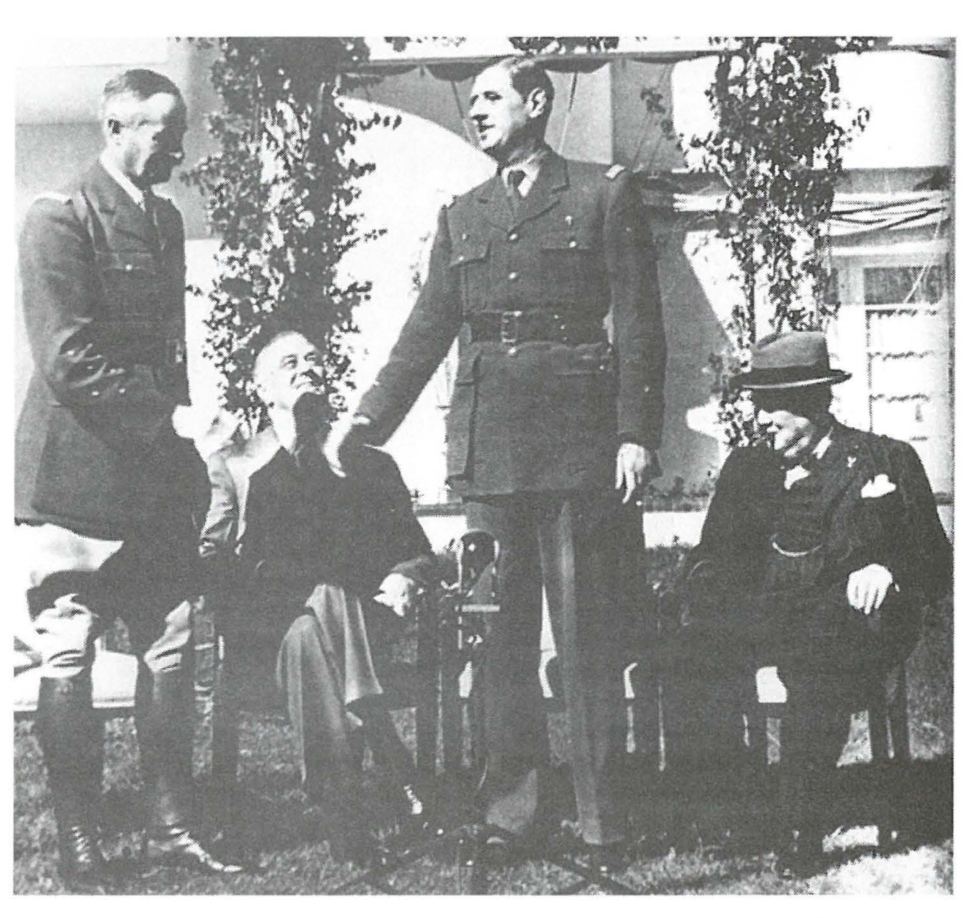
Churchill, tout en admettant que de Gaulle *« avait sans doute quelques raisons d'être indigné »*, n'en considère pas moins que les propos *« immodérés et anglophobes »* du Général effacent entièrement les lourdes erreurs britanniques qui les ont suscités (5). Cette attitude de la part du Premier Ministre sera également tout à fait typique de ses réactions futures aux opérations de « guerre psychologique » menées par le général de Gaulle durant le reste de la guerre. Mais pour l'heure, elle est directement à l'origine de l'orageuse entrevue du 12 septembre 1941, qui se terminera fort bien après avoir très mal commencé. Bien d'autres par la suite se termineront désastreusement. Ainsi, en septembre 1942, de Gaulle, révolté d'avoir été tenu à l'écart lors

de l'opération de Madagascar, scandalisé par les « exactions » britanniques au Levant, et informé en outre qu'une nouvelle opération se prépare en Afrique du Nord dont la France libre est également exclue, a vertement tancé M. Casey, ministre d'État britannique au Caire, tandis qu'il menaçait peu après de déclarer la guerre aux Anglais (6). Churchill, dûment informé, est saisi une fois encore d'un accès de gaullophobie aiguë, et à l'issue de l'entrevue du 30 septembre 1942, on se sépare au bord de la rupture. L'entrevue d'Anfa en janvier 1943 se déroulera plus mal encore – à supposer que ce soit possible ; Churchill, très « remonté » contre de Gaulle par le président Roosevelt, qui a toujours considéré le chef des Français libres comme un apprenti dictateur, menace le Général de le dénoncer aux Communes et à la radio, à quoi ce dernier lui répond qu'*« il est libre de se déshonorer »* (7). *« De toute la guerre*, écrira de Gaulle, *ce fut la plus rude de nos rencontres. »* (8)

La plus rude ? Que dire alors de l'entretien du 4 juin 1944, et de l'extraordinaire affrontement par personne interposée qui en a résulté, quelques heures seulement avant le débarquement en France ? De Gaulle, pour protester contre l'absence d'un accord sur l'administration civile dans les territoires libérés, a pris quelques mesures de représailles qui ont provoqué la fureur du Premier Ministre, et l'ont même amené à donner l'ordre de renvoyer de Gaulle à Alger, *« enchaîné si c'est nécessaire »*... (9)

Au vu de l'âpreté de certains affrontements, on peut évidemment s'étonner qu'il n'y ait jamais eu de rupture définitive entre de Gaulle et Churchill au cours de la guerre. En fait, on peut trouver à ce phénomène un certain nombre d'explications. D'une part, Churchill n'a jamais pu trouver une personnalité susceptible de supplanter le général de Gaulle. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir cherché : Catroux, Weygand, Giraud, Darlan, Léger, Peyrouton, Muselier, Georges, Noguès ont tour à tour été sondés, pressentis ou soutenus, plus ou moins discrètement, pour assumer le rôle du Général – avec des résultats uniformément désastreux. Du reste, dès lors que la résistance française s'était ralliée explicitement à de Gaulle, il devenait impossible de rompre avec lui sans rompre aussi avec la France – ce qui, pour un vieux francophile comme Churchill, n'était même pas pensable.

Par ailleurs, il s'est révélé très rapidement que le Général bénéficiait en Angleterre d'un soutien considérable ; auprès de l'opinion



Entrevue d'Anfa (Maroc), le 24 janvier 1943, entre les généraux de Gaulle et Giraud à l'initiative du président Roosevelt (assis à gauche) et de Churchill. Entre les deux adversaires, la poignée de main sera toute protocolaire.

publique britannique, bien sûr, mais aussi du ministre des Affaires étrangères Anthony Eden et de nombreux autres membres du gouvernement, de membres du parlement plus nombreux encore, et même du roi George VI lui-même, qui est personnellement intervenu auprès de Churchill en faveur du Général lorsque les relations entre les deux grands hommes étaient au plus bas (10).

Il y a enfin une dernière raison, et c'est peut-être la plus surprenante : quelle que soit l'intensité de ses colères, ou même de sa haine, Churchill, qui a toujours eu un faible pour les héros romantiques et les figures de légende, ne peut s'empêcher d'admirer de Gaulle et son invraisemblable intransigeance. C'est ainsi qu'à Anfa, après l'une de leurs plus rudes confrontations, Churchill confie à son médecin en désignant le Général : *« Son pays a abandonné la lutte, lui-même n'est qu'un réfugié, et si nous lui retirons notre appui, c'est un homme fini. Eh bien, regardez-le ! Non mais, regardez-le ! On croirait Staline, avec 200 divisions derrière lui. »* (11)

Ce sont sans doute tous ces éléments qui expliquent qu'un partenariat aussi singulier ait survécu à la guerre. Ils expliquent peut-être aussi ce propos réticent de Churchill à Emmanuel d'Astier le 11 novembre 1944, à l'Hôtel de Ville de Paris *« Allons, tout de même... Il faut suivre de Gaulle, c'est la seule voie... »* (12).

FRANÇOIS KERSAUDY

*** François Kersaudy est professeur à la Sorbonne. Il a publié plusieurs ouvrages, notamment *De Gaulle et Churchill*, Plon, 1982.**

---

(1) Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre, L'Appel*, p. 70.

(2) *In* F. Kersaudy, *De Gaulle et Churchill*, p. 76.

(3) C. de Gaulle, *Mémoires de guerre, L'Appel*, p. 165.

(4) *Chicago Daily News*, 27 août 1941.

(5) Prem 3 121/5, WP (43) 341, 7/8/43 (Archives du Premier Ministre).

(6) Middle East Center (Oxford), Spears Diary I/1, 23/8/42.

(7) J. Soustelle, *Envers et contre tout*, vol. 2, p. 124.

(8) C. de Gaulle, *Mémoires de guerre, L'Unité*, pp. 84-85.

(9) A. Gillois, *Histoire secrète des Français à Londres*, p. 23.

(10) J.W. Wheeler-Bennett, *King George VI*, p. 560.

(11) C. Moran, *Struggle for survival*, p. 81.

(12) Emmanuel d'Astier, *Les Dieux et les Hommes*, p. 164.

DIRIGISME À LA FRANÇAISE

Nationalisations et réformes économiques 1944-1946

PAR FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS

Surprise : le dirigisme voulu par le Général en 1945 fut un succès pour l'économie. Les nationalisations y avaient contribué. Analyse d'une expérience mal connue.

Comme nous l'avons montré dans notre étude sur les sources de sa pensée, Charles de Gaulle est comme beaucoup dans son milieu et sa génération, un homme profondément marqué par l'enseignement social de l'Église. Il est donc réticent devant le libéralisme que Pie XI, à la suite de Léon XIII, a fermement condamné, voyant d'ailleurs en lui une des sources de ce communisme *« intrinsèquement pervers »* que vise particulièrement l'encyclique *Divini Redemptoris* de 1937.

Comme ses contemporains, il est frappé par l'atonie de l'économie française, demeurée très libérale, face à l'essor de l'économie allemande, la renaissance des économies britannique et américaine. Que l'on songe à l'évolution de l'indice de production industrielle en Europe entre 1929 et 1939 :

	France	Allemagne	Grande-Bretagne
1929	125	124	120
1932	101	65	75
1939	103	170	135
			indice 100 en 1913

Très particulièrement en Allemagne, c'est l'État qui dirige dorénavant l'économie tout en maintenant les structures du capitalisme. C'est ce modèle qui marque Charles de Gaulle comme les jeunes technocrates de *plans* des *Nouveaux cahiers* ou de *X-Crise.* Il est sans doute judicieux de rappeler quelques noms en les classant :

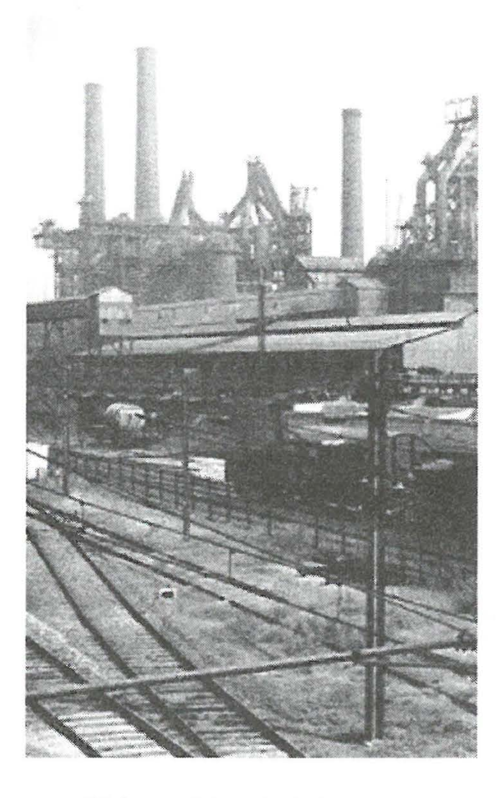
Gaullistes et Résistants	Pétainistes et Vichyssois	Collaborateurs
Blocq-Mascart	J. Barnaud	M. Déat
R. Courtin	R. Belin	J. Bichelonne
R. Lacoste	G. Bergery	
J. Moch	A. Deteuf	
R. Pleven	J. Jardin	
L. Vallon	F. Perroux	

On constate combien ces technocrates, collaborant aux mêmes organes ou associations avant-guerre, ont pu diverger pendant la période de la guerre et de l'occupation mais combien aussi de 1940 à 1950, il y a une permanence dans la politique menée au plan économique et sociale.

Même si Keynes est peu connu, des idées proches des siennes se développent un peu partout en Europe occidentale : nécessité de l'intervention de l'État dans l'organisation de l'économie par une sorte de planification, politique de grands travaux pour lutter contre le chômage, redistribution des revenus par la fiscalité. Ces thèmes, le général de Gaulle les a développés dans un article que l'on a bien peu étudié : *« Mobilisation économique à l'étranger »* paru le 1er janvier 1934 dans la *Revue militaire française*. Dans cette étude, Charles de Gaulle examine les industries d'armement et leur place dans la préparation de leur nation à un conflit : il examine trois cas, les États-Unis, l'Italie, la Belgique, et préconise une législation permettant l'organisation de la nation en temps de guerre : là, de Gaulle sera entendu puisque cette idée deviendra la loi du 11 juillet 1938.

Planification et dirigisme au programme de la Résistance

Bien plus qu'on ne le croit, Charles de Gaulle, dès avant la guerre, a réfléchi aux problèmes économiques et dès 1942 il est conscient que la reconstruction de l'économie française doit se faire sous le contrôle et la



« [Il faut que] les principales sources de la richesse commune soient ou bien administrées ou tout au moins contrôlées par la nation » (Charles de Gaulle, 27 mars 1943).

direction de l'État. Il le dit nettement à Londres à plusieurs reprises, fin 1942 et début 1943.

Or, le Général rejoint ici la pensée quasi unanime de la Résistance. Que ce soit *Combat* qui, dans un article du 25 décembre 1942 intitulé *« Préparons la liberté économique »*, affirme *« le droit de l'individu à un minimum vital »*, critique véhémentement le régime capitaliste qui exploite les faibles au profit des forts, l'OCM qui proclame : *« Nous voulons que l'État dirige l'économie »* ou les mouvements de gauche Libération, Libé-Nord, Franc-Tireur et naturellement les organisations liées au PCF, tous proclament des idées socialistes. Cela explique l'unanimité avec laquelle seront approuvées les propositions du Conseil national de la Résistance qui vont devenir la Charte économique de la France libérée.

Seul à ce moment, le Comité général d'études mis en place par Jean Moulin, est infiniment plus mesuré. Le rapport de René Courtin doutant en effet qu'un *« système véritablement dirigiste pût fonctionner efficacement en temps de paix et de prospérité »*. Mais Courtin estime lui aussi qu'il faut *« évincer les monopoles capitalistes »*. Toutefois, pour lui, *« une entreprise nationalisée devrait fonctionner dans le cadre des règles commerciales courantes »*. Mais l'aile néo-libérale est très minoritaire dans la France libérée et ce sont les « socialisants » qui l'emportent avec Georges Boris, André Philip, Jules Moch, Pierre Mendès France ou Daniel Mayer contre les néo-libéraux que sont avec René Courtin, Maxime Blocq-Mascart, André Lepercq, René Pleven ou Etienne Husch.

C'est dans ce contexte que seront prises les mesures qui vont dominer la vie socio-économique de notre pays de 1945 à... 1985 : planification (Jean Monnet, commissaire général du Plan, décembre 1945) et nationalisations. De 1944 (nationalisation des houillères) à 1946 (nationalisation de l'électricité et du gaz) les nationalisations vont placer sous le contrôle de l'État : les sources d'énergie (charbon, gaz, électricité), les banques et les assurances, les usines Renault, l'essentiel des « moyens de production » complétant les mesures prises par le Front populaire (SNCF, construction aéronautique). Et rappelons que pour Charles de Gaulle ce Plan est *« une ardente obligation »*. Quels vont être les résultats ?

Des résultats positifs

Ils seront incontestablement très positifs : alors que l'économie française avait vu sa production multipliée par 2,5 de 1870 à 1939 (Reich allemand 7), la reconstruction achevée, la croissance normale va être très forte comme le montre l'évolution de l'indice de la production industrielle :

	France	Allemagne
1870	38	21
1913	100	100
1919	56	67
1928	125	124
1938	96	153
1944	38	180
1950	123	119
1955	142	184
1958	160	199
1965	216	245
1974	304	370

NB : en 1970, les productions industrielles en France et en Allemagne sont équivalentes.

Le rythme de croissance française, même s'il est inférieur à certaines périodes, aux rythmes allemands, est devenu analogue à celui des grandes puissances industrielles. Au reste les calculs de Madison pour l'OCDE concernant le PIB sont tout à fait significatifs. Les taux de croissance français avant 1950 sont faibles et inférieurs à la moyenne de l'OCDE, ce n'est plus le cas après 1950 :

Périodes	France	Allemagne	Italie	Royaume-Uni	États-Unis	OCDE
1900-1950	1,3	1,7	1,8	13,	3,1	2,2
1950-1987	4,0	4,4	4,3	2,5	3,2	3,9

Source A. Madison, *L'Économie mondiale au XXe siècle*, OCDE 1989.

Il est évident que durant toute la période de reconstruction de l'économie française (les vingt années qui suivent la guerre) le « dirigisme » de la Résistance, l'« interventionnisme » gaullien ont eu des effets bénéfiques. À cet égard la politique de Michel Debré obligeant à la concentration d'entreprises industrielles (Elf, Saint-Gobain, BNP, Thomson, Alcatel, etc.) entre 1966 et 1968 et la politique énergétique de Pierre Messmer convertissant la France à l'énergie nucléaire ont été particulièrement efficaces et sont significatives de ce dirigisme économique qui est au moins autant gaullien que socialiste. Ne l'oublions pas, pour Georges Pompidou, c'était à l'État de jouer un rôle déterminant : il est vrai que l'expérience libérale que la France avait connue de 1870 à 1940 avait été, économiquement, particulièrement maléfique : si on lit le tableau précédent sur la production industrielle en prenant 100 comme indice de base en 1870 on aurait les résultats suivants :

	Allemagne	France	Rapport France/Allemagne
1913	498	263	189
1938	758	252	300
1974	1813	800	226

Dès lors on ne peut que souligner combien planification et dirigisme voulus par de Gaulle et la Résistance non marxiste en 1942/1943, maintenus de 1958 à 1974 ont été importants dans la construction d'une France moderne. L'économie mixte de type gaullien n'a pas été un échec.

FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS

Source : F.-G. Dreyfus, **Histoire des Allemagnes** *et INSEE.*

Des complots réussis

PAR GUY CHAMBARLAC

Démissionnaire sur un coup de tête en janvier 1946, le Général se trouve soudain écarté du pouvoir. Rude épreuve pour le grand fauve et ses amis. Pendant douze ans, ils vont guetter les « orages désirés ». La guerre d'Algérie va fournir l'occasion. D'habiles comploteurs et quelques dupes vont pouvoir s'activer.

Le 13 mai 1958, à 20 heures, dans les bâtiments du Gouvernement général d'Alger, le « GG », envahis par la foule, le général Massu constitue un Comité de salut public. Moins de quarante-huit heures plus tard, le 15 mai, le général Salan, commandant en chef, jette à la foule la phrase fatidique : *« Vive le général de Gaulle »* !

Rien ne semblait préparer ces deux généraux à de telles responsabilités et les bénéficiaires de leurs initiatives ne s'attendaient pas à tant de complaisance.

Léon Delbecque, principal artisan de ces journées, racontera plus tard : *« Lorsque le 12 mai, je m'embarquai pour rejoindre l'Algérie, j'avais reçu des directives de Michel Debré, Jacques Soustelle, Roger Frey, Olivier Guichard et Jacques Foccart. Elles disaient que par n'importe quel moyen il fallait que l'armée bascule. On m'avait donné les noms de généraux et de colonels auxquels j'aurais peut-être à faire appel pour remplacer le commandement à Alger. »*



Alger, 13 mai 1958, manifestation devant le monument aux morts en présence de Pierre Lagaillarde (en uniforme). Dans quelques instants, la foule va s'emparer du « GG », précipitant la crise qui portera le Général au pouvoir.

L'effort et les entreprises multiples qui vont conduire au retour au pouvoir du général de Gaulle ont commencé douze ans plus tôt, précisément le dimanche 20 janvier 1946 quand brusquement, il jette sa démission de chef du gouvernement provisoire en plein Conseil des ministres : *« Le régime exclusif des partis a reparu. Je le réprouve. Mais, à moins d'établir par la force une dictature dont je ne veux pas et qui, sans doute, tournerait mal, je n'ai pas les moyens d'empêcher cette expérience. Il me faut donc me retirer. »*

En créant brusquement le vide, le Général escompte être promptement rappelé par des politiciens soumis. Mais le stratège inspiré se révèle médiocre tacticien. Ses espoirs seront déçus. Voici que commence pour lui un long et lugubre exil intérieur : « la traversée du désert ».

Dès le 23 janvier, il est remplacé par Félix Gouin, et les trois partis au pouvoir depuis les élections de novembre 1945 (démocrates-chrétiens du MRP, socialistes et communistes) confirment leur accord. Même quand elle n'est pas hostile, la presse ne souhaite pas son retour. La population, aux prises avec des difficultés économiques, se montre assez indifférente.

Dans l'attente des catastrophes

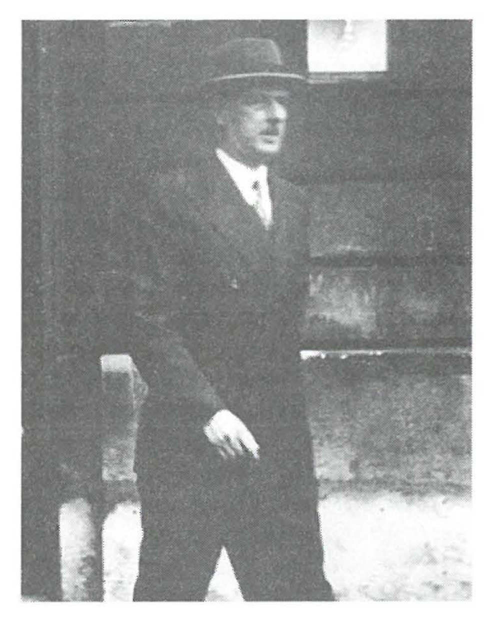
« Les Français sont des veaux ! » C'est alors que de Gaulle invente la célèbre formule. Il commence aussi à établir le plan de ses *Mémoires de guerre*, qui édifieront sa statue devant l'histoire. Il se retire bientôt dans sa propriété de Colombey-les-Deux-Églises sans cesser de conserver un œil vigilant sur Paris.

Le 16 juin à Bayeux, première ville française libérée, dans un discours pour prendre date, le Général affirme la nécessité d'un exécutif solide, avec un vrai chef de l'État, et dénonce les dérèglements du régime d'assemblée qui ont déjà conduit au désastre de 1940.

Communistes et socialistes ripostent vertement et critiquent de Gaulle au nom de la démocratie. Le MRP se montre plus prudent.

Après le référendum du 13 octobre 1946 qui a adopté la constitution de la IVe République combattue par de Gaulle, le régime est vraiment installé. Le socialiste Vincent Auriol est président de la République. Un autre socialiste, Paul Ramadier, dirige un nouveau gouvernement tripartite.

À Bruneval, en Normandie, haut lieu de la Résistance, le 30 mars 1947, devant une foule



Dimanche 20 juin 1946, de Gaulle quitte brusquement le pouvoir, espérant à tort faire plier les partis.

nombreuse, le général déclare : *« Le jour va venir où, rejetant les jeux stériles et réformant les cadres mal bâtis où s'égare la nation et se disqualifie l'État, la masse immense des Français se rassemblera sur la France. »*

Puis le 7 avril à Strasbourg, il annonce la création du Rassemblement du peuple français ou RPF : *« Nous ne prétendons pas être un parti, bien sûr, pas plus que la France combattante n'en était un ».*

Depuis sa démission, le Général est convaincu qu'en France et dans le monde vont se produire des catastrophes. Comme le révélera Claude Mauriac (*Un autre de Gaulle*, Hachette, 1970), son ancien secrétaire et confident, il croit alors à une prise du pouvoir par les communistes et une guerre avec l'URSS. En septembre 1946, il annonce *« un prochain gouvernement Thorez installé à Paris sous la protection de l'ennemi »*. Le mois suivant, la mort des partis, et d'abord du MRP, qui l'a, estime-t-il, trahi, lui paraît inéluctable et imminente : chaque jour, il décrit les *« ultimes convulsions »* du lendemain. En août 1948, comme les élections cantonales d'octobre vont être renvoyées au printemps suivant, il prophétise : *« Les élections ? Ils ne les feront pas, et même plus jamais. Quand on a reculé une fois devant le suffrage universel, c'est fini, on n'ose plus s'y risquer... Il n'y aura plus jamais d'élections dans ce pays. C'est du reste déjà partout comme cela en Europe... »* Et, quelques jours plus tard, il affirme : *« Ce que veut Auriol maintenant, la chose est claire comme le jour, c'est de faire appel aux communistes, de les ramener au gouvernement. »*

À ses yeux, la guerre ne fait pas de doute : *« Bien sûr, il y aura la guerre »* (20 mars 1946). *« La guerre est déjà commencée »* (28 avril 1946). *« La guerre va venir »* (31 juillet 1946). *« Bien sûr, nous allons à la guerre. Les choses sont engagées de telle façon que c'est la seule issue »* (18 juillet 1947). *« Les Russes sont en train de mettre dehors les alliés de Berlin. Et après, n'en doutez pas, ils les chasseront de Vienne... »* (2 avril 1948).

Le RPF se développe sur fond de guerre froide autour d'un anticommunisme virulent. À Rennes, le 27 juillet 1947, dénonçant ce qu'il appelle les *« séparatistes »* (communistes), le général proclame : *« Sur notre sol, au milieu de nous, des hommes ont fait vœu d'obéissance aux ordres d'une entreprise étrangère de domination, dirigée par les maîtres d'une puissance slave ».*

Le mouvement, qui compte officiellement 1,5 million d'adhérents (et sans doute 500 000 en réalité) remporte 40 % des suffrages aux élections municipales d'octobre 1947. De Gaulle demande la dissolution de l'Assemblée, d'autant plus que le tripartisme a éclaté depuis le mois de mai, quand Ramadier a congédié les ministres communistes.

Décomposition du RPF

De 1947 à 1951, le général parcourt la France de sous-préfecture en sous-préfecture. Il reçoit beaucoup rue de Solférino, où Georges Pompidou est son chef de cabinet. Il préside à toutes les réunions nationales de son mouvement qu'animent Jacques Soustelle, André Malraux (propagande) et le colonel Rémy (organisation).

Mais le pays s'habitue à la Troisième Force : la situation économique s'améliore grâce notamment au plan Marshall. L'ordre règne après la répression des grèves insurrectionnelles de 1948. L'anticommunisme n'est plus le monopole du RPF. L'Otan, organisé en 1949 sous hégémonie américaine, rassure contre les dangers de guerre. Les manœuvres conjuguées de Vincent Auriol et de Henri Queuille vont casser l'élan du RPF aux élections législatives de 1951.

Cent dix-huit députés sur six cent vingt-cinq, c'est un résultat médiocre. La loi électorale, dite des apparentements, a donné une prime aux partis gouvernementaux et le RPF n'a obtenu que 22 % des suffrages exprimés.

En janvier 1952, lors d'une crise ministérielle, Vincent Auriol demande à Jacques Soustelle, désormais président du groupe parlementaire RPF, de former le gouvernement. Rue de Solférino, de Gaulle attend rageuse-



Réunion publique du RPF. Malraux est présent à la tribune. Nationalisme et anticommunisme.

ment la fin du « tour de piste » sous les lambris de l'Élysée. Il demande à haute voix si « *Monsieur le président du Conseil* » lui proposera le « *secrétariat aux Beaux-Arts* ». Soustelle échoue, mais le Général ne lui pardonnera pas d'avoir cédé aux tentations du « Système ». Deux mois plus tard, malgré tous les engagements préliminaires, vingt-sept députés RPF acceptent de voter l'investiture d'Antoine Pinay, l'anti-de Gaulle par excellence, un notable provincial qui avait soutenu en son temps le maréchal Pétain. Le processus de décomposition est engagé. Le RPF devient à l'Assemblée un parti comme un autre, dont les parlementaires marchandent leurs voix.

Après un échec cuisant aux municipales de 1953 (10 % des suffrages exprimés), le Général annonce que, en tant que telle, son organisation ne participera plus aux activités du parlement et aux élections. Pourtant, il n'abandonne pas complètement le terrain. Il continue à donner régulièrement des conférences de presse. Il s'abandonne aussi en invectives que rapporte Claude Mauriac : « *La lâcheté est générale, une lâcheté sans mesure* […]. *C'est un peuple qui n'en peut plus* […]. *Le pays accepte l'occupation des partis avec la même apathie qu'il mettait à accepter l'occupation allemande. Car c'est la même chose, la même chose* […]. *Ils se valent tous* [les hommes politiques]. *Ils sont tous faits pour la trahison. Encore s'il y avait des talents !* […] *Je les méprise d'une façon inénarrable. Je ne peux pas dire que je les déteste. On peut détester Hitler ou Staline. On ne peut pas détester le néant. Ce sont des pantins si misérables ! Je les méprise du fond du cœur* […]. *Tout se dissout dans l'ignominie.* »

La guerre d'Algérie, une occasion inespérée

Octobre 1954, le premier tome des *Mémoires de guerre* paraît chez Plon. On y lit cette phrase pleine d'amertume et aussi de désir de revanche : « *Vieil homme, recru d'épreuves, sentant venir le froid éternel, mais jamais las de guetter, dans l'ombre, la lueur de l'espérance.* » Le « *vieil homme* » n'a jamais que 64 ans et son ambition reste intacte, comme on le verra. Chaque mercredi, le solitaire de Colombey se rend à Paris, et reçoit, au 5 de la rue de Solférino, des diplomates étrangers, des hommes politiques, des hauts fonctionnaires, des généraux, des journalistes. Il voyage aussi : en Afrique noire en 1954, aux Antilles, en Guyane, à Tahiti et en Nouvelle-Calédonie en 1956.

Cette année 1956, précisément, marque son étiage politique. Aux élections de janvier, ses partisans ont recueilli seulement 4,4 % des suffrages ! Le gaullisme parlementaire n'est plus représenté que par 21 députés, alors qu'il en comptait 118 en 1951. Pire : selon les sondages, le Général n'est souhaité comme chef du gouvernement que par 1 % des personnes interrogées. Pourtant, d'indéfectibles fidèles croient possible son retour au pouvoir : Michel Debré, Jacques Foccart, Roger Frey, Olivier Guichard, Jacques Soustelle.

À peine dégagée de la guerre d'Indochine, la France se trouve aux prises avec une nouvelle guerre qui n'ose pas dire son nom en Algérie.

La IVe République s'y enlise. À partir de 1956, deux camps se dessinent nettement dans l'opinion française avec un degré de passion annonciateur de graves conflits, sinon d'une guerre civile. Les partisans de l'Algérie française sont les plus nombreux, mais la gauche anticolonialiste profite de réelles difficultés sociales. Un vif ressentiment à l'égard du régime se développe dans l'armée. En Indochine, elle a payé, de son sang et de sa fierté, l'incohérence de la politique de Paris. Au contact du Viêt-minh et des méthodes de guerre subversive, les officiers se sont éveillés à la politique. Ils jurent de ne plus tolérer une nouvelle défaite. L'Algérie, suivant le mot de Dominique Venner, leur semble l'occasion de prendre une revanche sur le destin.

Investi le 2 février 1956, le ministère Guy Mollet est renversé le 21 mai de l'année suivante. Il est remplacé, le 13 juin 1957, par un ministère Bourgès-Maunoury, renversé dès le 30 septembre suivant. C'est la dix-huitième crise de la IVe République, l'une des plus longues : trente-cinq jours… L'enlisement de ces gouvernements, l'exaspération des jeunes officiers, la montée d'un nouveau nationalisme font espérer aux gaullistes qu'une occasion inespérée peut se présenter quitte à brusquer les choses.

Les conjurés sont dans la place

Le 5 novembre 1957, Jacques Chaban-Delmas, président des « Républicains sociaux », était entré rue Saint-Dominique, comme ministre de la Défense nationale. Avec lui, les conjurés sont dans la place. Il téléphone à son ami, l'industriel lillois Eugène Motte, pour qu'il lui « prête » son directeur commercial, Léon Delbecque. Ce dernier entre ainsi au cabinet du ministre pour une mission très spéciale.

C'est un grand gaillard sympathique et fort en gueule de 38 ans. Secrétaire général de la fédération du Nord des « Républicains sociaux » (ex RPF), il a toujours soutenu Chaban-Delmas, dont il assure la majorité dans le parti. Ancien résistant, membre de la première « Union gaulliste » de René Capitant, puis du RPF, candidat malheureux aux élections législatives, mais adjoint au maire de Tourcoing

depuis 1947, il vient de servir en Algérie comme officier de réserve.

Léon Delbecque va créer une « antenne » du ministère de la Défense nationale à Alger. Mission : surveiller, voire utiliser la bouilloire algérienne. Il a la haute main sur les officiers itinérants chargés de l'action psychologique. Il organise des rencontres, des « ateliers », avec des officiers, des notables, des industriels. Il se tient informé des différents complots qui fleurissent dans l'inquiétude d'Alger.

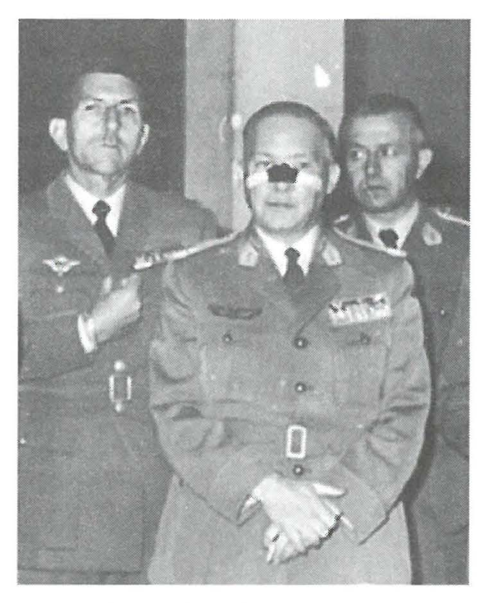
L'antenne s'installe dans une villa d'El-Biar chez le colonel Thomazo, dit « nez de cuir ». Ce pittoresque personnage commande les unités territoriales. Bonapartiste convaincu, il est un peu la plaque tournante de tous les complots. Il voit tout le monde, est de toutes les confidences. Lié aux poujadistes, à Robert Martel et, par celui-ci, à la « nouvelle Cagoule » du général Cherrière et du Dr Martin, il fera le voyage en métropole pour rencontrer Michel Debré et son compatriote Pascal Arrighi. Après quoi, il rend compte à son patron, le général Salan, qui se tient ainsi informé des remous qui risquent de l'emporter.

Dans le pays, le Général semble oublié

Rapidement, l'antenne tisse sa toile. Après Thomazo, Delbecque trouve l'appui des représentants de Soustelle comme Maurice Regard, des gaullistes de la première cuvée comme Jean L'Hostis, des anciens combattants comme le colonel Arnould. Delbecque ne néglige pas ceux qu'il sait être les adversaires du gaullisme, les Goutailler, Baille, Martel, Ortiz, Lagaillarde. Il réussit même le tour de force de fédérer tout ce monde au sein d'un « Comité de vigilance » qui doit lui permettre de contrôler, voire de neutraliser les petits féodaux de l'activisme algérois.

Le général Salan, tout comme le résident général Robert Lacoste, n'ignore pas grand-chose des agissements de Delbecque. N'ayant pu obtenir son rappel, malgré des démarches répétées auprès de Chaban-Delmas (et pour cause !), on décide son expulsion. Au soir du 26 mars, le vol régulier d'Air Algérie le dépose à Orly avec sa valise.

C'est maintenant que se joue le dernier acte d'une conjuration, dont les origines remontent fort loin et en tout cas au lendemain de l'échec électoral du RPF de 1951, lorsque l'espoir de revenir au pouvoir par les moyens légaux fut abandonné.



Le général Massu (à gauche) et le colonel Thomazo, dit « Nez de cuir », deux acteurs importants du 13 mai.

À Paris, les réunions se tiennent boulevard Flandrin chez Roger Frey, avenue Henri-Martin chez Soustelle, avenue Bugeaud chez Guichard. Ces trois « barons » y retrouvent Michel Debré dont le nom a été cité dans l'affaire du Bazooka en 1957, et Jacques Foccart qui, depuis le secrétariat général de l'ex-RPF du 5, rue de Solférino, tire les ficelles secrètes de l'appareil.

Chaban-Delmas est écarté de ces conciliabules à la demande de Soustelle et de Debré qui le trouvent trop « mou ». Ainsi, l'homme qui fournit les moyens et les multiples complicités du ministère de la Défense, qui attise l'opinion parlementaire, rassure, inquiète, caresse et menace dans les couloirs et les salons, l'homme clef de la conjuration n'est pas tenu dans le secret de ses derniers cheminements. Au vu de l'obstacle, il ralentit l'allure.

Il ne croit pas que les choses soient mûres. Il sait que l'opinion a oublié de Gaulle (un sondage effectué en avril 1958, a révélé que 8 % seulement des Français pensent que de Gaulle a des chances de revenir un jour au pouvoir. Et puis, n'est-il pas ministre ? Le « système » n'a pas que de mauvais côtés.

En revanche, les autres appuient sur l'accélérateur. Le gouvernement Gaillard est renversé le 15 avril sur un violent réquisitoire de Jacques Soustelle. À la fin du vote, Maurice Schumann murmure : *« Et si c'était la dernière crise de la IVe République ? »* Des rires lui répondent. Cependant, tous ces députés ne sont pas inconscients. Un mois plus tôt, la police parisienne en émeute est venue manifester sous les murs du Palais-Bourbon en vouant les députés à la Seine. L'exaspération de l'opinion est trop évidente, les bruits de complots militaires trop fréquents pour ne pas inquiéter.

Dès le 18 mars, Antoine Pinay qui a peu de sympathie pour de Gaulle s'est prononcé au moyen d'une charmante métaphore qui sera peu prisée à Colombey : *« Quand il pleut à torrent et qu'il n'y a qu'un seul parapluie chez le marchand, on l'achète, même s'il ne vous plaît pas »*.

Le 17 avril, deux jours après le début de la nouvelle crise ministérielle, Edgar Faure se prononce pour que l'on confie au général de Gaulle la constitution d'un nouveau gouvernement. Robert Lacoste fait campagne dans le même sens à la SFIO. Mendès France n'y est pas vraiment hostile. Il ne manque pas de gens à gauche pour penser que de Gaulle aurait seul l'autorité suffisante pour mettre au pas les colonels et les activistes. On n'ignore pas dans ce milieu où vont les préférences du Général. Alain Savary, Maurice Clavel, Roger Stéphane, Moulay Hassan, le tunisien Masmoudi, parmi tant d'autres, témoignent qu'il ne croit plus à l'Algérie française. Inversement, beaucoup d'autres se porteront garants du contraire... Par ses silences plus encore que par ses confidences, le Général a l'art de donner le change et d'offrir à ses interlocuteurs l'illusion qu'il les approuve.

Le comte de Paris et Pierre Poujade

Charles de Gaulle a pourtant dévoilé sa méthode dans *Vers l'armée de métier.* Mais qui l'a lu ? *« La ruse,* explique-t-il, *doit être employée pour faire croire que l'on est où l'on est pas, que l'on veut ce que l'on ne veut pas... La surprise, il faut l'organiser, non seulement grâce au secret observé dans leurs propos, ordres et rapports par ceux qui connaissent et décident, ou par la dissimulation des préparatifs, mais aussi sous le couvert d'un voile épais de tromperies. »* Le précepte est bon pour manœuvrer ou berner les citoyens autant que pour conduire les armées. Et, pour le malheur de tous ceux qu'il aura trompés, de Gaulle se révélera un maître dans l'application de cette théorie.

Le réseau des relations gaullistes joue à plein. En direction de la gauche comme de la droite, de la haute Administration comme de la Finance.

Le comte de Paris, dont les amitiés chez les gaullistes sont nombreuses, de Michel Debré à Guillain de Bénouville, voit d'un œil ravi un retour au pouvoir qu'il pense être un



En 1958, l'armée d'Algérie est au bord de la révolte. Elle a le sentiment d'être inutilement sacrifiée par une classe politique irresponsable.

préambule à sa propre restauration. De Gaulle, en effet, n'a pas ménagé les manifestations de déférence pour la famille du prétendant. N'a-t-il pas envoyé, le 30 juin 1957, à l'occasion du mariage du prince Henri, un message d'allégeance : *« Je sais quelle joie vous cause le mariage du prince Henri et de la princesse Marie-Thérèse. C'est là pour chaque Français une raison de s'en réjouir. Mais aussi, Monseigneur, parce que la vie de votre famille s'identifie avec notre histoire, parce que ce qui vient de vous dans le présent est exemplaire pour le pays, parce que votre avenir, celui du prince Henri, celui des vôtres, sont intégrés aux espérances de la France, je salue l'union que Dieu va bénir comme un grand événement national »*. Nombre d'anciens maurrassiens qui n'avaient pas pardonné l'épuration des années 1944-1945, passent alors de l'hostilité déclarée à la neutralité parfois bienveillante.

Personne n'est oublié. Pierre Poujade, qui dispose à l'Assemblée d'une trentaine de députés et dont le succès de 1956 est encore frais, est reçu cordialement par le Général, rue de Solférino, au mois d'août 1957. Trois mois plus tard, à la tribune de son congrès de Strasbourg, Poujade lui lance un appel en forme de ralliement.

Plus encore que les politiciens, les chefs militaires sont atterrés par l'effondrement du régime. Le 8 mai, Robert Lacoste, lâché par son parti, sentant l'orage et ne voulant pas être le prisonnier de l'insurrection, quitte l'Algérie presque clandestinement. Cette fois, c'est le vide complet. L'armée cherche une tête.

Situation favorable pour les conjurés. Delbecque regagne Alger avec Alain de Sérigny, l'influent directeur de l'*Écho d'Alger*, qui, oubliant son opposition de toujours au général de Gaulle, se rallie comme un noyé. Le 9 au matin, ils sont reçus par le général Allard, adjoint du commandant en chef. L'attaché de cabinet du ministre de la Défense nationale prend la parole (que de facilités !) : *« Ce sont les généraux Ely, de Beaufort et Petit qui m'envoient. Ils attendent de vous un télégramme signé des généraux commandants de corps d'armée, qu'ils transmettront au président Coty »*. Le soir même, le général Ely, la plus haute autorité militaire, reçoit de Salan un long télégramme contresigné par les généraux Jouhaud, Allard, Massu, et l'amiral Auboyneau : *« Je vous demande de bien vouloir appeler l'attention du président de la République sur notre angoisse, que seul un gouvernement fermement décidé à maintenir notre drapeau en Algérie peut effacer »*.

Pendant ce temps, Guichard, Debré et Foccart qui se méfient de Salan, hostile à tout complot, contactent les chefs militaires connus pour leur gaullisme afin de modifier par un coup de force la composition du commandement en Algérie. C'est la reprise du schéma de 1957, celui de l'affaire du Bazooka, qui avait pour but de supprimer Salan au profit du général Cogny, réceptif aux sollicitations des conjurés.

Le général Petit, ancien chef d'état-major à Londres du général de Gaulle, effectue la liaison entre les conjurés et l'état-major général, dont le titulaire, Ely, est soumis à une offensive permanente. Le général de Beaufort, converti à l'opération gaulliste par Georges Bidault – autre rallié de raison – entraîne finalement son chef, que sollicitent par ailleurs le général Challe et un gaulliste de gauche, Louis Joxe, secrétaire général du Quai d'Orsay qu'il rencontre fréquemment pour les études stratégiques.

Quatre mousquetaires

Avec le télégramme des généraux d'Algérie, qui est remis au président Coty, la « grande Muette » a parlé. L'Élysée n'échappe pas au réseau gaulliste. Le contact est établi par le général Ganeval, directeur du cabinet militaire présidentiel et par un ami personnel du président Coty, Raymond Triboulet, qui a joué un rôle essentiel dans son élection.

La rue est animée par Jean-Baptiste Biaggi, avocat romanesque et chaleureux, qui se fait photographier avec quelques garçons, au bois de Vincennes, mitraillette au bras. En novembre 1957, il a créé un « Parti patriotique révolutionnaire » qui choisit le ton violent et se place sous le double patronage du maréchal Pétain et du général de Gaulle. On ratisse large…

Jacques Dauer, autre activiste, gaulliste qui s'illustrera plus tard en Algérie avec les « barbouzes », distribue des cartes postales destinées au Président Coty : *« Appelez de Gaulle »* disent-elles.

Les associations d'anciens combattants sont l'objet de toutes les attentions. Alexandre Sanguinetti ne se moque pas encore des *« porteurs de bananes et de bérets »*. Il cherche à les fédérer dans un fantomatique comité qui, à défaut de remplir les rues, remplit les journaux, ce qui est d'ailleurs l'essentiel.

Vaste ligue de défense de l'Algérie française, l'USRAF de Jacques Soustelle est, de toutes ces opérations, la plus sérieuse. Elle affiche un brillant comité de patronage : le cardinal Saliège, Albert Bayet, Georges Duhamel, les professeurs Pasteur Vallery-Radot et Rivet, d'anciens gouverneurs généraux de l'Algérie, ont, parmi bien d'autres, donné leurs noms.

L'USRAF organise des réunions, publie une revue. C'est une remarquable plate-forme pour Jacques Soustelle que certains accusent de jouer une carte personnelle avec André Morice, Georges Bidault et Roger Duchet ; on les surnomme les « quatre mousquetaires » de l'Algérie française. Il ne manque pas de comploteurs civils et militaires pour penser qu'un gouvernement des « quatre mousquetaires » serait une étape nécessaire pour ménager le retour du Général.

En effet, si le nom de l'ancien président du RPF est souvent prononcé comme un recours ultime dans les antichambres, les cabinets et les salons politiques, il ne fait pas recette dans le pays, surtout en Algérie.

À part Debré qui cite le Général à toutes les lignes de son *Courrier de la Colère*, les autres conjurés sont plus discrets. Soustelle l'invoque rarement, Biaggi encore moins.

Dauer raconte : « *Soucieux de tâter l'opinion publique, dont nous ne savons pas grand-chose, nous avons lancé des convocations pour une réunion aux Sociétés savantes. Les militants sont là... de Parisiens point* ». C'est un four. Pourtant « Jeune nation » refuse du monde trois jours plus tard dans cette même salle sur le thème du renversement du régime, sans recours à de Gaulle.

Les préparatifs en sont là, lorsque éclate une nouvelle qui bouleverse l'opinion en métropole et soulève l'Algérie : le 30 avril 1958, trois soldats français retenus prisonniers par le FLN en Tunisie, René Decoutreix, Robert Richomme, Jacques Feuillebois, ont été fusillés par mesure de représailles.

C'est l'allumette dans le baril de poudre. Dans l'avion qui le ramène à Paris, Alain de Sérigny écrit sur ses genoux l'article qui paraîtra le lendemain, 11 mai, dans l'*Écho d'Alger* : « *Parlez, parlez, mon général !* »

Les têtes de la conjuration se retrouvent au domicile de Frey. C'est là que le 12 mai, un plan d'action est arrêté.

Le lendemain 13 mai, une manifestation monstre est prévue à Alger. Or, le même jour verra le débat d'investiture de Pierre Pfimlin à l'Assemblée nationale. Le président du MRP est donné comme battu d'avance. C'est à ce moment qu'il conviendra d'agir. Mais, au pied du mur, les points de vue divergent. Chaban-Delmas tente de calmer le jeu tandis que Guichard et Foccart, appuyés par Frey, Debré et Delbecque veulent que le complot débouche directement sur l'appel à de Gaulle. Si le général Salan s'y oppose, ils feront appel au général Gilles et au colonel Bigeard qui n'attendent qu'un signe. Devant le risque de guerre civile, le président Coty fera appel au général de Gaulle qui arrivera en arbitre et en pacificateur.



Jacques Soustelle, l'un des « quatre mousquetaires » de l'Algérie française, ancien gouverneur général de l'Algérie (1955), entre les généraux Jouhaud et Salan.

Mais Soustelle est réticent. Il pense que l'appel à de Gaulle est prématuré et devrait être préparé par un gouvernement des « quatre mousquetaires ». Le mardi 13 mai, dans l'après-midi, Soustelle est à son banc de député à l'Assemblée nationale, et non dans l'avion qui devait le conduire vers l'aventure. Avec les trois autres « mousquetaires », il attend de la chute de Pfimlin et des remous d'Alger la constitution d'un gouvernement sous leur direction. Mais tous ces plans vont se trouver dépassés, car le 13 mai, à Alger, l'initiative échappe aux gaullistes.

Les 13 complots du 13 mai

Tandis qu'au petit matin ensoleillé du 13 mai algérois, Delbecque, débarquant de Paris, réunit son monde, le « Comité des sept » a déjà décidé de brusquer les choses : ce soir sera « le grand soir » : on prendra le « GG ».

Les « sept », ce sont : Martel, chef de l'UFNA, organisation clandestine depuis 1956, emprisonné à deux reprises par Robert Lacoste, son adjoint Crespin, Ortiz, l'orateur populaire, emprisonné à l'époque du complot du général Faure (1956), le Dr Lefèvre, doctrinaire du corporatisme, Goutailler, vieux militant des luttes nationales et Me Baille, tous deux poujadistes, enfin, Lagaillarde, président des étudiants d'Alger et officier parachutiste de réserve. Ils disposent d'un millier de partisans décidés. Plus qu'il n'en faut pour encadrer une manifestation.

Ils attendent fébrilement l'arrivée de la tête de leur propre complot, le général Cherrière (en code : « grand A »). Grand, gros et fort en gueule, cet ancien commandant en chef en Algérie est, lui aussi, un adepte de l'action occulte. Depuis son limogeage par Soustelle (1955), alors gouverneur mendésiste de l'Algérie, il rumine sa vengeance contre un régime et des hommes qui, à son avis, sacrifient le pays à leurs petites idées et à leurs grands appétits.

Le contact a été établi au lendemain de la « journée des tomates » du 6 février 1956, par le Dr Martin, ancien dirigeant de la Cagoule, qui vit pour le plaisir de l'action clandestine. Fait également partie de ce complot l'excellent général Chassin, as de l'aviation française, commandant de l'aviation Centre-Europe au sein de l'Otan, qui a lui-même recruté l'association des anciens d'Indochine, animée par Yves Gignac.

Dans le même temps, deux députés poujadistes, Bouyer et Berthommier, montent des groupes de choc. Ils font sauter quelques perceptions pour se faire la main, et organisent les liaisons avec l'Algérie.

Le plan de cette conjuration « nationale » est celui de la guerre d'Espagne. Au jour « J », le « Comité des sept » épaulé par la foule et s'appuyant sur les unités territoriales, prendra d'assaut le « GG ». Dans la foulée, le général Cherrière décrétera l'état de siège qui donnera tous les pouvoirs à l'armée. En métropole, les groupes d'action composés de poujadistes, d'anciens d'Indochine et autres nationaux s'empareront de plusieurs préfectures. Devant les réactions prévisibles de l'extrême gauche, l'armée prendra le pouvoir...

Le 12 mai au matin, à son domicile parisien, le général Cherrière reçoit le télégramme de Martel « *Envoyer la marchandise* », ce qui signifie : « *Rejoignez Alger de toute urgence.* » Se méfiant du tempérament pied-noir, Cherrière va aux renseignements à la permanence de Soustelle, rue Louis-le-Grand. Là, on le tranquillise : non, rien de prévu pour le 13. Naïf général Cherrière ! Quand il comprendra, il sera trop tard.

Trop tard, car les forces mises en mouvement par les « sept » vont désormais marcher sans eux.

Le 13 mai à 18 heures, le « GG » est envahi par la foule. Lagaillarde a bien fait les choses, mais Martel pleure de rage : par la faute de « grand A », le mouvement n'a pas de tête. Consolation, les gaullistes de Delbecque sont également dépassés par les événements.

À l'Assemblée nationale, l'émotion provoquée par les nouvelles d'Alger assure à Pfimlin une majorité inespérée.

Contre toute attente, à Alger, le général Salan décide de prendre les choses en main pour éviter l'anarchie. Mais à qui donc le général Salan pourrait-il remettre ce pouvoir qu'il ne veut pas garder pour lui-même, sinon à ce général qui, dans son village, attend et semble l'ultime recours ?

À Paris même, après quelques jours de peur et de désordre, les républicains purs et durs du parti socialiste SFIO, Guy Mollet, Jules Moch et Vincent Auriol, ouvriront les portes du pouvoir à ce même général qui, jouant un jeu rassurant suprêmement habile, aura bien raison de dire à Léon Delbecque un peu plus tard *« Admettez que j'ai bien joué, moi aussi… »*

Oui, jeu subtil et remarquable durant les deux grosses semaines qui séparent le 13 mai du 1er juin. Le 13 mai justement, à Alger, pour calmer la foule qui a envahi le « GG », le général Massu, très populaire depuis la bataille d'Alger, accepte de présider un comité hâtivement constitué, et proclame : *« Moi, général Massu, je viens de former un comité de salut public… pour qu'en France soit formé un gouvernement de salut public, présidé par le général de Gaulle ! »* Le nom est lancé sur les ondes et dans la presse.

Au Palais-Bourbon, c'est la panique et l'indignation. À 20 h 30, Félix Gaillard confère tous les pouvoirs au général Salan, avec pour mission de maintenir l'ordre. Pfimlin est investi. Désormais, il y a deux pouvoirs légaux : l'un à Paris, civil, l'autre à Alger, mais il y en a aussi un troisième, qui soudain grandit : de Gaulle, à Colombey. Le 15, haranguant la foule du balcon du « GG », Salan obéit à une suggestion de Delbecque, et termine son allocution par : *« Vive de Gaulle ! »* Au même instant, celui-ci fait remettre à l'AFP un message qui se termine par ces mots : *« Naguère, le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à son salut. Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République ».* Le 16 mai, au Palais-Bourbon, tandis que beaucoup protestent, Guy Mollet commence à se rallier en demandant que le Général *« complète »* sa déclaration. Le 17 mai, Soustelle arrive à Alger dans des conditions rocambolesques. Le 18, deux officiers de l'état-major de Massu atterrissent à Pau pour coordonner l'« opération Résurrection » : le largage des paras sur Paris.


l'Humanité

DEFI A LA REPUBLIQUE

COTY PRESSENT DE GAULLE POUR FORMER LE GOUVERNEMENT

Pour barrer la route au fascisme, pour un gouvernement de défense républicaine, rassemblez-vous et unissez-vous

MULTIPLIEZ LES ARRETS DE TRAVAIL

MANIFESTEZ CONTRE LA DICTATURE

Exigez des députés, par d'innombrables messages, qu'ils disent NON A DE GAULLE

Première page de* L'Humanité *du 30 mai 1958. On est toujours le « fasciste » de quelqu'un.

Le 19, de Gaulle donne une conférence de presse au palais d'Orsay, prenant « le ton du maître de l'heure ». Il approuve l'action des militaires, qui, à Alger, ont canalisé le mouvement populaire. À l'égard de la classe politique, il se veut rassurant : *« Croit-on qu'à soixante-sept ans, je vais commencer une carrière de dictateur ? »* et termine par une note sibylline : *« Je vais rentrer dans mon village, et m'y tiendrai à la disposition du pays. »*

Le 24, on apprend le ralliement de la Corse à l'état-major d'Alger.

Dans la nuit du 26 au 27 mai, de Gaulle rencontre secrètement à Pfimlin chez un vieil ami, conservateur du parc de Saint-Cloud. Son interlocuteur lui ayant demandé de ramener l'armée à la discipline, de Gaulle lui fait observer que *« rien ne montre mieux que cette demande quelle solution s'impose à la République ».*

Le jeu subtil du Général

Jouant du bluff, le Général adresse aux agences de presse un communiqué : *« J'ai entamé hier le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain, capable d'assurer l'unité et l'indépendance du pays. J'attends des forces terrestres, navales et aériennes présentes en Algérie, qu'elles demeurent exemplaires, sous les ordres de leurs chefs : le général Salan, l'amiral Auboyneau, le général Jouhaud. À ces chefs, j'exprime ma confiance et mon intention de prendre contact avec eux. »*

En compagnie du commandant de parachutistes Vitasse, le général Nicot, major général de l'armée de l'air, se rend le même jour, 27 mai, au QG gaulliste de la rue de Solférino pour y conférer avec Debré, Foccart, Guichard, Lefranc et quelques autres. Il vient annoncer que les chefs d'état-major des armées sont d'accord pour permettre le retour aux affaires du général de Gaulle grâce à une action de force, mais à la condition que ce soit le vœu de l'ancien chef du RPF. *« Les principaux lieutenants du général de Gaulle nous ont assuré que c'était bien le souhait du général étant donné qu'aucune ouverture politique ne semblait se faire jour. »*

Le général Nicot retournera rue de Solférino, le 29 mai vers 11 heures du matin. Il exige que l'on téléphone devant lui à l'hôte de Colombey. La communication est bientôt établie. C'est Lefranc qui parle. Après avoir raccroché, tourné vers Nicot, il dit : *« Le Général donne son accord complet pour que l'opération soit déclenchée sans plus attendre ».*

Le général Nicot se précipite alors au ministère de l'Air pour rendre compte de la déclaration de De Gaulle. Message transmis à 15 heures au général Jouhaud à Alger avec décision des chefs d'état-major de déclencher le plan « Résurrection ».

La veille, le général Dulac, chef d'état-major de Salan, a été reçu à Colombey pour lui exposer le plan « Résurrection » qu'approuve le Général : *« Le général Salan pense et agit avec courage et sagesse pour le pays. Ce qu'il pense faire est bien… »*

Alors que les premiers avions se sont envolés, le 29 mai, les chefs d'état-major annulent soudain l'opération. Ils viennent d'apprendre que le président Coty va recevoir de Gaulle pour lui confier le gouvernement.

Soufflant le chaud et le froid, approuvant secrètement l'envoi des parachutistes tout en protestant publiquement de ses intentions légalistes, le général de Gaulle répond au désir des uns et des autres. Aux généraux il dit qu'il les approuve. Aux parlementaires il plaide son refus de *« recevoir le pouvoir d'une autre source que le peuple, ou tout au moins de ses représentants ».* Mais il y joint cette menace : si je continue à me heurter à votre opposition, *« je crains que nous n'allions à la guerre civile… »*

Bref, il fait si bien qu'après avoir été reçu par le président Coty et après avoir rencontré les présidents des deux assemblées (rencontre qui se passe assez mal), le 1er juin, il se présente devant l'Assemblée nationale pour recevoir son investiture et obtenir les pleins pouvoirs en vue de préparer de nouvelles institutions (par 329 voix contre 224). Après onze ans et cinq mois, la IVe République a vécu.

GUY CHAMBARLAC

UN EFFROYABLE GÂCHIS

La tragédie algérienne

PAR FABIEN QUESNAY

La cause de l'Algérie française était sans doute irréaliste. Les buts du Général étaient peut-être justifiés. Mais la méthode utilisée provoqua un effroyable gâchis et des souffrances infinies. Tout cela dans l'indifférence d'une Métropole fatiguée et endormie.



Manifestation à Alger lors de l'indépendance. À l'occasion d'une « tournée des popotes », le 3 mars 1960, le général de Gaulle avait assuré aux officiers : **« Moi vivant, jamais le drapeau vert et blanc du FLN ne flottera sur Alger... »**

Pour ceux qui ont vécu la fin de l'Algérie française dans leur cœur ou dans leur chair, il est impossible d'oublier. Impossible d'oublier que les Européens d'Algérie, les musulmans fidèles et les militaires engagés sur le terrain ont été délibérément trompés.

Ils conservent tous en mémoire, indélébile, les paroles martelées sur le Forum d'Alger, le 4 juin 1958, amplifiées par les haut-parleurs, et reprises à satiété par les radios et la télévision de l'époque, des paroles qui prendront bientôt un affreux goût d'amertume et de dérision :

« Je vous ai compris ! (immense acclamation). *Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité ! »*

Nouveau déferlement de clameurs, délire de la foule immense faisant don de sa confiance à ce vieux général en uniforme, ramené au pouvoir depuis quatre jours par sa propre révolte. Comment ne pas croire à ces paroles. Comment ne pas croire ce monument historique dont la légende proclame que jadis il s'insurgea contre la défaite et le renoncement ?

« Eh bien, poursuit la voix si souvent imitée par la suite, *de tout cela, je prends acte au nom de la France ! Et je déclare qu'à partir d'aujourd'hui la France considère que dans toute l'Algérie il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs ! »*

Deux jours plus tard, à Oran, il récidive : *« L'Algérie est une terre française, organiquement et pour toujours ! »*

Puisque l'on sait aujourd'hui, par les confidences des proches, que l'intention du général de Gaulle, dès 1958, était de *« se libérer du boulet algérien »* et de donner l'indépendance à l'Algérie, c'est-à-dire de la livrer à ceux qui avaient pris les armes contre les Français et contre les amis des Français, les solennelles déclarations de

LES ACCORDS D'ÉVIAN

Les accords d'Évian n'engageaient nullement le FLN et n'apportaient aucune garantie aux Européens.

L'attribution du Prix Nobel d'économie au professeur Maurice Allais, en 1989, a été l'occasion de rappeler que ce Français illustre s'était élevé en 1962 contre le caractère fallacieux des accords d'Évian dans un livre, *L'Algérie d'Évian* (Éditions de l'Esprit Nouveau).

Maurice Allais n'était pas un partisan naïf de l'Algérie française, mais un esprit logique. Il avait décortiqué le texte et avait conclu qu'il s'agissait tout au plus de déclarations d'intention ; que le référendum qui les avalisait était illégal et qu'il fallait en attendre *« les massacres de musulmans accusés de collaboration, puis de tous les opposants virtuels que sont les bourgeois et les modérés, le tout accompagné de nationalisations massives, d'une centralisation totalitaire et d'un isolement vis-à-vis de l'extérieur »*.

Même si le futur prix Nobel n'était pas le seul à annoncer la faillite de cette politique, il voyait loin, comme le montre la situation de l'Algérie trente ans après l'Indépendance. Il voyait loin, mais il pensait mal. Aussi le nom de Maurice Allais restera-t-il inconnu des Français jusqu'à sa consécration par l'Académie suédoise.

1958 apparaissent bien comme l'un des mensonges les plus énormes de l'histoire.

Qu'un chef de guerre, qu'un homme d'État use de perfidie et trompe intentionnellement un ennemi, rien de plus légitime. Mais on n'avait encore jamais vu un chef d'État réserver à ses propres compatriotes le traitement normalement destiné aux ennemis.

Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français...

La tromperie sera tenace et ne se limitera pas aux déclarations publiques. Le 24 octobre 1958, de Gaulle écrit personnellement au général Salan qui est encore commandant en chef en Algérie et qui a fait plus qu'aucun autre pour le ramener au pouvoir :

« Mon cher Salan, tout va vite en ce moment, au moins en apparence. Mais ce n'est pas dans le mauvais sens. L'ensemble de la nation française fait maintenant bloc sur quelques idées simples : on ne doit pas lâcher l'Algérie... Cela étant, on pourrait voir, un jour ou l'autre, l'organisation Ferhat Abbas demander à envoyer des « délégués » dans la Métropole. En pareil cas, ces « délégués » ne seront pas amenés à Paris. Ils ne verront – dans quelque coin de province – que les représentants du commandement militaire. Ils ne seront admis à parler que du « cessez-le-feu », et ce « cessez-le-feu » comportera nécessairement la remise des armes à l'autorité militaire. Je vous dis cela à vous seul, pour que vous sachiez à quoi vous en tenir. Naturellement, ne le répétez pas. »

Qu'est-ce que cela signifiait ? sinon un encouragement personnel donné au commandant en chef et à toute l'armée de poursuivre dans la voie de la guerre contre la « rébellion » et du ralliement des populations musulmanes. Là et nulle part ailleurs se trouve la cause de la révolte des officiers et des pieds-noirs à partir de 1960, puis la naissance de l'OAS.

On sait par les confidences rapportées aujourd'hui par Alain Peyrefitte ce qu'étaient les convictions intimes du général de Gaulle. *« Ceux qui préconisent l'intégration* [en Algérie] *sont des jean-foutre. »* Et il poursuivait : *« Qu'on ne se raconte pas d'histoire ! Les musulmans, vous êtes allé les voir ? Vous les avez regardé avec leurs turbans et leurs djellabas ? Vous voyez bien que ce ne sont pas des Français ! Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri, même s'ils sont très intelligents. Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se séparent de nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber 10 millions de musulmans, qui demain seront 20 millions, et après-demain 40 ?* (1) *»*

C'était bien vu. Mais tous les partisans de l'Algérie française n'étaient pas favorables à l'intégration qui ne signifiait d'ailleurs pas l'assimilation. Et surtout, si telle était la conviction du Général, pourquoi avoir proclamé le contraire avec autant de force ? Avait-il à ce point le mépris de ses compatriotes pour imaginer que ce serait sans conséquences ?

Le général de Gaulle n'était pas anticolonialiste par culpabilité ou haine de soi, mais par clairvoyance. Il voyait bien que la France, après les autres anciennes puissances coloniales européennes, n'avait plus l'énergie nécessaire à un destin impérial. Il voyait bien les dangers avec des populations africaines prolifiques et en toute chose étrangères à

DE GAULLE ET L'ALGÉRIE : ENGAGEMENTS ET RENIEMENTS

ALGER, 4 JUIN 1958

« Je vous ai compris ! Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité !

Eh bien, de tout cela, je prends acte au nom de la France ! Et je déclare qu'à partir d'aujourd'hui la France considère que dans toute l'Algérie il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs ! »

ORAN, 6 JUIN 1958

« L'Algérie est une terre française, organiquement, aujourd'hui et pour toujours ! »

PARIS, 23 OCTOBRE 1958

Lors d'une conférence de presse, le général de Gaulle offre au FLN *« la paix des braves »*.

PARIS, 16 SEPTEMBRE 1959

Le général de Gaulle proclame le droit des Algériens à l'autodétermination après pacification, par référendum. Trois options sont évoquées : sécession, francisation ou association. Le général souligne que sa préférence va à la francisation.

« TOURNÉE DES POPOTES », 3 MARS 1960

« Moi vivant, jamais le drapeau vert et blanc du FLN ne flottera sur Alger. »

PARIS, 5 SEPTEMBRE 1960

Au cours d'une conférence de presse, le Général évoque ce que sera *« l'Algérie algérienne »*.

PARIS, 11 AVRIL 1961

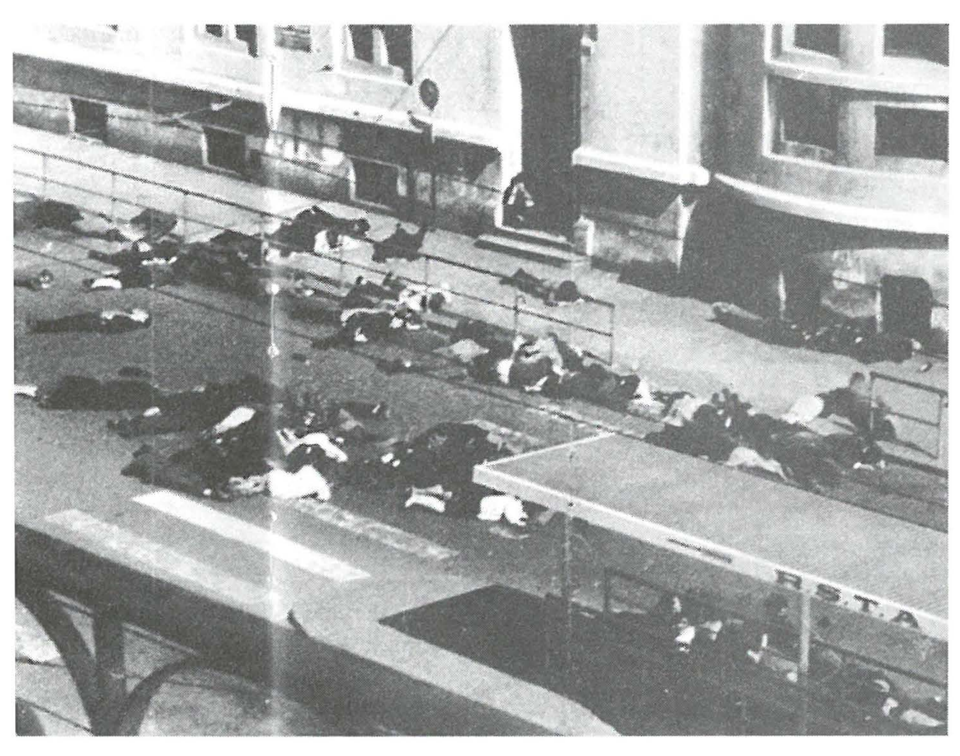
Dans une conférence de presse, de Gaulle déclare que l'Algérie sera *« un État souverain au-dedans et au-dehors »*.

PARIS, 2 OCTOBRE 1961

Lors d'une allocution radiotélévisée, le Général prévoit *« l'institution d'un État algérien souverain et indépendant par la voie de l'autodétermination »*.

PARIS, 3 JUILLET 1962

Par une déclaration officielle, le général de Gaulle reconnaît l'indépendance de l'Algérie.



Le massacre de la rue d'Isly, à Alger, 26 mars 1962. La troupe tire sur une manifestation pacifique les Européens : 63 morts et 200 blessés. On a distribué des décorations pour ce fait d'armes.

'Europe. Il comprenait que la France et 'Europe devaient trouver avec les anciens ›euples colonisés un nouveau type de relations ondé sur l'indépendance mutuelle et le res- ›ect des différences. Et tout cela était juste. Mais pourquoi ne pas l'avoir dit ? Pourquoi ıvoir sciemment trompé sur ses intentions les ·rançais d'Algérie, l'armée et ceux qu'on ıppelle les harkis ?

Ce qui frappe quand on lit aujourd'hui les ›ages nombreuses et denses d'Alain Peyrefitte ur cette période, c'est à quel point cet homme ouvent lucide s'est trompé sur les consé- ıuences de sa politique et sur l'avenir de 'Algérie. Les conseils de ministres qui sui- ent les « accords » d'Évian de mars 1962 émoignent d'un aveuglement que partagent l'ailleurs tous les ministres. Le Général se rompe complètement sur ce qui va se passer. l imagine une transmission de souveraineté ans heurts graves, s'illusionnant à la fois sur : comportement des Algériens et sur celui des ieds-noirs.

Aucune compassion pour les Français d'Algérie

Le mépris et l'aversion du chef de l'État our les malheureux Français d'Algérie écla- ınt dans ses conversations et même dans ses ropos en conseil des ministres. À ses yeux, :s pieds-noirs sont responsables de leur sort : de la guerre elle-même. Il ne lui vient pas à esprit que ces gens qu'il a sciemment trompé aient quelques raisons de se révolter. Il ne manifestent pour eux aucune indulgence, aucune compassion. Ils ne méritent même pas les mots qu'Alain Peyrefitte lui suggère de prononcer afin d'apaiser la souffrance des rapatriés qui ont tout perdu et qui arrivent, hagards, la terreur plein les yeux, et qu'une administration imprévoyante entasse dans des abris de fortune, tandis que la « métropole » part en vacances.

De Gaulle ne voulait pas de l'intégration parce qu'il ne voulait pas d'une France algérienne. Il ne voulait pas, disait-il que Colombey-les-Deux-Églises devienne Colombey-les-Deux-Mosquées. La formule était percutante, mais elle s'est révélée fausse. Loin de limiter l'immigration maghrébine en France, l'indépendance de l'Algérie l'a au contraire précipitée. De Gaulle, ce visionnaire, n'a pas compris l'enjeu véritable de la guerre d'Algérie. *« En décidant d'amener son drapeau, de retirer ses troupes, de replier sa population européenne, la France,* observe Dominique Venner dans *Le Cœur rebelle* (Belles Lettres, 1994), *ne se mettait pas à l'abri comme certains l'imaginaient. Elle retirait la garde qu'elle montait depuis 1830 en Algérie, ouvrant son propre territoire à l'invasion de populations en surnombre. Une frontière, et qui plus est une frontière ethnique, ne se défend qu'au-delà des lignes naturelles de partage, fleuve, montagne ou mer... »*

FABIEN QUESNAY

LE DE GAULLE DE 1940 ET CELUI DE 1960

J'ai été et demeure fidèle au de Gaulle des années 40 et à ce que signifia alors le gaullisme : le sursaut national de la Résistance, la restauration de la république, l'intégrité du territoire et la souveraineté française maintenues envers et contre tout. C'est pour cela que je ne puis suivre le de Gaulle d'aujourd'hui, celui qui fut porté au pouvoir par l'élan de fraternité des 13 et 16 mai 1958 pour sauver l'Algérie, et qui a trahi les espoirs placés en lui ; celui qui soumit au peuple français une constitution démocratique pour installer peu après sur ses ruines un pouvoir absolu ; celui qui, dévoilant peu à peu sa pensée, trompant tout le monde en commençant par ses amis, reniant toutes ses promesses, désavouant toutes ses paroles, liquide le patrimoine national et étrangle la liberté.

Tout se passe comme si le de Gaulle que nous avons connu était mort, à Colombey-les-Deux-Églises, entre 1951 et 1958. Nous avons ignoré ou sous-estimé l'alchimie de la retraite, la corrosion de la solitude, du mépris, de l'ambition. Comme par une opération de magie noire, un nouveau de Gaulle a surgi, avec le même nom et le même visage, mais décidé à tout pour régner, prêt à tout sacrifier, à tout détruire.

Peut-être cet affreux processus n'était-il pas encore achevé au 13 mai 1958. Peut-être – ceux qui l'ont entendu à Bône, à Mostaganem en ont eu l'impression – qu'il palpitait encore en lui une étincelle de sincérité lorsqu'il saluait l'Algérie française miraculeusement rassemblée sous le grand soleil avec ses burnous et ses oriflammes. Hélas ! s'il en fut ainsi, cela ne devait pas durer ; nous n'avons plus connu ensuite que les paroles à double sens, le scepticisme glacé, le pessimisme desséchant, la raillerie aux dépens du malheur, enfin le déchaînement de la colère.

Au point où en sont parvenus aujourd'hui le régime et son chef, on est en plein nihilisme. Il n'y a, à la lettre, plus rien : gouvernement, parlement, syndicats, tout est réduit à l'insignifiance. Le Guide dialogue avec son peuple entre deux haies de gendarmes et, peut-être, avec Dieu.

JACQUES SOUSTELLE

***L'Espérance trahie*, Éditions de l'Alma, 1962**

STRATÉGIE, INTÉRÊTS ET NOSTALGIE

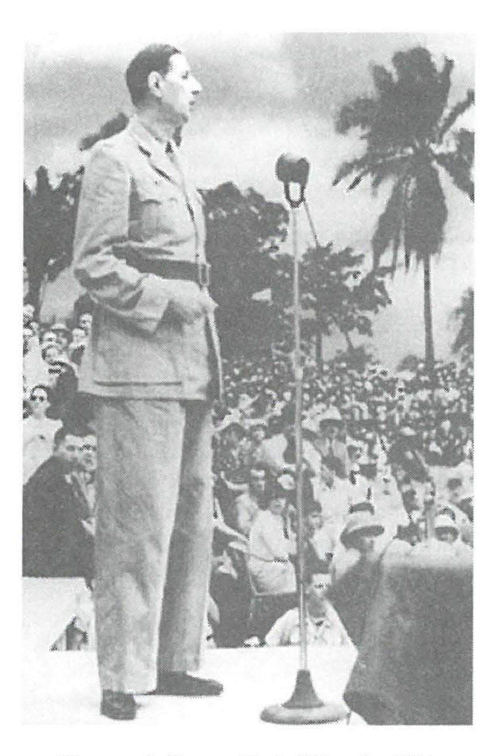
La politique africaine

PAR CLAUDE WAUTHIER

Décolonisation réussie ou boulet inutile ? Critiquée par les uns, ignorée par les autres, la politique africaine voulue par le Général prouve au moins de la constance.

« *Un héros du tiers monde* » : C'est sous ce titre que *Le Figaro* avait choisi de saluer la mémoire du général de Gaulle lors de son décès en novembre 1970. L'article était signé de Léopold Sédar Senghor. C'est d'abord bien sûr au « décolonisateur » de l'Afrique noire que le président-poète du Sénégal entendait rendre hommage.

Pourtant, l'émancipation des anciens territoires d'Afrique noire n'avait pas suscité que des éloges, et s'était révélée un parcours semé d'embûches. En premier lieu, on avait fait remarquer que dans son célèbre discours à la conférence de Brazzaville en 1944, le chef de la France libre avait exclu l'accession à l'indépendance des colonies africaines, tout en promettant de les associer plus étroitement à la conduite de leurs propres affaires. Ce qui fut fait après la Libération quand pour la première fois des Africains furent appelés à siéger au parlement français (1), bien qu'avec une rigoureuse parcimonie. En second lieu, en 1958, la nouvelle constitution qui créait l'Union française et fut avalisée par référendum, avait mis sur pied une communauté franco-africaine qui ne donnait qu'une large autonomie aux territoires d'outre-mer. Certes, le référendum avait laissé le choix aux Africains : ils pouvaient



Discours de Brazzaville, le 30 janvier 1944.

répondre « oui » à la communauté ou dire « non » et prendre immédiatement leur indépendance. Seul le Guinéen Sékou Touré avait saisi l'occasion sans plus attendre, et fait voter un « non » retentissant. L'attitude de Sékou Touré avait été dictée par son refus de voir démanteler les anciennes fédérations d'Afrique occidentale française (AOF) et d'Afrique équatoriale française (AEF), que la nouvelle constitution ne mentionnait même pas. Si bien qu'en 1960, lorsque la communauté éclata, ce fut au profit de chacun des anciens TOM (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Gabon, etc.) qui choisirent alors de prendre séparément leur indépendance et de quitter la communauté. Leur départ fut douloureusement ressenti par le Général, qui pourtant avait lui-même qualifié de *« foutaise »* l'édifice constitutionnel mis sur pied en 1958 (2). Le résultat donc – et les adversaires du Général ne se firent pas faute de le faire remarquer – fut de « balkaniser » l'Afrique noire ex-française. Ce qui faisait sans doute l'affaire de la France en lui permettant d'exercer une tutelle à peine déguisée sur de petits États dépendant à des degrés divers de l'aide française pour leur développement... et pour boucler leur budget. D'autant plus que leur accession à l'indépendance fut assortie d'accords de coopération (militaires entre autres) qui faisaient de la France leur partenaire privilégié. On le vit en 1964 lorsque des parachutistes français furent dépêchés au Gabon pour y rétablir à la tête de l'État le président Léon M'ba renversé par un putsch de jeunes officiers.

Katanga et Biafra

Cette « balkanisation » n'avait pas – d'un point de vue français – que des avantages. On pouvait craindre en effet que ces jeunes nations francophones d'Afrique ne tombent dans l'orbite de pays africains plus puissants, en l'occurrence le Congo ex-belge et le Nigeria ex-britannique (indépendants eux aussi depuis 1960), et échapper ainsi à l'influence prépondérante de la France, soucieuse de préserver ce qu'on appelle encore aujourd'hui le « pré carré francophone ». Aussi bien, le pouvoir gaulliste s'efforça par deux fois de favoriser des sécessions qui non seulement affaibliraient ces deux pays, mais en outre permettraient aux intérêts français de se substituer aux intérêts belges et britanniques. La première fut la sécession du Katanga, conduite par Moïse Tschombé avec l'appui de Bruxelles, entre 1960 et 1963. La France fit de son mieux pour contrecarrer l'action de l'Onu – le *« machin »* comme disait de Gaulle – qui y avait envoyé ses premiers casques bleus pour réduire la sécession. Paris refusa de contribuer aux frais de l'expédition onusienne et ferma

les yeux sur les activités des mercenaires français au service de Tschombé. L'idée bien sûr était de mettre les mines de cuivre du Katanga sous la coupe de sociétés françaises. Comme on sait, ce plan échoua.

La seconde fut celle du Biafra, la région Est du Nigeria, où un scénario analogue avait été envisagé, à savoir accroître la part des groupes français dans l'exploitation du pétrole de l'endroit tout en affaiblissant le colosse nigérian. Elle se solda aussi par un échec. La sécession biafraise s'effondra en 1970. Mais pendant trois ans, par l'intermédiaire de la Côte-d'Ivoire et du Gabon, Paris fournit des armes au Biafra, souvent sous le couvert d'une aide humanitaire et des mercenaires français – dont Bob Denard déjà présent au Katanga – vinrent renforcer les rangs du général Ojukwu, le chef de la sécession. La France contribua ainsi à prolonger une guerre inutile qui fit un à deux millions de morts.

L'homme de l'ombre

Plus encore que l'appui intéressé de Paris aux tentatives de sécession du Katanga – rebaptisé plus tard Shaba – et du Biafra, c'est la vente d'armes à l'Afrique du Sud qui a sévèrement écorné l'image du général de Gaulle aux yeux des Africains. Seule ou presque en effet, et en dépit des recommandations de l'Onu, la France a été le principal fournisseur de matériel militaire au pays de l'apartheid, Mirages, hélicoptères, blindés, missiles, etc. Là aussi, Paris prenait avantageusement la place de la Grande-Bretagne, fournisseur traditionnel de l'armée sud-africaine, qui observa le plus souvent l'embargo recommandé par l'organisation internationale. Le gouvernement français avança pour se justifier que les armes fournies à Pretoria étaient destinées à sa défense extérieure et non pas à la répression intérieure (alors que blindés et hélicoptères sont largement utilisés dans la répression des émeutes). Avec d'autres pays de l'Otan, dont l'Allemagne, la France du général de Gaulle équipa aussi l'armée portugaise qui luttait contre les mouvements de libération noirs de l'Angola et du Mozambique.

Pourtant les pays africains francophones – sauf la Guinée – restèrent « fidèles » à la France – notamment durant la guerre d'Algérie – en faisant bloc derrière elle à la tribune de l'Onu pour contrecarrer les initiatives des pays du tiers monde et des pays communistes qui voulaient faire condamner la poursuite de la guerre contre le FLN algérien. Il est vrai que le Général ne ménageait pas ses efforts pour maintenir les liens privilégiés entre l'ex-métropole et les pays du « pré carré ». Il avait fait célébrer avec faste la création de la communauté franco-africaine, fait aménager le château de Champs aux environs de Paris pour y recevoir les chefs d'État d'Afrique francophone. « L'homme de l'ombre » chargé d'entretenir ces liens privilégiés était – on le sait – Jacques Foccart, chargé des affaires africaines et malgaches à l'Élysée, qui se défend pourtant avec obstination d'avoir manigancé les « coups tordus » qu'on lui attribue – l'un des plus sinistres étant la mort de Félix Moumié, leader du mouvement pro-communiste du Cameroun, empoisonné à Genève en 1960 par un ancien agent des services de renseignement français. Dans un récent livre de souvenirs, Jacques Foccart ne lève qu'un coin du voile sur l'étendue de ses pouvoirs : *« le général de Gaulle s'abstint* raconte-t-il, *de toute initiative au Congo lorsque l'abbé Fulbert Youlou fut renversé en 1963 au profit d'un marxiste, et au Dahomey (aujourd'hui le Bénin) lorsque le président Christophe Soglo fut déposé en 1967 par un putsch militaire ».* Si le président de la République n'intervint pas pour sauver la mise à ces deux chefs d'État très bien vus à l'Élysée, c'est parce qu'il n'avait pu consulter Foccart en temps utile : la première fois le conseiller aux affaires africaines du Général était à la pêche en mer, et la seconde à la chasse en Sologne – et dans l'un et l'autre cas, injoignable... (3).

Moins connu peut-être est l'épisode regrettable survenu en 1966 à Djibouti à l'occasion d'une escale du chef de l'État. Le Général donna l'ordre de *« déblayer la place »* où il devait prononcer un discours, qui était envahie par des manifestants pour l'indépendance. L'armée intervint à la grenade lacrymogène pour les disperser et on releva plusieurs morts – sinon plusieurs dizaines de morts. La place hâtivement nettoyée du sang répandu, mais vide, le président de la République dut se résigner à prononcer son discours à l'intérieur de l'Assemblée territoriale. Contraste saisissant, le général de Gaulle était sur le chemin de Phnom Penh où il devait prononcer le discours le plus anticolonialiste et le plus anti-américain de sa carrière, en invitant les États-Unis à retirer leurs troupes d'Indochine.

Ainsi la politique africaine du général de Gaulle s'inscrit-elle très étroitement dans le cadre antibritannique – opposition à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun – et anti-américain – sortie du dispositif militaire

LE MYSTÈRE FOCCART

29 octobre 1965, devant la brasserie Lipp à Paris, l'opposant marocain Mehdi Ben Barka est enlevé. On ne le reverra jamais. Trois mois plus tard, l'un de ses kidnappeurs, le policier Louis Souchon, révèle : *« Foccart était au parfum. »* Même si l'enquête n'établira jamais son implication, la légende Foccart était lancée, et pour longtemps.

Résistant, co-fondateur du Rassemblement du peuple français (RPF), puis secrétaire général à la présidence de la République pour la Communauté et les Affaires africaines et malgaches, poste qu'il prit en 1959 à la demande du général de Gaulle et conservera sous Georges Pompidou, Jacques Foccart n'aura cessé de traîner la réputation la plus sulfureuse. *« Dès qu'il y a une affaire tordue,* reconnaît-il (1), *il se trouve quelqu'un pour dire :* "C'est un coup de Foccart". »

Quinze années durant – et même au-delà, toujours dans l'ombre des héritiers du Général –, Jacques Foccart, dont le rôle politique dépassait le titre qui lui avait été accordé, fut d'abord l'homme des réseaux africains : il est avant tout, sur un continent en large part chasse gardée de la France, celui qui fait et défait les chefs d'État francophones. N'est-il que cela ? À l'en croire, oui.

A-t-on cru le voir agir comme coordinateur des barbouzes anti-OAS, ce mélange de militants gaullistes, de voyous et d'agents du Sdece (les services de renseignement) qui traquaient les partisans de l'Algérie française, Foccart nie : *« Je ne m'occupais pas du tout des activités de ces groupes. »*

A-t-on discerné son ombre derrière les activités de police parallèle du Service d'action civique (SAC), le service d'ordre gaulliste, il réfute aussi sec : *« Je n'ai absolument pas été mêlé à ces affaires de barbouzes, et je n'en ai pas su plus que ce qu'on lisait dans les journaux. »*

Ne fut-il pas, à tout le moins, le véritable patron du Sdece sans en avoir le titre, par-dessus la hiérarchie officielle ? Cette fois Foccart, l'ancien du 11e choc, tempère sans contredire : *« C'est beaucoup dire, mais j'avais une sorte d'autorité morale »...*

BRUNO LAREBIÈRE

(1) Toutes les citations sont extraites de *Foccart parle*, ouvrage d'entretiens avec Philippe Gaillard, tome 1, Fayard/*Jeune Afrique*, Paris, 1995.



Après le Katanga, intervention de mercenaires français au Biafra. Ici, Rolf Steiner avec deux de ses adjoints.

de l'Otan – de sa politique étrangère globale. Des épisodes de la Seconde Guerre mondiale, comme les manœuvres de Roosevelt invitant à Anfa au début de 1943 le sultan du Maroc à prendre l'indépendance, ou l'appui des Britanniques aux émeutes antifrançaises en Syrie de mai 1945 ont sans doute contribué à conforter chez le Général une méfiance viscérale envers le monde anglo-saxon – une méfiance qui se nourrissait aussi de souvenirs plus anciens, tel que l'humiliation de Fachoda.

Méfiance teintée peut-être aussi d'une sorte de dépit. C'est l'Angleterre et les États-Unis – et non la France – qui avaient amorcé la décolonisation du tiers monde : d'abord par la charte de l'Atlantique concoctée par Roosevelt et Churchill en 1941 qui promettait le *self government* aux possessions coloniales en échange de leur contribution à la guerre contre les puissances de l'Axe, puis l'indépendance octroyée dès 1947 à l'Empire britannique des Indes, et enfin celle accordée en 1957 à la Gold Coast anglaise (sous le nom de Ghana) – une première en Afrique noire. À chaque fois, le général de Gaulle avait du suivre le mouvement, la conférence de Brazzaville répondant en quelque sorte à la charte de l'Atlantique, et le référendum de 1958 faisant pièce plus ou moins adroitement à la proclamation de l'indépendance du Ghana.

La guerre froide entre l'Occident et les puissances de l'Est devait cependant amener la France et le monde anglo-saxon à se comporter en alliés objectifs contre la menace soviétique et chinoise, entre autres en Afrique. En soutenant les régimes pro-occidentaux dits « modérés » d'Afrique francophone, la France du général de Gaulle se rangeait du côté des États-Unis et de l'Angleterre, manifestant ainsi une solidarité anticommuniste – qui justifiait peut-être à ses yeux la compromettante amitié avec l'Afrique du Sud ouvertement raciste, mais s'auto-proclamant gardienne des valeurs chrétiennes.

Une belle continuité

Cependant, ni l'accusation d'avoir balkanisé l'Afrique ex-française, ni les bavures du Katanga et du Biafra, ni les ventes d'armes a l'Afrique du Sud ne parvinrent à ébranler le crédit et le prestige dont jouissait le général de Gaulle auprès des pays africains francophones. On le vit lors de ses obsèques à Colombey-les-Deux-Églises, où tous les États issus de l'ancien Empire français furent représentés, la plupart du temps au niveau le plus élevé en la personne de leur président. Aussi bien furent-ils entourés d'égards particuliers.

François Mitterrand – qui fut lui aussi en son temps un des défenseurs de l'Union française – avait écrit que *« sans l'Afrique, il n'y aura pas d'histoire de la France au XXe siècle »*. C'est bien ce qu'avait compris le général de Gaulle et que devaient estimer après lui Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing. Pour les trois successeurs du Général, la défense du « pré carré francophone » devait rester une priorité assortie d'une aide généreuse – même si parfois mal gérée – à leur développement. Pompidou institua ainsi les sommets franco-africains que Giscard d'Estaing et Mitterrand continuèrent rituellement à convoquer. Giscard renoua avec la Guinée de Sékou Touré et vola au secours du maréchal Mobutu en parachutant la Légion à Kolwezi en 1978, avant de se voir accusé d'avoir bénéficié de quelques diamants à lui offerts par l'ex-empereur Bokassa Ier. Mitterrand s'attacha à mettre sur pied la francophonie où les pays africains, qui y occupent une place prépondérante au moins par le nombre, ont soutenu notamment (lors du sommet de la francophonie à Maurice en 1994) l'exception culturelle réclamée par Paris dans les négociations du Gatt. Cet attachement à l'Afrique – qui n'est exempt ni d'arrière-pensées économiques ni d'un réel sentiment de reconnaissance envers les anciens combattants africains de deux guerres – n'est pourtant pas un exercice de tout repos. Éclaboussée par quelques scandales, comme celui du Carrefour du développement en 1986, la coopération est régulièrement vilipendée pour son inefficacité, mais toujours maintenue, au risque de bénéficier à des régimes dictatoriaux plus ou moins décriés.

La France reste aussi la seule puissance étrangère à conserver des bases militaires en Afrique. Mais le soutien diversement apprécié de la France au régime du général Habyarimana du Rwanda est venu tout récemment rappeler que les interventions militaires sur le continent africain sont loin de toujours rapporter les dividendes espérés, diplomatiques ou autres. Et la dévaluation du franc CFA en janvier 1995 est apparue aux yeux de bien des Africains comme le signe annonciateur d'un désintérêt croissant de l'ex-métropole envers ses anciennes colonies. En défendant âprement le maintien au moins à son niveau actuel du Fonds européen de développement pour les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) lors des négociations pour le renouvellement de la convention de Lomé, le président Jacques Chirac a voulu inscrire son action dans la ligne qui a été celle de tous les chefs d'État français de la Ve République, la préservation de liens privilégiés avec l'Afrique. Belle continuité sans aucun doute, même si elle a été trop souvent entachée par des amitiés compromettantes et des interventions intempestives.

CLAUDE WAUTHIER

Claude Wauthier est journaliste, spécialiste de l'Afrique. Il vient de publier *Quatre présidents et l'Afrique* aux éditions du Seuil.

---

1) Quatre communes du Sénégal envoyaient cependant depuis la fin du XIXe siècle des députés à l'Assemblée nationale.

2) Dans un entretien avec Jean Mauriac, de l'AFP, que ce dernier a rapporté lors d'un colloque sur la politique africaine du Général qui s'est tenu à Bordeaux en 1979.

3) Dans son livre d'entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, éditions Fayard/Jeune Afrique.

L E S T Y L E D U G É N É R A L

Portrait d'un écrivain

PAR PHILIPPE BARTHELET

Styliste original ou écrivain endimanché ? Les deux peut-être, au gré des circonstances, des colères et de l'inspiration. Au moins le portraitiste était-il doué.



De Gaulle en 1945, écrivant dans son bureau de l'Hôtel de Brienne, rue Saint-Dominique.

On sait que le général de Gaulle écrivait lui-même ses livres et discours, suivant une habitude qui a peu à peu disparu chez les politiques. On le regrettera, surtout chez les courtisans, qui ont perdu là du même coup un motif de flatterie commode. Charles de Gaulle savait écrire. À peu près comme tous les hommes de sa génération passés entre les mains des bons pères ; il était frotté de littérature classique et de version latine, on lui avait parlé de Bossuet et de Cicéron, d'Ernest Renan et d'Alfred de Vigny. Il savait écrire comme n'importe quel bachelier de série classique était censé savoir en 1906.

Le bachelier de 1906 allait écrire et gouverner. Plus il se rapprochera du pouvoir, plus la critique s'émerveillera devant son style. Pour François Mauriac, le plus fervent de ses admirateurs, de Gaulle écrit comme Bossuet, en moins guindé ; pour Claude Roy, il est *« le dernier écrivain français de langue latine »*, voit tout simplement *« Tacite »* pour Georges Duhamel. L'émerveillement ne détaille pas.

Charles de Gaulle s'est voulu homme de lettres. Avant-guerre, il a publié plusieurs essais d'histoire ou de psychologie militaires ; ses *Mémoires de guerre* passeront ensuite pour son chef-d'œuvre. Jean Amrouche qui, en juillet 1958, s'efforçait en vain d'interpréter les déclarations du chef de l'État sur l'avenir de l'Algérie, rend les armes à la littérature : *« N'oublions pas que la France est gouvernée par un styliste »*.

Si l'on fait de la littérature l'instance d'appel de la politique, il conviendra de regarder ce « style » d'un peu plus près. Dans *Les Chênes qu'on abat*..., de Gaulle dialogué par Malraux donne une leçon de rhétorique : *« Colette disait :* "C'est difficile, la langue française : les adjectifs !" *Elle se trompait, malgré son talent : la langue française ce sont les verbes. »* On regrettera que de Gaulle lui-même n'ait pas suivi davantage une observation si pertinente. Sa prose de jeunesse, volontiers emphatique – l'emphase est chez un écrivain un manque de confiance en soi – gagnerait à se débarrasser d'adjectifs en surnombre qui ne sont là que pour l'ornement. De Gaulle respecte sa langue, au point de ne pas toujours éviter les lieux communs ni les images attendues : *« Notre pays de ciel nuancé, de relief varié, de sols fertiles... »* (*Le Fil de l'épée*). Ses métaphores, souvent banales (*« L'instinct national, réveillé par le péril, a tôt fait de balayer les sophismes, comme la vague dissipe*

SUR HITLER

Cet homme, parti de rien, s'était offert à l'Allemagne au moment où elle éprouvait le désir d'un amant nouveau. Lasse de l'empereur tombé, des généraux vaincus, des politiciens dérisoires, elle s'était donnée au passant inconnu qui représentait l'aventure, promettait la domination et dont la voix passionnée remuait ses instincts secrets. D'ailleurs, en dépit de la défaite enregistrée naguère à Versailles, la carrière s'ouvrait largement à ce couple entreprenant. Dans les années 1930, l'Europe, obnubilée ici par l'attrait, là par la peur du communisme ou du fascisme, énervée de démocratie et encombrée de vieillards, offrait au dynamisme allemand de multiples occasions.

Adolf Hitler voulut les saisir toutes. Fascisme et racisme mêlés lui procurèrent une doctrine. Le système totalitaire lui permit d'agir sans frein. La force mécanique mit en ses mains les atouts du choc et de la surprise. Certes, le tout menait à l'oppression et celle-ci allait au crime. Mais Moloch a tous les droits. D'ailleurs, Hitler, s'il était fort, ne laissait pas d'être habile. Il savait leurrer et caresser. L'Allemagne, séduite au plus profond d'elle-même, suivit son Führer d'un élan. Jusqu'à la fin, elle lui fut soumise, le servant de plus d'efforts qu'aucun peuple, jamais, n'en offrit à aucun chef.

Pourtant, Hitler allait rencontrer l'obstacle humain, celui que l'on ne franchit pas. Il fondait son plan gigantesque sur le crédit qu'il faisait à la bassesse des hommes. Mais ceux-ci sont des âmes autant que du limon. Agir comme si les autres n'auraient jamais de courage, c'était trop s'aventurer [...]

L'entreprise de Hitler fut surhumaine et inhumaine. Il la soutint sans répit. Jusqu'aux dernières heures d'agonie au fond du bunker berlinois, il demeura indiscuté, inflexible, impitoyable, comme il l'avait été dans les jours les plus éclatants. Pour la sombre grandeur de son combat et de sa mémoire, il avait choisi de ne jamais hésiter, transiger ou reculer. Le Titan qui s'efforce à soulever le monde ne saurait fléchir, ni s'adoucir. Mais vaincu et écrasé, peut-être redevient-il un homme, juste le temps d'une larme secrète, au moment où tout finit.

CHARLES DE GAULLE
Mémoires de guerre. Le Salut.



François-René de Chateaubriand, le modèle admiré sinon imité.

l'écume de la mer », op. cit.) sont quelquefois hasardées (*« Il est bon que la France [...] ait une autre corde à son arc »*, op. cit.). En un mot, quand de Gaulle veut faire du style, ce style est mauvais. La prosopopée des saisons, qui termine les *Mémoires de guerre*, est digne, selon Stephen Hecquet, d'*« un collégien peu doué »* : *« À mesure que l'âge m'envahit, la nature me devient plus proche. Chaque année, en quatre saisons qui sont autant de leçons, sa sagesse vient me consoler. Elle chante, au printemps.* [...] *Elle proclame, en été* [...] *En automne, elle soupire* [...] *: Voyez comme je suis belle encore, dans ma robe de pourpre et d'or, sous la déchirante lumière* [...] *En hiver elle gémit »*, etc.

Style Grand Siècle

Il est facile, et cruel, de relever les faiblesses d'une prose : Jean-François Revel, puis Jacques Laurent parmi d'autres, s'y sont employés pour celle-ci. Les défenseurs du style gaullien invoqueront l'art oratoire et ses nécessités, voire ses facilités ; il est vrai que de Gaulle écrit comme on déclame et les tics, voire les automatismes de la parole publique lui donnent ce tour très reconnaissable qui est vite devenu un régal pour les pasticheurs. Les spécialistes ont beau gloser sur son fameux rythme ternaire et sa passion des homéotéleutes, soit des mots répétés de même nature et de même rime, l'emploi qu'il en fait n'est pas toujours des plus heureux : *« La vaillance armée des informateurs, des transporteurs, des pourvoyeurs... »* (*Mémoires de guerre*) ; *« ...assez d'ardeur, de valeur, de vigueur »* (op. cit.) ; *« des arrestations irrégulières, des amendes arbitraires, des exécutions sommaires »* (op. cit.) ; *« ...de Gaulle, son rôle historique, sa politique, sa république »* (*Mémoires d'espoir*) ; *« ...congés qui se passent sur des sites encombrés, parmi des visiteurs, campeurs, baigneurs, alignés »* (op. cit.)

La langue de De Gaulle n'a rien de classique, elle est pour cela trop peu sûre (c'est lui par exemple qui a popularisé l'américanisme « en charge de », sur quoi s'ouvrent les *Mémoires d'espoir* : *« aussi l'État, qui répond de la France, est-il en charge, à la fois, de son héritage d'hier, de ses intérêts d'aujourd'hui et de ses espoirs de demain. »*) De Gaulle n'écrit pas comme Bossuet, il écrit comme de Gaulle – si l'on nous passe cette tautologie fort gaullienne – et c'est d'ailleurs pourquoi il est intéressant. Son style est du XVIIe tel qu'on se l'imaginait à la fin du XIXe : Roger Nimier, en désaccord sur ce point avec son ami Hecquet, passait à de Gaulle ses approximations collégiennes pour le camper en émule du cardinal de Retz : *« ...une vaste ambition, historique et littéraire, marque tous ses discours, tous ses appels.* [...] *Chronique de la vie nationale et d'un homme, on peut essayer de lire les* Mémoires de guerre *sans référence aux temps présents. Après tout, il était invraisemblable que la France s'engageât aussi mal dans la guerre, la perdît si vite, et qu'un auteur des éditions Plon prît la tête d'un mouvement aussi considérable. »* Invraisemblable est le mot, qui remet la question littéraire à sa place, que seront impuissantes à lui disputer toutes les arguties des rhéteurs, si fondées qu'elles fussent. Les censeurs de De Gaulle écrivain ont raison la plupart du temps contre lui ; mais pour employer un de ces idiotismes, ils ne laissent pas de mettre à côté de la plaque en ayant raison. Contemporain mythique du grand Condé et de Mlle de Scudéry selon Nimier, c'est en effet par le mythe que de Gaulle touche au Grand Siècle et Pascal Jardin écrivant en 1965 les dialogues d'un film à perruques (*Angélique et le Roy*) peut faire dire à Louis XIV mécontent de sa favorite : *« Ah non, madame, assez de hargne, de rogne et de grogne »*. C'est mieux que vrai : c'est *juste*, même si les zélateurs de Littré y perdent leur français.

Quand il oublie la certaine idée qu'il se fait du style (idée un peu scolaire et composite) et quand il se dépouille des prétentions lyriques qui ne sont pas de sa gamme, l'écrivain de Gaulle se montre enfin dans sa force singulière ; par exemple dans le portrait bien connu du président Lebrun (*« comme chef de l'État, deux choses lui avaient manqué : qu'il fut un chef ; qu'il y eût un État. »*, *Mémoires de guerre*, tome III) ou encore dans cet aperçu d'Édouard Herriot (« [il] *déclina mon offre de faire partie du gouvernement. Je lui demandai*

SUR STALINE

En sa personne et sur tous les sujets, j'eus l'impression d'avoir devant moi le champion rusé et implacable d'une Russie recrue de souffrance et de tyrannie, mais brûlant d'ambition nationale.

Staline était possédé de la volonté de puissance. Rompu par une vie de complots à masquer ses traits et son âme, à se passer d'illusions, de pitié, de sincérité, à voir en chaque homme un obstacle ou un danger, tout chez lui était manœuvre, méfiance et obstination. La révolution, le parti, l'État, la guerre, lui avaient offert les occasions et les moyens de dominer. Il y était parvenu, usant à fond des détours de l'exégèse marxiste et des rigueurs totalitaires, mettant au jeu une audace et une astuce surhumaines, subjuguant ou liquidant les autres.

Dès lors, seul en face de la Russie, Staline la vit mystérieuse, plus forte et plus durable que toutes les théories et que tous les régimes. Il l'aima à sa manière. Elle-même l'accepta comme un tsar pour le temps d'une période terrible et supporta le bolchevisme pour s'en servir comme d'un instrument. Rassembler les Slaves, écraser les Germaniques, s'étendre en Asie, accéder aux mers libres, c'étaient les rêves de la patrie, ce furent les buts du despote. Deux conditions, pour y réussir : faire du pays une grande puissance moderne, c'est-à-dire industrielle, et, le moment venu, l'emporter dans une guerre mondiale. La première avait été remplie, au prix d'une dépense inouïe de souffrances et de pertes humaines. Staline, quand je le vis, achevait d'accomplir la seconde au milieu des tombes et des ruines. Sa chance fut qu'il ait trouvé un peuple à ce point vivant et patient que la pire servitude ne le paralysait pas, une terre pleine de telles ressources que les plus affreux gaspillages ne pouvaient pas les tarir, des alliés sans lesquels il n'eût pas vaincu l'adversaire mais qui, sans lui, ne l'eussent point abattu.

Pendant les quelque quinze heures que durèrent, au total, mes entretiens avec Staline, j'aperçus sa politique, grandiose et dissimulée. Communiste habillé en maréchal, dictateur tapi dans sa ruse, conquérant à l'air bonhomme, il s'appliquait à donner le change. Mais, si âpre était sa passion qu'elle transparaissait souvent, non sans une sorte de charme ténébreux.

CHARLES DE GAULLE
Mémoires de guerre. Le Salut.

d'aider à la reconstitution de la France ; il me déclara qu'il se consacrerait à restaurer le parti radical ». op. cit.)

Le plus singulier du style gaullien est peut-être encore ailleurs, dans les discours plus que dans les mémoires ; dans cette obstination à ne jamais s'écarter du principe d'identité, *« A est A »* : *« les musulmans sont des musulmans »* (Rennes, 20 septembre 1958) ; *« Voyez-vous, Papeete est une ville magnifique* [...], *mais la Terre est petite et la France est grande. Je vous en prends tous à témoin »* (Papeete, 30 août 1956) ; *« Puisque vous êtes la presse et que je suis le général de Gaulle, je suis prêt à répondre à vos questions »* (Ottawa, 19 avril 1960)... À l'époque on en a relevé le comique.

Histoire et grammaire

On n'a pas assez remarqué que c'était là un des traits de ce que Dominique de Roux appelle l'écriture de Charles de Gaulle, qui n'est qu'accessoirement une question de rhétorique. Ce qui nous sépare du Grand Siècle, et distingue de Gaulle de Louis XIV, c'est avant tout un certain nombre d'apocalypses où l'histoire parle plus fort que la grammaire. Redire avec entêtement les évidences passées quand elles ne vont plus de soi ; vouloir leur préserver un avenir en usant des moyens du bord, des circonstances et du langage d'un présent qu'on ne choisit pas ; « l'écriture de Charles de Gaulle » « épouse son siècle » et le dénonce en même temps : elle lui emprunte sa terrible ambiguïté.

PHILIPPE BARTHELET

Philippe Barthelet a publié, en 1990, chez Nathan, en collaboration avec Olivier Germain-Thomas, *Charles de Gaulle jour après jour,* une chronologie de la vie du général de Gaulle.

Bibliographie :

Charles de Gaulle : *Le Fil de l'épée* ; *Mémoires de guerre* ; *Mémoires d'espoir* (Plon).

Stephen Hecquet : *Un collégien peu doué : Charles de Gaulle*, in *Dimanche matin*, 1er juillet 1956.

Jacques Laurent : *Mauriac sous de Gaulle* (La Table Ronde, 1964).

André Malraux : *Les Chênes qu'on abat...* (Gallimard, 1971).

François Mauriac : *De Gaulle* (Grasset, 1964).

Pierre Messmer et Alain Larcan : *Les Écrits militaires de Charles de Gaulle* (PUF, 1985).

Roger Nimier : *De Gaulle, sa mémoire et ses mémoires*, in *Bulletin de Paris*, 28 juin 1956.

Francis Quesnoy : *Le style de Charles de Gaulle dans les* Mémoires de guerre *et les* Mémoires d'espoir (thèse, Université de Paris-IV, 1987, 3 volumes).

SUR CHURCHILL

Sa nature, identifiée à une magnifique entreprise, sa figure, burinée par les feux et les froids des grands événements, devenaient inadéquates au temps de la médiocrité.

Ce départ facilitait, à certains égards, les affaires françaises ; à d'autres, non. En tout cas, j'y assistai avec mélancolie. Il est vrai qu'au sein de l'alliance Churchill ne me ménageait pas. En dernier lieu, au sujet du Levant, son comportement avait même été celui d'un adversaire. En somme, il m'avait soutenu aussi longtemps qu'il me prenait pour le chef d'une fraction française qui lui était favorable et dont il pourrait se servir. D'ailleurs, ce grand politique ne laissait pas d'être convaincu que la France restait nécessaire et cet exceptionnel artiste était certainement sensible au caractère de ma dramatique entreprise. Mais, quand il avait vu en moi la France comme un État ambitieux qui paraissait vouloir recouvrer sa puissance en Europe et au-delà des mers, Churchill avait, naturellement, senti passer dans son âme quelque souffle de l'âme de Pitt. Malgré tout, ceci demeurait, d'essentiel et d'ineffaçable, que, sans lui, ma tentative eût été vaine dès le départ et qu'en me prêtant alors une main forte et secourable il avait, au premier chef, aidé la chance de la France.

L'ayant beaucoup pratiqué, je l'avais fort admiré, mais aussi souvent envié. Car, si sa tâche était gigantesque, du moins se trouvait-il, lui, investi par les instances régulières de l'État, revêtu de toute la puissance et pourvu de tous les leviers de l'autorité légale, mis à la tête d'un peuple unanime, d'un territoire intact, d'un vaste Empire, d'armées redoutables. Mais moi, dans le même temps, condamné que j'étais par des pouvoirs apparemment officiels, réduit à utiliser quelques débris de forces et quelques bribes de fierté nationale, j'avais dû répondre, seul, du sort d'un pays livré à l'ennemi et déchiré jusqu'aux entrailles. Cependant, si différentes que fussent les conditions dans lesquelles Churchill et de Gaulle avaient eu à accomplir leur œuvre, si vives qu'aient été leurs querelles, ils n'en avaient pas moins, pendant plus de cinq années, navigué côte à côte, en se guidant d'après les mêmes étoiles, sur la mer démontée de l'Histoire.

CHARLES DE GAULLE
Mémoires de guerre. Le Salut.

La République gaullienne

PAR GILBERT COMTE

Quoi de commun entre l'héroïque rebelle de 1940 et le monarque de la Vᵉ République ? Les oripeaux de la grandeur seraient-ils devenus la drogue nécessaire au sommeil d'un peuple épuisé ? Et l'âme intrépide du Général avait-elle chu du nationalisme intégral au cynisme intégral ?



Premiers volontaires de la France libre en Afrique. Les compagnons de Leclerc et de Koenig sont de la même étoffe que les jeunes officiers qui se révolteront, vingt ans plus tard, contre ce qu'ils appelleront la capitulation française en Algérie.

À bientôt vingt-cinq ans de sa disparition, Charles de Gaulle demeure pour la postérité un immense mystère historique. Dans son for intérieur, quels rapports existèrent par exemple entre l'intraitable fondateur de la France libre, idolâtré par les hommes de Koenig à Bir-Hakeim, ceux de Leclerc au Tchad, à Strasbourg, et le sombre liquidateur de l'Algérie devenu soudain sourd, indifférent au massacre des harkis vingt-deux ans plus tard ?

Les militaires qu'il qualifie alors de *« soldats perdus »* le détestent dans l'exacte proportion où la plupart d'entre eux ressemblent à ceux qu'il entraînait si glorieusement à libérer le territoire, en 1944. Parfois, d'ailleurs, ce



Conférence de presse présidentielle. Une mise en scène soigneusement réglée par un acteur hors pair possédant l'intelligence, l'habileté, l'imagination, le caractère et la ruse. Mais était-ce suffisant pour sortir un peuple de sa torpeur ?

sont les mêmes. Au plus profond de l'âme, comment vécut-il une si profonde rupture entre sa politique et sa légende ? Avant comme après, à chaque examen du cas, les contradictions se compliquent, s'accumulent, jusqu'à le rendre presque inintelligible.

En juin 1940, dès son troisième discours lancé de Londres, le Général, encore très solitaire, exhale *« parce qu'il faut bien que quelqu'un le dise, quelle honte, quelle révolte se lève dans le cœur des bons Français »* à l'annonce de l'Armistice, pour ajouter peu après *« À moi les vrais Français de France ! »* sous la Ve République, des mots semblables ne s'utilisent plus guère, sauf contre lui, par les irréductibles de l'OAS. Quand il abandonne les départements d'Afrique du Nord au meurtre et à la pauvreté, un slogan pour une nouvelle automobile s'affiche d'un bout à l'autre de l'hexagone ou retentit sur les antennes des radios et télévisions gouvernementales : *« Prenez le volant et moquez-vous du reste ! »*

De si cruels contrastes entre les audaces prometteuses de 1958 et le renoncement des années suivantes n'échappèrent certes pas à l'auteur principal de la métamorphose. Elle se développa semble-t-il sans troubler sa conscience. Contrairement à beaucoup de ses inconditionnels, il se trompait trop peu sur les hommes pour se leurrer lui-même. Certes, il affirme encore dans ses si curieux *Mémoires d'espoir* publiés en 1970 après sa retraite définitive : *« Si la France m'a, cette fois encore, appelé à lui servir de guide, ce n'est certes pas, je le sens, pour présider à son sommeil. »* Malgré ces belles paroles, le pays n'en tombe pas moins sous son règne dans un assoupissement progressif, rompu de temps à autre par des coups de théâtre grandioses mais sans lendemain : *« Vive le Québec libre ! »* le discours de Phnom-Penh...

L'image qu'il voulait donner de lui

En 1970, il meurt à Colombey quand son action réclamait d'autres éclairages. La France officielle et l'inconscient national conviennent par accord tacite de retenir du grand solitaire la meilleure, la plus claire image qu'il souhaitât laisser de lui-même.

Rétrospectivement devenu le héros prédestiné d'une gloire sans tache ni contradictions, il entre dans cette légende dorée des vainqueurs où disparurent tant de vrais personnages. Cependant, la vérité historique encore aujourd'hui refoulée, mais connue de tous rappelle qu'en mai 1958 l'ancien chef de la résistance ne reprit pas le pouvoir à la demande des libéraux pour conclure la paix en Algérie. Dans ses *Mémoires d'espoir*, il affirme lui-même qu'il revint aux affaires pour *« saisir l'occasion historique que m'offre la déconfiture des partis pour doter l'État d'institutions qui lui rendent, sous une forme appropriée aux temps modernes, la stabilité et la continuité dont il est privé depuis cent soixante-neuf ans ».*

Ce verdict sévère, implicitement rendu contre la Révolution survenue en 1789, permet seul de comprendre, de juger le gaullisme à ses résultats. Si exigeantes fussent-elles, la guerre au Maghreb, la décolonisation apparurent à l'homme du 18 juin comme des embarras tenaces, mais secondaires. Fidèle sur ce point au fameux *« politique d'abord »* de Charles Maurras, il considérait la restauration de l'État comme sa tâche principale, parce qu'il n'existe jamais de salut collectif sans redressement préalable de l'outil politique.

Avec une forte intelligence, de l'habileté, de l'imagination, du caractère, de la ruse, il réunissait sans aucun doute les qualités indispensables à une si rude entreprise. Il possédait en outre ce don si rare de sentir parfois les vœux profonds du peuple comme sous l'effet d'une inspiration du ciel, et celui de paralyser ses adversaires par l'espèce de fascination qu'il exerçait sur eux. Au temps du Rassemblement du peuple français (RPF), il avait tri-plement personnifié le patriotisme blessé par l'humiliant souvenir de 1940 et les échecs indochinois, le principe d'autorité rendu attrayant par l'impuissance parlementaire, et l'anticommunisme virulent de la guerre froide. Cao-Bang, Diên-Biên-Phu, la mort du capitaine Moureau et l'exploitation de celle-ci par la droite nationaliste, Sakiet-Sidi-Youssef, offrirent aux plans du Général plus de moyens qu'une confidence faite à quelques intellectuels de gauche sur la nécessité d'une solution pacifique en Algérie, au hasard des audiences hebdomadaires, rue de Solférino.

Réconcilier les deux France

À l'époque, sans doute, quelques démagogues en uniforme de parachutistes se préparaient bien, eux aussi, à détourner dans leur sens cette frustration nationale perçue par beaucoup de Français. Bien que le RPF eût représenté un moment le nerf même des forces conservatrices, les extrémistes vichyssois gardaient sans doute une sourde rancune contre son fondateur. Mais les pieux souvenirs du pétainisme entretenaient, sans qu'ils le veuillent, une mythologie militaire favorable à un retour au pouvoir du général de Gaulle. Par sa famille, il venait du vieux royalisme français. Il en connaissait la richesse morale, savait par quels mots parfois simples tout un courant « réactionnaire » du pays pouvait tra-



Sacrifiant au culte libéral, attentif aux rites démocratiques, le Général rétablit simultanément la pratique royale du pouvoir.

vailler au bien public. Mais un sûr instinct, une culture historique fort complète lui montraient aussi les limites, les effroyables lacunes de toute cette nostalgie. À Londres, pendant la guerre, il avait rallié des républicains, des socialistes, découvert, compris leur idéal. Son histoire même le préparait à réconcilier l'ancienne et la nouvelle France, selon le projet si ardemment voulu par Napoléon. La résurrection attendue *« depuis cent soixante-neuf ans »* pouvait prendre racine dans cette fusion. Avec un champion d'aussi forte taille, les petits concurrents d'aventure n'allaient pas peser bien lourd. Mais, pour la France, que reste-t-il de l'occasion exceptionnelle ?

L'exercice cynique du pouvoir

Sans doute ne comprendra-t-on jamais l'échec fondamental du général après 1958 sans cet étrange prologue à toute son action qu'il confia, sans savoir encore qu'il reprendrait le pouvoir, au journaliste Jean-Raymond Tournoux venu lui rendre visite : *« Pour l'heure, les Francais pensent à leur niveau de vie. Ce n'est pas une ambition nationale... Le ressort d'un peuple, c'est l'ambition. La France a eu successivement l'ambition de l'unité de ses frontières, de l'évangile de la Révolution, de la domination de l'Europe, de la Revanche, enfin de la Libération. Aujourd'hui, il n'y a plus d'ambition collective...*

« ...Avant la guerre, les étudiants, les ouvriers vibraient, remuaient, ils étaient réceptifs. Ils s'agitaient à propos de Sacco-Vanzetti ou de toute autre affaire. Je ne dis pas qu'ils agissaient toujours bien. Mais ils vibraient. Aujourd'hui, je vous mets au défi de faire bouger les jeunes ouvriers, sinon pour des questions de salaires. »(1)

Dix ans plus tard, le grand vertige de mai n'infirma guère ce jugement puisque l'agitation du Quartier latin prit l'apparence d'un bouleversement social lorsque les travailleurs se mirent en grève justement pour *« des questions de salaires »*. Mais, à un tel niveau de responsabilité, peu importe l'exactitude ou l'erreur du diagnostic. Seule sa cruauté compte.

Certes, il serait tentant d'attribuer cette amertume à l'exil de Colombey, entre 1954 et 1958, comme si le héros de la France libre en voulait à son peuple de l'avoir abandonné douze ans. Avec une redoutable obstination il se dérobe à l'alibi. Il ne traita pas mieux la nation après son retour au pouvoir. En décembre 1965, sa mise en ballottage, au premier tour de l'élection présidentielle, le contraignit à l'un de ces étonnants débats télévisés où M. Michel Droit put lui dire que les Français éprouvaient *« souvent l'impression »* qu'il nourrissait à leur propos une idée *« très différente »* de celle qu'il avait de la France ; qu'elle leur paraissait *« moins élevée »*, et *« que ca ne leur fait pas très plaisir »*.

Stupéfiant, invraisemblable dialogue mené devant des millions de citoyens avec un candidat à la direction de l'État ! Quelle offense pour lui ! Mais aussi quelle occasion d'adoucir le verdict rendu sept années plus tôt dans l'isolement du *« désert »* ! Avec un art consommé de la litote, le général reconnut volontiers qu'il tenait la France pour *« une chose... très considérable »*, et que les Français *« font la France. Ce sont eux qui en sont responsables de génération en génération... autrement dit, la France embrasse toutes les générations de Français... et c'est ainsi, c'est vrai, que je considère dans leur ensemble les Français, et c'est ainsi que je souhaite que les Français, dans leur ensemble, se considèrent eux-mêmes »* (2).

Ces phrases où une oreille avertie reconnaît l'écho de la puissante prédication maurrassienne sur la patrie formée non des seuls citoyens vivants, détenteurs provisoires de la souveraineté nationale, mais des Français morts et des Francais à naître, ne contredit nulle part l'âcre pessimisme exprimé devant J.-R. Tournoux. Pas une seule fois de Gaulle n'y croit justifiée l'aumône d'un compliment pour ses contemporains. Plus tard encore, les *Mémoires d'espoir* écraseront sous son mépris intact *« une fin de siècle où les vents dominants sont ceux du relâchement et de la médiocrité »*. Or cette formule concerne la magistrature, tenue de tout temps pour l'un des plus nobles fondements de l'État...

Jouer l'engourdissement de l'opinion

Dès lors, de l'idée à l'œuvre tout s'enchaîne, tout se tient. Tout s'explique aussi. Puisque ses compatriotes ne pensent plus qu'à *« leur niveau de vie »*, puisqu'ils n'éprouvent plus d'*« ambition nationale »*. Comment de Gaulle pourrait-il les convier ensemble à la grande réforme intellectuelle et morale prêchée, voici tout juste un siècle, par Ernest Renan, reprise par Maurras vers 1900 et restée le credo secret de sa famille d'esprit ? Comment pourrait-il appeler vraiment ses compatriotes à la grandeur, sans leur paraître vain, dangereux, chimérique, sans courir le risque de perdre le pouvoir une seconde fois ? Dès 1958, le Général dut choisir au fond de son âme entre un effort dont il croyait les Français devenus incapables et l'exercice réaliste, voire cynique, du gouvernement.

Pris entre l'idéal d'établir une société nouvelle, à l'image de Louis XIV, Pierre-le-Grand, Napoléon, Mustapha Kémal, et l'humi-

liation de plier son projet aux bas appétits de ses concitoyens, il parut d'abord manœuvrer avec une géniale adresse. Superbement, il partagea son royaume en trois, avec Jean-Paul Sartre et Johnny Hallyday, à charge au premier de tenir les intellectuels turbulents par des campagnes anti-américaines agréables au Quai d'Orsay, au second d'endormir le peuple par ses chansonnettes. Pendant ce temps. le fondateur de la V[e] République s'occupait seul, *« au-dedans et au-dehors »*, des entreprises dignes de l'histoire. Au lieu d'inquiéter l'opinion par une vigueur salubre, il préféra jouer sur son engourdissement. Son caractère, sa formation politique ne le disposaient pas à partager les superstitions démocratiques de son siècle. Il préférait les dieux morts. Assez subtil pour ne pas relever leurs temples à la manière d'un Julien l'Apostat, il commença par accabler d'hommages la Foi officielle, comme le pape Alexandre VI Borgia dans l'Église de la Renaissance. Dans le secret du culte libéral cependant, il rétablissait une pratique royale du pouvoir, peu respectueuse de l'orthodoxie républicaine. À terme, cet antagonisme clandestin, mais aigu, entre la réalité monarchique des institutions et leurs formes démocratiques pouvait jeter le doute dans les esprits, rendre progressivement l'enveloppe extérieure dérisoire, grotesque, bonne pour le rebut puisqu'elle n'empêchait pas le triomphe du principe contraire. Par cette procédure dont l'exemple doit inspirer tout homme résolu à reconstruire au besoin la société contre elle-même, Bonaparte, jadis, fit passer la France du Consulat à l'Empire.

L'américanisation des mœurs

Pour qu'une vraie rénovation émergeât de cette ruse, de Gaulle devait non seulement se défendre d'en user à son profit exclusif, mais l'utiliser pour accomplir la réforme de l'esprit public, tant il est vrai qu'il n'existe pas de grandeur nationale sans, d'abord, une pédagogie nationale. Hélas, pour notre malheur, la médiocre idée du Général à l'égard des Français l'enferma vite dans cet exercice solitaire du pouvoir, déploré un jour par M. Giscard d'Estaing.

Les sinuosités de sa politique algérienne offrirent alors l'alibi nécessaire à la soumission de la gauche anticolonialiste. Ce renoncement apparaissait bien aux soirs fiévreux des référendums, des consultations électorales tumultueuses qu'il mena de main de maître pendant dix ans. Jusqu'aux toutes dernières minutes avant le scrutin, la propagande officielle produisait sur les ondes un assourdissant tapage. Parfois, le président de la République ne dédaignait pas de venir parler en dernier pour établir en quelques mots l'importance extraordinaire du scrutin. Mais, les premiers succès acquis, le calcul des voix s'entremêlait bientôt d'un déferlement invraisemblable de chansons yé-yé, comme s'il fallait au plus vite distraire le peuple des affaires sérieuses. Là où Corneille n'aurait pas été de trop pour entretenir son civisme, le gaullisme le livrait aux gesticulations d'infâmes saltimbanques. Partout, dans l'univers, il traquait *« l'hégémonie américaine »*. Chez lui, cependant, il établissait son pouvoir sur l'américanisation des mœurs.



Jeune manifestant maoïste en 1968. Encourageant les manifestations d'hostilité à l'hégémonie américaine, le Général consent pourtant à l'américanisation des mœurs.

« On ne peut pas se substituer à un peuple. On ne peut que servir et épouser un mouvement populaire. Il n'y a pas de mouvement populaire en ce moment », aurait gémi un jour le Général (3). Il n'en existait pas davantage autour de lui, le 18 juin 1940, lorsqu'il lança son premier appel dans l'altière solitude de Londres, gagnant là son plus beau titre de gloire, parce qu'il prêcha par l'exemple et montra qu'à défaut de relever de la seule volonté individuelle la politique est une pédagogie de l'action.

En apparence, le nationalisme hautain du régime installé en 1958 n'aurait pas dû subir sans dommages un pareil abâtardissement. Mais, avec son art incomparable, inégalé, de convertir ses faiblesses en atouts, de Gaulle sut très bien passer d'un genre à l'autre et obtenir des avantages sur les deux tableaux. Parfois, fidèle à l'élan de la France libre avertit avec une insistante sévérité dans la voix : *« L'époque et le monde où nous vivons n'offrent le choix qu'entre une grande réussite et un abaissement sans recours. »* Il invite alors la nation à reprendre *« dans l'univers une situation politique et morale digne d'elle »*.

Mais, en d'autres circonstances, selon une opportunité nouvelle, la même voix murmure : *« La France a épousé son siècle... Cet immense effort intérieur pour la puissance et la prospérité nous détermine à employer nos propres moyens chez nous. »* Comme s'il s'agissait, cette fois, d'une bonne et réelle *« ambition nationale »*, elle entonne un hymne aux nobles soucis des sociétés d'abondance. Elle vante *« notre activité en expansion vigoureuse, le niveau de vie de chaque catégorie un peu plus haut qu'auparavant »* (4). Une légende germanique raconte l'histoire d'une ville envahie de rats, qu'un charmeur libère sur un air de flûte propre à conduire les rongeurs à l'eau. Pendant onze ans, le général dirigea en procession, vers l'autoroute de l'Ouest, ses compatriotes occupés d'appétits médiocres, au son d'une *Marseillaise* bien tempérée. En fonction des valeurs héroïques de la France libre, il existe peu de raisons d'en être fier.

La dépolitisation comme idéal

Dans ce système hybride, les partis occupèrent – jusqu'à 1969 – l'exacte position du diable. D'après le prédécesseur de M. Pompidou, ils incarnaient *« le régime des jeux politiciens, des combinaisons fallacieuses, des ministères châteaux de cartes, le régime de l'impuissance, de l'abaissement et de l'échec »* (5). Pour ne pas rester dans les nues, cette philosophie réclamait l'instauration d'une doctrine, les réformes économiques et sociales capables d'interdire, par leur seule existence, la revanche du système condamné. Un État créateur se reconnaît à ce qu'il organise, dans les esprits puis dans la société, cette alliance de l'idéologie et des intérêts capables de rendre impossible tout retour en arrière.

Et pourtant, notre civilisation de la technique et des loisirs favorisait une profonde refonte institutionnelle. En certaines périodes, la compétition des citoyens groupés autour d'un programme, d'un homme, forme la substance même de la vie publique. La démocratie se fonde justement sur cette libre concurrence des programmes, des partis, des coalitions si antipathique à Charles de Gaulle.

LE GÉANT ET LES NAINS

Les principes du général de Gaulle pourraient se résumer en un seul : agir selon l'intérêt national, et selon rien d'autre.

L'intérêt national, c'est-à-dire l'intérêt de la France et des Français. Non l'intérêt supposé d'un homme abstrait et universel : De Gaulle aurait souri de cette « religion des droits de l'homme », qui nie la spécificité du politique, grignote la souveraineté nationale, ramène l'action historique aux bonnes œuvres et soumet les rapports internationaux aux critères de la démocratie biblique anglo-saxonne. De Gaulle n'avait que méfiance pour les instances internationales qui prétendent se substituer aux États : l'ONU est au mieux un « forum utile », au pis un « machin ». Le rôle d'un chef d'État n'est pas de s'interroger sur ce qui, dans l'abstrait, est le plus moral ou le plus vrai, mais de discerner ce qui est le plus conforme aux intérêts nationaux. Si de Gaulle fut populaire, c'est d'abord parce qu'il ne chercha jamais à l'être. La France, pour lui, ne résultait pas seulement de l'addition des Français. Les Français peuvent être des héros ou des veaux, de l'or ou du limon, cela ne change rien à la réalité de la France. De Gaulle fut accusé de mépriser les hommes. Pourquoi donc aurait-il dû les aimer ? Ce ne sont pas les hommes qu'il faut aimer, c'est ce qui les élève. De Gaulle, bien entendu, n'a jamais été hostile à l'Europe. Mais il ne voulait pas d'une Europe aliénée. Il ne voulait pas de ce que Valéry a appelé le « gouvernement de l'Europe par une commission américaine ». De là son hostilité à la CED, son refus de l'entrée de la Grande-Bretagne — « commis voyageur » de l'Amérique — dans le Marché commun, sa guérilla monétaire contre le système de Bretton Woods et la prééminence du dollar. De Gaulle voulait une France française dans une Europe européenne – et une Europe entière, une Europe réelle, réunifiée, associant les patries des Gaulois, des Latins, des Slaves et des Germains, non une Europe-croupion, réduite à n'être que l'« appendice occidental du monde atlantique ».

Du vivant du Général, je ne fus pas gaulliste. Aujourd'hui, je me sens très fortement gaullien. Est-ce du fait de mon évolution propre ou de celle des événements ? Je ne sais. Mais c'est un fait que les hommes s'apprécient aussi par rapport à ce qui leur fait suite. Quand il n'y a plus que les nains pour s'agiter, les défauts des géants sont vite oubliés.

ALAIN DE BENOIST

« Le Figaro Magazine », 8 novembre 1980

Durant onze ans, il ne cessa de désarmer l'opposition de gauche de la Ve République. Son optimisme libéral ne la préparait évidemment pas à comprendre que le progrès technique ne favorise pas tous les jours l'émancipation des masses. L'avouer revenait à remettre en cause les utopies naïves de plusieurs générations scientistes. Fort d'un atout de cette taille, de Gaulle pouvait sans doute réaliser l'État puissant pédagogue, rénovateur, capable d'absorber l'énergie de chacun dans une réalisation collective à la mesure du siècle et de notre histoire.

Hélas, son mépris des Français comparés parfois à des ruminants le conduisit à une utilisation médiocre, misérable, de circonstances exceptionnelles. Le somnambulisme des citoyens devant leur télévision représenta l'adaptation du régime aux temps nouveaux tels qu'en son nihilisme, le Général sut les analyser.

En deux circonstances, l'histoire se vengea cruellement. Loin de le juger sur la grande politique par où il entendait s'immortaliser, les sujets en révolte de Johnny Hallyday provisoirement devenus ceux de Daniel Cohn-Bendit s'insurgèrent au nom des insuffisances domestiques : du manque de places et d'avenir dans l'université, de la rareté des logements, des autoroutes, des hôpitaux, de l'encombrement du téléphone, de la médiocrité des salaires, de l'abrogation des ordonnances sur la Sécurité sociale. Et pourquoi auraient-ils parlé d'autre chose auprès d'un héros de légende promu simple dispensateur des satisfactions matérielles, lorsqu'il devait rendre à la nation l'énergie qu'il tenta de lui restituer pendant la guerre, au milieu de circonstances beaucoup moins favorables ? À ce triste niveau, le tumulte des ilotes possédait d'ailleurs ses justifications. Sous l'autorité du Général, peu de Français souffraient des écoutes policières sur leur appareil automatique, mais des milliers attendirent en vain le branchement d'une ligne pendant plusieurs années.

Malgré ses intuitions parfois géniales de velléitaire inspiré, il ne comprit jamais cet échec. Jusqu'en 1969, il voulut vaincre par la régionalisation le Sénat, les politiciens pourtant peu responsables de la révolte estudiantine. L'inlassable violence qu'il apporta jusqu'à la fin à fouetter ces cadavres révélait en lui une conscience confuse de sa défaite devant l'avenir. Face au spectre des partis capables de rôder quelque temps autour d'un de Gaulle mort, de Gaulle encore vivant se défendait à coups d'exorcismes : les référendums, les élections, l'article 16 ou l'article 38 de la Constitution, des initiatives internationales fracassantes comme le discours de Phnom-Penh ou de Montréal. Ils furent ses coups de majesté à lui, un perpétuel assassinat du duc de Guise, exécuté selon les mœurs et les méthodes du XXe siècle, par un roi constitutionnel contraint de retourner à Reims tous les sept ans pour recevoir le sacre.

Jusqu'en 1969, l'épreuve n'effraya guère l'âme intrépide du Général. *« Tout Français est, fut, ou sera gaulliste »*, aurait-il proclamé un jour en une boutade superbe. Le mot n'était pourtant pas sans trahir une secrète faiblesse. Il supposait en effet chez son auteur la vertu rare et dangereuse de rallier des partisans par groupes successifs, pour des raisons différentes. Sinon, ils lui seraient tous venus ensemble. De fait, la gauche puis la droite le suivirent chacune à son tour pour s'entre-écraser à la Libération, le 13 mai, en juin 1968.

Un pays sous hypnose

Son indifférence aux doctrines, son dédain d'en assumer une seule lui permirent de flatter successivement les diverses clientèles, puis d'affermir son pouvoir avec leur appui passager. Jamais, cependant, il ne put plaire aux amis du jour sans décevoir ceux de la veille. Ce perpétuel jeu de bascule montre bien l'équivoque de sa politique et de son personnage. Sinon, il aurait rallié la nation une bonne fois pour la grande œuvre. Au référendum de 1969, tout Francais avait été, était ou devait donc devenir antigaulliste, puisque les raisons des uns de le suivre finissaient toujours par contrarier celles des autres. Ce résultat condamne une politique. Jusqu'à la fin, l'homme du 18 juin manœuvra entre les factions avec une adresse admirable. Il sut les battre en détail, comme Horace opérait avec les Curiaces. Cependant, le héros romain disposait sur lui d'une supériorité absolue : il tuait ses ennemis, il ne les convertissait pas périodiquement en électeurs pour obtenir d'eux de nouveaux pouvoirs. Faute d'avoir établi son régime sur une réforme et des principes stables, il lui fallut chaque fois séduire, ensorceler, intimider davantage par une stratégie où le discours, le Verbe l'emportaient de plus en plus sur la réalité.

Parfois, il parut le pressentir. Quelque conférence de presse offerte en pâture à ces journalistes qu'il semble avoir non seulement méprisés, mais haïs, une allocution radiotélé-

visée lui offrait l'occasion d'aphorismes parfois très puissants, par où il semblait échapper d'un coup à son pessimisme noir, ce tenace nihilisme existentiel, pour fixer à jamais la conscience du peuple. *« Dès qu'une nation est formée, qu'à l'intérieur d'elle-même des données fondamentales, géographiques, ethniques, économiques, sociales et morales sont la trame de la vie, et qu'au-dehors, elle se trouve en contact avec les influences et les ambitions étrangères, il y a pour elle, en dépit et au-dessus de ses diversités, un ensemble de conditions essentielles à son action et, finalement, à son existence, et qui est l'intérêt général. C'est d'ailleurs l'instinct qu'elle en a qui cimente son unité et c'est le fait que l'État s'y conforme ou non qui rend valables ou incohérentes ses entreprises politiques »*, enseigne-t-il alors.

Ces jours-là, il semblait agir, parler pour l'éternel. Nous le regardions comme nous aurions toujours voulu le voir, comme il fut sans doute plein d'audace et d'incertitude, dans le studio de la BBC, le 18 juin 1940. Mais de tels moments passèrent vite. Faute d'avoir su fonder le redressement national sur l'éducation du peuple, de Gaulle se réfugiait à la moindre alerte dans l'amertume, le mépris, le doute. Après sa mise en ballottage, il ne lui parut soudain *« pas sûr » « que les leçons... aient été tirées de manière complète par l'ensemble des citoyens »* ... Pour les en punir, il prophétisait alors *« des ruines désastreuses »*, *« le chaos »*, si le mécontentement venait à l'emporter. Pendant onze années, le Général fit ainsi passer sans cesse la nation de l'euphorie à l'angoisse, joua avec elle comme le chat avec la souris, et la laissa hypnotisée, impuissante, moins capable d'efforts peut-être qu'en 1940, au point qu'aujourd'hui un autre de Gaulle disposerait d'atouts inférieurs aux siens.

Triste épilogue d'une grande aventure

Au fond, il y eut du Raskolnikov sous le képi de ce général maurrassien. À partir d'une époque de son existence bien difficile à situer, il mena une aventure solitaire, personnelle, orgueilleuse, sans s'inquiéter du désespoir, des doutes, qu'il laissait derrière lui, après ces appels successifs et contradictoires où il s'adressait moins aux hommes qu'à leurs passions. et aux circonstances. Un jour il déclara l'avenir français assuré si le peuple restait *« fidèle à la ligne qu'il a tracée ... et qui est celle d'un chef d'État qui n'appartient à personne, excepté à la France »* (6).



Mai 1968. Regards veules, âmes molles, drogues douces. Les enfants du gaullisme.

Alors, même plus tard, il ne précisa jamais cependant par quel miracle des compatriotes dépourvus d'*« ambition nationale »* pourraient s'élever à un si haut dessein. Comme si le regret rongeait parfois son âme, il évoquait de loin en loin un projet plus durable : *« la République nouvelle »*. Mais, dans son plus proche entourage et après son départ, aucun des héritiers ne reprit la formule, comme s'ils n'y avaient jamais vu eux-mêmes qu'une figure de songe.

Parmi les ruines de si belles occasions gâchées, le Général laisse néanmoins aux visionnaires de la politique tentés par l'action un inoubliable exemple de caractère, de force d'âme, de courage.

En 1995, ces fortes vertus n'apparaissent pas particulièrement parmi ses héritiers officiels. Certes, ils se réfugient encore sous la croix de Lorraine, ou l'empruntent encore en modèle réduit pour s'en fabriquer un blason. À la veille de chaque épreuve électorale, ils n'en attendent pas pour autant le succès d'un pèlerinage à Domrémy, mais des recettes élaborées par les cabinets en communication et les « instituts » de sondages, comme le plus misérable de leurs concurrents. Aucun d'eux n'aurait l'idée saugrenue d'ouvrir les *Mémoires de guerre* du Général, d'en ressaisir le souffle, l'extraordinaire intelligence, l'instinct de l'épopée.

Dans cette logique dévoyée, la résistance à l'hégémonie américaine, décisive pour de Gaulle, consiste de nos jours à prier le président Bill Clinton de vouloir bien intervenir en Bosnie, comme si son arbitrage importait tant à l'Europe ! Étrange, triste épilogue d'une croisade née dans la solitude en 1940, grandie jusqu'à des auteurs insoupçonnables en 1945, puis tombée quinze ans plus tard dans l'opportunisme et l'improvisation. Après tout, le Général a peut-être les descendants intellectuels et moraux qu'il mérite.

GILBERT COMTE

---

(1) J.-R. Tournoux, *Secrets d'État*, p. 225.

(2) *Le Monde*, 15 décembre 1965, p. 2.

(3) J.-R. Tournoux, *La Tragédie du Général*, p. 171.

(4) Ces phrases sont extraites des allocutions prononcées au Palais de l'Élysée les 2 octobre 1961, 4 novembre 1965, 12 juillet 1961, 31 décembre 1966.

(5) Dernier discours de la campagne présidentielle, en décembre 1965.

(6) Entretien télévisé avec Michel Droit, *Le Monde*, 17 décembre 1965.

V I N G T - C I N Q   A N S   A P R È S

Où sont passés les gaullistes ?

PAR PHILIPPE DE SAINT ROBERT

Que reste-t-il dans les mornes plaines de nos Waterloo quotidiens ? État des lieux dépourvu d'illusions.



Manifestation gaulliste à Paris, le 30 mai 1968. Une autre journée des dupes.

« *Tout le monde est, a été ou sera gaulliste* » : cette boutade célèbre marque sans doute davantage un trait de caractère du général de Gaulle qu'une confiance excessive dans le bon sens de ses contemporains. Nul plus que lui, en effet, n'aura été ce « pessimiste actif » si bien campé par Malraux dans sa vision spenglerienne de l'histoire. Mais ce qui structure le gaullisme à travers les démarches et les discours parfois emprunts de paradoxes de son chef, c'est encore ce que Malraux exprimait par sa référence à une *« fidélité derrière soi »*. Ainsi de Gaulle est un pessimiste qui n'a cessé de produire de l'optimisme : toutes les civilisations sont mortelles mais il convainc les Français que la France ne peut pas mourir, parce que la vie est par nature ce qui résiste à la mort. En organisant la résistance, on témoigne pour le monde tout en ne l'acceptant jamais tel qu'il est ; l'inactuel anticipe un actuel au-delà de l'apparence du moment.

Que restera-t-il, dans les mornes plaines de nos Waterloo quotidiens, de ce que notre presse-perroquet ne manquerait pas d'appeler un *« message fort »* ? Que retirent encore de ce « message fort » les hommes politiques qui exercent aujourd'hui des responsabilités dans le pouvoir qu'ils donnent si souvent le sentiment d'occuper plutôt que de l'exercer ? On se perd en confusion dès que l'on compare, bien entendu, les discours et les actes, mais on en sortira peut-être si l'on tente d'appliquer la grille de lecture du pessimisme-optimisme, de l'inactuel-actuel, à tout hasard, ou à toute providence.

Cette lecture sera-t-elle si différente si on l'applique à ceux qui ont exercé le pouvoir pendant quatorze ans, sans se réclamer du gaullisme tout en s'épanouissant dans les institutions qu'il leur avait léguées, ou à ceux qu'on présente aujourd'hui, ou qui se présentent eux-mêmes, comme les héritiers du gaullisme ? À vrai dire, la lecture ne sera guère différente, sauf à être plus sévère à l'endroit de ceux qui se posent en héritiers, s'ils ne sont que des usurpateurs. Dans tous les cas, alors que chez le général de Gaulle tout discours était action, chez les uns comme chez les autres le discours « tient lieu » d'action.

À la différence de quelques-uns de mes amis, je ne pense pas, pour ma part, que la cohabitation, telle qu'elle s'est par deux fois produite, soit intrinsèquement mauvaise, ou contraire à l'esprit de la V[e] République. Par le fait que les mandats présidentiels et législatifs ne coïncident pas, et ne doivent pas coïncider, le risque est inscrit dans la pratique. Le malaise de ceux qui se disent les héritiers du gaullisme tient, en l'affaire, à une très ancienne dérive qu'ils introduisirent, avec Olivier Guichard comme théoricien, alors que le général de Gaulle était encore au pouvoir et que sa « majorité » s'impatientait de prendre la relève. Aussi bien le général s'est-il toujours défendu d'être le chef d'une « majorité » ; pour lui, qui se référait à une légitimité, cela n'avait aucun sens, et même s'il savait tenir sa légitimité de l'histoire, c'est pour que ses successeurs disposent de la leur en propre qu'il institua l'élection du chef de l'État au suffrage universel direct. C'est bien évidemment cette élection qui constitue la clef du système de la V[e] République, et non la Majorité parlementaire résultant du scrutin législatif, d'autant qu'une telle majorité n'est jamais assurée de ne pas être relative. Or, le premier grand mensonge du néo-gaullisme a été de s'emberlificoter entre ces deux notions, confondant légitimité et majorité, et de croire qu'on pouvait faire fonctionner l'une ou l'autre au gré des caprices et des conjonctures.

C'est pourquoi François Mitterrand les a si habilement roulés par deux fois. Car, il ne faut pas s'y tromper, le président de la République n'a cédé, lors de l'une ou l'autre des cohabitations, sur aucune de ses prérogatives essentielles, et a maintenu les grandes lignes de sa politique dans les domaines décisifs des Relations extérieures, de la Défense et de l'Europe où, surtout dans ce dernier cas, les néo-gaullistes se sont assis sans apparent scrupule sur tous les grands principes dont ils se voulaient les héritiers.

Disons qu'en se voulant désormais les représentants d'une majorité, nécessairement incertaine, plutôt que d'une légitimité inscrite dans l'histoire à continuer, les néo-gaullistes se sont engagés de longue date dans une dérive dont ils auraient bien du mal à se défaire désormais : elle les conduisait à s'identifier à la droite, ce que n'a jamais fait le général de Gaulle, et encore n'ont-ils pas prévu qu'à leur propre droite, de ce fait, se constituerait une nouvelle droite, qu'on appellera comme on voudra, ce qui voue ce prétendu système majoritaire à retrouver les marques de cette « troisième force » qui fit les délices et l'impuissance de la IV[e] République, et qui nous ramènera tôt ou



Manifestation homosexuelle à Paris en juin 1995. Après la République des partis, la République des lobbies.

tard au régime d'Assemblée, surtout si l'on rétablit, comme le veut à tort Philippe Séguin, le système de la session permanente.

La Constitution n'est pas une loi ordinaire

Le général de Gaulle ne voulait surtout pas d'un parlement siégeant en permanence, et empêchant le gouvernement de gouverner. Comme l'a bien montré René Capitant (1), dans la V[e] République, c'est le peuple en son entier qui demeure seul dépositaire de la souveraineté nationale, et non le Parlement. Aussi est-ce commettre une grave faute contre l'esprit des institutions que de ne pas soumettre au référendum populaire des modifications qui touchent à l'essence même de la Constitution, la voie du Congrès devant être réservée à des retouches mineures, dont on sait par ailleurs qu'elles furent rarement heureuses.

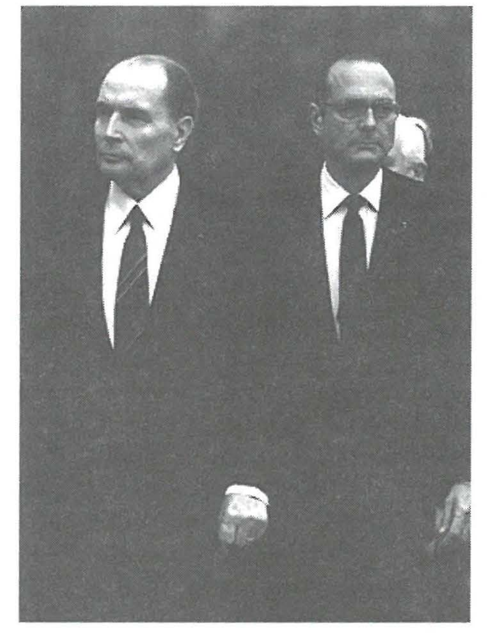
Une constitution est une loi fondamentale qui ne doit à aucun moment être traitée comme une loi ordinaire, qui se peut tout naturellement changer au gré des majorités et des circonstances. Or la dérive n'a cessé de s'accélérer, qui fait que l'on traite la Constitution comme une loi ordinaire, soumise à de constantes retouches. N'oublions pas que cette constitution, tant en 1958 que lors de sa réforme de 1962, a été adoptée par le pays contre l'avis, secret et avoué, de l'ensemble des partis politiques qui avaient conduit la IV[e] République à la faillite. Ils ne s'y rallièrent par la suite que parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, mais sans jamais renoncer à y établir leur prééminence et leurs privilèges. Ils sont parvenus à se réapproprier jusqu'à l'élection présidentielle, désignant les candidats de manière avouée ou inavouée. Toutes les « réformes » qui ont eu lieu ou qui auront lieu n'ont eu et n'auront d'autre justification que de continuer ce travail de sape.

C'est-à-dire que nos néo-gaullistes sont bien embarrassés de la fidélité dont ils se réclament. C'est-à-dire surtout qu'ils ont depuis longtemps perdu leurs repères, et cela parce qu'ils ont oublié que la clef de la V[e] République n'était pas seulement une institution caractérisée par la prééminence du président de la République, mais que l'instauration d'un chef de l'État – rappelons qu'un chef, c'est une tête – indépendant des partis et des intérêts catégoriels de par la nature même de son élection, n'avait de sens, et n'avait d'autre sens, que de permettre à l'État lui-même de redevenir, en effet, impartial, mais surtout d'être en mesure d'assurer l'indépendance et la liberté de la France en Europe et dans le monde. Au fond, le mot-clef de la V[e] République, qui constitue son seul et unique principe, c'est le mot : souveraineté de la France dans un monde que troublait le système des blocs et que ne trouble pas moins la prétention d'une seule hégémonie à se substituer à ce système même.

La souveraineté est à ce point identifiée à la liberté qu'elle est le seul moyen connu d'établir une égalité entre des puissances inégales. En engageant la France dans une construction européenne qui est, quoi qu'on en aie, de type fédéraliste et intégrationniste, et qui aboutit, avec l'Acte unique et le traité de Maastricht, à tourner tout simplement le dos au traité de Rome, François Mitterrand, s'appuyant sur les institutions que lui avait léguées le général de Gaulle, a dévoyé leur nature et leur esprit sans trouver, du côté des prétendus héritiers, la moindre résistance. Aucune résistance, en tout cas pour la ratification de l'Acte unique, agent démultiplicateur de nos désastres économiques et sociaux, puisqu'elle fut imposée par Jacques Chirac en personne en tant que Premier ministre. De même pour le traité de Maastricht, et ceux-là qui l'ont dénoncé s'y sont ralliés peu après sous prétexte qu'ils étaient des démocrates, ce qui fait craindre qu'ils ne confondent politique nationale et politique départementale. Édouard Balladur lui-même, qu'on pouvait croire au moins gardien de l'orthodoxie pompidolienne, s'est fait le défenseur inconditionnel de la monnaie unique, qui n'est pas la monnaie commune, alors qu'en deux articles retentissants (2), il avait dénoncé, en 1990, l'atteinte intolérable qu'elle porterait à notre souveraineté.

Telle est la qualité du désastre au moment où, dit-on dans la presse-perroquet, les « gaullistes » reviennent à l'Élysée pour la première fois depuis vingt et un an, après d'âpres luttes intestines dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles portaient plutôt sur des questions de personnes que sur des points de doctrine. Et encore n'ai-je pas souligné avec quelle légèreté les mêmes avaient enterré toute la politique proche-orientale du général de Gaulle et de Georges Pompidou en servant de porte-coton à François Mitterrand dans l'expédition américaine du Golfe, qui nous imposait de sacrifier tous nos intérêts dans la région, et pour longtemps, en même temps qu'elle consacrait notre exclusion des pourparlers de paix dans la région, alors que nous avions claironné que notre participation à cette guerre était notre « ticket » d'entrée dans le vaste remue-méninges qui s'ensuivrait, et qui du reste tourne en rond. En outre, si l'on en croit Jacques Attali, dans *Verbatim II* (3), en 1986, c'est François Mitterrand qui doit s'opposer, à plusieurs reprises, à la tentation qu'a le gouvernement de Jacques Chirac de faire revenir la France dans le commandement intégré de l'Otan. Allez comprendre... Mais il est vrai que tout le monde ment.

La filiation légitime du général de Gaulle était capétienne, et non pas bonapartiste, ce qui fait qu'entre Jacques Chirac et lui, il y aura toujours un monde d'improvisations. Aussi bien, élu président, Jacques Chirac, tout comme l'Assemblée nationale, disposa-t-il de très peu de pouvoirs : c'est que l'Assemblée, lui-même et les siens, ont entériné tous les abandons de souveraineté qui découlent de l'Acte unique (1986), puis du prétendu traité de Maastricht (1992). La seule façon qu'il aurait d'être ou de redevenir « gaulliste », pour employer une terminologie commode, serait de tirer les conséquences de l'illégitimité du traité de Maastricht, que Pierre Mazeaud eut le courage de rappeler lors d'un entretien télévisé (4). Illégitimité due à la fragilité d'un oui obtenu de justesse et par abus de position dominante dans tous les moyens de communication écrits ou parlés ; illégitimité due surtout au fait qu'on ne peut être engagé que par un traité qui engage également tous ses signataires, ce qui n'est le cas ni pour la Grande-Bretagne ni pour le Danemark, lequel a même réussi à ratifier un traité différent de celui qu'il avait signé (et les autres avec lui). Être un vrai gaulliste, ce serait tirer au plus tôt toutes les conséquences de cette illégitimité, comme on le fit naguère de l'armistice de 1940, ou du traité de Madrid (1526) ou encore du traité de Troyes (1420),



Première cohabitation, 1986. Le Président et son Premier ministre.

bref dans tous les cas où des dirigeants avaient été amenés, soit par l'effet de leur faiblesse soit par celui des circonstances, à renoncer à ce dont ils ne leur appartenait pas de disposer. Ce ne serait pas seulement être un vrai gaulliste, mais aussi un vrai démocrate dans la mesure où notre histoire appartient à la France tout entière, et où nulle fraction n'a le droit d'en disposer pour toujours et sans retour, comme on a affirmé que le traité de Maastricht s'autorisait à le faire.

Réaction libérale

« Vous avez dit : gaulliste ? », s'interrogeait mon ami Gilbert Pérol dans un article du *Figaro*, le 4 mai 1994, et il répondait sur deux points qui, selon lui, selon moi, eussent engagé le Général à l'encontre de tout ce à quoi semblent consentir aujourd'hui les « partis de gouvernement » : l'Europe de Maastricht, précisément, et il suffit à cet égard, pour s'en convaincre, de se référer au *C'était de Gaulle* d'Alain Peyrefitte, où les propos du Général ne laissent aucun doute sur ce point. Le second combat qui eût mobilisé le Général, selon Gilbert Pérol, selon moi, est sans conteste celui du refus d'une société française cassée en deux, à deux vitesses comme on dit, avec d'un côté, les nantis, les bénéficiaires de rentes de situation diverses – par exemple, un emploi statutaire – les malins et les tricheurs – y compris les faux étudiants – et, de l'autre, le cortège immense des exclus du système, la masse énorme des chômeurs, les vrais, ceux dont l'entreprise a été délocalisée, et ceux qui le sont dans leur tête, les lycéens qui défilent parce qu'ils se voient déjà au chômage : le même désespoir, vécu ou potentiel, chez les uns et chez les autres. Or ce drame est lié à la réaction libérale dont l'Acte unique et le traité de Maastricht, aggravés par le libre-échangisme auquel les Américains prétendent soumettre le monde entier, se sont fait les agents doctrinaux, sans le moindre égard pour les traditions, les cultures, les modes de vie et de création propres à chaque pays qu'ils prétendent rassembler, et qu'en fait ils divisent au seul profit d'un mondialisme délétère au sujet duquel ces pays n'ont jamais été consultés.

Dès lors, que répondre à la question posée ? Il y a pourtant une réponse, c'est que tout ce qu'on nous présente comme autant de fatalités auxquelles nous n'aurions qu'à nous adapter, en réalité, n'en sont aucunement. La réponse sera toujours celle du 18 juin 1940 : un non aux apparences du moment, qui soit un oui à l'avenir ; un acte de souveraineté, c'est-à-dire de liberté. Mais on sait que les dominations économiques sont plus subtiles que les dominations militaires ; elles savent se faire accepter, voire se faire aimer. Leur résister est plus difficile, mais on peut toujours attendre qu'elles s'effondrent sur elles-mêmes car, elles aussi, à force de vivre sur leurs conquêtes, les épuisent et s'y épuisent, conformément au principe élémentaire qui veut qu'une économie purement consumériste trouve sa fin tragique en l'absence de consommateurs, dès lors que ceux-ci, n'étant plus suffisamment associés aux cycles de production, n'ont plus les moyens de consommer. À cet égard, le président de la République doit une partie de son audience à la campagne qu'il a menée contre l'aveuglement des technocrates, qu'ils soient parisiens ou bruxellois, mais on n'a guère le sentiment qu'il ait fait « passer le message », comme on dit aujourd'hui, à son Premier ministre, dont les prouesses en langue de bois sont en passe d'éclipser celles de tous ses prédécesseurs. Vous avez dit : gaulliste(s) ?

PHILIPPE DE SAINT ROBERT

Philippe de Saint Robert, écrivain et journaliste, ancien collaborateur de *Combat* et du *Monde*, est membre du Haut conseil de la francophonie. Il a publié de nombreux ouvrages, notamment : *Le Jeu de la France, Montherlant ou la relève du soir.* Il fera paraître à la rentrée chez Lattès *Le Secret des jours, une chronique sous la Vᵉ République.*

---

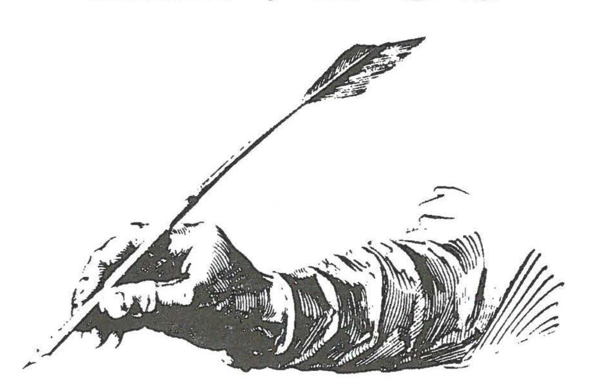
(1) Cf. René Capitant, *Écrits politiques (1960-1970)*, Flammarion, Paris 1971.

(2) Cf. *Le Monde* du 9 février 1990, et *Les Échos* du 25 mai 1990.

(3) *Verbatim II* (1986-1988), Fayard, Paris 1995.

(4) Entretien avec Florence Belkacem, émission « Je suis venu vous dire... », TF1, mardi 6 juin 1995.

Livres



Les Fêtes celtiques
par Françoise Le Roux et Christian-J. Guyonvarc'h

Les auteurs, deux universitaires connus pour leurs travaux sur les druides, se reportent à la tradition irlandaise médiévale, afin d'étudier le sens des fêtes religieuses chez les anciens Celtes. Des fêtes qui ont traversé le temps, ont survécu à la christianisation et sont toujours présentes dans le calendrier occidental.
Ouest-France. 224 pages, 110 F.

M. M.

Mythologie chrétienne : rites et mythes du Moyen Âge
par Philippe Walter

Né en Orient, le christianisme des premiers siècles a été très marqué par ses origines. D'où les nombreuses difficultés à s'implanter qu'il rencontre en Occident, où il bute sur des croyances, des rites, des traditions qu'on appelle, pour simplifier, païennes. Face à ce paganisme, le christianisme devenu religion officielle et obligatoire choisit soit la répression soit la récupération.

C'est à ce dernier aspect que s'intéresse Philippe Walter. Il met à nu, sous des rites mal compris (feux de la Saint-Jean, sapin de Noël), des saints étranges (comme saint Hubert et son cerf lumineux), des lieux surprenants (culte des vierges noires) un tréfonds mythologique et mythique qui explique pourquoi et comment le Moyen Âge a pu voir fleurir un syncrétisme culturel pagano-chrétien. L'étude de Walter permet de remonter aux sources de notre imaginaire collectif.
Entente. 287 pages, 135 F.

P.V.

L'âme et ses passions
par Galien

Excellente traduction de deux importants traités du médecin gréco-romain Galien (IIe siècle).

Ce livre intéresse moins l'histoire de la médecine que celle de la pensée. Galien, qu'on a enseigné en Europe jusqu'au XVIIIe siècle, inaugure dans ces pages une problématique du rapport des facultés de l'âme et des tempéraments du corps qu'on retrouvera discutée chez Thomas d'Aquin (*De Intellectu*) et Descartes (*Traité de Passions*), mais aussi chez Locke, Hume, ou Montesquieu. L'âme y est un produit du corps, et l'intellect une partie de celle-ci. Les amateurs de neurosciences et d'intelligence artificielle y trouveront de quoi nuancer leur machinisme abrupt, et les philosophes de la conscience individuelle, de quoi modérer leurs divagations sur l'*ego* détaché de toute histoire.
Les Belles Lettres. 240 pages, 130 F.

J.-F. G

Lettres à sa femme, Voyage de Paris en Limousin
par Jean de La Fontaine (préface de Michel Mourlet)

Le 23 août 1663, Jean de La Fontaine, âgé de 42 ans, entreprend le seul grand voyage de son existence, l'aller-retour Paris-Limoges en carrosse. Il accompagne l'oncle de son épouse, un fidèle de Fouquet, que Colbert a condamné à l'exil. Il fait le récit pittoresque de ce périple sous la forme de six lettres enjouées à sa jeune femme. Comme le souligne Michel Mourlet dans sa préface, c'est le non-conformisme du fabuliste qui surprend. Son aimable panthéisme le montre même féroce pour les dévots.
Guy Trédaniel Éditeur. 106 pages, 95 F.

M.M.

LOUIS XIV
Par Jean-Christian Petitfils

« Les Minimes de votre Provence, écrivait Mme de Sévigné au chevalier de Grignan en juin 1685, ont dédié une thèse au roi où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière où l'on voit clairement que Dieu n'est que la copie...» Déifié de son vivant par calcul politique, Louis XIV le fut sans doute aussi par une propension fort humaine, dont notre monarchie républicaine offre quelques exemples. Fils aîné de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, il n'avait pas cinq ans lorsqu'il devint roi sous la régence de sa mère. Les souvenirs de la Fronde, les leçons de Mazarin et un tempérament exceptionnellement doué l'orientèrent vers l'édification d'un pouvoir politique sans partage mais beaucoup moins « absolu » qu'on ne l'a dit. Les administrations centrales de ce pays de 22 millions d'habitants employaient tout au plus 800 personnes! C'est l'un des mystères du pouvoir royal. L'examen qu'en fait Jean-Christian Petitfils est un des apports précieux de sa magistrale biographie. L'analyse socio-politique des jeux de forces, des rivalités de clans, du poids des clientèles, montre à l'évidence que les mécanismes réels du pouvoir changent beaucoup moins dans le temps que ne pourrait le suggérer l'abîme qui sépare la France de Louis XIV et celle d'aujourd'hui. Dans cette biographie libre de tout parti pris, Petitfils ne se soucie ni de blâmer ni de louer. Il décrit le roi dans sa fonction royale face aux défis de son temps et non selon nos préjugés actuels. Il voit notamment en lui le vrai créateur de l'Etat moderne qui se perpétue vaille que vaille sous nos yeux. En revanche, il ne cache pas les effets désastreux sur le long terme d'un système de cour dévitalisant, de l'enfermement versaillais, d'une politique étrangère cynique et brutale (alliance turque, sac du Palatinat), ou encore de certaines décisions, telle cette bulle Unigenitus arrachée au pape en 1713, cause des déchirements politico-religieux dont procèdera la Révolution.

DOMINIQUE VENNER

Perrin. 775 pages, index.149 F.

Les seigneurs de la soie – Trois siècles de la vie d'une famille cévenole
par Jean-Paul Chabrol

En mai 1868, une vente publique dispersa les meubles d'un riche commerçant propriétaire du château du Pompidou, près de Barre-des-Cévennes. Le notaire conserva quelques caisses d'archives familiales. Oubliés pendant un siècle, ces papiers ont été découverts par un enseignant et chercheur cévenol qui a patiemment reconstitué, depuis le milieu du XVIe siècle, la généalogie, le destin et la vie quotidienne de cette dynastie de marchands et entrepreneurs protestants.

L'enquête de « micro-histoire » conduite par Jean-Paul Chabrol est exemplaire. Elle illustre la permanence des mentalités et la puissance de certaines traditions familiales : l'honneur du nom et de la maison – l'*oustal* occitan –, le souci de garder son rang, l'importance toute protestante accordée à l'instruction et à la chose écrite.
Presses du Languedoc. 320 pages, 160 F.

Ph. B.

Louis XVII
par Xavier de Roche
L'Affaire Louis XVII
par Philippe Delorme

Le 8 juin 1995 marquait le 200e anniversaire de la mort « officielle » de Louis XVII à la prison du Temple. Il n'a pourtant jamais été prouvé que le cadavre de « l'Enfant du Temple » ait été celui du Dauphin. Aussi l'énigme du Temple a-t-elle suscité de multiples interprétations. Xavier de Roche avance des arguments tout à fait troublants à l'appui de la thèse de la survivance. Philippe Delorme, dans un dossier moins structuré et moins convaincant, lui, accorde peu de crédit à l'hypothèse d'une survie et recense la dizaine d'usurpateurs dont l'histoire a fait état.
Éditions de Paris. 136 pages, 124 F.
Tallandier. 250 pages,120 F.

M. M.

Un Donjon et l'Océan, la Bretagne de Chateaubriand
par Philippe Guillou (photographies de Jean Hervoche)

Un écrivain accompagné d'un photographe a choisi de reprendre les pas de Chateaubriand. Ensemble, ils revisitent la Bretagne sur les traces de l'écrivain : son enfance à Saint-Malo, à Combourg, sa jeunesse à Dol, à Brest, enfin son sommeil éternel, à Saint-Malo, où Chateaubriand avait souhaité que sa dépouille repose, au milieu des flots et des vents, dans le tombeau creusé en plein roc, à la pointe du Grand-Bé.

Éditions Artus. BP 26, 56200 La Gacilly. 84 pages, 200 F.

M.M.

Histoire et Dictionnaire du Consulat et de l'Empire
par Alfred Fierro, André Palluel-Guillard et Jean Tulard

Ce nouveau volume de la collection Bouquins, conçu à la manière du *Dictionnaire de la Révolution* offre en plus du récit de la période qui va de 1799 à 1815, un tableau du monde contemporain, montrant ainsi les répercussions des guerres napoléoniennes jusqu'en Chine, une chronologie détaillée, des notices sur tous les personnages importants, les institutions, les batailles, ainsi qu'une vaste bibliographie, sans oublier une filmographie et un index.

Laffont. 1 376 pages,179 F.

M.M.

Pétain. La victoire perdue, 1919-1940
par Guy Pedroncini

Après *Pétain, le soldat et la gloire, 1856-1918*, voici le second tome de la grande biographie du vainqueur de Verdun par Guy Pedroncini, professeur à la Sorbonne, président de l'Institut d'histoire de la défense, dont les travaux sur *Les Mutineries de 1917* (PUF) et sur *Pétain, général en chef* (PUF) ont renouvelé de fond en comble la connaissance du sujet.

Était-il nécessaire de consacrer tout un volume au rôle et à la vie du Maréchal entre les deux guerres ? Oui, car ce fut une période charnière, défigurée par une propagande partisane qui a fait de Pétain un responsable de l'impréparation militaire française en 1940. En dépouillant des sources irréfutables (les délibérations du Conseil supérieur de la Guerre), le professeur Pedroncini arrive à des conclusions exactement opposées.

Loin d'être l'apôtre d'une stratégie défensive du style ligne Maginot, Pétain fut, de tous les chefs militaires de 1914-1918, celui qui avait le mieux compris la révolution du char et de l'avion. Ce que Guy Pedroncini avait déjà révélé dans ses ouvrages précédents.

Que s'est-il donc passé ensuite, puisque le Maréchal garde de 1918 à 1931 le commandement en chef de l'armée française, puis devient même ministre de la Guerre dans le gouvernement Doumergue en 1934 ? Documents en main, Pedroncini montre qu'après 1918, Pétain, malgré ses titres, n'a plus aucun pouvoir. Ce sont les hommes politiques et le budget qui décident dans le chaos des crises parlementaires. Dès la victoire de 1918, la priorité est aux restrictions budgétaires. Le projet Pétain d'une armée moderne autour du char et de l'avion est enterré (Conseil supérieur de la Défense nationale du 12 mars 1920). Cela se fait sur fond d'utopie pacifiste et d'antimilitarisme virulent. *« Désarmer, encore désarmer, toujours désarmer »* (Vincent Auriol). *« Toute armée est un mal »* (Pierre Cot). *« Du moment qu'on démolit l'armée, j'en suis !" »* (Léon Blum). Les militaires sont priés de proposer des moyens purement défensifs : la stratégie de la ligne fortifiée (Conseil supérieur de la Guerre du 22 mai 1922). Pourquoi le Maréchal n'a-t-il pas démissionné ? Réponse de Pedroncini : c'était tout à fait contraire à sa notion du devoir.

L'ouvrage traite aussi de la guerre du Rif gagnée par Pétain, et de la courte ambassade à Madrid (1939) où il œuvra pour obtenir la neutralité de l'Espagne dans le conflit imminent. Le livre se termine sur la défaite de 1940 vécue comme une tragédie par le Maréchal. Dans un raccourci saisissant, on voit les politiciens aux abois se décharger du poids de leurs responsabilités sur les épaules de ce grand vieillard (84 ans) qui, depuis 1918, avait vu venir avec angoisse tous les dangers. Le livre s'interrompt à la signature de l'armistice de juin 1940, considéré comme une grave faute par le GQG allemand. Le troisième volume de cette biographie scrupuleuse et novatrice portera sur les années les plus difficiles : 1940-1951.

Perrin. 290 pages, 145 F.

JEAN-PAUL ANGELELLI

Dictionnaire des personnages historiques

Adapté d'un ouvrage allemand le *Fischer Lexikon*, ce livre de poche bien imprimé et pratique présente 1 800 personnalités de l'Antiquité à nos jours traitées dans 5 000 notices. Ces acteurs de l'histoire sont replacés dans leur contexte et leur environnement économique, politique, religieux, militaire.

Le monde contemporain a été privilégié sur le plan quantitatif. Avec semble-t-il une tendance très « politique correcte ». Voir les jugements sur les acteurs français de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre d'Algérie. Ceci dit ce dictionnaire constitue un instrument de qualité pour le spécialiste comme pour le curieux, avec une mention particulière pour l'Antiquité.

LGF-La Pochothèque, 1 166 pages, 175 F.

J.-P. A.

Sadi Carnot
par Patrick Harismendy

La mémoire nationale n'a guère retenu de Sadi Carnot que son assassinat par l'anarchiste italien Caserio, le 24 juin 1894. On se félicite donc que Patrick Harismendy nous présente une biographie très complète du quatrième président de la IIIe République. Après avoir servi le gouvernement de la Défense nationale et suivi Gambetta, Sadi Carnot entame une carrière politique qui le mènera à la Gauche républicaine puis à l'Union démocratique, avant d'accéder aux ministères des Travaux Publics et des Finances. Honnête et compétent, ce républicain opportuniste demeuré fidèle à Jules Ferry se heurte à la Commission du Budget où Clemenceau tire les ficelles des intrigues parlementaires. *« Candidat inoffensif »* ou *« pis aller »* pour ses pairs, il est élu président de la République, à cinquante ans, en 1887, dans un contexte politique éclaboussé par des scandales à répétition.

Perrin. 440 pages, 179 F.

Ph. C.

À la découverte de leurs racines
par Joseph Valynseele et Denis Grando

En deux volumes, les auteurs ont reconstitué les familles de 165 célébrités, contemporaines pour la plupart. Tout y est : les ascendants jusqu'aux 16 trisaïeux, et souvent bien au-delà, les mariages, la postérité, les frères et sœurs, les oncles et tantes, les collatéraux... D'Alain de Benoist à Jean-Paul Sartre, de Philippe de Villiers à Georges Marchais, de Céline à André Gide, de Bastien-Thiry au général de Gaulle en passant par Clemenceau, Maurras et le capitaine Dreyfus, ces généalogies ouvrent de fascinantes perspectives sur l'histoire politique, sociale et culturelle de la France du XXe siècle. Elles éclairent des comportements, expliquent telle ou telle ascension, donnent les clés d'œuvres littéraires. On y découvre au passage des parentés fort inattendues : Alain Devaquet et Harlem Désir, Édith Piaf et Maurice Chevalier, le général Massu et Madame Giscard d'Estaing, François Mauriac et le chanteur Hugues Auffray...

Intermédiaire des chercheurs et curieux. 28 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris, tél : 16 (1) 47 07 54 90. 1ère série : 1 vol., 224 pages, 275 F (+ port 35 F) ; 2e série : 232 pages, 320 F (+ port 35 F).

Ph. B.

Wandervogel, Histoire d'un mouvement de jeunesse
par Hans Blüher

Une troupe de jeunes lycéens randonneurs, les Wandervögel – les Oiseaux migrateurs –, dans une banlieue de Berlin, à la fin du XIXe siècle, est à l'origine du mouvement de jeunesse qui connut une grande ampleur avant la Seconde Guerre mondiale et inspira l'esprit des Corps francs. La modestie de ce mouvement à ses débuts – il devait par la suite constituer une des tendances de la Révolution conservatrice allemande – ne laissait guère présager sa montée en puissance et son influence sur toute une partie de la jeunesse. La forte

personnalité de son animateur n'y était certes pas étrangère.
Les Dioscures (19-23 rue d'Hautpoul, 75019 Paris). 188 pages, 120 F.

M.M.

Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle
sous la direction de Jean-François Sirinelli

Par le biais des renvois en fin d'articles (il manque cependant un index des noms), on se balade dans l'histoire politique de 1918 à nos jours et de « l'Académie française » à « Jean Zay », il y a peu d'exclusions, guère de polémiques et d'oublis.

Quatre thèmes directeurs : les hommes qui furent les acteurs de la politique au sens large (on y trouve aussi bien Jacques Bainville que Camus, Arlette Laguiller que Raoul Salan) ; les événements, qu'il s'agisse d'un fait précis (discours de Bayeux, mai 1968, les élections présidentielles de la Ve République) ou d'un événement de longue durée (guerre d'Algérie, régime de Vichy), les institutions officielles ou privées, les thèmes des affrontements et des enjeux politiques…

Pourquoi six pages consacrées à Alain Savary (autant qu'à de Gaulle) ? Pourquoi « les nouvelles gauches » et pas « la nouvelle droite » ? Pourquoi avoir négligé un article « socialisme » ?
PUF. 1 088 pages, 480 F.

F. V.

L'Abdication
par Alain Decaux

En décembre 1936, le roi Edouard VIII d'Angleterre préféra perdre son trône, plutôt que de renoncer à la femme qu'il aimait. La presse internationale avait donné un grand retentissement à l'affaire. Depuis, la part de la vérité et de la légende s'entremêlaient. Alain Decaux s'est livré à une enquête minutieuse. Surtout il a, le premier, accédé aux archives, longtemps demeurées secrètes, de l'ex-roi, devenu duc de Windsor. L'historien met en lumière des aspects politiques méconnus de la crise à l'issue de laquelle Edouard VIII abdiqua. Il rappelle les manœuvres de Baldwin, le Premier Ministre de l'époque, l'instigateur, sans nul doute, de la conspiration ourdie contre le souverain.
Perrin. 338 pages, 115 F.

M.M.

Eva Perón, la madone des sans-chemise
par Alicia Dujovne Ortiz

Disparue depuis quarante ans, la muse du fascisme argentin, la madone des *descamisados*, l'inspiratrice du général Peron, ne cesse de solliciter l'imagination. Une plongée dans les archives de l'époque permet à Alicia Dujovne Ortiz de bâtir une théorie freudienne qui laissera le lecteur sur sa faim. À signaler aussi chez Lattès une bluette de Gino Nebiolo, *Le dernier Tango d'Evita*… La vraie biographie de la jeune femme pathétique qui se voua totalement à la cause des démunis autant qu'à celle de son mari reste encore à écrire.
Grasset. 346 pages, 138 F.

G. C.

Franco
par Bartolomé Bennassar

La biographie de Franco par Bartolomé Bennassar, un des maîtres de l'histoire de la péninsule ibérique, offre une synthèse impartiale appuyée sur les documents les plus récents et une connaissance intime de l'Espagne, de la vie et de la carrière du Caudillo.

En 1926 Franco est le plus jeune général d'Espagne et d'Europe. Il est légaliste et sert la République à partir de 1931. Elle le charge de réprimer le soulèvement ouvrier des Asturies en 1934. Il le fait avec énergie et devient chef de l'État-major général.

Février 1936 : victoire du Front populaire. Bennassar souligne la responsabilité des républicains de gauche dans la naissance de la guerre civile. Franco, alors gouverneur des Canaries, n'est ni l'instigateur ni l'organisateur du soulèvement militaire du 18 juillet ; il est certes informé des intentions des conspirateurs, mais ne les approuve guère et ne rejoint les conjurés qu'en dernière extrémité.

C'est un pragmatique, le contraire d'un idéologue. Il se révélera, à la façon de De Gaulle, un remarquable opportuniste.

Sa prudence, son flair, son habileté à diviser pour régner, sa juste appréciation des besoins de l'Espagne lui permettent de triompher de ses pairs pendant la guerre civile puis de traverser les périls de la Seconde Guerre mondiale. L'année décisive sera 1945. La « guerre froide », qu'il a pressentie, sauve son régime de l'isolement.

La crise des années 1956-1957 révèle un malaise politique et social. Il sacrifie alors la Phalange et ses ministres, recompose avec l'amiral Carrero Blanco un nouveau gouvernement, où apparaissent des techniciens à l'appartenance politique incertaine. Ils seront les artisans du *new deal* de l'Espagne de 1957 à 1965 et de la transformation souterraine du régime.

En juillet 1969, il désigne don Juan Carlos comme futur roi d'Espagne. La transition est amorcée. Le Caudillo règne encore mais ne gouverne plus. Après sa mort (20 novembre 1975), l'évolution se fera sans heurts vers la monarchie et la démocratie.
Perrin. 410 pages, 145 F.

F.V.

Histoire critique de la Résistance
par Dominique Venner

En publiant cette histoire insolite de la Résistance, Dominique Venner va surprendre et sans doute choquer. Tant mieux. La distance qu'il sait prendre vis-à-vis d'événements vieux de plus d'un demi-siècle, désormais, est indispensable pour se sortir de la double ornière du dénigrement et de l'hagiographie. Il ne saurait cacher la sympathie qu'il éprouve, d'instinct, pour les résistants. N'avaient-ils pas comme lui, *« le cœur rebelle »* * ? Seulement, et c'est là où le livre de Venner va scandaliser, ces résistants n'étaient pas tous, à loin près, du bord politique qui devait par la suite profiter du sacrifice.

Pour des raisons paradoxales mais compréhensibles, la Résistance commença à s'organiser dans la zone dite « libre », là où il n'y avait pas d'autres Allemands que ceux des commissions d'armistice, pratiquement invisibles de la population.

La Révolution nationale faisant appel à un redressement moral assez conservateur, faisait bon ménage avec l'esprit anti-allemand de la droite d'avant-guerre, même si quelques syndicalistes hantaient les couloirs de l'hôtel du Parc.

L'armée d'armistice, les chantiers de jeunesse, l'école d'Uriage formaient, dans l'esprit de leurs chefs, les cadres de la future revanche. Dominique Venner trace ainsi un tableau de la France de Vichy qui, pour ne pas être conforme à l'imagerie actuelle, n'en est pas moins véridique, et fut d'ailleurs longtemps incontesté dans la mémoire des Français.

Jusqu'en novembre 1942, l'évolution paraît évidente : le pétainisme prépare le giraudisme, c'est-à-dire, grâce à l'armée d'Afrique, la rentrée de la France dans la guerre aux côtés des Alliés, débarqués au Maroc et en Algérie.

Fait important, déterminant même : la Résistance n'est pas forcément gaulliste. Bien au contraire. Ce sera la fantastique réussite du général de Gaulle – le portrait qu'en donne Venner est superbe – de reprendre les rênes d'un mouvement souvent créé en dehors de lui. La Résistance, à ses débuts, est souvent le fait, dans ses premiers cadres, d'hommes de droite et même d'extrême droite. Pourquoi ? Question de tempérament. La Cagoule n'a pas recruté des « bien-pensants », mais des aventuriers, patriotes certes, mais hors-la-loi dans l'âme, prêts à devenir un jour des dissidents.

L'invasion de l'URSS par les troupes allemandes marque, en juin 1941, un tournant capital. Les communistes se dégagent des ambiguïtés du pacte germano-soviétique d'août 1939 et se lancent dans la lutte armée.

Les Allemands réagissent aux attentats individuels par la politique des otages, qui dresse contre eux une partie de la population. Les attentats ne visent pas que les occupants. Des collaborateurs – ou prétendus tels – sont assassinés, tant en zone Nord qu'en zone Sud. Là aussi, l'engrenage va radicaliser les positions. Un climat de guerre civile s'instaure.

À lire ce livre, qui constitue une histoire objective de cette époque, on découvre vite que la Résistance n'a pas présenté un visage unique.
Pygmalion-Gérard Watelet. 504 pages, 159 F.

JEAN MABIRE

* Allusion au livre précédent de Dominique Venner : *Le Cœur rebelle*, Les Belles Lettres.

Le Maroc au temps des Sultans
Par Walter Harris

Vers 1910, les Marocains vivent encore à la façon de leurs ancêtres cinq à six siècles plus tôt. Soustrait pour moitié au souverain légitime, le Sultan, le pays se partage entre rebelles, pillards, voleurs de grands chemins, pour ne rien dire de féodaux farouches.

Nulle sécurité sur les routes. Nulle hygiène dans les villes, recluses derrière d'épais remparts, livrées aux mendiants à l'intérieur, aux brigands au dehors. Peu d'européens s'y exposent.

Correspondant du *Times*, le jeune Walter Harris figure parmi ces rares aventuriers. Peut-être travaille-t-il aussi pour l'Intelligence Service. L'œil, le nez au vent, Walter Harris circule inlassablement à travers le bled, multiplie les investigations auprès de personnages pittoresques. Il approche ainsi familièrement le jeune souverain Moulay Abd el-Aziz, prince mélancolique, intelligent, isolé du peuple par des vizirs corrompus, puis son demi-frère Moulay Hafid, patriote, roublard, mais inconséquent. Le second s'empare du pouvoir mais dilapide à son tour l'argent de l'État. Il finit par tomber sous le protectorat de Lyautey. Walter Harris assiste en témoin très averti à ces renversements de fortune sur fond de guerre civile. Au terme de son récit, la France instaure et garantit pour tous une sécurité inconnue depuis des siècles. Le livre s'achève par un hommage sans réserve envers une œuvre civilisatrice quelque peu oubliée aujourd'hui. Nous devons la réédition de ce beau classique à Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, orientaliste de renom, et l'un des familiers du Maroc moderne.

Balland, 315 pages, 90 F.

G. Cte

ROMANS

Les Garibaldiens, Mémoires de Garibaldi
par Alexandre Dumas

En 1860, Alexandre Dumas qui rencontrait des démêlés avec la censure de Napoléon III – et des déboires pécuniaires – avait rejoint, à l'invitation de Garibaldi, l'expédition que celui-ci lançait en Sicile. Tel un reporter, il couvrit la fameuse campagne des Mille. C'est le texte *Les Garibaldiens*. Dumas, à son habitude, enrichit la réalité... *Les Mémoires*, elles, ont été rédigées à partir des carnets de Garibaldi. Pour compenser la modestie de son héros, sous couvert de témoignage, Dumas n'hésite pas à se substituer à lui... Le mythe de Garibaldi, champion de la liberté, lui doit beaucoup.

L'Inventaire. 500 pages, 140 F.

Le Point du Jour
par Milka Bayitch-Podereguine (traduit du serbo-croate)

À travers le destin de Savka, puis de sa fille et enfin de sa petite-fille, *Le Point du Jour* est une véritable chronique familiale qui débute dans une petite ville d'Herzégovine, à la fin du XIXe siècle, et s'achève en 1918, à l'issue de la Première Guerre mondiale, au moment de la création de la Yougoslavie. L'Histoire se mêle étroitement à la destinée de ces trois générations de femmes : après cinq siècles de domination ottomane, l'Herzégovine passe sous l'occupation autrichienne, puis les troupes serbes arrivent. Chacun des occupants successifs a laissé son empreinte. *Le Point du Jour* retrace cette période mouvementée de l'histoire des Balkans et illustre l'imbrication des peuples, des religions, et des coutumes qui subsiste encore aujourd'hui dans ces contrées.

L'Âge d'Homme. 317 pages, 150 F.

Au Soleil des loups
par Dominique Rebourg

La collection *Les Dames du Lac* s'enrichit d'un nouveau titre. *Au Soleil des loups* transporte le lecteur dans la lande bretonne, au XIVe siècle, au plus fort de la guerre de Succession de Bretagne, qui pendant plus de vingt ans, voit s'opposer les deux prétendants à la couronne ducale, Jean de Montfort, appuyé par les Anglais, et Charles de Blois, soutenu par la France. Le cœur de l'héroïne, la belle Isaine de Trézhuel, est partagé : son frère et son amant s'affrontent...

Pygmalion-Gérard Watelet. 368 pages, 125 F.

M. M.

Histoire des royalistes de la Libération à nos jours
par Patrick Louis

Pour confectionner son livre, l'auteur a lu, en tous sens, les bulletins obscurs, les hebdomadaires en déclin, les mensuels presque sans public parus depuis un demi-siècle pour défendre la cause monarchique en France.

Les hommes assez courageux pour reprendre le combat aussitôt après le procès de Maurras apparaissent ici comme des noms dans un catalogue. Ils méritaient une évocation plus vivante, quelques analyses de caractère : Georges Calzant, sectaire et généreux ; Pierre Boutang, visionnaire flamboyant et semeur de désillusions ; Jean-Jacques Meïer, tout en astuces ; Michel Mourre, philosophe déjà encyclopédique.

L'auteur ne traite pas davantage des responsabilités personnelles du Comte de Paris, ni de celles de sa famille, dans l'amenuisement de leur cause. Non dans ce cas par ignorance, mais déférence. Dont acte.

Jacques Grancher. 224 pages, 150 F.

G. Cte

Histoire de la Seconde Guerre mondiale
par Jean Quellien

On ne compte plus les ouvrages consacrés au second conflit mondial et les excellentes synthèses d'un Eddy Bauer ou d'un Philippe Masson semblent avoir épuisé le sujet. Il faut cependant se féliciter du fait que les célébrations du cinquantenaire aient permis le lancement d'une nouvelle collection, dirigée par l'excellent Claude Quétel, qui a toujours su concilier les exigences de l'érudition universitaire avec les qualités didactiques indispensables aux bons ouvrages de vulgarisation. Le travail de Jean Quellien apparaît comme une parfaite réussite dans la mesure où il nous présente, en moins de quatre cents pages, une approche claire, complète et vivante des opérations militaires mais aussi des enjeux politiques économiques ou technologiques de ce gigantesque conflit. On retiendra surtout « l'esquisse de bilan » qui résume parfaitement les conséquences à long terme du grand suicide européen entamé en 1914 et achevé trente ans plus tard.

Ouest-France. 386 pages, 130 F.

Ph. C.

La bombe à retardement
par Evguenia Albats

Evguenia Albats enquête depuis des années sur la Loubianka (siège du KGB). Elle a eu accès aux archives du KGB. Forte de ses découvertes, Albats affirme que le KGB aujourd'hui mine tout autant la Russie qu'au temps de sa splendeur officielle.

Le KGB est devenu ministère de la Sécurité. Mais il a gardé partout les mêmes locaux et ses huit immeubles dans Moscou. Certains responsables ont été limogés mais remplacés par leurs adjoints directs. Les centaines de milliers – sinon davantage – de tchékistes de rang moyen (les effectifs du KGB sont secrets) ont conservé leur poste.

Les pratiques d'autrefois se poursuivent sous la protection du droit. Progressivement les agences nées de la maison mère sont revenues au sein de la Sécurité d'État. Le monstre serait entièrement reformé. Vadim Bakatine, qui fut un temps à sa tête, résume : *« Toutes les structures sont restées inchangées. »*

Plon. 432 pages, 168 F.

F.V.

Le temps de l'OAS
par Anne-Marie Duranton-Crabol

Le temps est-il venu d'une étude « objective » sur l'organisation qui un moment fit trembler le régime et voulut empêcher l'octroi par le général de Gaulle de l'indépendance à l'Algérie ?

LIVRES REMARQUÉS

■ *La naissance de la France*, par Renée Mussot-Goulard. Perrin. 253 pages, 135 F.

■ *Gilles de Rais*, par Jacques Heers. Perrin. 250 pages, 98 F.

■ *Axel von Fersen*, par Herman Lindqvist. Stock. 322 pages, 130 F.

■ *Histoire de la Vendée*, par Armel de Wismes. France Empire. 300 pages, 120 F.

■ *J'avais quinze ans... en juin 44 en Normandie*, par Danièle Philippe. France Empire. 350 pages, 120 F.

■ *Conversation avec Jacques Laurent*, par Christophe Mercier. Julliard. 258 pages, 120 F.

■ *Jacques Laurent alias Cecil Saint-Laurent*, par Bertrand de Saint Vincent. Julliard. 450 pages, 140 F.

■ *Au cœur du secret*, par Claude Silberzahn (avec Jean Guisnel). Fayard. 331 pages, 120 F.

■ *Histoire du parti communiste français*, par Stéphane Courtois et Marc Lazar. PUF. 439 pages, 149 F.

■ *Gaillot l'imposteur*, par Stéphane Hoffmann. Le Rocher. 85 pages, 69 F.

■ *La Reine, le mythe et la réalité*, par Charles Hargrove. Perrin. 332 pages, 125 F.

■ *Histoire des relations franco-marocaines*, par Édouard Moha. Jean Picollec. 320 pages, 149 F.

■ *L'Église orthodoxe hier et aujourd'hui*, par Jean Meyendorff. Le Seuil. 216 pages, 120 F.

■ *La Russie fantôme, histoire de l'immigration*, par Marina Gorboff. L'Âge d'Homme. 280 pages, 130 F.

■ *Le Vrai Lénine*, par Dimitri Volkogonov. Robert Laffont. 465 pages, 179 F.

L'étude de Madame Duranton-Crabol va au-delà des témoignages des partisans et des adversaires, forcément limités. Elle s'appuie sur ce qui a été publié et sur des documents d'origine militaire ou policière (encore que les archives « réservées » soient considérables). Si l'auteur condamne ce qui lui apparaît comme une tentative désespérée et à la limite absurde contre *« le vœu de la majorité des Français »*, ses analyses sont assez nuancées. L'OAS aussi bien en Algérie qu'en Métropole fut plus complexe qu'elle ne le suggère, dans son recrutement comme dans ses motivations. L'histoire véritable de l'Organisation n'est pas encore écrite. Mais ce livre offre une utile synthèse sur les points les plus sensibles. À noter une bonne analyse de la presse pro-OAS dont le fleuron fut l'*Esprit Public* de Philippe Héduy, carrefour de destins croisés et souvent contradictoires.
Éditions Complexe. 319 pages, 65 F.

J.-P. A.

Petit bois pour un grand feu : Mémoires
par Jean Marin

En 1939, quand la guerre éclate, le jeune journaliste Yves Morvan est affecté à l'agence Havas à Londres. Il réside déjà dans la capitale britannique quand de Gaulle y arrive. Sous le pseudonyme de Jean Marin, après le 18 juin 1940, il organise avec Maurice Schumann les fameuses émissions de la France-Libre.

Après la Libération, son dévouement pour le Général n'entraîne pas pour autant Jean Marin dans l'aventure du RPF. Fort proche de l'Action française dans sa jeunesse, il glisse vers la gauche très modérée de l'Union démocratique et sociale de la Résistance – UDSR –, tenue en laisse par René Pleven et François Mitterrand. Quelques hommes de valeur, venus de la droite extrême, se regroupèrent-ils alors dans des formations politiciennes molles, par affinités personnelles afin de se soustraire aux embrigadements de l'époque ? Avant le livre de Pierre Péan, la question aurait paru oiseuse, sinon absurde.

Durant le reste de son existence, l'auteur devenu, grâce à Mendès, Pdg de l'agence France-Presse concilie sans aucun embarras son culte envers l'homme du 18 juin, avec sa fervente amitié pour celui de la rue de Bièvre. Comme tant d'autres parmi les premiers gaullistes, Jean Marin évoquait rarement les vieux combats contre Vichy, tant il lui semblait en avoir assez dit entre 1940 et 1944. Avec son livre, il descend quelque peu de son Olympe. Ralliement à la mode fort inattendu chez un esprit de cette qualité.
Fayard. 150 F.

G.Cte.

L'année des Adieux
par Laure Adler

En 1994, Mme Laure Adler obtient de François Mitterrand le privilège considérable de lui rendre visite chaque vendredi. Au cours de ces rencontres, ils préparent ensemble, semaine après semaine, le récit des douze derniers mois du second septennat. Curieuse, agréable, délurée, elle l'accompagne aussi dans plusieurs voyages officiels. Le reste du temps, elle pénètre dans l'Élysée comme dans un moulin, rencontre l'un, questionne l'une ou l'autre selon les besoins de son travail, et réunit une somme de renseignements, d'impressions, de première importance.

Le maître des lieux exhume pour elle des souvenirs très anciens. À l'évidence, l'ouvrage qu'il patronne se propose de réfuter beaucoup de griefs apparus contre lui, entre la mort de Pierre Bérégovoy, celle de François de Grossouvre, pour ne rien dire des accusations du juge Jean-Pierre ni de ses complaisances envers Bernard Tapie.

Selon cette souvent incroyable réécriture du passé, Patrice Pelat *« n'a jamais été à l'Élysée »*, ni *« n'a jamais participé à quelque décision que ce fût »*. Son vieil ami ne savait même pas *« ce qu'il faisait ailleurs »*, quoiqu'il le rencontrât tous les jours. Il s'agissait seulement pour lui d'*« un visiteur amical »*. Quiconque fréquentait la Présidence entre 1981 et 1988 appréciera au poids cet énorme mensonge. Sympathique, souvent serviable, ce *« visiteur »* déclaré anodin intervenait presque quotidiennement auprès des conseillers officiels. Aucun d'eux ne négligeait ses avis, ses recommandations.

Conçu comme une hagiographie de bon ton, l'ouvrage échappe à l'auteur. Malgré elle, il fournit des détails d'un intérêt certain, sans doute peu souhaités par François Mitterrand lui-même. Ainsi apprenons-nous qu'il *« n'aime pas et ne respecte pas les hommes à héritage »*, mais *« admire tout ce que son éducation lui a appris à détester. »* Curieuse disposition de caractère, chez un chef de l'État ! Elle le conduisit à s'entourer d'individus douteux à la Gérard Colé. Premier magistrat de France, il dit ne pas aimer les juges : *« L'appareil judiciaire, c'est le monde de l'hypocrisie et du mensonge. »* Son interlocutrice constate aussi qu'il *« désire exercer son ascendant sur les autres...il veut avoir barre sur eux...Il se méfie des gens qui le comprennent trop bien et les tient à distance. Il déteste l'union ou la trop grande entente de ceux qui travaillent pour lui. »* Voilà une intéressante explication des zizanies, de la pagaille à l'intérieur du parti socialiste. Et encore : *« C'est un maquignon qui flaire les gens. »* Pour les envoyer à l'équarrissage ? Le président côtoie sans embarras cette sorte d'hypothèse : *« J'aurais fait un bon gangster*, dit-il un jour en riant, *je n'ai pas peur de la mort »*. Par quel détour de l'inconscient associe-t-il la fermeté d'âme à la délinquance plutôt qu'au courage civil ou militaire ? En tout cas, drôle de réflexion chez un homme apparu souvent comme un chef de bande.

Malheureusement pour le lecteur, Mme Adler ne soutient pas ses découvertes par un talent littéraire particulier. Elle ne connaît pas non plus très bien le vocabulaire. Ainsi prête-t-elle à François de Grossouvre *« un dithyrambe véhément contre »* la droite, sans savoir qu'il s'agit là d'un mot exclusivement utilisable pour louer à l'excès, jamais l'inverse.

De toute évidence, l'amitié d'un vieux, d'un célèbre président ne confère aucun don d'écriture ni même un quelconque savoir. Dans ce texte, fabriqué pour lui plaire, François Mitterrand apparaît comme un inquiétant psychopathe, égocentrique, d'abord et surtout malade de lui-même. En même temps, il se tient la tête haute, dans un défi insolent mais vainqueur à l'âge, à l'histoire, à la maladie, à la conscience et aux hommes.
Flammarion. 250 pages, 120 F.

GILBERT COMTE

Pages réalisées par

Jean-Paul Angelelli, Philippe Baccou, Guy Chambarlac, Gilbert Comte, Philippe Conrad, Jean-François Gautier, Jean Mabire, Macha Manski, Paul Sérant, Frédéric Valloire, Pierre Vial.



Vos réactions aux numéros précédents

Jean et Henri Guitton

Pages 15 et 41 de votre excellent n° 13, vous faites référence au philosophe Jean Guitton, que vous « situez » en France pendant l'Occupation. Or, il est de notoriété que Jean Guitton est resté en captivité en Allemagne à l'Oflag IVD – bien qu'étant un des plus anciens parmi les prisonniers de guerre, puisque, en 1941, furent libérés les officiers de réserve nés avant 1900. J'étais né en 1901... Je fus libéré en 1945.

J. Terranbella

Le fondateur du Centre d'action des prisonniers avec Jean de Fabrègue n'était pas en effet Jean Guitton, mais Henri Guitton. L'influence du philosophe Jean Guitton fut cependant importante au sein du mouvement prisonnier à travers la publication de son livre *Fondements de la communauté française* écrit dans son Oflag et qui développait les principes de la Révolution nationale.

Mitterrand et Pétain

Le 17 mai 1981, un déjeuner réunissait quelques amis autour de Jacques Isorni. Celui-ci, au cours du repas, devait nous faire part de sa rencontre fortuite, quelques jours auparavant, avec Charles Hernu qu'il avait connu au Palais-Bourbon sous la IVe République. De cette rencontre, Jacques Isorni était ressorti conforté dans la conviction qui était la sienne depuis longtemps, que François Mitterrand souhaitait, sinon la réhabilitation du maréchal Pétain, du moins le transfert de ses cendres à Douaumont. Jacques Isorni et François Mitterrand se connaissaient depuis de longues années, avaient été voisins et avaient entretenu pendant longtemps des relations courtoises. Il me semble bien me souvenir que Jacques Isorni s'était forgé cette conviction quant à l'attitude de l'ancien président de la République vis-à-vis de la question Pétain, bien avant que Catherine Nay ne rapporte la réponse faite par celui-ci à Pierre Joxe, que vous publiez dans votre n° 13.

Daniel-Louis Burdeyron

Le « Coup de main de la victoire »

Je vous écris au sujet de la lettre de M. Louis-Christian Gautier, relative au sergent Darnand, parue dans le dernier numéro d'Enquête sur l'histoire. Le « Coup de main de la victoire » semblerait être celui qu'a mené mon père selon la citation à l'ordre de la 18e armée qui lui a été décernée le 19 mars 1918 par le général Gouraud. Mon père était officier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre avec 4 palmes et 5 étoiles, invalide de guerre, il est mort en janvier 1991 à l'âge de 96 ans.

Jean Beille

Dans l'évocation du fameux « Coup de main de la victoire » par M. Gautier, notre correspondant n'a pas précisé la date de l'événement, ce qui explique la confusion avec le fait d'armes qui valut à votre père la citation obtenue au début de l'année 1918. Le coup de main dont il était question date du 14 juillet 1918, à la veille du quatrième coup de boutoir lancé depuis le mois de mars sur le front de l'ouest par Ludendorff. Gouraud, commandant de la 4e armée, sur laquelle va se produire l'effort allemand, veut savoir ce que prépare l'ennemi. Pétain a prévu une manœuvre défensive-offensive dont l'efficacité sera largement conditionnée par les horaires et la connaissance des intentions ennemies. Pour obtenir des prisonniers et du renseignement, le commandement va recourir à une unité de la 132e division, le 366e régiment d'infanterie, le régiment où servait votre père, ce qui explique également la confusion. Commandé par le lieutenant Balestier, le « corps franc » constitué pour la circonstance comprend deux sections de la 13e compagnie et le groupe de grenadiers du 4e bataillon du 366e commandé par le sergent Joseph Darnand. À 19 h 55 en plein jour, les sections de Balestier pénètrent dans les avant-postes de l'ennemi alors que Darnand les dépasse et pousse très loin en avant, jusqu'à la quatrième ligne adverse où il nettoie un abri au corps à corps. Darnand et ses hommes ramènent 18 prisonniers et Balestier 9. Les renseignements obtenus permettent de tout savoir sur le moment de l'attaque allemande. Par les renseignements fournis, le magnifique coup de main conduit par Balestier et Darnand a joué, comme l'écrivait Louis-Christian Gautier, un rôle décisif dans la victoire qui se dessinera trois jours plus tard, quand la 10e armée de Mangin, tapie dans la forêt de Villers-Cotterêts, viendra se lancer dans le flanc de l'ennemi pour le contraindre à une retraite qui ne s'arrêtera qu'au-delà du Rhin. Cet exploit s'apparente à beaucoup d'égards à celui réalisé par votre père quelques mois plus tôt, également dans les rangs du 366e RI et de la IVe Armée.

Philippe Conrad

Déportation de civils en 1914-1918

*À propos du numéro 12 d'*Enquête sur l'histoire*, consacré à « La Grande Guerre », il est un « détail » ignoré, celui des prisonniers civils français transférés en Allemagne.*

Mon père en était. Peu communicatif, il en ressentait une certaine honte. Voici ses rares confidences : Il avait 20 ans en 1914. Durant l'été 1914, atteint d'une pleurésie purulente bilatérale, il ne fut pas mobilisé. Lors de l'avance allemande et après le repli des forces anglaises de ce secteur, il a quitté son lit en compagnie d'un autre jeune malade pour gagner les lignes anglaises à bicyclette. Refoulé par les Anglais, il fut arrêté par les Allemands et transféré en Prusse orientale. Une ou deux fois, il a évoqué un vaste camp de tentes sur les bords de la Baltique. Froid et faim, disait-il, faisaient mourir trois cents prisonniers par jour. C'était un camp international de civils déportés car il y connut des Russes et des Italiens. Au bout de deux ans, semble-t-il, il a été transféré comme ouvrier agricole dans le sud-ouest de l'Allemagne puis fin 1917, rapatrié sanitaire par la Croix-Rouge. Ces années d'une véritable déportation, du moins au début, n'ont pas compté en services militaires. Loin de discuter de leurs droits possibles, les « autorités » faisaient comprendre à ces déportés qu'ils avaient ainsi évité mort et blessures.

Michel Varoqueaux